

LE MONDE. diplomatique

SALTIMBANQUES,
FAUTEURS
DE TROUBLES

PAR EVELYNE PIEILLER
Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 739 - 62^e année. Octobre 2015

CAP À GAUCHE POUR LE LABOUR

Jeremy Corbyn, l'homme à abattre

Après la victoire de M. David Cameron aux élections de mai 2015, les éditorialistes britanniques avaient tranché : son adversaire travailliste Edward Miliband avait erré trop à gauche. Les adhérents du Labour en ont jugé autrement en lui choisissant un successeur bien moins timoré. Incarnant l'aile la plus progressiste du parti, M. Jeremy Corbyn a bénéficié d'un mouvement de masse. Parlementaires et apparatchiks n'entendent toutefois pas lui faciliter la tâche.

PAR ALEX NUNNS *

QUELQUES HEURES après avoir été élu à la présidence du Parti travailliste, le 12 septembre dernier, M. Jeremy Corbyn prenait la parole devant des milliers de manifestants rassemblés au Parliament Square, à Londres, en soutien aux réfugiés et au droit d'asile. Alors que son discours s'approchait de la fin, un groupe de jeunes militants affublés de tee-shirts rouges « Team Corbyn » s'affairait en coulisses pour établir un cordon de sécurité et guider le nouvel homme fort de la gauche à travers la foule enflammée de ses supporters, des caméras de télévision, des journalistes et des amateurs de selfies.

Trois mois plus tôt, en juin, au terme d'un autre rassemblement au même

endroit, M. Corbyn s'était attardé sur les lieux, détendu, prenant plaisir à bavarder tranquillement avec des participants. Rien alors n'aurait pu laisser présager que ce vétéran du Parlement, figure vénérable mais discrète de l'aile gauche du Parti travailliste, le Labour, surgirait bientôt à la tête de la principale force d'opposition de Sa Majesté.

Marginalisé depuis des décennies par ses collègues de la Chambre des communes, ignoré par les médias, ce candidat improbable a pourtant bénéficié d'un bouche-à-oreille aux allures de prodige, raflant 59,5 % des voix dès le premier tour et ridiculisant son principal rival, relégué à quarante points derrière avec un score de 19 %. Une victoire sans précédent dans l'histoire politique du Royaume-Uni.

(Lire la suite page 11.)

* Journaliste et écrivain, chroniqueur politique du magazine Red Pepper.

LES CONSÉQUENCES DE L'EMBRASEMENT DU PROCHE-ORIENT

Qui accueille vraiment les réfugiés ?



BERND BORCHARDT / REBECCA RAUE / GALLERY MICHAEL SCHULTZ

REBECCA RAUE. – « Enter !!! » (Entrez!), 2014

Les gouvernements occidentaux font semblant de découvrir l'ampleur du chaos syrien avec l'afflux de réfugiés des dernières semaines. Mais seule une infime minorité des onze millions de Syriens fuyant la guerre civile arrive à atteindre l'Europe au terme d'un voyage périlleux. Pour l'essentiel, ils trouvent refuge dans une autre région de leur pays, en Turquie, au Liban et en Jordanie, où cette présence massive perturbe les équilibres socio-économiques et politiques.

« MÈRE est restée au village avec mon petit frère pour s'occuper des plus âgés, raconte M. Hamad Hamdani, 15 ans. Elle a insisté pour que je parte avec mon oncle en Turquie. Elle voulait que je sois en sécurité, car elle craignait pour moi en raison des milices qui ont pris le contrôle d'Azaz. » Originaire d'un village à la périphérie de cette petite ville située au nord d'Alep, M. Hamdani a quitté la Syrie voilà maintenant trois ans. En juillet 2012, son père a été tué par un baril d'explosifs lors d'un raid de l'aviation de M. Bachar Al-Assad. Quelques semaines plus tard, au petit matin, l'adolescent faisait ses adieux à sa mère et se hissait dans une camionnette avec la famille d'un oncle, déserteur de l'armée gouvernementale. Propulsé au milieu de ce gigantesque

* Chercheuse associée à la chaire Histoire contemporaine du monde arabe, Collège de France.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
HANA JABER *

maelström, chaque réfugié est porteur d'un récit singulier ne laissant entrevoir qu'un petit aperçu du drame syrien et de ses conséquences dans les pays voisins.

Dans un premier temps, M. Hamdani et les siens s'installent dans le camp turc d'Oncüpinar, dans la province de Kilis, de l'autre côté de la frontière. C'est l'un des vingt-deux centres ouverts depuis 2011 par les autorités d'Ankara dans les huit provinces qui longent la frontière. Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), plus de 4 millions de personnes ont fui la guerre civile en sortant de Syrie, sans compter les 7,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (1). Environ la moitié des réfugiés syriens vivent aujourd'hui en Turquie (1,9 million selon le HCR) et 80 % d'entre eux en dehors des camps. Ainsi, la famille Hamdani occupe désormais un petit appartement dans un quartier populaire de Gaziantep, une ville où plus d'un habitant sur dix est syrien. M. Hamdani travaille comme garçon de café et son oncle comme livreur et homme à tout faire dans la cuisine de l'établissement : « Au début, le camp à Kilis était propre et organisé, confie M. Wael

Hamdani, l'oncle de Hamad. Nous ne manquons de rien. Mais il y avait une certaine promiscuité. Je n'ai pas supporté les clôtures et la surveillance de nos entrées et sorties. Je n'ai pas pris le risque de désertier pour être enfermé comme dans une caserne. J'avais besoin de travailler, de bouger et de nourrir ma famille. » De son côté, Hamad regrette le camp à cause de l'école où il pouvait aller et se joint à ces milliers de « jeunes têtes utiles » qui vaquent de-ci de-là dans les rues.

Cet afflux de réfugiés constitue « un défi colossal pour la Turquie », selon les termes du président Recep Tayyip Erdogan. Outre l'aspect logistique et sécuritaire, le pays souhaite, afin de veiller à son image, « accueillir les Syriens dans les conditions le plus décentes possible », explique l'éditorialiste Ali Bayramoglu. De nombreux médias internationaux ont relevé la qualité des services offerts aux réfugiés. Gérés conjointement par le HCR et les autorités turques, étroitement surveillés par les services de sécurité, les camps sont situés à l'écart des villes et servent de sas d'accueil.

(Lire la suite pages 8 et 9.)

(1) « 2015 UNHCR country operations profile. Syrian Arab Republic », www.unhcr.fr

Faire sauter le verrou médiatique

PAR SERGE HALIMI

LES TENTATIVES de rupture avec les politiques néolibérales se multiplient. Après l'espérance grecque, l'élection imprévue de M. Jeremy Corbyn au Royaume-Uni, demain peut-être le réveil de l'Espagne... Ces essais ne sont pas toujours transformés, on l'a mesuré à Athènes en juillet dernier. Mais quelques-uns des obstacles sont dorénavant bien identifiés : les marchés financiers, les entreprises multinationales, les agences de notation, l'Eurogroupe, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale européenne (BCE), la politique monétariste allemande et ses caudataires sociaux-libéraux. La puissance de ces agents ainsi que la convergence de leurs préférences expliquent pour partie les prudences et les capitulations des uns, les souffrances et les hésitations des autres. Bien que pertinent, un tel diagnostic est incomplet. Car y manque un élément décisif, souvent analysé dans ces colonnes mais largement ignoré ailleurs, en particulier par les forces politiques qui devraient s'en soucier au premier chef.

Cet élément a révélé sa nocivité à Athènes lorsque Syriza résistait aux diktats de l'Union européenne ; il s'est d'emblée déchainé à Londres contre le nouveau dirigeant travailliste, M. Corbyn (lire l'article ci-dessus) ; on l'observera à Madrid si Podemos l'emporte en décembre prochain. Enfin, depuis six mois, il se reconfigure méthodiquement à Paris. De quoi s'agit-il ? Du perfectionnement d'un verrou médiatique susceptible de disqualifier tout projet contraire au pouvoir des actionnaires.

Au fond, pourquoi en serait-il autrement dès lors que les propriétaires des médias sont aussi, de plus en plus, les architectes des concentrations industrielles et les bénéficiaires de gigantesques capitalisations boursières ? En France, par exemple, six des dix principales fortunes nationales – la première, la cinquième, la sixième, la huitième, la neuvième et la dixième – sont désormais détenues par des propriétaires de groupes de presse (1).

L'un d'eux, M. Patrick Drahi, vient également de débouler en tête des fortunes d'Israël (2). Pourtant, dans ce secteur-clé qui conditionne à la fois l'information publique, l'économie, la culture, les loisirs, l'éducation, on peine à détecter la moindre stratégie politique qui s'emploierait à contrer le danger. Un peu comme si chacun se disait qu'on verrait bien le moment venu qu'il y a d'autres priorités, d'autres urgences (3).

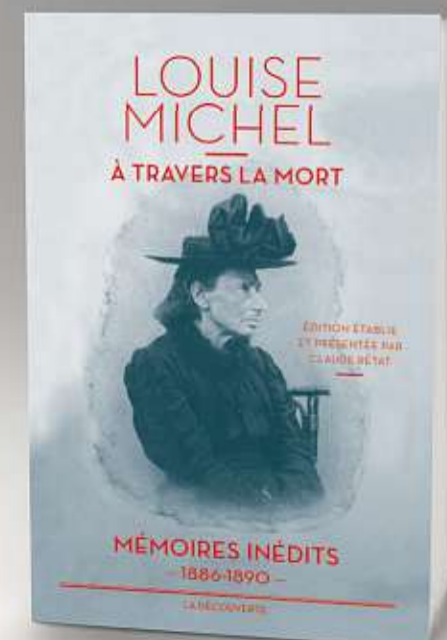
(Lire la suite pages 22 et 23.)

(1) Respectivement MM Bernard Arnault, Serge Dassault, Patrick Drahi, François-Henri Pinault, Vincent Bolloré, Xavier Niel. Source : Challenges, Paris, 8 juillet 2015.

(2) « The rich list : Drahi debuts at n°1 », Haaretz, Tel-Aviv, 12 juin 2015.

(3) Cf. « L'art et la manière d'ignorer la question des médias », www.homme-moderne.org

— Mémoires inédits —



Éditions
La Découverte

360 pages, 22 euros
Disponible au format ePub



M 02136 - 739 - F : 5,40 € - RD

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, États-Unis : 7,50 \$, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 30 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Le dégel africain

C OUP D'ÉTAT, garde présidentielle contre armée loyaliste, manifestations civiques et barricades faisant reculer les putschistes, interruption puis relance de la transition politique ouverte par le départ sous la pression populaire du président Blaise Compaoré en octobre 2014... Les événements de septembre 2015 au Burkina Faso illustrent la fragilité des processus de démocratisation en Afrique et la force d'une jeunesse qui aspire au changement. Ils traduisent aussi le grand tournant pris par le continent noir depuis les années 2000.

Après des décennies de quasi-glaciation sous les effets conjugués de la guerre froide, du néocolonialisme et d'un néolibéralisme uniformément appliqué à tous les pays, des mouvements de transformation s'engagent dans les domaines économique, social, sociétal et politique. Les anciens colonisateurs, notamment la France, doivent désormais affronter la concurrence des pays émergents.

En voie de désendettement, les Etats retrouvent des marges de manœuvre sans pour autant contester la tutelle des institutions financières internationales. Contrairement à ce qu'ont connu les autres continents à des étapes comparables de leur développement, l'Afrique n'a pas encore effectué sa transition démographique; sa population pourrait doubler d'ici à 2050 et atteindre à cette date environ 2 milliards d'habitants.

Dans le même temps, le continent affronte de nouveaux défis comme les dégâts provoqués par le réchauffement climatique, l'expansion du djihadisme, les tensions provoquées par l'aggravation des inégalités sociales ou les conséquences incertaines des interventions militaires étrangères effectuées sous la bannière des Nations unies, notamment par la France...



S'il est trop tôt pour dire si les transformations en cours déboucheront sur des progrès ou des régressions pour les populations, il est possible de les analyser afin d'en préciser les contours et la portée éventuelle.

Le numéro de *Manière de voir* (1) actuellement en vente propose quatre chapitres comme autant de problématiques affectant le continent noir: vertiges de la croissance; défis sanitaires, sociaux et climatiques; perturbations démocratiques; menaces sécuritaires. On y trouve également des extraits de chansons d'artistes africains contemporains, quatre doubles pages d'infographie et de cartographie présentant les dynamiques économiques, sociales et politiques à l'œuvre au sud du Sahara. En cent pages, ce numéro décrypte une Afrique en transition, irréductible aux modèles connus.

(1) « Afrique, enfer et eldorado », *Manière de voir*, n° 143, octobre-novembre 2015, 100 pages, 8,50 euros.

Collaboration

Cité dans l'article d'Annie Lacroix-Riz « Troublante indulgence envers la collaboration » (juillet 2015), M. Bernard Costagliola nous demande de préciser:

Qui doit répondre de la politique de collaboration mise en place en 1940-1942 à Vichy? Annie Lacroix-Riz a lu trop vite [le livre de Bernard Costagliola sur l'amiral François Darlan, ministre puis vice-président du Conseil pendant le régime de Vichy]: ce n'est pas Darlan, mais Pétain qui est dépeint en « chef défaillant » dont l'immense et première responsabilité restera d'avoir missionné l'amiral aux yeux duquel l'entrevue de Montoire a légitimé la collaboration. Mais, aveuglé sur l'enjeu véritable du conflit par sa haine de l'Anglais et le mirage de la collaboration, Darlan doit pour sa part assumer les conséquences des lourdes initiatives qu'il a prises, devenant « complice du Reich » et « l'avocat zélé de la collaboration ». Sans pour autant avoir « éprouvé le sentiment de trahir »? Ainsi témoigne l'ambassadeur Abetz, et c'est ce que je suppose sans l'affirmer, comme l'écrit sans nuance Annie Lacroix-Riz (...). Ces conclusions suggèrent-elles une « troublante » ou quelconque « indulgence envers la collaboration »? C'est tout le contraire qu'expose l'ouvrage (...). On a pu encore regretter la « violence » de ma plume, vraisemblablement pour avoir écrit que Vichy avait « mendé » la collaboration. En contraste frappant, donc, avec la critique d'Annie Lacroix-Riz qui, en une douzaine de lignes, cumule des fautes, dont une de taille, et un jugement d'ensemble tout à fait erroné.

RECTIFICATIF

Si l'usine de Carhaix atteint de grandes proportions, comme nous l'indiquions dans l'article « Razzia chinoise sur le lait » (septembre), elle ne produira toutefois que 120 000 tonnes de poudre de lait – et non 120 millions comme écrit par erreur.

Théologie de la libération

Tout en ayant apprécié l'article sur « le Pape contre le "fumier du diable" » (Le Monde diplomatique de septembre), Thibaut Sellier souhaite tempérer l'affirmation selon laquelle la théologie de la libération « était honnie par Benoît XVI et Jean Paul II pour son approche marxisante ». Il se réfère au livre de l'actuel préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, Gerhard Müller, *Pauvre pour les pauvres (Parole et silence, Les Plans-sur-Bex [Suisse], 2014)*:

Il y a eu des critiques, celles-ci ont effectivement porté sur des dérives idéologiques. Toutefois, il peut être rapide de dire que la théologie de la libération a, en elle-même, une « approche marxisante » (si tant est que soit précisé ce qui est entendu par ces termes), ne serait-ce, comme le dit Müller, que parce qu'il y a pluralité de conceptions autour de la théologie de la libération.

Les analyses de Müller et de Gutierrez [le père de cette théologie], citant l'un et l'autre Benoît XVI, affirment que le fondement de la théologie de la libération est l'Évangile. Cela implique nécessairement des dimensions transcendentes et immanentes – celles que pose Müller. En ce sens, théologie chrétienne (quelle qu'elle soit) et philosophie marxiste sont en certains points irréconciliables. Il n'en va pas ainsi, a priori, entre théologie chrétienne et grilles de lecture des sciences sociales, comme le précise Müller. La lecture de l'instruction *Libertatis conscientia* [signée en 1986 par le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi d'alors, Joseph Ratzinger, futur Benoît XVI] est en cela éclairante. Très clairement, l'Église rejette le marxisme. L'instruction pose aussi la méthodologie de la doctrine sociale de l'Église. On y trouvera des critiques fortes du système capitaliste.

Bolivie

L'ambassadeur du Chili en France a réagi à l'article de Cédric Gouverneur « La Bolivie les yeux vers les flots » (septembre) et tient à éclairer certains points:

Si la doctrine bolivienne qui relativise la vigueur des traités frontaliers à travers des formules comme l'obligation de négocier est acceptée, alors les frontières établies en Europe en 1919 ou 1945 après les grandes guerres seraient moins solides, et le statu quo qui a subsisté à la suite du démantèlement de l'Union soviétique serait plus fragile. Pour beaucoup de Chiliens, une cession de territoire équivaldrait à ce que la France et l'Allemagne révisent le statut territorial de l'Alsace et de la Lorraine ou que la question de Trieste soit ouverte de nouveau. Dans le monde entier, il y a des frontières établies après 1904, doivent-elles être redessinées par la volonté d'une partie?

Par ailleurs, la situation géographique de la Bolivie doit se comparer avec les autres pays sans littoral et non avec la réalité européenne. Dans ce sens, les facilités garanties par le Chili sont supérieures à celles dont jouissent la plupart des pays dans cette situation géographique, et mon pays a démontré une volonté constante d'améliorer ces conditions. (...)

La réalité montre que presque 3,5 millions de tonnes [de marchandises] prises en charge par la ville d'Arica ont pour origine ou destination la Bolivie sous le régime de libre circulation – soit une augmentation substantielle, ces échanges s'élevant à 1,2 million de tonnes en 2009. L'article mentionne la ville d'Iquique. Il est nécessaire de clarifier: ce port a été habilité à la libre circulation par le Chili en 2008, mais son habilitation n'a pas encore été acceptée par la Bolivie.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr



FIN DU PAPIER AU CANADA

Le quotidien francophone le plus lu d'Amérique renonce au papier. La Presse, qui avait un tirage moyen de 276 000 exemplaires, ne sera plus imprimée que le samedi. M. Guy Crevier, le président et éditeur du journal québécois, s'appuie sur le succès de l'édition numérique en semaine pour justifier ce choix (16 septembre).

La stratégie numérique que nous avons adoptée au cours des dernières années a porté ses fruits. Plus de 460 000 personnes consultent désormais La Presse+ chaque semaine et l'ont intégrée à leur rituel d'information.

Trente mois après son lancement, La Presse+ est plus performante que La Presse papier après 131 ans d'existence. Parallèlement, La Presse+ obtient un vif succès auprès des annonceurs, qui l'ont adoptée rapidement comme véhicule publicitaire créatif, performant et mesurable pour joindre une clientèle de choix.

LE BANQUIER ET LES MANIFESTATIONS

Les Finlandais descendus dans la rue contre le projet de démantèlement de l'Etat social porté par le nouveau gouvernement ont reçu le soutien

inattendu du gouverneur de la banque centrale, comme le rapporte le Helsinki Times du 21 septembre.

Erkki Liikanen, le gouverneur de la Banque de Finlande, estime que les mesures de réduction des dépenses prises par le gouvernement ne sont pas équitablement réparties. « Les gens sont prêts à accepter des décisions difficiles, mais si elles sont justes et touchent tout le monde », a-t-il indiqué. (...) Il a commenté la manifestation massive de vendredi en reconnaissant qu'il s'agissait d'un « droit fondamental du public » et que les manifestants étaient en grande partie des gens qui s'estimaient affectés par les mesures d'austérité.

LE JAPON CONTRE LES SCIENCES HUMAINES

Le ministre de l'éducation a envoyé une lettre aux présidents des universités du Japon pour leur demander de fermer les départements de sciences humaines et sociales, jugés inutiles. La décision suscite tant de protestations que même le syndicat patronal cherche à s'en démarquer (Asahi Shimbun, 10 septembre 2015).

« Nous souhaitons le contraire [de la décision gouvernementale]. Ce qui est important pour les étudiants dans les universités et les écoles supérieures, c'est de comprendre la diversification des cultures et des sociétés à travers diverses expériences, comme l'étudiant les étudiants à l'étranger », note Keidanren [le syndicat patronal japonais]. (...) En juillet, le Conseil scientifique du Japon, une organisation qui rassemble deux mille chercheurs, a signé une pétition contre la lettre du ministre.

STALINISME

Un projet de loi a été déposé à la chambre haute du Parlement russe pour lutter contre la réhabilitation et la négation des crimes du stalinisme qui ont fait l'objet d'une condamnation publique officielle, rapporte l'agence Tass (21 septembre).

Le document, élaboré par le sénateur Konstantin Dobrynin, vice-président de la commission sur la législation constitutionnelle du Conseil de la Fédération, propose d'assimiler les documents d'information justifiant la répression politique du stalinisme à des documents extrémistes [illégaux] (...). En outre, il est proposé d'interdire de perpétuer la mémoire de ceux qui sont impliqués dans les crimes du régime totalitaire stalinien en donnant leur nom à de nouvelles zones géographiques, des unités territoriales, des éléments du réseau routier et des stations de métro.

2016

MONDE
diplomatique
[FORMATIONS]

1 an offert
d'abonnement
au Monde diplomatique
pour toute inscription à un cycle

Élu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du Monde diplomatique, pour mieux comprendre le monde et le changer.

CYCLE 5 : 8 JOURS

2, 3, 4, 9, 10, 11, 17 et 18 mars

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

Changements, continuité, montée en puissance

- L'Amérique latine et la Caraïbe dans le système-monde
- Comprendre le cycle des gouvernements progressistes
- Brésil, un géant aux pieds d'argile ?
- Les enjeux de l'intégration régionale
- Peuples et nations : la question indigène
- L'Amérique latine et la Caraïbe au cœur de la construction d'un « Grand Sud »
- Les diplomaties latino-américaines
- L'Amérique latine est-elle perdue pour les Etats-Unis et l'Europe ?

Renseignements et inscription : www.formations.monde-diplomatique.fr 01-42-46-62-57 - formations@monde-diplomatique.fr
Cif, CPF ou plan de formation des élus (loi de 1992) applicables. Tarif préférentiel pour les personnes qui ne sont pas prises en charge.

LES CONVENTIONS DE GENÈVE À L'ÉPREUVE DU CONFLIT COLOMBIEN

Même la guerre a ses lois

Avant de rechercher le chemin de la paix à Cuba, la guérilla et le gouvernement colombiens se sont durement affrontés. Même dans les guerres civiles, un code subsiste pour protéger les populations : le droit international humanitaire. Bien que malmené par la « guerre contre le terrorisme », il empêche les parties d'agir totalement à leur guise face à un ennemi diabolisé.

PAR OLIVIER BAILLY *

EN CE DÉBUT de journée de janvier 2013, dans un quartier résidentiel de la petite ville colombienne de Saravena, Pedro déporte sa moto sur le bas-côté et dépose Sylvia à l'ombre d'un arbre. Il la taquine : « Eh ! Ne torture pas les gamins, hein ! » Sylvia, infirmière, a pour mission de vacciner les enfants du secteur. Pedro veut redémarrer aussitôt, mais quatre policiers surgissent à moto. Il n'a pas mis son casque. S'il se fait prendre, l'amende sera salée. Pedro préfère donc attendre que l'escadron quitte les lieux. Mais, au passage du troisième policier, une charge cachée sous des branches mortes explose, sans doute déclenchée par un guérillero embusqué dans une des villas. Du sang et de la poussière, Sylvia tombe. Pedro reste debout, l'œil droit crevé, le pénis et la colonne vertébrale touchés.

Cette attaque s'est déroulée dans le département d'Arauca, au nord-est de la Colombie, zone frontalière avec le

Venezuela. L'explosion est signée par l'Armée de libération nationale (ELN), la guérilla implantée dans la région. Elle avait prévenu les civils : tenez-vous à l'écart des militaires et policiers, nous ne répondons pas des dégâts collatéraux. Pour ceux qui vivent dans les zones de combat, il importe que les belligérants respectent le droit des conflits armés : le droit international humanitaire (DIH), ou « droit de la guerre ».

Cette « seule limite pour prévenir la barbarie (1) », selon M. Knut Dörmann, chef de la division juridique du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), n'a pas pour objet de mettre fin aux hostilités. Elle vise à réduire autant que possible l'impact des conflits sur les civils par l'assistance directe aux populations et par l'interdiction d'armes frappant sans discrimination (comme les armes à fragmentation), dont l'utilisation violerait les principes d'humanité et de proportionnalité.

248 conflits armés depuis 1945

NÉ en 1864 avec la première convention de Genève, mais réellement développé après 1945, le droit international humanitaire (DIH) a été balisé en 1949 par les quatre conventions de Genève sur les conflits armés (2). Ces textes codifient avant tout les différends entre Etats, c'est-à-dire les conflits armés internationaux (CAI). Au fil du temps, ce type de combats s'est raréfié, au profit des conflits armés non internationaux (CANI). En 1977, le droit a tenté de rattraper la réalité : les protocoles additionnels I et II (3) précisent la protection des victimes (pour CAI et CANI) et régissent « les conflits armés dans lesquels les peuples luttent contre la domination coloniale et l'occupation étrangère et contre les régimes racistes dans l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (4) ». Les Etats-Unis, le Pakistan, Israël (5) et l'Iran, entre autres, ne les ont pas ratifiés.

Le CICR est le « gardien » officiel du droit international humanitaire. Indépendante, réputée neutre et impartiale, l'organisation genevoise bénéficie d'un mandat lui permettant d'agir comme aucun des belligérants ne pourrait le faire : visite de prisonniers, exhumation des morts pour les rendre à leurs familles, rencontre et dialogue avec toutes les parties (même lorsqu'une loi nationale interdit le contact avec un groupe « terroriste »). Le CICR travaille dans la confidentialité : les dossiers et les documents qu'il produit ne peuvent pas être utilisés dans un procès et ne sont jamais publiés.

* Journaliste. Ce travail a reçu le soutien du Fonds pour le journalisme (Belgique) et bénéficié de l'aide logistique du CICR à Bogotá et Saravena.

En revanche, ils sont transmis aux autorités concernées par les crimes afin qu'elles corrigent leur comportement. En Colombie, c'est ainsi à la demande conjointe de l'Etat, des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), de Cuba et de la Norvège que le CICR a acheminé en toute discrétion les négociateurs des FARC à La Havane.

Depuis 1945, 248 conflits armés ont été recensés. Pour un combattant tué, dix civils ont perdu la vie. Le DIH figure parmi les droits les plus bafoués au monde. Au nombre des explications, la faiblesse du gendarme international occupe une place de choix. Si la Cour pénale internationale (CPI) peut statuer sur des crimes de guerre (violations graves des conventions de Genève), elle n'agit que lorsqu'un Etat ne veut ou ne peut pas engager de poursuites. En outre, sa compétence se limite aux ressortissants ou au territoire des Etats ayant ratifié ses statuts. Or ce n'est pas le cas de la Russie, de la Chine, de l'Inde, des Etats-Unis ou d'Israël (6)...

Le droit international humanitaire est pourtant loin d'être inutile. Certes, « en situation de violence, personne ne respecte la loi. Mais l'aspect positif du DIH, c'est qu'il y a un droit à respecter. Nous avons quelque chose à exiger », nous explique M. Jordi Raich, chef de la délégation CICR en Colombie jusqu'en septembre 2014. En outre, ce droit a un impact sur le terrain car il est brandi par... les acteurs eux-mêmes. « Certains utilisent le droit de la guerre pour discipliner leurs troupes », constate M^{me} Audrey Palama, conseillère du CICR pour le dialogue avec les acteurs armés non étatiques. Il ne faut pas négliger cet aspect. Beaucoup de troupes ont des juristes, ils connaissent le droit. » En République démocratique du Congo, par exemple, avancer la menace de la CPI peut aider à influencer des responsables locaux très puissants.

Des succès, fragiles, sont enregistrés sur d'autres terrains. « En 2013, au Yémen, autour de Dammaj, nos délégués ont pu jouer un rôle crucial en tant qu'intermédiaires neutres entre deux groupes belligérants et évacuer des dizaines de blessés et des corps qui ont été remis aux familles », explique M. Robert Mardini, chef des opérations CICR pour le Proche-Orient. Il existait un intérêt commun à respecter



GÉRARD GAROUSTE. – « Dérive », 2010

des règles de base de dignité humaine. Il nous faut saisir ces moments où il n'est plus nécessaire de faire un dessin. »

D'autres faits démontrent que le droit humanitaire a pénétré dans la doctrine de groupes armés. « Nombre d'entre eux citent le DIH dans leurs propres règlements internes et prévoient des sanctions en cas de manquements », souligne M^{me} Palama. La Colombie constitue à ce titre un laboratoire intéressant. Dans les années 1990 en Arauca, les kidnappings étaient monnaie courante et des combattants entraient jusque dans les salles d'opération des hôpitaux pour achever les blessés. La violation du droit de la guerre n'était et n'est pas l'apanage des groupes armés non étatiques. L'armée colombienne a longtemps bombardé sans distinction les combattants et les civils. Sous les gouvernements de M. Alvaro Uribe, des milliers de civils furent tués lors d'opérations militaires injustifiées, pour faire taire des opposants politiques ou simplement pour « faire du chiffre » (7).

C'est pourtant sous M. Uribe que l'armée colombienne a décidé d'intégrer le DIH dans sa doctrine. Selon le colonel de l'armée de l'air Juan Carlos Gomez, le déclic est intervenu à Santo Domingo, dans le département d'Arauca, en 1998. Des bombardements avaient tué dix-sept civils, dont six enfants. « Pour les forces aériennes, il était clair que la responsabilité de ces morts revenait aux FARC, mais, deux ans plus tard, une enquête des Nations unies nous a désignés comme responsables. Une enquête criminelle a alors démarré contre les pilotes. Ces cas furent un moment-clé » (8).

L'armée colombienne a-t-elle adopté le DIH pour des raisons stratégiques – mieux frapper, éviter les foudres internationales des associations des droits humains ? Peu importe, les avancées sont concrètes. « J'ai été militaire pendant trente-deux ans et je n'ai jamais vu une armée avec ce degré de connaissance du DIH », constate M. Frederico Assoreira Almendra, l'actuel coordinateur du CICR pour les forces armées étatiques en Colombie et ancien militaire en Afghanistan, en Irak, au Liban ou encore dans les Balkans. Pour la seule armée de terre, ils sont 300 conseillers juridiques et 172 juristes opérationnels. La Colombie vient de loin. Ce nombre est récent. Il y a cinq ans, ces conseillers n'étaient pas si nombreux. » Depuis 2003, le contrôle des opérations aériennes est centralisé, le DIH est intégré dans les cursus des soldats, et des conseillers juridiques accompagnent les commandants lors des opérations.

Du côté de la guérilla, l'ELN et les FARC disposent également d'un code de conduite inspiré du DIH. Cependant, du côté des guérillas comme de l'Etat, ce ne sont pas les livres de théorie qui ont le doigt sur la gâchette. M. León Valencia a combattu pour l'ELN pendant une dizaine d'années, avant de quitter la clandestinité en 1995 pour devenir un éditeur désormais très respecté en Colombie. « Je me souviens des

discussions sur le DIH lorsque j'étais commandant. Je me suis disputé avec mes compagnons sur le fait d'arrêter les kidnappings. Chaque combattant avait une copie de ce droit dans son sac », raconte-t-il. De quoi changer les pratiques ? « Un peu. Mais pas tant que cela, parce que la dynamique est telle que vous violez tout le temps le droit. A mon époque, la guerre était devenue sale, les mains étaient sales et si vos mains ne l'étaient pas, vous mouriez. »

En novembre 2014, M. Marco Sassoli, directeur du département de droit international public de l'Université de Genève, est intervenu dans un rassemblement de groupes armés non étatiques. Au terme de cette réunion atypique, trente-cinq organisations se sont engagées à augmenter leurs efforts pour intégrer les normes humanitaires dans leurs pratiques (9). Pourquoi cherchent-elles à respecter le droit alors que leur lutte est de toute façon criminalisée par l'Etat combattu ? « D'abord pour l'idéologie ou la religion », répond M. Sassoli. Ces groupes admettent qu'ils trahissent leurs idéaux s'ils attaquent des civils. Ensuite, ils cherchent à obtenir une légitimité et une certaine aura internationale. Il y a également des intérêts très pratiques pour ces groupes qui doivent vivre avec les populations civiles et ont besoin de leur soutien, même si ce n'est pas le cas des groupes « prédateurs ».

Enfin, beaucoup de ces groupes ont une diaspora qui soutient leur cause, mais qui peut être embarrassée quand « leurs » combattants commettent des actes inacceptables. »

M. Almendra exprime plus simplement l'utilité du droit de la guerre : « Le DIH vous permet de rentrer chez vous, dans votre famille, votre quartier. » Un moyen de rester dans la communauté des hommes.

(1) Frédéric Koller, « C'est la seule limite à la barbarie », *Le Temps*, Genève, 10 août 2009.

(2) Conventions signées et ratifiées par 195 Etats.

(3) Signés par 167 Etats pour le premier et 174 pour le second.

(4) Article 1, paragraphe 4 du protocole I.

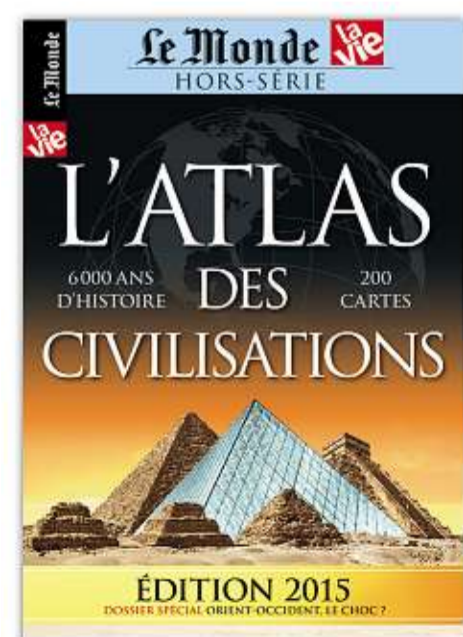
(5) La Palestine a ratifié ces deux protocoles en 2014 et 2015.

(6) Lire Francesca Maria Benvenuto, « La Cour pénale internationale en accusation », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(7) Dans le cas, par exemple, des « faux positifs », ces milliers de civils assassinés par l'armée pour obtenir des résultats dans le conflit contre les guérillas. « The rise and fall of "false positive" killings in Colombia: The role of US military assistance, 2000-2010 », Fellowship of Reconciliation et Colombia-Europe-US Human Rights Observatory, mai 2014.

(8) Concernant le massacre de Santo Domingo, le déclic fut tout relatif : l'Etat colombien plaide encore non coupable en 2012 et 2013 devant la Cour inter-américaine des droits de l'homme. Human Rights Watch, « World Report 2014 ».

(9) Déclaration issue de la 3^e rencontre des signataires de l'appel de Genève, 20 novembre 2014, www.genevacall.org



Entre géographie (200 cartes originales) et histoire au long cours (6 000 ans), cette nouvelle édition éclaire le passé pour mieux comprendre les enjeux géopolitiques et culturels actuels. Orient-Occident, le choc des civilisations ? D'un monde de civilisations à une civilisation-monde ?

Un ouvrage de référence pour décrypter l'actualité.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ou sur lemonde.fr/boutique

L'ABONNEMENT

un moyen simple et rapide de soutenir votre journal



www.monde-diplomatique.fr/abojournal
(voir abonnement en page 22)

Le président chinois le plus

Alors que la Chine cherche à faire face à la crise en valorisant la consommation et en ouvrant son secteur financier, l'agitation désordonnée du gouvernement a mis la finance internationale en émoi cet été. Il n'est pas sûr que les autorités parviennent à gérer un « atterrissage en douceur » de l'économie. Politiquement, le président Xi Jinping contrôle tous les rouages du pouvoir. Cela suffira-t-il à calmer le mécontentement ?

PAR EMILIE FRENKIEL *

EST-IL JUDICIEUX de considérer M. Xi Jinping, président de la République populaire de Chine (RPC) depuis deux ans, comme un nouveau prince rouge, digne héritier de Mao Zedong ? C'est ce que suggèrent certains commentateurs d'Europe et des Etats-Unis, suite à son changement de style depuis son accession au pouvoir en mars 2013 : une mise en avant personnelle, un ton plus direct et accessible et des manières plus franches et simples. On a beaucoup parlé d'un nouveau culte de la personnalité autour de la figure de Xi Dada (tonton Xi).

Ce qui fait frémir les analystes étrangers, ce n'est pas la tentative de mise au placard du jargon et de l'austérité habituels au sein de la direction collective du Parti communiste chinois (PCC), en faveur d'une incarnation décomplexée et unifiée de l'autorité du Parti en la personne du président. C'est plutôt le matraquage médiatique dont il bénéficie : d'après China Media Project, observatoire critique des médias chinois de l'Université de Hongkong, sur les deux premières années de leurs mandats respectifs, son nom est apparu deux fois plus que celui de son prédécesseur, M. Hu Jintao, dans la section principale du *Quotidien du peuple*, organe majeur

* Sinologue, maître de conférences à l'université Paris Est Créteil, Val de Marne, auteure de *Parler politique en Chine. Les intellectuels chinois pour ou contre la démocratie*, Presses universitaires de France, Paris, 2014.

du Parti (1). Les mises en scène bien orchestrées de M. Xi jouant au foot, tirant au fusil, tenant son parapluie lui-même ou faisant un détour par un restaurant de petits pains fourrés, et surtout de foules en adoration devant lui, montrent que ce fils du héros communiste Xi Zhongxun n'est pas réfractaire à la mobilisation des masses à la Mao.

De plus, depuis quelques mois, les déclarations tonitruantes contre l'infiltration des « valeurs occidentales » ont fait les gros titres, notamment lorsque le ministre de l'éducation Yuan Guiren s'est insurgé contre les manuels importés qui promeuvent le multipartisme et décrédibilisent le socialisme, déclarant qu'il fallait « éviter à tout prix de disséminer les valeurs occidentales dans les classes (2) ». S'y ajoutent les diatribes contre certaines entreprises américaines (dont Cisco, Apple, Microsoft, Google et Intel), accusées d'être des « avant-postes du gouvernement américain (3) ». Le président chinois, estimant, comme ses prédécesseurs et comme nombre d'intellectuels, qu'une démocratisation rapide et inconditionnelle du pays pourrait être catastrophique, expose une vision essentialiste des « caractéristiques chinoises » : son histoire et sa société sont supposées rendre le pays et le multipartisme démocratique incompatibles. Ainsi, lors d'un discours prononcé devant le Collège d'Europe à Bruges, il a expliqué que « la Chine a déjà expérimenté une multitude de systèmes

politiques, [qu']aucun n'y a fonctionné et [qu']ils pourraient même avoir des conséquences désastreuses s'ils étaient réintroduits (4) ».

Le contrôle affiché par M. Xi des affaires militaires inquiète également. Tout comme sa stratégie consistant à placer ses proches à des postes-clés de la défense, et une agressivité décomplexée envers l'extérieur. En témoignent les activités et revendications en mer de Chine méridionale, qui contrastent avec la prudence des dirigeants depuis Deng Xiaoping, dont la tactique consistait à faire profil bas et à ne jamais se poser en leader.

L'année dernière, lors de sa visite en France, M. Xi a explicitement annoncé la montée en puissance de la Chine en se référant à une prophétie de Napoléon : « La Chine est un lion endormi qui fera trembler le monde lorsqu'il s'éveillera. » Eh bien, le lion chinois s'est déjà éveillé, mais il est pacifique, sympathique et civilisé. » Tout en précisant son intention de « faire entendre la voix de la Chine et [d']injecter plus d'éléments chinois dans les normes internationales (5) ».

Le style simple, la mise en avant d'un dirigeant fort, le culte de la personnalité rappellent l'époque maoïste. De plus, comme Mao en son temps, M. Xi a un avis tranché sur tout, même sur des questions n'ayant pas trait à la politique : la religion, l'éducation, le sommeil ou la prétendue trop grande sensualité de la société. Il a notamment frappé les esprits en décembre dernier en dénonçant la vulgarité du monde de l'art ; il a proposé que les artistes soient « envoyés [à la campagne] vivre au contact des masses chaque année » afin d'y « acquérir un point de vue correct sur l'art » (6) pour ensuite mieux servir les valeurs socialistes, comme au temps de la Révolution culturelle et de l'envoi des jeunes instruits à la campagne.

Le président n'hésite donc pas à puiser dans les slogans et aphorismes du Petit Livre rouge pour mener sa politique, ce que son rival déchu, M. Bo Xilai (en prison

pour cause de corruption), avait également entrepris avec beaucoup de succès à Chongqing il y a quelques années. Il a ainsi relancé la « ligne de masse », principe de participation populaire cher à Mao selon lequel les idées éparées des Chinois ordinaires devaient être collectées et concentrées par les cadres communistes à travers de nombreux allers-retours. Sa campagne phare de lutte contre la corruption vise à « tuer les tigres et écraser les mouches », c'est-à-dire les cadres de

haut rang et les cadres subalternes. Plus de deux cent mille fonctionnaires ont ainsi été poursuivis en justice. M. Zhou Yongkang, ancien responsable de la sécurité intérieure, est le dirigeant chinois le plus haut placé à avoir été condamné depuis le procès de la « bande des quatre » (7) : il s'est vu infliger une peine de prison à perpétuité début juin 2015. Personne, même parmi les princes ou enfants d'anciens dirigeants du Parti, ne semble épargné. Quatre cent mille autres ont été sanctionnés.

Internet limité, répression accrue

DANS le même temps, la répression s'est renforcée. L'année dernière, près d'un millier de personnes issues de la « société civile » (avocats, militantes féministes, responsables d'associations...) ont été arrêtées, selon Chinese Human Right Defenders, – du jamais-vu depuis la répression de 1989. L'accès à Internet s'est significativement dégradé ces derniers mois, avec une connexion à Google et Gmail plus limitée que jamais, à quoi s'ajoute le blocage sporadique des VPN (*virtual private networks*, réseaux privés virtuels), la principale bouée de sauvetage des internautes chinois et des expatriés ayant besoin d'un accès libre à l'intégralité de la Toile mondiale (réseaux sociaux, grands médias, revues scientifiques, etc.). On constate un raidissement manifeste de la censure envers des internautes, des journalistes, des artistes, des professeurs, des intellectuels.

Le principe de direction collective élaborée par Deng est remis en cause – ce dernier avait créé une division du travail au sein du Politburo, poussant à la concurrence entre factions et à la construction de coalitions au sein du Parti pour éviter l'émergence d'un nouvel homme fort. M. Xi, lui, cumule les fonctions – secrétariat général du PCC, présidence de la commission militaire centrale, mais également direction de plusieurs organes en charge de la sécurité nationale et de la cybersécurité. Le président apparaît indéniablement comme

le dirigeant le plus autoritaire, le plus puissant depuis Mao.

Si les références au Grand Timonier ne manquent pas, il est important de distinguer les éléments du maoïsme résolument écartés. On ne retrouve aucunement dans la politique de M. Xi l'utilisation de la paysannerie comme base politique, ni l'isolationnisme, ni le rejet des institutions mondiales et de la propriété privée, ni le soutien à la révolution armée, ni l'iconoclasme ou le rejet des traditions chinoises, dont la pensée confucéenne. Lorsque Mao est brandi comme figure tutélaire, il s'agit notamment pour M. Xi de gagner en popularité en revitalisant la légitimité morale du PCC et en s'appuyant sur

(1) Andrew Jacobs and Chris Buckley, « Move over Mao: Beloved "Papa Xi" awes China », *The New York Times*, 7 mars 2015.

(2) Xinhua (en chinois), 29 janvier 2015, et Sébastien Falletti, « Tour de vis marxiste en Chine », *Le Point*, Paris, 30 janvier 2015.

(3) Ces accusations ont fait la couverture d'un grand hebdomadaire économique, *Zhongguo Jingji Zhoukan*.

(4) Yves Logghe, « Xi Jinping says multi-party didn't work for China », Reuters, 2 avril 2014.

(5) Philip Stevens, « Now China starts to make the rules », *Financial Times*, Londres, 28 mai 2015.

(6) Sarah Williams, « Mixed reaction to China's plan to send artists to countryside », *Voice of America*, 12 décembre 2014.

(7) Le procès de la « bande des quatre », dont faisait partie Jiang Qing, la femme de Mao Zedong, a eu lieu au terme de la Révolution culturelle, au cours de l'hiver 1980-1981.

Ce que cachent les soubresauts

PAR MICHEL AGLIETTA *

LORS de la session de son comité central, en novembre 2013, le Parti communiste chinois (PCC) a annoncé les directives définissant ses priorités de réforme pour une période de vingt ans. Celles-ci ont été approuvées par l'Assemblée nationale populaire en mars 2014. Car, en Chine, les finalités politiques sont guidées par des vues de long terme. La réforme de l'économie est entrée dans une nouvelle époque, qui devrait connaître des transformations économiques et sociales très importantes. Elle se déroule selon des phases de cinq ans, guidées par des plans stratégiques. Le treizième plan quinquennal, pour 2016-2020, va être rendu public lors de la session d'octobre 2015 et détaillera la stratégie.

Interpréter le bilan de cette réforme au bout de dix-huit mois est une gageure pour des observateurs

* Professeur d'économie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, conseiller scientifique au Centre de recherche français dans le domaine de l'économie internationale (Cepii) et à France Stratégie, auteur notamment (avec Guo Bai) de *La Voie chinoise. Capitalisme et empire*, Odile Jacob, Paris, 2012.

occidentaux. A cela, plusieurs raisons profondes. D'abord, ces derniers n'ont pas le même référentiel intellectuel que les Chinois. La plupart d'entre eux pensent que l'économie de marché est le fondement d'une société démocratique. Faire des réformes structurelles consiste alors à lever les obstacles au fonctionnement des marchés, lesquels guideraient automatiquement vers le meilleur des mondes possibles. Il n'en est pas du tout de même en Chine. La réforme économique est un outil pour des buts politiques : assurer l'unité de la nation en dominant ses forces d'éclatement et la légitimité du pouvoir centralisé du PCC. La réalisation de cette finalité suprême passe par l'amélioration du bien-être du peuple. En outre, le président Xi Jinping affirme une visée géopolitique qui n'était pas présente depuis Deng Xiaoping a lancé les réformes en 1979. Il veut que la Chine retrouve sa place historique dans le monde, celle de l'empire du Milieu. Pour cela, il faut intégrer l'Asie autour du yuan, donc découpler la monnaie chinoise du dollar et en faire une monnaie internationale à part entière. Même s'ils donnent bien une vision cohérente et unifiée à long terme, ces objectifs multiples rendent la séquence actuelle difficile à comprendre.

La réforme est, en effet, un processus contradictoire. Elle réalise des opportunités, mais rencontre des obstacles. Ainsi, au cours des vingt dernières années, la transformation de la société a arraché quatre cents millions d'individus à la pauvreté, mais la croissance rapide qui a permis cette extraordinaire performance a provoqué une augmentation des inégalités et une dégradation de l'environnement devenues insoutenables.

Entre 1993 et 2012, l'expansion de l'industrie a servi de moteur à la croissance. La Chine est devenue la manufacture du monde en utilisant au maximum son atout principal : une main-d'œuvre peu qualifiée, jeune et abondante, en surplus dans les campagnes, qui pouvait être transférée à bas coût dans les villes et qui ne bénéficiait pas des services sociaux de base. Il fallait aussi investir en infrastructures pour

assurer le développement rapide. Il s'en est ensuivi une accumulation excessive de capital, surtout dans les industries lourdes, encore exacerbée par le plan de relance de 2009-2010 en réaction à la crise financière mondiale (1). Ce régime a créé de gigantesques inégalités sociales et enrichi une élite dont les intérêts pourraient s'opposer à la nouvelle orientation.

Mais les conditions de viabilité de ce régime de croissance ont disparu. La main-d'œuvre s'est raréfiée avec le vieillissement de la population (2). Le marché du travail est devenu favorable à une hausse durable des salaires appuyée par des revendications, augmentant fortement les coûts de production des entreprises chinoises. La demande étrangère s'est ralentie. De plus, la croissance forcée de l'industrie aux coûts les plus bas a exploité au maximum les ressources naturelles, détériorant gravement l'environnement. Il y a donc à la fois un obstacle dirimant à la poursuite de la voie antérieure et une opportunité, celle de changer le régime de croissance grâce à l'essor de la classe moyenne.

IL S'AGIT de passer de la manufacture du monde à une société de « prospérité moyenne » plus inclusive et plus efficace quant à l'usage des moyens de production. L'atout de la Chine se trouve dans le dynamisme du secteur privé sous la forme de dizaines de millions d'entreprises innovantes, bien outillées pour adapter les technologies avancées à la demande en expansion des consommateurs urbains.

Le défi majeur réside dans la transition d'un type d'économie à un autre. Car le changement a été brutal. La croissance de l'industrie est passée de 12 % en 2012 aux 6 % prévus pour 2015. Elle a laissé un énorme surinvestissement, donc des capacités de production excédentaires dans les industries lourdes. Ainsi le taux d'utilisation des capacités était de 71 % dans l'acier, 70 % dans l'aluminium et le ciment, 72 % dans le verre. Il est aussi tombé à 76 % dans

l'automobile. Or les experts considèrent que le seuil normal de rentabilité dans ces industries est compris entre 78 et 80 %. Cela a eu pour conséquence un effondrement de la rentabilité. A tel point que des entreprises publiques, de grande taille et très endettées par l'effort d'investissement antérieur, se trouvent dans des conditions financières dangereuses, ce qui se répercute sur les banques qui leur ont prêté.

AU TOTAL, il est admis que, pour résorber les capacités de production excédentaires, il faudrait que le taux d'investissement passe à 35 % du produit intérieur brut (PIB), contre 50 % actuellement. Si la diminution de l'investissement se faisait rapidement sous la menace des contraintes financières sans compensation, il se produirait une rupture dans la croissance qui pourrait tomber au-dessous de 5 % l'an. Ce serait l'atterrissage brutal (*hard landing*) redouté. Il aurait des conséquences sociales et politiques majeures pour la légitimité du pouvoir politique. En effet, les systèmes de protection sociale n'étant pas encore développés, la société urbaine chinoise ne tolère pas le chômage. Il faut que l'économie soit capable de créer bon an, mal an au moins dix millions d'emplois urbains par an – la population active baisse, mais cent millions de ruraux vont migrer vers les villes d'ici à 2020. En 2014, malgré la décélération de l'industrie, elle en a créé 13,2 millions. C'est pourquoi le gouvernement est attaché à préserver une croissance autour de 7 %. La poursuite de ce redéploiement est l'enjeu de l'atterrissage en douceur (*soft landing*).

(1) Ce plan a atteint l'équivalent de 700 milliards de dollars, principalement tournés vers la construction immobilière et d'infrastructures à l'initiative des gouvernements locaux, l'Etat n'en prenant en charge que 25 %.

(2) La population active a baissé de 2,44 millions de personnes en 2013 (-1,6 %), pour la deuxième année de suite. Cf. « Chine : la population active enregistre une deuxième année consécutive de baisse », *Xinhua*, Pékin, 21 janvier 2014.

 <p>L'imprimerie 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France</p> <p>IMPRESSE PAYSANNE Certification 2014</p>
<p>Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 I 86051 ISSN : 0026-9395 PRINTED IN FRANCE</p>
<p>A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts : Paris : 0 805 050 147 Banlieue/province : 0 805 050 146.</p>

DU MILIEU CONTRE-ATTAQUE

puissant depuis Mao Zedong

l'aura qu'a gardée l'ancien dirigeant auprès de nombreux Chinois. En effet, si Mao est souvent associé dans l'imaginaire intellectuel occidental à la famine, à une politique économique désastreuse, aux persécutions et au volontarisme idéologique destructeur, il évoque davantage en Chine la puissance et la dignité nationales, l'intégrité, l'égalité socio-économique et entre les sexes, et le progrès industriel. D'après un sondage, certes commandité en décembre 2013 par *Global Times*, journal proche du Parti, 85 % des Chinois interrogés estimaient que la réussite de Mao l'emportait sur ses erreurs et échecs.

La posture d'homme fort de l'actuel président chinois prend davantage sens si on la replace dans le contexte de crise profonde et d'impératif de modernisation qui contraint l'équipe dirigeante. En effet, M. Xi s'efforce de se présenter comme le sauveur de la nation chinoise, répondant ainsi à une demande forte formulée par les néoconservateurs, tel l'historien Xiao Gongqin (8), depuis le début des années 1990. Pour séduire la population, il mobilise les techniques de communication affinées en Europe et aux Etats-Unis, qui reposent sur la personnalisation du pouvoir et le charisme, plus celles du culte de la personnalité à la soviétique. Ainsi se présente-t-il comme un justicier suffisamment puissant et résolu pour assainir le PCC au moment où une partie de la population s'insurge devant l'ampleur des inégalités et l'opulence des cadres du Parti et de leurs proches. En témoignent les cent cinquante mille soulèvements recensés annuellement ainsi que les débats sur la Toile chinoise. M. Xi s'affiche donc comme un « moine de Shaolin », justicier habile et puissant, arrivant opportunément à la rescousse d'une République populaire et d'un Parti communiste sur le point d'être emportés par la corruption, mais aussi par la pollution, la menace terroriste, l'instabilité au Tibet, au Xinjiang et à Hongkong, par un affaiblissement de la croissance économique, etc.

La stratégie de M. Xi est de se présenter comme l'homme providentiel, de la trempe d'un Mao, pour permettre à la Chine de traverser des moments difficiles. Il insiste ainsi sur l'idée que le pays traverse une crise sans précédent : « *La tâche qui incombe à notre Parti pour la réforme, le développement et la stabilité du pays est plus lourde que jamais, et les conflits, dangers et défis sont plus nombreux que jamais* », déclarait-il devant le Politburo en octobre 2014 (9).

Pour répondre à cette situation d'urgence, il monopolise ainsi certains éléments du répertoire maoïste tout en s'affirmant comme un dirigeant moderne. La presse s'est amusée de la mise en ligne de la « petite application rouge »

pour smartphones, un genre moderne de « petit livre rouge », qui rassemble les pensées et poèmes favoris de M. Xi (10). Sa réception permet de jauger de manière indirecte l'accueil que lui réserve la population chinoise. Si certains y voient l'ombre d'une nouvelle Révolution culturelle, l'application est notée 3,5 (sur 5) par ses utilisateurs et figure parmi les cinq premières applications éducatives téléchargées en Chine. C'est d'autant plus important que la moitié de la population utilise un smartphone. Cet indicateur un peu fantaisiste est confirmé par une enquête du Pew Research Center : 92 % des Chinois interrogés disaient faire confiance à leur président en 2014, soit 10 % de plus que pour son prédécesseur Hu Jintao (11).

supérieures sont-elles plus sensibles à sa volonté de poursuivre et d'approfondir la réforme économique. Encore faut-il que la baisse de la croissance ne se traduise pas par une remise en cause de leurs acquis (12).

Le secrétaire général actuel du PCC n'a en effet nullement remis en cause la cooptation, radicalement antimaoïste, des entrepreneurs capitalistes au sein du Parti, que l'ex-dirigeant Jiang Zemin avait formalisée sous la forme des « *trois représentations* (13) ». Mais dorénavant il s'agit pour lui de promouvoir sa propre pensée plutôt que celle de ses prédécesseurs, afin de marquer l'histoire de nouveaux slogans comme « *le rêve chinois* » et « *les quatre objectifs globaux* », à savoir la construction complète d'une société modérément prospère, l'approfondissement de la réforme, l'Etat de droit et la discipline au sein du Parti.

Cela est censé le placer un cran au-dessus de MM. Jiang Zemin (1989-2002) et Hu Jintao (2002-2012), au niveau des dirigeants de la trempe de Mao et de Deng. Les grandes réformes annoncées de la politique de l'enfant unique (avoir un deuxième enfant est autorisé lorsqu'un

des parents est lui-même enfant unique) et des camps de rééducation par le travail (leur abolition a été annoncée), qui ont fait les gros titres en 2013, n'ont, pour l'instant, pas été aussi radicales que prévu. Il faut en tout cas se garder de généralisations, car les réformes entreprises par M. Xi vont dans le sens d'une plus grande ouverture au marché et à la concurrence, et certainement pas d'un retour à la planification maoïste.

EMILIE FRENKIEL.

Même les cadres du Parti sont poursuivis

BIEN SÛR, les sondages sont souvent sujets à caution. Mais les résultats soulignent le fossé qui sépare la manière dont les Chinois évaluent leurs dirigeants du regard des observateurs extérieurs. Ce qui rend manifestement M. Xi populaire auprès de divers pans de la société, ce sont ses efforts pour imposer davantage

la Chine sur la scène internationale (ce qui plaît à une grande partie de la jeunesse) ainsi que son impressionnante lutte contre la corruption, qui casse l'image de cadres du Parti intouchables et donne l'impression de rapprocher les dirigeants des citoyens ordinaires. Sans doute les classes moyennes et



CHI PENG / IAP7 GALLERY, SHANGHAI

CHI PENG. – « NOW_ing », 2011

financiers

Jusqu'ici, il est observable. La contribution de la consommation à la croissance du PIB dépasse celle de l'investissement (3). En 2012, elle représentait 4 % sur un taux de croissance de 7,8 % ; en 2013, 3,9 % sur 7,7 % ; en 2014, 5,6 % sur 7,3 %. Ainsi la part de la consommation dans le PIB remonte, tandis que celle de l'investissement baisse. En termes de structure sectorielle, la part des services est devenue dominante à 46,1 % du PIB en 2013, contre 43,9 % pour l'industrie manufacturière. Encore faut-il que ce redéploiement ne soit pas interrompu par un infarctus financier.

La dette chinoise est-elle soutenable ? La dette totale des agents non financiers atteignait 220 % du PIB fin 2013, dont 150 % pour les entreprises (contre, par exemple, 317 % aux Etats-Unis, 331 % en France, 431 % au Japon ou 120 % en Inde). On a vu que les capacités de production excédentaires expliquent la fragilité des bilans des entreprises d'Etat dans les industries lourdes. Les promoteurs immobiliers qui ont des stocks de logements invendus dans les villes de seconde et troisième catégories souffrent des mêmes maux (4).

La baisse de l'inflation aggrave la situation financière des entreprises en surcapacité. En effet, les prix mondiaux de vente en gros des produits de ces industries baissent. Les entreprises concernées subissent donc une déflation véritable. Il s'ensuit que le taux d'intérêt réel de leur dette, c'est-à-dire rapporté à la variation de leur prix de vente, augmente. Leur vulnérabilité financière en est donc accrue.

C'est pourquoi le gouvernement a pris des mesures de restructuration, tout en étalant la résorption des surcapacités de manière à ne pas provoquer de ruptures dans le tissu industriel : la consolidation d'entreprises, c'est-à-dire leurs fusions, mais aussi leur démantèlement et remembrement pour éliminer des cumuls d'activités dans les mêmes branches ; l'injection de capital privé dans des structures de propriété mixte ; le transfert des actions détenues par l'Etat à des holdings financières avec mission de rendre la gestion des entre-

prises plus efficace. Instruction a été donnée aux banques commerciales de renouveler les emprunts des entreprises arrivant à échéance, mais de ne faire aucun crédit nouveau aux entreprises qui n'ont pas réduit leurs surcapacités d'un pourcentage dépendant de leur vulnérabilité et de leur secteur d'activité.

Enfin, la dette des collectivités locales a gonflé à partir du plan de stimulation de 2009. Elle a atteint 33 % du PIB au second semestre 2013, selon un audit exhaustif de la Cour des comptes chinoise (5). Elle résulte de l'inégalité des ressources fiscales selon les régions et les territoires. Les gouvernements locaux se sont précipités dans l'endettement avec l'expédient d'obscures sociétés créées spécialement pour contracter les crédits – une forme de *shadow banking* (banque de l'ombre) – et refinancées par les banques officielles. En attendant la réforme fiscale promise, qui doit accroître les ressources des gouvernements locaux, 1 billion de renminbi (140 milliards d'euros) est en cours de rééchelonnement par émission d'obligations garanties par le gouvernement central ; ce qui permet de se débarrasser de ces sociétés.

PARMI la multiplicité des changements institutionnels nécessaires pour mener à bien la mutation, les dirigeants chinois ont choisi de donner priorité à la réforme financière, pour deux raisons majeures. La première est de casser les résistances à la réforme en soumettant les entreprises d'Etat du secteur commercial à la concurrence et en forçant ainsi les institutions financières à évaluer correctement les risques. La seconde est de promouvoir le yuan au rang de monnaie internationale de réserve, donc pleinement convertible d'ici à 2020. Dans cette perspective, le gouvernement veut saisir l'occasion d'introduire le yuan dans le panier du droit de tirage spécial (DTS) (6) dès la fin de l'année 2015. Il lui faut donc découpler le yuan du dollar et affirmer l'indépen-

dance monétaire de la Chine ; d'où la décision du 11 août 2015 de dévaluer de 3 % le yuan contre le dollar après avoir élargi à plusieurs reprises les marges de fluctuation quotidienne du taux de change. Contrairement à ce qui a été raconté dans la courte panique qui a saisi la finance internationale, cette décision n'est en aucun cas une politique de dévaluation compétitive : la baisse de 3 % est purement symbolique et n'a évidemment aucun effet notable sur le commerce extérieur, comparée à la dépréciation de 20 % de l'euro depuis l'été 2014. Mais elle signale la volonté du Conseil des affaires d'Etat (gouvernement) de découpler le yuan du dollar et donc de poursuivre la libéralisation financière.

A terme, cette décision est compatible avec la réforme du système financier interne. En effet, libéraliser la finance, c'est libéraliser les taux d'intérêt bancaires et créer des instruments financiers de marché (actions, obligations, produits dérivés), en sorte qu'une structure complète de taux d'intérêt par durées d'échéance et par catégories de titres puisse se déterminer de manière endogène, sans intervention directe de l'administration (7). Dans ce cadre, le rôle des autorités publiques n'est plus de fixer directement les taux d'intérêt et de dire aux banques à qui et combien elles doivent prêter. Il est d'établir des règles prudentielles pour inciter les acteurs financiers à se donner les moyens d'évaluer les risques, fournir aux détenteurs d'épargne les moyens d'une diversification de leurs placements et garder des bilans solides pour absorber les chocs.

C'est dans ce contexte politique que se sont produits les changements, avec d'abord l'ouverture des marchés d'actions par la connexion entre les Bourses de Hongkong et de Shanghai à la mi-2014, puis les mesures de libéralisation du marché des changes.

Que ces innovations institutionnelles créent des perturbations financières n'est pas pour surprendre.

Tous les pays qui ont libéralisé abruptement leurs systèmes financiers ont connu une crise financière plus ou moins intense et étendue : les pays anglosaxons – dès les années 1970 pour le Royaume-Uni, les années 1980 pour les Etats-Unis et les autres pays –, les scandinaves, la France et le Japon au tournant des années 1990 et même l'Allemagne en 2002. Ces remous se calment lorsque les gouvernements adaptent leur régulation prudentielle et lorsque la banque centrale ajuste les moyens d'action de sa politique monétaire.

C'est ce que les autorités chinoises cherchent maintenant à faire. Si les prix des actifs financiers trouvent une plage raisonnable de fluctuation au second semestre 2015, le gouvernement pourra aborder dès 2016 le noyau dur de la transition que sont la réforme des entreprises d'Etat, la réforme fiscale, celle des droits des ruraux sur l'usage de leurs terres et celle de l'uniformisation et de l'extension des systèmes de protection sociale.

MICHEL AGLIETTA.

(3) La croissance du PIB pour une année est décomposée entre les trois sources de demande : consommation (publique et privée), investissement total (y compris variation des stocks) et exportations nettes (exportations moins importations). Le total des contributions est égal à la croissance du PIB.

(4) Quatre villes relèvent de la première catégorie : Pékin, Shanghai, Canton et Shenzhen ; trente villes de la deuxième : les capitales provinciales et des villes très importantes (Chongqing, Chengdu, Wuhan, Tianjin, Xiamen). Dans la troisième catégorie entrent des villes de plus de 1 million d'habitants. Leur liste n'est pas arrêtée. Elles seraient de l'ordre de 100 à 150.

(5) Il s'agit de la dette totale (collectivités locales, entités publiques...). Celle du gouvernement central, elle, est modeste (23 % du PIB fin 2013), très inférieure aux réserves de change de la banque centrale et des fonds souverains.

(6) La valeur du DTS est déterminée par un panier de monnaies : dollar, euro, livre sterling, yen.

(7) Lire Yifan Ding, « En Chine, une réforme financière à haut risque » et « Bientôt des yuans dans toutes les poches ? », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015.

CALME APPARENT, TENSION PERSISTANTE

Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire

Alors qu'au Burkina Faso voisin les élections générales ont dû être repoussées en raison d'un coup d'Etat manqué, la Côte d'Ivoire prépare dans le calme le scrutin présidentiel du 25 octobre. Mais cette tranquillité pourrait n'être qu'apparente. Car la guerre civile de 2002-2007, puis l'affrontement sanglant qui a opposé le chef de l'Etat Laurent Gbagbo à son rival Alassane Ouattara en 2010-2011 ont laissé des traces.

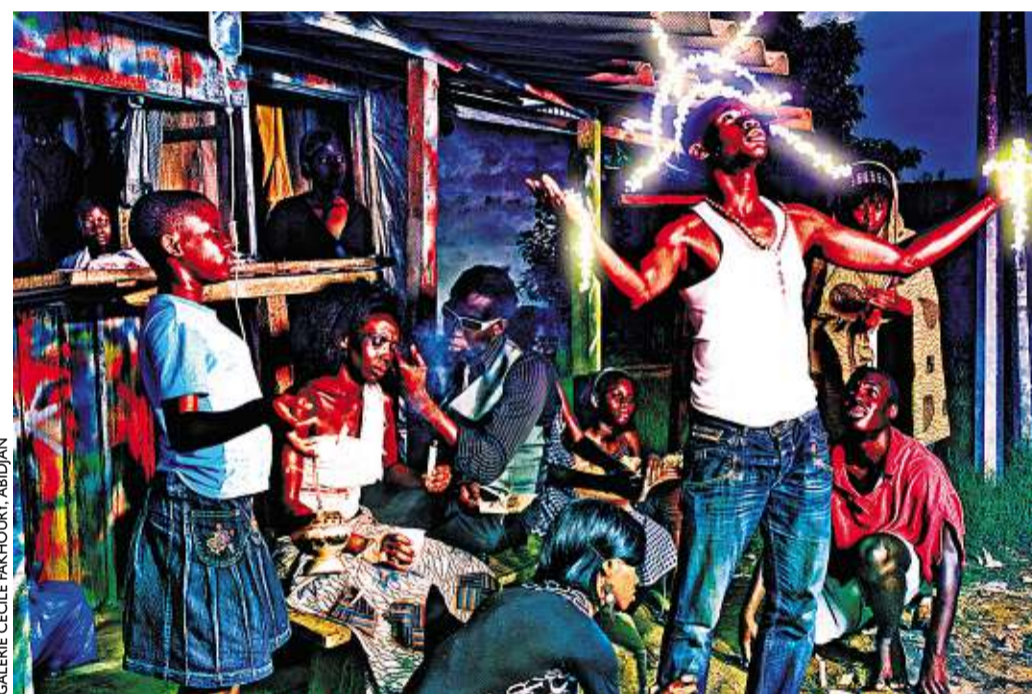
PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
VLADIMIR CAGNOLARI *

DEPUIS son accession au pouvoir en 2011, le président Alassane Ouattara a promis de remettre son pays sur la route de « l'émergence ». Candidat à sa propre succession lors du scrutin du 25 octobre, il entend capitaliser la flatteuse croissance avec laquelle la Côte d'Ivoire a renoué. Mais, sur la route qui du nord au sud traverse le pays, les façades repeintes à neuf dissimulent mal les frustrations et les fantômes du passé.

A Abidjan, la grande terrasse de la résidence de l'ambassadeur de France domine un vaste parc arboré. En ce 14 juillet, militaires en tenue de sortie, patrons français et élites ivoiriennes viennent y faire les cent pas, et s'arrêtent devant la vue imprenable sur la lagune, qu'enjambe le pont Henri-Konan-Bédié (1). L'ouvrage, réalisé et exploité par le groupe français Bouygues, fut inauguré fin 2014 par M. Ouattara, vainqueur final de la présidentielle de 2010 et du conflit qui s'ensuivit entre ses partisans et ceux de son adversaire, le chef de l'Etat sortant Laurent Gbagbo.

Après plus de 3 000 morts, des centaines de milliers de déplacés, des infrastructures dévastées, la seconde puissance économique d'Afrique de l'Ouest était à reconstruire. C'est ce que s'applique à faire M. Ouattara, conscient que les ponts et les chaussées dès aujourd'hui visibles apparaissent comme la face émergée de la Côte d'Ivoire. Celle qui rappelle l'époque où le « miracle ivoirien » figurait en exemple dans les manuels de géographie français, tandis qu'entre Paris et Abidjan les affaires et les arrangements prospéraient.

A voir la foule endimanchée qui se presse dans les jardins de l'ambassadeur, on pourrait croire ce temps-là revenu. D'ailleurs, M. Georges Serre, l'hôte de la cérémonie, ne peut cacher sa satisfaction : « Aujourd'hui, précise-t-il, les entreprises françaises établies en Côte d'Ivoire emploient directement 40 000 personnes, contribuent à hauteur de 50 % aux recettes fiscales et de 30 % au produit intérieur brut (PIB)... » L'ambassadeur n'a pas besoin de rappeler que le rail et les deux terminaux à conteneurs du port ont été concédés au groupe Bolloré, l'eau et l'électricité à Bouygues, ni que la compagnie Orange, première sur le marché ivoirien du mobile, demeure le principal mécène du championnat national de football. La France est de retour, soit. Mais était-elle jamais partie ? En ce jour de fête nationale, les petits fours sont piqués de drapeaux français. Et chacun peut dévorer sa part de France, tout comme les Français ont leur part du gâteau ivoirien. Pour fêter cela, la fanfare de la garde républicaine de Côte d'Ivoire, dont les cuivres respirent sous leurs costumes empesés, entonne des airs populaires. La compagnie créole accompagne les derniers verres de champagne. Vive l'amitié franco-ivoirienne ! Sur les pelouses françaises d'Abidjan, chacun, membres du gouvernement ivoirien compris, pense certainement que c'est là un juste retour des choses. La France n'a-t-elle pas, sous l'opportune cape des Nations unies, apporté un soutien militaire décisif aux troupes de M. Ouattara, ami personnel de l'ex-président Nicolas Sarkozy ? N'a-t-elle pas elle-même percé à coups de canon les murs de la résidence de M. Gbagbo avant d'en ouvrir les portes aux chefs de guerre de son



PAUL SIKA. – « Glôglô Gospel n°4 », de la collection « At the Heart of Me », 2015

adversaire ? Depuis, l'eau a coulé sous le pont Bédié, et l'asphalte a fleuri sur les routes du pays.

Laisser faire, laisser passer. La devise libérale qui sied bien au gouvernement se vérifie jusque sur les routes. Celle du Nord en particulier, où, au nom de la « fluidité routière », les barrages des forces de l'ordre ont été considérablement réduits. Marchandises et passagers en ont fini avec une décennie où les « corps habillés » en tout genre rackettaient systématiquement tout ce qui se déplaçait. Sur l'autoroute achevée en décembre 2013, qui mène d'Abidjan à Yamoussoukro, la capitale politique, des péages modernes interdisent toute négociation. La voie est libre pour aller au Nord, fief électoral de l'actuel président, et de l'ex-rébellion qui l'a soutenu.

Mais, passé Yamoussoukro, il faut encore slalomer entre les innombrables nids de poule qui percent le goudron fatigué, obligeant poids lourds et transports collectifs à faire de brusques et dangereux écarts. M. Ouattara a encore de quoi faire. En attendant, c'est par avion qu'il fait le voyage de Korhogo, capitale du Nord et quatrième ville du pays.

Sac de riz, loyers, électricité : les prix ne cessent d'augmenter

Il y a effectué en juillet 2013 une « visite d'Etat », déplaçant le gouvernement pour un conseil des ministres décentralisé, comme il le fait régulièrement. A mesure que se rapprochent les élections de fin octobre, ces visites prennent inévitablement des allures de campagne. Chacune donne lieu à des annonces d'investissements : des ponts et des routes, mais aussi du matériel pour les hôpitaux, les écoles, des véhicules pour les services administratifs... Le spectacle est bien rodé, retransmis de



Sources : Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) ; Atlas de l'Afrique, Jaguar, 2011.

AGNÈS STIENNE

Malgré leurs frustrations, Sinali et ses amis voteront « à 100 % » pour M. Ouattara à la présidentielle, dont le premier tour a lieu le 25 octobre. Par solidarité régionale, certainement. Car, durant de longues années, le Nord, moins développé, s'est aussi senti relégué par les promoteurs de l'« ivoirité », qui prétendaient faire le tri entre les « vrais Ivoiriens » et ceux « de circonstance ». M. Ouattara, à qui l'on attribue des origines burkinaises, fut par deux fois empêché de se présenter à la présidentielle, au motif de sa nationalité supposée douteuse. Ses détracteurs lui reprochaient de n'être pas, comme l'exige encore la loi fondamentale, « né de père et de mère ivoiriens, eux-mêmes ivoiriens d'origine (2) ». C'est ainsi qu'il devint l'emblème des victimes de l'« ivoirité » et, de fait, le champion des populations du Nord. Cette frustration était partagée par les rebelles qui, en 2002, tentèrent de renverser M. Gbagbo. Leur coup d'Etat ayant fait long feu, ils prirent le nom de Forces nouvelles et « administrèrent » pendant plus de cinq ans le nord d'un pays coupé en deux. Bouaké, sa deuxième ville, leur servit alors de capitale.

Ensemble, ils mirent en coupe réglée le nord du pays

En cette nuit de juillet 2015 où l'on fête la fin du ramadan, la jeunesse y déferle dans les rues. Comme des vagues, des bandes de gamins endimanchés jouent au chat et à la souris et traversent en courant les carrefours, interrompant la circulation, avant de refluer, hilares, ivres des libertés qu'offrent les jours de fête. Ils s'affranchissent, ne fût-ce qu'une nuit, de l'autorité des aînés, dans un joyeux désordre qu'aucun policier ne cherche à contenir. Bouaké demeure rebelle, malgré la réunification du pays en 2007 et le redéploiement de l'administration.

Les innombrables motos chinoises témoignent à leur manière des années où la ville échappait au contrôle d'Abidjan et ressemblait davantage à Ouagadougou, où ces engins font depuis longtemps partie du paysage. La capitale du Burkina Faso fut d'ailleurs la base arrière de la rébellion qui s'empara du Nord en 2002, et c'est à travers ce pays que transitait le commerce faisant vivre la zone sous son contrôle. Ses chefs militaires, les commandants de zone (dits « com'zones »), se partagèrent plus de la moitié du territoire ivoirien, aidés par des civils appelés « délégués à l'administration ». Ceux-ci formaient l'aile politique des Forces nouvelles, incarnée par M. Guillaume Soro, devenu président de l'Assemblée nationale (3). Ensemble, ils mirent en coupe réglée le Nord,

(1) M. Henri Konan Bédié succéda à Félix Houphouët-Boigny en 1993. Déposé par un coup d'Etat militaire en 1999, il fut longtemps l'adversaire de M. Ouattara avant de devenir son allié aux élections de 2010.

(2) Lire « Côte d'Ivoire, les héritiers maudits de Félix Houphouët-Boigny », *Le Monde diplomatique*, janvier 2011.

(3) Civils ou militaires, les principaux dirigeants des Forces nouvelles occupent des poste-clés dans les institutions.

prélevant des taxes pour alimenter une caisse dite « la centrale », censée financer leurs troupes et la gestion du territoire.

La circulation anarchique des motos de Bouaké demeure un héritage de cette période. Nombre de jeunes, faute de perspectives, ont décidé de «rouler moto», devenant chauffeurs de taxi sans permis, ni casque, ni assurance. Ils sont d'ailleurs très nombreux à terminer leur course au centre hospitalier universitaire (CHU), sous-équipé malgré sa réhabilitation depuis l'accession au pouvoir de M. Ouattara. Derrière les façades repeintes à neuf, le CHU, seul de ce niveau pour toute la zone Centre-Nord-Ouest (CNO), soit plus de la moitié du pays, manque cruellement de matériel. Mis à part la santé maternelle et infantile, théoriquement gratuite, le coût des soins demeure trop élevé pour l'écrasante majorité de la population, qui vit d'activités informelles. Pour les rendre plus accessibles, le gouvernement, conscient que 85 % des Ivoiriens ne bénéficient d'aucune protection sociale, a lancé la couverture médicale universelle (CMU) en janvier 2015. Celle-ci, différente de son homologue française, repose sur une cotisation de 1 000 francs CFA (1,50 euro) par mois et par personne, ouvrant droit à la prise en charge des trois quarts du coût des actes courants (consultations, chirurgie, hospitalisation et médicaments). Avec peu de cotisants (176 000), elle n'en est qu'à ses balbutiements.

L'impunité nourrit des rancœurs tenaces

En quittant Bouaké vers le sud, les savanes arborées laissent place à la forêt. L'horizon se barre d'un mur intensément vert que domine, en arrivant à Yamoussoukro, la coupole de la célèbre basilique. Elle est depuis vingt-cinq ans le symbole d'une capitale que Félix Houphouët-Boigny, le père de l'indépendance, érigea sur son village. Mais les vastes artères percées dans la ville manquent de voitures, et la cité tout entière semble flotter dans des vêtements trop grands pour elle. Le transfert des institutions, promis par tous ses successeurs, est resté lettre morte.

À la sortie de la ville, on entre sur les terres du cacao, dont les fèves firent la fortune du pays avant de causer sa perte quand les cours mondiaux, à la fin des années 1970, vinrent à chuter. La filière, plus tard privatisée à la demande des institutions financières internationales, fut totalement désorganisée durant la décennie de crise politico-militaire qu'a traversée le pays. En témoignent encore, le long de la route qui mène à l'ouest, les immenses plantations de Tombokro. Légées par Houphouët-Boigny à l'Etat de Côte d'Ivoire, elles sont en grande partie à l'abandon, mangées par la forêt. Des ouvriers agricoles y vivent encore. Ils cultivent du maïs et du manioc entre les pieds de cacao, attendant depuis dix ans un salaire fantôme.

À sa prise de fonctions en 2011, M. Ouattara a renoué avec l'encadrement de la production, garantissant des prix aux planteurs et relançant ainsi la filière dont dépendent plusieurs millions d'Ivoiriens. En 2014, la production a atteint le niveau record de 1,7 million de tonnes, soit 35 % de la production mondiale. À lui seul, le secteur représente 15 % du PIB. Aussi la terre est-elle un enjeu majeur, et le partage de ses fruits, une question cruciale. Elle alimente depuis bientôt vingt ans les conflits qui déchirent l'Ouest, la zone la plus fertile du pays.

La ville de Duékoué n'en a que trop souffert. «Les élections passent, les communautés demeurent», proclame une grande affiche le long d'un des axes de la ville. Ici plus qu'ailleurs, ce slogan trouve tout son sens. Ici plus qu'ailleurs, certains ont peur des élections et des démons qu'elles réveillent. Les dernières ont entraîné la mort d'un millier de personnes dans la ville et ses environs, soit un tiers de toutes les morts officiellement recensées lors du conflit postélectoral de 2010-2011. Cinq ans après, la ville n'en laisse rien paraître. Elle est calme. On pourrait presque croire que tout cela n'a pas eu lieu. Mais les silences qui ponctuent certaines conversations hurlent les récits muets des atrocités commises ici. Les morts attendent encore dans d'anonymes charniers qu'on veuille bien les identifier.

La région du Guémon, dont la ville de Duékoué est le cœur, est riche de ses forêts que défrichent depuis des décennies les populations allogènes (étrangères, pour la plupart du Burkina Faso) et

allochtones (venues d'autres régions de la Côte d'Ivoire). «La terre appartient à celui qui la met en valeur», proclamait Houphouët-Boigny. Après sa mort en 1993, le concept d'ivoirité s'est imposé à la terre. La crise économique a poussé les populations locales autochtones (4) à revendiquer les terres plantées en cacao qu'elles avaient cédées ou concédées aux agriculteurs venus d'ailleurs. Bien des accords ont alors été remis en cause par les autochtones, et, dans le Sud-Ouest ivoirien (où ceux-ci sont minoritaires), des planteurs qui n'étaient pas originaires de la région furent chassés des terres qu'ils avaient mises en valeur. Ainsi débuta un cycle de violences et de représailles qui firent de l'Ouest ivoirien un nid de conflits intercommunautaires.

Lors de la crise postélectorale, Duékoué en devient le tragique épicerie. En mars 2011, les troupes de M. Ouattara, descendant sur Abidjan, prennent la ville et se dirigent directement sur le quartier Carrefour, dont les groupes d'autodéfense pro-Gbagbo, formés par les autochtones Wè, ont

affluer a été nommé président de la branche locale de la Commission dialogue, vérité, réconciliation (CDVR) instituée en 2011. «La CDVR nous a laissé sur notre faim. On n'a pas franchi toutes les étapes prévues, notamment celle de l'indemnisation», explique le prêtre. Les ex-combattants ont été pris en compte, beaucoup d'argent a été mis en jeu, mais on ne peut pas donner de l'argent à ceux qui ont utilisé les armes et ne rien donner à ceux qui ont tout perdu. La catharsis nationale, elle non plus, n'a pas eu lieu. La commission n'a pas publié les résultats de ses travaux, et les images des audiences publiques tant attendues n'ont jamais été diffusées. La commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (Conariv), qui lui a succédé en mars 2015, vient seulement d'ouvrir une première phase d'indemnisation concernant 4 500 personnes.

En attendant, la réconciliation s'effectue par le bas, sans les politiques. À Duékoué, comme ailleurs dans le pays, les communautés ont



PAUL SIKA. – « Marmite Mouso n°1 », de la collection « L'Appel de Lilian », 2015

fait leur fief. Aidés par des dozos – chasseurs traditionnels devenus de fait une milice –, les forces pro-Ouattara y font un carnage. «Ils disaient : "Tous les jeunes du quartier Carrefour sont des miliciens"», raconte un jeune homme. Tous ceux qui peuvent fuir convergent alors vers la mission catholique. Ils sont bientôt 30 000 entassés dans une cour, et près de 250 000 à quitter la région pour le Liberia voisin. À Duékoué, dans les rues jonchées de cadavres, les forces de l'Organisation des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) comptent les corps et les enterrer à la va-vite dans des fosses qui n'ont pas encore été ouvertes. Au moins 500 morts à Duékoué selon l'ONU, plus de 800 selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – la majorité d'entre eux au quartier Carrefour. «Les horreurs qui s'y sont déroulées sont inexplicables», se souvient M. Denis Zehia, le chef du quartier, qui ne veut plus les raconter. Son silence parle pour lui. Les populations Wè n'en avaient pas fini : dans les jours suivants, elles ont été pourchassées dans les forêts et, en juillet 2012, attaquées dans le camp de réfugiés qui jouxte la ville. Le tout sous le regard impuissant de l'Onuci.

Le massacre de Duékoué et ses suites forment une tache de sang que le bilan présidentiel de M. Ouattara n'effacera pas. Ce crime resté impuni pose la lancinante question de la justice des vainqueurs, tandis que M. Gbagbo est jugé par la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, tout comme M. Charles Blé Goudé, leader des Jeunes Patriotes qui le soutenaient (5). Bien d'autres attendent encore leur procès. Accusée de partialité, la justice ivoirienne a fini, en juin 2015, par inculper des hommes qui ont contribué à la victoire de M. Ouattara, dont deux célèbres com'zones : MM. Chérif Ousmane et Losséni Fofana. Tous deux, haut placés dans l'appareil sécuritaire du régime actuel, ont peu de chances d'être inquiétés dans l'immédiat. Leur inculpation en Côte d'Ivoire permet en revanche de les soustraire à de probables demandes de comparution devant la CPI.

«Sans un minimum de justice, la réconciliation est-elle possible?», se demande le père Cyprien Ahouré, responsable de la mission catholique de Duékoué. Lui qui a vu, à chaque flambée de violence, les réfugiés (Burkinabés, Baoulés, Wè...) réappris, par la force des choses, à vivre ensemble. «On s'accepte», entend-on le plus souvent. «Aujourd'hui, on se fréquente, parce que nous n'avons plus rien à gagner, on a tout perdu. Celui qui est président, il est président. Si demain c'est un autre, on fait avec», assure encore le chef du Carrefour. Les jeunes des quartiers hier opposés se reparlent, mais une étincelle pourrait remettre le feu aux poudres. «Dès qu'il y a un truc en ville, on cible les jeunes du Carrefour. On nous dit que nous sommes les frères de Gbagbo», commente un jeune homme. Tous déplorent que des dozos (qui ont participé aux massacres) se promènent encore librement en ville avec leurs fusils de chasse. Cette paix à Duékoué ne serait-elle que celle des vainqueurs? De ceux qui, hier humiliés, ont pris le pouvoir et imposent aujourd'hui la crainte à leurs adversaires? Aujourd'hui comme dans le passé, l'impunité nourrit les rancœurs qui hypothèquent l'avenir.

À l'Ouest, les conflits fonciers ne sont pas éteints, et nombre d'autochtones partis se réfugier au Liberia ont trouvé à leur retour leurs terres occupées (6). Les sous-préfets de la zone tentent, avec le concours des chefs des communautés qui vivent ici, de les régler. Mais la tâche est immense. D'après la loi, la terre ne peut appartenir qu'à l'Etat ou à des individus de nationalité ivoirienne. Ces derniers doivent se faire délivrer par l'administration un titre de propriété. Les démarches pour y parvenir sont coûteuses.

Avec près de cinq millions d'habitants et un tiers du corps électoral, Abidjan représente un enjeu électoral majeur. Dans la capitale économique, les tours du Plateau, le quartier des affaires, ont retrouvé de leur superbe. Hier symboles du «miracle ivoirien», elles incarnent aujourd'hui la Côte d'Ivoire émergente, promise par M. Ouattara, dopée par plus de 8 % de croissance annuelle depuis 2012. Les berges de la lagune sont en cours de réaménagement, un échangeur y sortira bientôt de terre, et les travaux d'un train urbain devraient débuter avant la fin de l'année. Des bidonvilles qui s'étaient greffés au cœur de la ville ont été «déguerpis» et «la Sorbonne», place publique dont les Jeunes Patriotes fidèles à M. Gbagbo avaient fait leur fief, n'est plus qu'un terrain vague reconverti en

parking. Les changements de pouvoir se lisent aussi dans le paysage urbain.

Les derniers bâtiments occupés par les forces supplétives qui ont soutenu M. Ouattara ont été évacués en juin 2015, à quelques mois de la fin de son mandat. L'opération, baptisée «Bonheur», coïncidait avec la fin du processus de désarmement. D'après les chiffres officiels, 91 % des 64 000 combattants (des deux bords) recensés ont déposés les armes. Mais le véritable bilan de leur réinsertion ne pourra se faire que dans la durée. Les com'zones qui régnaient en maîtres du Nord ont presque tous été réaffectés hors de leurs fiefs. Mais ils se retrouvent aujourd'hui au cœur de l'appareil sécuritaire de l'Etat. Ayant contribué à installer M. Ouattara, ils demeurent intouchables. Pourtant un rapport des Nations unies pointe l'exploitation illégale de la mine d'or de Gamina, contrôlée par l'ancien com'zone «Wattao», actuel adjoint du commandant de la garde républicaine; il dénonce également l'arsenal conservé par le com'zone Kouakou Foffie à Korhogo (7). Dès lors, la question de la place de ces com'zones dans les luttes de pouvoir à venir reste entière. Mais cela ne concernera que les élections de... 2020. Car, pour celles du 25 octobre 2015, M. Ouattara, fort de la coalition de partis (8) qui l'a porté au pouvoir, affrontera une opposition divisée.

Tout le monde se dit victime, mais qui s'avoue coupable?

Depuis qu'en juin 2014 la CPI a confirmé qu'elle jugerait M. Gbagbo, son parti, le Front populaire ivoirien (FPI), étale au grand jour ses profondes divisions. Les «frondeurs», qui conditionnent leur participation au processus électoral à la libération de l'ancien président, ont tenté – sans succès – de destituer le président du parti et ancien premier ministre Pascal Afi Nguessan. Ses détracteurs lui reprochent de jouer le jeu du pouvoir en confiant au prochain scrutin une onction pluraliste. Certains opposants récusent la composition de la commission électorale indépendante, qu'ils jugent favorable à M. Ouattara, et dénoncent aussi leurs difficultés à faire campagne dans les traditionnels fiefs électoraux du président. De leur côté, les Ivoiriens ne se sont pas précipités pour s'inscrire sur les listes électorales. Seuls 367 000 nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes provisoires, ce qui porte à 6,1 millions le corps électoral pour une population en âge de voter de 9 millions. Est-ce parce que le scrutin paraît joué d'avance? Par dégoût des querelles politiques qui ont mené le pays à sa perte? Ou par crainte que des affrontements se renouvellent? Le président a promis des élections apaisées. Fatigués, il est des Ivoiriens qui se contenteront de ce programme.

En prenant les rênes du pays en avril 2011, M. Ouattara, économiste pratiquant couramment la grammaire du Fonds monétaire international (FMI) dont il fut l'un des dirigeants, a parié sur la remise sur pied des infrastructures, la relance des investissements et de la croissance. «L'argent ne circule pas, mais il travaille», avait-il martelé à tous ceux qui manifestaient leur impatience de voir les dividendes de la croissance devenir une réalité dans leur assiette. Pour l'heure, la population, et surtout la jeunesse (77,5 % de la population a moins de 35 ans), attend encore. Il faudra plus qu'un mieux-être social pour éteindre les foyers de division qui couvent dans le pays. La réconciliation se fait par défaut, et l'impunité demeure la règle. En Côte d'Ivoire, tout le monde se dit victime, mais qui s'avoue coupable? Pas les politiques en tout cas. Cela, la population l'a bien compris.

VLADIMIR CAGNOLARI.

(4) Dans le Guémon, les autochtones sont les Wè, les allochtones, les populations du Centre et du Nord (Baoulés, Malinkés, Sénoufos) et les allogènes, les Burkinabés, très nombreux dans la région. Les réflexes «ivoiritaires» ayant la peau dure, les Malinkés et les Sénoufos sont souvent classés abusivement parmi les allogènes.

(5) M^{me} Simone Gbagbo a été condamnée par un tribunal ivoirien le 10 mars 2015 à vingt ans de réclusion lors d'un procès bâclé. Elle s'est pourvue en cassation.

(6) Lire Fanny Pigeaud, «Guerres pour le cacao dans l'Ouest ivoirien», *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.

(7) Rapport de l'ONU, n° S/2015/252, avril 2015.

(8) Le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) réunit le Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain PDCI-RDA (ancien parti unique), le Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire (RDR), le parti de M. Ouattara et l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI, un parti fondé par le général Robert Guéï).

Qui accueille vraiment

(Suite de la première page.)

Pour quitter ces centres, il faut indiquer aux autorités où l'on compte aller. Et si Ankara affirme interdire l'entrée de son territoire aux combattants de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI), de nombreuses critiques se sont élevées dans la presse turque pour dénoncer la cécité des autorités sur la réalité des échanges.

Un deuxième défi est porté sur la cohésion de la société turque. Longue de 800 kilomètres, la frontière turco-syrienne est ourlée d'une complexe mosaïque ethnoreligieuse composée de populations turkmènes, kurdes ou arméniennes, orthodoxes, sunnites ou alaouites, arabophones ou turcophones, que l'Etat turc a mis un siècle à faire cohabiter de manière pacifique. L'afflux de réfugiés dans leur diversité ethnique réactive un pan mal réglé de l'histoire collective. Régulièrement, des incidents éclatent. Au début de l'été, dans le sud-ouest du pays, les Turcs arabophones ont été accusés par des ultranationalistes d'encourager l'afflux de Syriens afin d'« arabiser » cette région et notamment l'ancien sandjak d'Alexandrette, objet d'un litige historique avec la Syrie depuis son rattachement à la Turquie en 1939.

Signataire de la convention de Genève de 1951, mais avec une clause qui limite son engagement aux populations européennes, la Turquie a adopté en avril 2013 une loi sur les étrangers qui prévoit notamment le non-refoulement des ressortissants syriens, ainsi que des assouplissements en matière de délivrance de permis de travail. Ankara a aussi créé, en avril 2014,

L'hospitalité turque à rude épreuve

ENFIN, le troisième défi est économique. La hausse de la démographie locale, l'augmentation des loyers et du coût de la vie, mais aussi la baisse du tourisme, alimentent la réticence des populations à l'égard des réfugiés. Certes, aucun affrontement majeur n'a été signalé et, de façon générale, ce pays demeure un havre relativement sûr pour les exilés. Mais la guerre en Syrie sert de prétexte au président Erdogan, qui mise sur une stratégie de la tension pour conforter son assise électorale (2). Les partis nationalistes reprochent au gouvernement de mettre en danger l'identité turque, tandis que la gauche laïque craint que les camps de réfugiés ne finissent par devenir la base arrière de l'OEI. « Avant 2011, et après la suppression des visas, les Syriens étaient les bienvenus en Turquie, explique M. Nasser Ahsene, un homme d'affaires d'Alep désormais installé à Izmir. Ils dépensaient et dynamisaient les échanges commerciaux bilatéraux. Aujourd'hui, ils sont encore bien accueillis, mais leur situation se détériore. On sent que l'effort d'hospitalité faiblit. C'est pour cela que certains pensent partir pour l'Europe. »

Le coût financier de l'accueil des réfugiés ne cesse d'augmenter. « Nous fournissons l'effort financier le plus intense, et il est temps que nous soyons soutenus », déclarait, mi-septembre, le vice-premier ministre Numan Kurtulmus, estimant à « 7 milliards de dollars depuis 2011 » l'ensemble de ces dépenses et accusant l'Union européenne « d'immobilisme et d'égoïsme ».

De son côté, le Liban accueille désormais plus de 1,1 million de réfugiés, soit l'équivalent du quart de la population locale. Contrairement à la Turquie, leur présence ne mobilise guère les autorités. Rien d'étonnant quand on connaît la situation politique du pays : une fonction présidentielle vacante depuis plus d'un an (3), un Parlement « autoprolongé » et un cabinet ministériel chargé de régler les affaires courantes. Les décisions de fermeture ou d'ouverture de la frontière se succèdent sans logique apparente. Bloqué politiquement, le Liban ne prend que des mesures d'appoint : accueil ou non de tel contingent de réfugiés, mise en place d'un visa d'entrée depuis février 2015. Malgré l'urgence, aucune aide financière n'a été mise en place, ni aucun camp construit. Malgré les aides du HCR et des nombreuses ONG locales et internationales, les réfugiés sont livrés à eux-mêmes dans « un pays livré à lui-



BERND BORCHARDT/REBECCA RAUE/GALLERY MICHAEL SCHULTZ

REBECCA RAUE. – « Menschen gehen » (Des hommes s'en vont), 2014

une direction générale des migrations placée sous la responsabilité directe du premier ministre. Les autorités turques ne ferment d'ailleurs pas la porte à des installations définitives : les Syriens d'ascendance turque ou les Turkmènes sont même encouragés à demander la nationalité turque.

même », comme s'empresse de préciser nombre de jeunes Libanais qui manifestent actuellement leur colère contre la classe politique.

A Beyrouth, à la question de savoir où sont les réfugiés syriens, la réponse de l'homme de la rue est immédiate : « Ils sont partout et n'importe où. » Au hasard des rues, il n'est pas rare de voir, en bas d'un immeuble ou sur un coin de trottoir à l'abri du vent, une famille réfugiée faisant cercle autour d'un repas frugal posé sur des journaux étalés par terre en guise de nappes. On rencontre régulièrement aussi une tente estampillée « UNHCR » plantée dans l'un des rares terrains vagues de la capitale. Installé à la table d'un café du quartier de Hamra, le journaliste libanais Radwan El-Zein raconte : « D'abord sont arrivés les Syriens riches. Puis les moins riches, et maintenant arrivent les plus pauvres. Tous se débrouillent, et nous avec. Mais certains, dégoûtés, repartent en Syrie. On a appris récemment la mort d'un jeune marchand de journaux qui était connu dans le quartier. Il avait fini par rentrer chez lui où il a succombé dans un bombardement. »

Pour Médecins sans frontières (MSF), la majorité des réfugiés syriens souffrent de « détresse psychologique » et vivent dans « une grande précarité ». De son côté, le HCR déplore que seulement

100 000 enfants syriens sur un total de 400 000 aillent à l'école. Sous le poids d'une histoire récente impossible à éluder, et du legs de trois décennies de présence militaire syrienne au Liban (1975-2005), les Libanais s'inquiètent avant tout d'un nombre de réfugiés qu'ils estiment largement sous-estimé. Après le déclenchement des affrontements en 2011, deux camps inconciliables se sont dressés l'un contre l'autre. Tandis que les sunnites soutenaient majoritairement l'opposition, le Hezbollah prêtait de plus en plus main forte au régime de M. Assad. Comme de coutume, les chrétiens étaient partagés. « Dans certains milieux, la rancœur à l'égard des Syriens n'a pas disparu, commente un responsable politique maronite qui souhaite conserver l'anonymat. La guerre civile de l'autre côté de la frontière a été vue autant comme une punition pour ceux qui nous ont occupés pendant trente ans que comme un risque majeur de déstabilisation et un risque avéré pour les minorités non musulmanes de la région en cas de chute du régime d'Assad. »

Limitrophe de la Syrie, commune sunnite de la Bekaa, Eرسال est située dans un couloir en continuité topographique avec le Qalamoun syrien. A mesure que les combats s'intensifiaient dans cette région entre le régime soutenu par le Hezbollah d'un côté et les différentes factions de l'opposition de l'autre – notamment le front Al-Nosra proche d'Al-Qaïda –, les réfugiés ont afflué, faisant tripler la population. Des djihadistes de l'opposition syrienne armée se sont fondus dans la masse des civils et des drapeaux de l'OEI ont fait leur apparition. En réaction, le Hezbollah, qui s'était pourtant engagé à ne soutenir le régime de M. Assad que sur le sol syrien, a alors brandi l'existence d'une menace

sunnite. Des confrontations sanglantes ont entraîné la mort de dizaines de personnes et l'intervention musclée de l'armée libanaise durant l'été 2014, puis en mai 2015.

Face à l'absence de réponse étatique organisée, les liens confessionnels prennent le relais. Actives et solidaires sur l'ensemble du pays, les paroisses chrétiennes, toutes Eglises confondues, déploient un réseau de solidarité qui permet de prendre en charge les coreligionnaires parmi les réfugiés. De même, certains quartiers populaires de Tripoli et de Beyrouth qui jadis accueillaient les travailleurs syriens sont désormais le point de chute des réfugiés, tout comme les camps palestiniens de Nahr Al-Bared, Chatila, Bourj Al-Barajneh, Ain El-Héloueh. Enfin, certaines familles syriennes cherchent refuge dans des zones rurales ou de l'arrière-pays libanais, moyennant finances ou échanges de services, comme le gardiennage ou le jardinage. Parfois, les dissensions sont, d'un commun accord, enterrées. Par exemple, au sud du pays, dans la commune de Bint-Jbeil, pourtant

Caravanes offertes par l'Arabie saoudite

DISPOSANT de moins de ressources que son homologue turc, mais un peu plus volontariste que le voisin libanais, le gouvernement jordanien a essayé d'accompagner l'afflux des réfugiés. A la fin du mois de juillet 2012, le camp de Zaatari a vu le jour au nord du pays. A l'époque, la Jordanie comptait sur une certaine expérience avec le précédent des Palestiniens arrivés en 1948 et en 1967, ou celui des travailleurs étrangers ayant fui l'Irak durant la première guerre du Golfe (1990-1991). Cela sans oublier

fief du Hezbollah, vivent des familles sunnites venues des régions de Deraa et de Raqqa. Pour les réfugiés, le silence, autrement dit la non-expression des convictions religieuses et politiques, devient une loi implicite de survie, nullement dictée mais scrupuleusement respectée.

Troisième pays affecté par la guerre, la Jordanie accueille 630 000 réfugiés syriens, selon le HCR. Le pays n'a jamais cessé d'accueillir des réfugiés. La dernière vague majeure remonte à 2003, date de l'invasion de l'Irak par la coalition anglo-américaine, qui a provoqué un afflux massif d'Irakiens (on parle de 300 000 personnes), dont les plus fortunés se sont installés en Jordanie, les autres ayant trouvé le moyen de rejoindre l'Europe ou de rentrer en Irak.

Aujourd'hui comme à cette période, la solidarité entre populations parentes joue. Cela a été le cas entre Deraa la syrienne et Al-Ramtha la jordanienne. Deux villes cousines qui se prolongent l'une et l'autre des deux côtés de la frontière à la faveur des liens anciens de socialisation et de commerce (nomadisation, mariage, contrebande, caravansérails...).

Assises côte à côte, deux femmes originaires de Deraa racontent. L'une est la mère, l'autre la tante de deux jeunes arrêtés en 2011 par les services de sécurité syriens. Pour le seul fait d'avoir écrit « Erhal » (Dégage) sur le mur de leur collège, ils ont été emprisonnés et torturés. Leur sort a déclenché les premières manifestations, qui, malgré la répression, se sont étendues au reste du pays avant de dégénérer en conflit sanglant. « Les enfants nous ont été rendus dans un piteux état, raconte Mme Oum Kassem, la mère. Nous n'avons rien dit, que pouvions-nous dire ? Nous ne voulions pas partir, mais il a fallu s'y résoudre. Notre maison était utilisée par les tireurs d'élite. Tous les habitants de Deraa vous raconteront des histoires semblables. Ils vous diront qu'aucun de nous n'est parti de son plein gré. Ils vous diront aussi qu'il n'y a pas un habitant d'Al-Ramtha qui n'a pas reçu de famille réfugiée. » De fait, tous les leviers de solidarité, qu'ils soient familiaux, villageois, tribaux ou économiques, se sont activés dans un élan qui s'apparente à des retrouvailles, dont les habitants eux-mêmes furent les premiers surpris. Un peu comme si renaissait une époque révolue où la région du Houran se fondait harmonieusement avec la Galilée et où la libre circulation des hommes était encore possible.

la vague d'exilés provoquée par les diverses phases de violence interconfessionnelle provoquées par l'invasion de l'Irak en 2003.

Très vite, les tensions entre Jordaniens et exilés syriens, mais aussi l'apparition d'une contestation sociale au sein de la population locale, ont conduit les autorités à prendre en main le dossier des réfugiés. Le terme « camp » a fait son apparition et a désigné de nombreux rassemblements de tentes ou de caravanes. Officiellement, il en existe six, répartis dans les principales villes du Nord, mais d'autres campements font régulièrement leur apparition, notamment dans le centre du pays, avant d'être démantelés. En pratique, le gouvernement jordanien n'a opéré des réquisitions de terrains que pour construire les camps de Zaatari (2012) et d'Azraq (2014), destinés à accueillir respectivement 120 000 et 130 000 personnes. Le financement de ces installations et de leur fonctionnement, évalué à 2 milliards de dollars depuis 2012, provient à 90 % de contributeurs extérieurs, dont les monarchies du Golfe (lire l'encadré ci-contre).

Sur le plan pratique, le HCR assure la prise en charge administrative du recensement et de la distribution des services, tout en bénéficiant de l'expertise de l'Office de secours et de travaux des

(2) Lire Akram Belkaid, « L'emballage guerrier du président turc », *Le Monde diplomatique*, septembre 2015.

(3) Faute de quorum à l'Assemblée et de majorité claire pour M. Samir Geagea, le chef des Forces libanaises soutenu par l'Alliance du 14-Mars du sunnite Saad Hariri, ou son rival Michel Aoun, du Mouvement patriotique libre allié au Hezbollah chiite.

Dans le Golfe, l'argent plutôt que l'accueil

« MAIS POURQUOI les pays du Golfe ne font-ils rien pour les réfugiés ? » Omniprésente sur les réseaux sociaux comme dans toute la presse mondiale, cette question jette une lumière crue sur le refus des monarchies pétrolières d'accueillir les Syriens – ou les Yéménites, dont on parle peu – qui quittent leur patrie. Aucun des six membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (1) n'est signataire de la convention de Genève relative aux réfugiés et n'a de législation permettant à des ressortissants fuyant un conflit de s'installer sur leur sol. Il n'est donc pas question pour eux de laisser s'installer des camps de réfugiés.

En 1948 déjà, le royaume saoudien fermait ses frontières aux Palestiniens chassés par la création d'Israël au prétexte qu'il n'avait pas les moyens de les héberger. Aujourd'hui, ces six pays parmi les plus riches au monde insistent sur le fait qu'ils financent la prise en charge humanitaire des Syriens, notamment au Liban et en Jordanie. Le Koweït devrait ainsi déboursier un total de 304 millions de dollars en 2015 au profit des agences de l'ONU, tandis que l'Arabie saoudite a débloqué 20 millions de dollars pour les camps jordaniens,

quand les Etats-Unis – premier donateur – s'engagent pour 1,1 milliard dans l'ensemble de la région.

« Les pays du Golfe préfèrent mettre l'accent sur l'aspect financier plutôt que d'ouvrir leurs frontières », observe Sarah Leah Whitson, directrice pour le Moyen-Orient au sein de Human Rights Watch. Dans les faits, la situation est un peu plus contrastée. Si l'Arabie saoudite n'a plus délivré de permis de travail aux Syriens depuis 2011, les Emirats arabes unis en ont tout de même accueilli 150 000 depuis le début des hostilités. « Cela se fait au cas par cas, explique un expatrié maghrébin installé à Abou Dhabi. Le plus souvent, ce sont des gens qui ont déjà de la famille dans les Emirats et qui peuvent y trouver du travail. Pour les autorités, il est hors de question de provoquer le moindre appel d'air. » Dans tous les cas, la règle fondamentale imposée à ces chanceux est la même : la moindre activité politique en rapport avec leur pays d'origine leur est interdite.

AKRAM BELKAÏD.

(1) Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

DU PROCHE-ORIENT

les réfugiés ?

Nations unies (Unrwa) (4). De façon générale, l'ONU estime que le coût global de l'accueil des réfugiés syriens atteindra 3 milliards de dollars en 2015. Un montant important quand on sait que le royaume n'a reçu en 2014 que 854 millions de dollars, soit 38 % seulement des 2,3 milliards de dollars qu'il a dû dépenser.

Bien moins desservis en infrastructures que les camps turs, Zaatari et Azraq deviennent peu à peu des villes. Des caravanes puis des constructions modulaires, offertes par l'Arabie saoudite, remplacent les tentes. On plante des arbres et on baptise les allées de noms bucoliques : Jasmin, Jujube, etc. Le long de la rue principale du camp de Zaatari s'alignent des commerces et des ateliers de tout genre. Beaucoup circulent grâce aux bicyclettes offertes par la ville d'Amsterdam. Les Emirats arabes unis financent en partie des travaux d'infrastructure comme l'adduction d'eau ou la mise en place d'un réseau d'égouts. Malgré ces efforts, les deux camps construits en plein désert ne sont guère

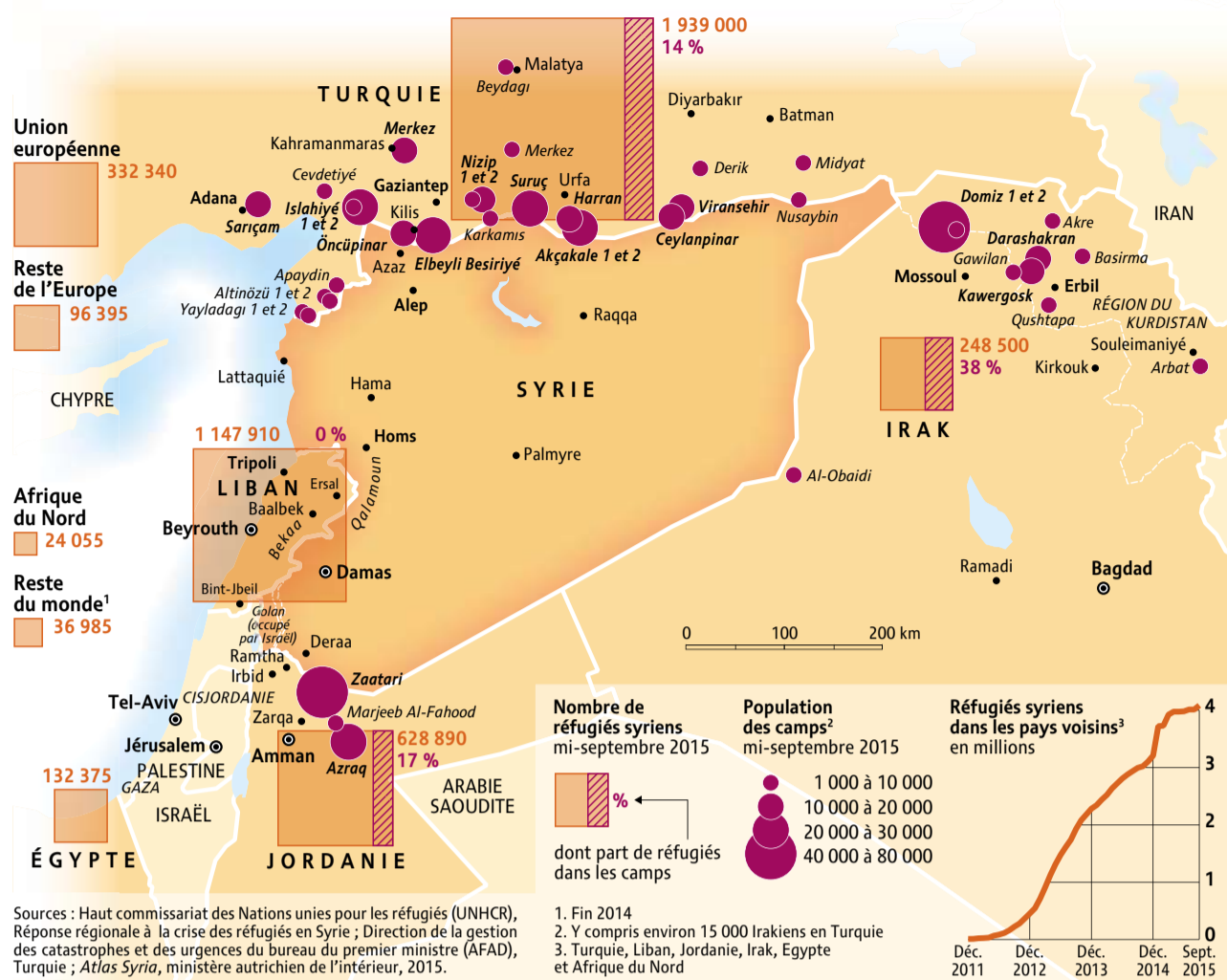
accueillants, leur population serait passée de 156 000 en mars 2013 à 79 000 en août dernier, soit un tiers des capacités d'accueil. Les réfugiés n'ont qu'une obsession : rejoindre les villes, notamment Amman, et s'y fondre. Le paysage urbain et social, notamment au nord de la Jordanie, en est affecté. Connus pour leur savoir-faire artisanal, culinaire et commercial, les Syriens louent leurs compétences. Des ateliers de ferronnerie ou de menuiserie, des restaurants et des magasins de gros s'ouvrent un peu partout. L'industrie du bâtiment bénéficie de la demande en logements destinés aux réfugiés les plus nantis, tandis que des hommes d'affaires syriens investissent dans la zone industrielle Al-Hassan en privilégiant des secteurs tels que l'agro-alimentaire. A Amman, les enseignes damascènes les plus prestigieuses de confiserie, à l'image de Bakdash, le fameux glacier fondé en 1885, ont fait leur apparition et certains cafés comptent une clientèle essentiellement syrienne, qui reprend peu ou prou ses anciennes habitudes.

Prétendue menace pour l'identité nationale

Avec le flux incessant des nouvelles arrivées, les Syriens, dont le savoir-vivre citadin servait de modèle à la petite-bourgeoisie jordanienne, deviennent des invités encombrants, et on assiste à un durcissement des autorités. Le contrôle aux frontières a été renforcé et les personnes entrées illégalement peuvent même être remises aux autorités syriennes, quel que soit le risque encouru. Il faut savoir que la Jordanie tout comme le Liban ne sont pas signataires des conventions de Genève et ne s'estiment donc pas tenus de respecter la clause du devoir de protection.

Comme au Liban ou en Turquie, les réfugiés sont aussi les otages d'enjeux

de politique intérieure. Celle qui se définit comme « l'opposition de gauche », se revendiquant progressiste et anti-impérialiste, accuse les réfugiés de menacer à la fois l'identité nationale et la sécurité de la Jordanie, comme on peut le lire dans des journaux proches du régime de Damas : « La plupart des réfugiés syriens à l'extérieur de leur pays font partie des catégories sociales incapables de s'adapter et au pluralisme et au mode de civilisation propre à la Syrie. Donc leur perte ne peut être considérée comme une hémorragie démographique (5). » Cooptées par le régime lors des élections législatives puis municipales de 2013 (6) afin de juguler les contes-



Un Syrien sur cinq a quitté son pays

tations populaires et d'affaiblir le mouvement des Frères musulmans, ces voix xénophobes sont devenues plus audibles et les méfiances croissent au fur et à mesure du succès des djihadistes sur le terrain. Quant au gouvernement, il met en avant la situation exceptionnelle créée par l'afflux de réfugiés pour justifier la lenteur des réformes promises en 2011 dans la foulée du « printemps arabe ».

L'exode syrien a dépassé par son ampleur l'exode palestinien de 1948, et

l'on peut s'interroger sur la lame de fond à l'œuvre avec de telles dynamiques de population. La résilience des sociétés d'accueil, leur capacité à résorber des situations a priori catastrophiques, est tout à fait remarquable. Toutefois, le devenir à moyen terme des frontières nationales, brouillées tant par les flux de réfugiés que par les circulations de groupes combattants reste incertain. Quant à la posture proactive et au volontarisme politique de la Turquie, ils contrastent avec l'indigence des réponses

libanaise et jordanienne, alors que les deux sociétés ont, avec la Syrie, une même matrice linguistique et culturelle.

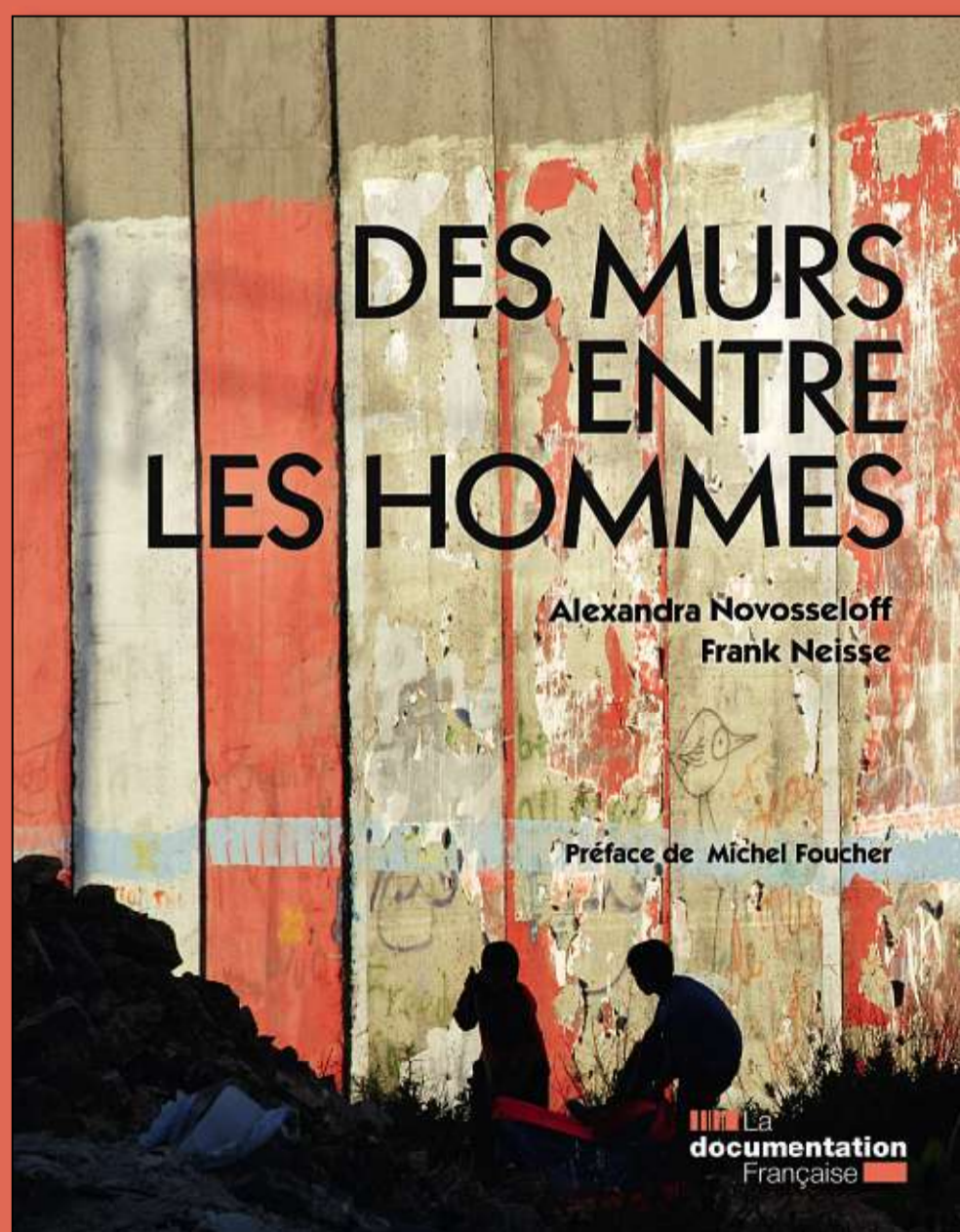
HANA JABER.

(4) Créé en 1948, cet organisme de l'ONU aide les réfugiés palestiniens du Proche-Orient.

(5) *Al-Akhar*, 11 septembre 2014. Devant le tollé de protestations, le journal a dû présenter ses excuses pour avoir autorisé la publication de cette tribune.

(6) Cf. « Jordan : protests, opposition politics and the Syrian crisis », Arab Reform Initiative, juillet 2014.

CÉCILE MARIN



272 pages 27 €

Egalement disponible en version numérique

L'épub enrichi présente plus de 250 photos supplémentaires, des vidéos, un entretien avec les auteurs...

9,99 €



L'INTENSITÉ
D'UN CARNET DE VOYAGE,
L'EXIGENCE
D'UN ESSAI GÉOPOLITIQUE

La
documentation
Française

En vente chez votre libraire
et sur www.ladocumentationfrancaise.fr

Course au gaz en Méditerranée

Les récentes découvertes de gaz naturel dans les eaux territoriales de l'Égypte viennent confirmer l'importance des ressources de la Méditerranée orientale. Une telle manne pourrait bouleverser l'économie des pays riverains, longtemps dépendants de leurs importations. Mais l'absence de frontières maritimes claires représente une nouvelle source de conflit, notamment entre Israël et le Liban.

PAR BACHIR EL-KHOURY *

VIRTUELLEMENT en état de guerre, la République libanaise et l'État d'Israël n'ont jamais procédé à un tracé de frontière depuis l'instauration de l'État hébreu en 1948. Alors que les deux pays voisins n'ont toujours pas résolu leur contentieux terrestre autour des fermes de Chebaa, ils se disputent depuis 2011 le contrôle d'une zone maritime qui recèlerait d'importantes réserves d'hydrocarbures.

D'une superficie d'environ 870 km², celle-ci représente plus de 3 % de l'espace maritime sur lequel le Liban exerce ses droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Cette zone économique exclusive (ZEE) prévue par le droit de la mer s'étend du rivage jusqu'à 200 milles marins (environ 370 kilomètres). S'il est difficile d'estimer les quantités exactes de gaz enfouies sous ce périmètre compte tenu de l'impossibilité de procéder à des

forages, ces ressources seraient loin d'être négligeables. La zone contestée pourrait contenir jusqu'à 340 milliards de mètres cubes de gaz, selon une étude de Beicip-Franlab, filiale de l'Institut français du pétrole Energies nouvelles (Ifpen).

L'hypothèse de l'existence d'un « trésor » sous-marin a été renforcée par la découverte, il y a deux ans, d'un gisement israélien, baptisé Karish, dans l'un des blocs d'exploration les plus proches de la zone disputée. Ce champ, le cinquième en importance de ceux décelés par l'État hébreu au cours de la dernière décennie, contiendrait plus de 50 milliards de mètres cubes de gaz naturel, contre environ 250 et 540 milliards pour Tamar et Leviathan, deux des plus grands gisements découverts dans le bassin levantin à ce jour, selon les données des compagnies privées chargées des travaux, dont l'américaine Noble Energy.

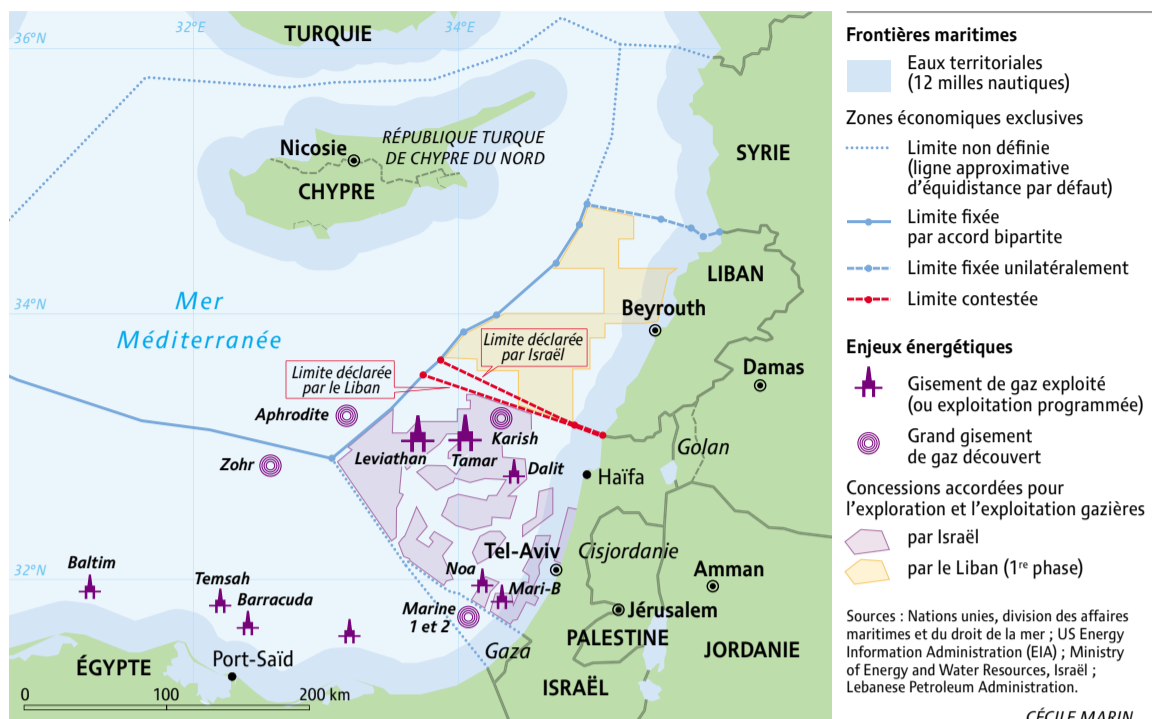
Une myriade d'enjeux géostratégiques

SITUÉ, selon Beyrouth, à quatre kilomètres des eaux territoriales libanaises, Karish ravive les craintes d'un empiètement d'Israël sur les réservoirs du Liban. Les autorités du pays craignent aussi le recours à un forage horizontal, une technique éprouvée consistant à extraire les ressources situées dans un champ gazier ou pétrolier adjacent.

L'inquiétude libanaise est d'autant plus forte qu'il existe une différence de dynamique entre le pays du Cèdre et son voisin. Avec des réserves de gaz globales estimées en 2012 à 950 milliards de mètres cubes par le comité interministériel israélien « Tzemach » – pour une consommation de 7 milliards l'an dernier, selon British Petroleum –, Israël devient peu à peu une puissance énergétique maîtrisant l'explo-

tation gazière en mer. À l'inverse, le Liban importe encore 96 % de ses besoins énergétiques et ne cesse de reporter les travaux d'exploration envisagés, notamment en raison des divisions politiques internes. Pourtant, plusieurs grandes sociétés étrangères ont manifesté leur intérêt pour ses fonds marins – dont ExxonMobil, Shell et Total. L'exploitation de ce gaz pourrait contribuer au développement économique et à l'aisance financière d'un pays qui croûle sous une dette atteignant 140 % de son produit intérieur brut.

L'origine du contentieux remonte à juillet 2011, lorsque Israël adopte officiellement le tracé de sa zone économique exclusive avec une frontière située plus au nord que celle notifiée dès 2010 par le Liban aux Nations unies. Tel-Aviv s'appuie sur l'accord frontalier qu'il a signé avec Chypre en 2010 et sur un



Le besoin de délimiter les espaces maritimes de chaque pays s'est accentué après les découvertes de gisements gaziers. Le Liban a déclaré une zone économique exclusive en se fondant sur la méthode de l'équidistance entre les côtes, prévue par la convention des Nations unies pour le droit de la mer. Mais cette prescription internationale ne vaut que pour la mer territoriale, qui s'étend à 12 milles nautiques. Au-delà, Israël s'est estimé en droit d'appliquer sa propre méthode, tout en n'engageant pas d'explorations au nord de la ligne libanaise.

accord conclu en 2007 entre les gouvernements de Nicosie et de Beyrouth. Mais le Parlement libanais n'a jamais ratifié ce dernier texte, le jugeant en définitive dommageable pour ses intérêts futurs. Également contesté par la Turquie, car il inclut la partie nord de l'île (occupée par Ankara depuis 1974), ce document ne précisait pas le point de rencontre des frontières libanaise, chypriote et israélienne.

En 2010, le pays du Cèdre avait fondé son tracé sur l'accord d'armistice de 1949 signé avec Israël et sur les normes internationales, dont la méthode de l'équidistance, reconnues par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qu'il a ratifiée en 1995 (1). L'État hébreu n'a jamais ratifié cette convention maritime, mais il s'appuie sur les diverses interprétations des règles qu'elle autorise.

Pour résoudre ce type de litiges, les États ont généralement trois possibilités : des négociations directes, une procédure arbitrale internationale ou un recours devant la Cour internationale de justice (CIJ), qui a déjà statué sur plusieurs différends similaires, dont celui qui opposait la Tunisie à la Libye au début des années 1980, ou devant le Tribunal de la mer de Hambourg, institué par la CNUDM.

Ces trois voies de règlement ont déjà permis de résoudre une centaine de litiges liés à la démarcation des frontières maritimes, mais aucune ne semble applicable au cas libano-israélien. En l'absence d'un accord de paix entre les deux pays, les négociations directes paraissent difficilement envisageables. Un arbitrage international impliquerait une reconnaissance indirecte par le Liban de la légitimité d'Israël. Enfin, le recours au tribunal de Hambourg est obstrué par la non-ratification de la CNUDM par Tel-Aviv, qui a par ailleurs déjà enfreint plusieurs décisions ou avis de la CIJ, dont celui, émis en 2004, condamnant l'édification du mur de séparation en Cisjordanie.

Face à l'impasse, des manœuvres diplomatiques tentent d'arracher un accord « à l'amiable » et de limiter le risque d'escalade. Les États-Unis mènent des négociations indirectes depuis l'émergence du différend, sans que cela n'ait encore abouti. L'une des propositions, examinée par Beyrouth à l'automne 2012 et rejetée un an plus tard par Israël, consistait à allouer plus de la moitié du triangle disputé au Liban et à réduire ainsi la « zone contestée », en vue d'un règlement futur.

Dans ce contexte, les observateurs craignent une montée de la tension. À court terme, le risque de confrontation directe reste faible, à l'ombre d'une guerre

syrienne qui a brouillé les cartes et réorienté les intérêts géostratégiques. Profondément divisé sur le plan politique et en proie à une contestation sociale croissante, le Liban a d'autres urgences.

L'État hébreu favoriserait également l'apaisement par crainte de compromettre l'avancée rapide des travaux dans ses gisements, tous situés non loin de la zone disputée. Selon le calendrier israélien, l'exploitation de Tamar, qui a déjà commencé en mars 2013, sera suivie par celle de Leviathan début 2016.

Ce contentieux entre Israël et le Liban se greffe à une myriade d'enjeux frontaliers géostratégiques susceptibles de mettre le feu aux poudres dans une zone en passe de devenir un nouveau foyer gazier à l'échelle mondiale. Le bassin levantin

Fin de la coopération avec l'Égypte

L'ÉGYPTÉ craint désormais un empiètement de Tel-Aviv sur sa ZEE. Le pays a déjà fait savoir qu'il s'opposerait à tout plan d'exportation du gaz israélien vers l'Europe via le gazoduc Arish-Ashkelon qui relie les deux pays. Avec la récente découverte du champ égyptien de Zohr, c'est l'État hébreu qui s'inquiète pour ses plans d'exportation – dont un contrat conclu au printemps dernier avec Le Caire – ainsi que pour son statut de futur fournisseur de référence dans la région. Ces découvertes mettent fin à une longue période de liens étroits au niveau énergétique entre les deux pays, sous le règne de M. Hosni Moubarak. Jusqu'en 2011, Israël importait 43 % de son gaz à partir de l'Égypte. Les relations privilégiées entre les deux États avaient été fragilisées par le renversement du raïs, suivi d'opérations de sabotage du gazoduc par des groupes armés, dans le sillage du « printemps arabe ».

Ces évolutions interviennent alors que les relations diplomatiques entre Israël et la Turquie – autre ancien allié et fournisseur énergétique de l'État hébreu via l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan et le gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum – sont quasiment au point mort depuis l'incident de la « flottille de la liberté » en mai 2010 (5), même si cela n'a pas eu d'impact sur les relations commerciales entre les deux pays.

Pour éviter le risque d'isolement, Israël a entrepris un rapprochement stratégique avec la Grèce et Chypre, deux pays perçus par Tel-Aviv comme des contrepoids politiques face à la perte d'un allié de taille et comme des têtes de pont vers l'Europe. Un projet de construction de gazoducs et d'une centrale de liquéfaction de gaz naturel, qui permettraient de transporter le gaz liquéfié vers le Vieux Continent,

contiendrait des réserves estimées à 3452 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit près de 14 % des réserves prouvées du Qatar, qui possède les troisièmes réserves mondiales après la Russie et l'Iran (2). Fin août 2015, la découverte par la compagnie italienne ENI d'un champ gazier « super-géant » a confirmé cette perspective. Localisé dans la zone de Shorouk, à 190 kilomètres au nord de Port-Saïd, le champ de Zohr contiendrait près de 850 milliards de mètres cubes de gaz naturel. De quoi changer la donne énergétique égyptienne et attiser les rivalités régionales entre les sept pays riverains : Turquie, Syrie, Liban, Israël, Palestine, Chypre et Égypte.

Hormis l'accord conclu entre Tel-Aviv et Nicosie à la fin de 2010 et un rapprochement récent entre l'Égypte et Chypre (3), aucun accord bilatéral ou multilatéral n'a été conclu pour définir un cadre régional d'exploitation de la manne gazière. Plongée dans les affres d'un conflit qui s'enlise, la Syrie reste hors jeu. Damas n'a jamais délimité les frontières maritimes avec ses voisins, notamment avec la Turquie, en raison du contentieux historique autour du sandjak d'Alexandrette (4), dont la baie serait également riche en hydrocarbures.

fait depuis trois ans l'objet de consultations entre les représentants des trois pays et ceux de l'Union européenne. Les intérêts communs de Nicosie portent également sur des projets dans les eaux chypriotes : les compagnies israéliennes Delek et Avner Oil détiennent 30 % de la concession du champ Aphrodite situé au sud-est de l'île, dont les réserves de gaz sont estimées à 140 milliards de mètres cubes.

Quant à la Turquie, qui cherche à préserver le monopole sur sa zone d'influence en Méditerranée orientale, elle voit d'un mauvais œil l'émancipation énergétique de Chypre, dont elle occupe la partie nord depuis 1974. L'accord israélo-chypriote a aussi suscité son mécontentement, provoquant l'envoi de navires de prospection dans les eaux chypriotes du Nord comme du Sud.

Dernier point de discorde dans cette zone à haut risque : le Gaza Marine, gisement découvert par British Gaz en 2000, d'une capacité d'environ 40 milliards de mètres cubes. Israël reconnaît officiellement les droits souverains de l'Autorité palestinienne sur ce champ, mais en empêche l'exploitation. Aucune activité de forage n'a encore eu lieu à ce jour.

(1) Adoptée en décembre 1982 à Montego Bay, la convention a déjà été ratifiée par 167 pays.

(2) Selon US Geological Survey, mars 2010.

(3) Les deux pays ont ratifié un accord-cadre sur l'exploitation des gisements situés à cheval sur les ZEE égyptienne et chypriote. Le Caire et Nicosie avaient déjà signé un accord de délimitation des frontières maritimes en 2003.

(4) Son rattachement à la Turquie en 1939 n'a jamais été reconnu par Damas.

(5) Neuf ressortissants turcs propalestiniens avaient été tués lors d'une intervention militaire israélienne contre huit cargos qui tentaient de briser le blocus de la bande de Gaza.



CEDS

CENTRE D'ÉTUDES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES

MASTER OF ARTS IN DIPLOMACY

CYCLE D'ENSEIGNEMENT DIPLOMATIQUE SUPÉRIEUR

Formation de haut niveau
destinée aux diplomates, officiers
et cadres supérieurs, universitaires

2 demi-journées par semaine à Paris,
de novembre 2015 à juin 2016

37 quai de Grenelle 75015 Paris
Tél : 01 47 20 57 47 - contact@ceds.fr - www.ceds.fr

Jeremy Corbyn, l'homme à abattre

(Suite de la première page.)

Le meeting de juin avait fourni un premier indice de fait qu'un événement peu ordinaire risquait de se produire. Organisé peu de temps après la victoire des conservateurs aux élections législatives de mai, avec une gauche défaite et déprimée, ce rassemblement anti-austérité avait, à la surprise générale, attiré des centaines de milliers de manifestants, tous électeurs pro-Corbyn en puissance. « C'était un mouvement de gens qui se cherchaient une maison commune », nous explique le comédien Mark Steel, cofondateur de l'Assemblée du peuple, une fédération de groupes et de syndicats à l'origine du rassemblement. « Personne ne pouvait prévoir que cela finirait ainsi, et pourtant nous y sommes (1). »

Le fait que ce mouvement ait pris la forme d'une campagne en faveur de M. Corbyn peut paraître doublement surprenant, tant cet homme incarne le contraire du stéréotype de l'ardent tribun de gauche. Dépourvu du charisme d'un Alexis Tsipras ou des talents oratoires de son mentor Anthony (« Tony ») Benn, meneur historique de l'aile gauche des travaillistes dans les années 1979 et 1980, M. Corbyn ne présentait a priori aucun danger pour ses collègues et concurrents de l'élite travailliste. Or son style direct et dénué d'effets de manches s'est révélé un atout précieux, marquant sa différence par rapport aux représentants de commerce médiatiquement surentraînés qui peuplent la classe politique britannique.

Plutôt que de jouer au magicien, M. Corbyn a préféré agir comme un paratonnerre prêt à capter la charge

électrique déjà présente dans l'air. Ses partisans sont de tous âges et de tous milieux, mais il a trouvé un accueil particulièrement réceptif parmi trois populations. En premier lieu, les jeunes, condamnés par la contre-offensive néolibérale post-2008 à des emplois dégradés et à des loyers prohibitifs. Ce n'est pas un hasard si l'archétype du supporter de M. Corbyn a le teint frais, jouit d'une bonne éducation et travaille dans une cafétéria. Cette génération s'est politisée à travers le conflit causé par le triplement des frais d'université en 2012 (2), qui a provoqué un fort ressentiment générationnel et un mouvement de protestation étudiant plus radical que ce à quoi le pays était habitué.

Le deuxième pilier de son assise politique repose sur le mouvement antiguerre. M. Corbyn est le président de la coalition Stop the War (Arrêtez la guerre), qui a organisé la retentissante manifestation de deux millions de personnes contre l'invasion de l'Irak en 2003 – la plus grande protestation de masse de l'histoire britannique. M^{me} Lindsey German, la coordinatrice de Stop the War, estime que l'héritage de cette manifestation a « beaucoup alimenté » la campagne de M. Corbyn. « Enormément de gens désertaient ce que le Labour avait fait et ne supportaient pas Tony Blair (3), poursuit-elle. Nombre de personnes plus âgées ont quitté le parti à cause de l'Irak et vont revenir maintenant. »

Appui confirmé des syndicats

LES MÉDIAS britanniques ont beau éluder par réflexe l'importance de ces manifestations, sans elles le phénomène Corbyn ne serait pas compréhensible. Le nouveau dirigeant du Labour a pris la parole devant tant de manifestants mobilisés pour tant de causes différentes – depuis la Palestine jusqu'aux services de santé psychiatrique – qu'il pouvait compter sur un fort élan de sympathie dès l'annonce de sa candidature.

Le troisième groupe est celui du monde syndical. Pas vraiment une surprise : dans le secteur public, où les syndicats ont encore voix au chapitre, les salaires sont gelés depuis des années et nombre de services amputés ou privatisés. Plusieurs syndicats sont maintenant dirigés par des secrétaires généraux clairement marqués à gauche. Peu attentifs à cette reconfiguration, les barons du Labour ont réagi avec stupeur quand les deux principales formations syndicales du pays, Unite et Unison, ont apporté leur soutien à M. Corbyn, sous la pression de leurs bases.

Ces changements d'état d'esprit s'observent ailleurs en Europe. Le Royaume-Uni se distingue cependant par une tradition politique qui n'a jamais accordé de place significative aux partis situés à la gauche du Labour. Le système électoral britannique du *first past the post* – ou scrutin uninominal à un tour – garantit que des formations plus petites, comme le Parti vert, restent bloquées hors du Parlement. Nul espoir de percée électorale pour un équivalent de Syriza ou de Podemos. Même le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (Ukip), de l'autre côté de l'échiquier politique, n'y est pas parvenu. L'opposition aux politiques néolibérales s'exprime par conséquent en grande partie au sein même du Parti travailliste, que beaucoup croyaient pourtant irréversiblement « blairisé ».

Le Labour s'est transformé, sous l'effet à la fois d'un afflux de nouveaux adhérents et d'une modification du système d'élection de son président. Cette fois-ci, n'importe quel citoyen pouvait participer au scrutin, à la seule condition de payer un droit d'entrée de 3 livres sterling (environ 4 euros). Ironie du sort, cette réforme interne avait été proposée par la droite du parti : les blairistes, fascinés par le modèle des primaires aux États-Unis,

faisaient le pari que l'ouverture du vote au grand public affaiblirait l'influence des syndicalistes et achèverait d'ancrer le parti dans le fructueux marais du « centre ». Cruelle fut leur déconvenue quand ils s'aperçurent que le mécanisme qui devait leur assurer la victoire servait en fait les intérêts de la gauche, ravie de retourner à son avantage la ruse de ses adversaires. Le dispositif était parfaitement adapté aux réseaux sociaux – en permettant d'adhérer d'un clic et de diffuser l'information à ses amis –, ce qui a considérablement avantagé M. Corbyn, très populaire sur Facebook et Twitter.

« La dynamique est née largement à l'extérieur du parti, pour ensuite se répandre à l'intérieur, grâce au changement de profil de ses adhérents », nous explique l'auteure féministe Hilary Wainwright, qui a longtemps travaillé aux côtés de M. Corbyn. Selon elle, le battage fait autour du candidat de gauche « a enhardi des adhérents plus anciens à voter pour lui, tout en créant l'effet d'un mouvement de masse avec de grands rassemblements ». Impression confortée par les 99 meetings de M. Corbyn, lesquels ont provoqué une affluence si massive qu'à plusieurs reprises l'orateur, une fois achevé son discours, a dû quitter la salle pour en tenir un autre à l'attention de la foule bloquée devant les portes. Certains ont même parlé de « corbynmania ».

La question qui se pose à présent est de savoir si cette mobilisation se maintiendra assez longtemps et avec assez de vigueur pour contrer les attaques qui vont tomber en rafales. Les réactions d'hostilité qu'il suscite déjà n'ont rien de surprenant, dans la mesure où, sur nombre de sujets, les positions de M. Corbyn se heurtent frontalement à ce que l'État britannique estime être ses intérêts. Il explique ne pas imaginer de circonstances susceptibles de justifier le déploiement des forces armées ; s'oppose aux bombardements en Syrie ; ne souhaite pas que le royaume investisse dans une nouvelle génération de missiles nucléaires (Trident) ; se montre très critique sur le rôle de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et l'extension de sa zone d'intervention.

En matière d'économie, il se dit prêt à en découdre avec l'industrie financière de la City de Londres ; à rétablir un



GALERIE LEONG, PARIS. PHOTO: FABRICE GIBERT

ANDY GOLDSWORTHY. – « Red Leaves on Cracked Earth » (Feuilles rouges sur terre craquelée), 2006

contrôle politique sur la banque centrale ; à renationaliser le chemin de fer et plusieurs services publics, balayant ainsi l'orthodoxie thatcherienne. Sans prendre clairement position sur une sortie de l'Union européenne (le « Brexit »), il préfère mettre l'accent sur la construction d'une « Europe sociale ». Il critique avec virulence le traitement infligé à la Grèce et le grand marché transatlantique (GMT), ce traité de libre-échange en cours de négociation entre Bruxelles et Washington.

Combien de ces prises de position trouveront leur place dans la plate-forme du Labour, nul ne le sait encore. Entre le nouveau chef et la base, qui très majoritairement le soutient, s'intercale l'appareil des notables du parti, principal obstacle à son renouvellement programmatique. La plupart des parlementaires travaillistes ont entamé leur vie politique sous la tutelle de MM. Anthony Blair et Gordon Brown (4) et bâti leur carrière sur les ruines de la gauche. « Personne n'a jamais tenté de prendre la direction du parti avec aussi peu de soutien de la part des parlementaires », observe M. Lance Price, l'ancien responsable de la communication de M. Blair. Pour Jeremy Corbyn, la tâche s'annonce rude. »

Afin de déjouer les traquenards, la stratégie du nouvel homme fort de la gauche européenne consiste à démocratiser le Labour en rétablissant les prérogatives décisionnelles des adhérents lors des congrès annuels, de manière à circonscrire l'influence des caciques. « Corbyn a dans les mains des leviers de pouvoir considérables », estime M. Price, qui juge « improbable » le scénario d'un « dirigeant de gauche paralysé par un appareil aux positions politiques différentes des siennes ».

Certains parlementaires travaillistes évoquent déjà en sourdine l'éventualité d'une scission, qui paraît toutefois peu réaliste. Les blairistes ne font plus recette : leur candidate à la direction du Labour, M^{me} Elizabeth « Liz » Kendall, a récolté un résultat humiliant de 4,5% des voix. Leur problème est d'ordre idéologique. Aussi vibrant qu'il ait pu être, le blairisme s'est nourri à des sources que la crise de 2008 a épuisées. Plus vraisemblablement, c'est au sein même du Labour que la droite cherchera les moyens de se venger, au risque d'une spirale autodestructrice. Les adversaires de M. Corbyn peuvent aisément réunir les 47 parlementaires – seuil fixé par les statuts – qui leur seraient nécessaires pour renverser la direction et imposer un nouveau scrutin pour la présidence du parti. Pas tout de suite, bien sûr : compte tenu de l'écrasante victoire de leur bête noire, une manœuvre aussi brutale déclencherait un tollé chez

envisage l'avenir de façon plus décontractée : les parlementaires, nous explique-t-il, « ne comptent pas vraiment puisque Jeremy peut s'adresser directement au peuple et que les sondages le placent en bonne position pour devenir le prochain premier ministre. Tous ces dignitaires lui baiseraient les pieds pour quémander un poste. »

Contrairement à celle des blairistes, l'opposition des conservateurs présente au moins l'avantage d'être franche et prévisible. Leur stratégie ? Ne reculer devant aucune outrance, comme dans cette vidéo diffusée par leurs soins qui assimile M. Corbyn à un complice du Hamas, du Hezbollah et même de Ben Laden. Le premier ministre David Cameron avait donné le ton le 13 septembre dans un tweet posté en réaction à la primaire travailliste : « Le Labour est maintenant une menace pour notre sécurité nationale, notre sécurité économique et la sécurité de vos familles. »

« Quel signal un tel message envoie-t-il au MI5 [les renseignements intérieurs] et aux services de sécurité ? », s'interroge M. Julian Assange, le fondateur de WikiLeaks, dont

M. Corbyn a défendu plusieurs fois la cause à la Chambre des communes. Pour M. Assange, si le président du Labour persiste dans sa critique de l'OTAN et des missiles nucléaires Trident – joyau de la force de frappe britannique –, « des moyens considérables seront mis en œuvre pour lui barrer la route avant les prochaines élections. S'il a la moindre chance d'être élu premier ministre, compte tenu des enjeux, tout peut arriver ». Le lanceur d'alerte a bon espoir que M. Corbyn prendra cette menace au sérieux : « Il a déjà abandonné sa proposition initiale de sortir le Royaume-Uni de l'OTAN. Il est plus sage en effet de ne pas se battre sur tous les fronts en même temps. »

Vers une alliance plus large ?

D'ORES ET DÉJÀ, M. Corbyn est l'homme à abattre pour les médias, dont le traitement à son égard est passé par tous les stades de l'animosité : d'abord la consternation, puis la panique et enfin le mépris. Ce parti pris ne se manifeste pas seulement sous la plume ou sur les ondes des groupes de presse réactionnaires détenus par des milliardaires, il sévit dans tous les grands journaux du pays. Dès les premiers jours qui ont suivi le triomphe de « Corb », ainsi qu'ils l'ont rebaptisé avec dédain, les tabloïds en faisaient déjà leurs choux gras : « Corb offense la reine », vociférait la « une » du *Sun* après que le patron du Labour eut choisi de ne pas entonner l'hymne national à une cérémonie de commémoration de la bataille d'Angleterre (5).

« Dieu sait ce qu'ils vont trouver pour le dénigrer », dit M. Steel. Il faut s'attendre à des coups extraordinairement vicieux. La seule défense, c'est le mouvement. Asséner des calomnies devient plus difficile quand il y a un million de personnes qui vous répondent : « Ce que vous dites est faux. » M. Corbyn a déclaré qu'il souhaitait « convertir le Labour en une sorte de mouvement social (6) ». L'initiatrice des parlementaires pourrait le contraindre à tenir cet engagement. La campagne de presse orchestrée contre lui rend d'autant plus vitale la mise en œuvre d'une stratégie de riposte et de mobilisation sur les réseaux sociaux.

« Si tous ceux qui ont voté pour Corbyn ne s'impliquent pas au plus vite, soit en rejoignant le Labour soit en le défendant de l'extérieur, toute cette campagne n'aura été rien d'autre qu'un "j'aime" sur Facebook », s'inquiète le chanteur Billy Bragg. Celui dont les chansons ont accompagné nombre de luttes, notamment durant les années Thatcher, appelle de ses vœux une alliance vaste et ouverte,

une « synergie de gauche » à laquelle pourraient prendre part les écologistes. M^{me} Natalie Bennett, la dirigeante du Parti vert, n'écarte pas cette idée : « Le Labour que nous avons connu était favorable à l'austérité, aux privatisations, aux missiles Trident et à l'interventionnisme militaire, toutes choses auxquelles le Parti vert est opposé. Attendons d'abord de voir quel genre de Labour va émerger. Tout change. »

Le fait que le mouvement anti-austérité au Royaume-Uni s'est forgé dans le cadre d'un grand parti de gouvernement présente de grands avantages, mais aussi de sérieux inconvénients. Le Parti travailliste n'a pas été conçu pour se confronter à l'État. Ce n'est pas une organisation qui défie l'ordre établi, comme a pu le faire Syriza. Pour réussir, M. Corbyn va devoir transformer le Labour en une force militante capable d'entretenir l'incroyable sursaut collectif qui l'a propulsé à sa tête. Si l'excitation générée ces derniers mois se propage à d'autres secteurs de la population et que l'aventure suit son chemin, M. Corbyn a toutes ses chances. Si le mouvement retombe et que l'homme du renouveau reporte son assise sur les vieux centres de pouvoir, l'occasion sera perdue.

ALEX NUNNS.

(1) Sauf mention contraire, les citations sont issues d'entretiens avec l'auteur.

(2) Lire David Nowell-Smith, « Amers lendemains électoraux pour l'université britannique », *Le Monde diplomatique*, mars 2011.

(3) Elu chef du Parti travailliste en juillet 1994, M. Anthony Blair fut premier ministre de mai 1997 à juin 2007.

(4) Ministre des finances (chancelier de l'Échiquier) durant le mandat de M. Blair, puis premier ministre de juin 2007 à mai 2010.

(5) « Corb snubs the Queen », *The Sun*, Londres, 16 septembre 2015.

(6) « The Andrew Marr Show », British Broadcasting Corporation (BBC), 26 juillet 2015.

« La thérapie de choc exige l'opacité »



BRUCE CLARKE. - « Remis au pas », 2012

Les électeurs grecs viennent de redonner à M. Alexis Tsipras une majorité pour gouverner en lui faisant crédit de sa combativité. Mais l'imposition d'un troisième plan d'ajustement, le 13 juillet dernier, après l'étranglement des banques déconsidère le fonctionnement de la zone euro. Cette dérive antidémocratique inquiète jusqu'aux partisans les plus convaincus de la construction européenne aux rangs desquels figure le chef des écologistes au Parlement de Strasbourg.

PAR PHILIPPE LAMBERTS *

ARTISAN du maintien de la Grèce dans l'euro et de l'approfondissement de la construction de l'Union européenne, je suis atterré par le prétendu accord du 13 juillet 2015. Il s'inscrit dans le non-sens économique et financier des deux plans précédents qui, loin d'apporter une solution aux problèmes qu'ils étaient supposés résoudre, les ont aggravés. L'effondrement de l'économie grecque s'accélère, rendant le fardeau de la dette plus insoutenable encore et son remboursement toujours plus improbable. Plus grave, cet échec se paie au prix de souffrances sociales indignes du projet européen, car ce sont les plus vulnérables des Grecs qui ont été les plus touchés par l'austérité généralisée. Non-sens économique et injustice sociale caractérisaient les deux premiers plans d'assistance à la Grèce; le troisième accélère le mouvement dans la même direction.

Sur le plan démocratique, l'accord du 13 juillet prolonge et aggrave les dérives engagées dès la mise en place des premiers programmes d'assistance macroéconomique aux pays en crise. Ce qui est en jeu ici est ni plus ni moins que l'affaiblissement, voire la suspension, de moins en moins dissimulée, de la légitimation démocratique de la politique économique et sociale.

UNE ADMINISTRATION COLONIALE ASSUMÉE

À la mi-février 2012, soit quelques semaines avant l'accord sur le deuxième plan d'assistance à la Grèce, les négociations entre Athènes et la « troïka » (Fonds monétaire international [FMI], Banque centrale européenne [BCE] et Commission européenne) butent sur un dernier effort budgétaire de 325 millions d'euros. Alors que le gouvernement grec de l'époque avait envisagé de les prélever sur les dépenses de fonctionnement du ministère de la défense, la « troïka » refusa ce choix et imposa des coupes dans le budget des pensions de retraite. Avant cela, en octobre 2010 puis en août 2011, M. Jean-Claude Trichet, alors patron de la BCE, avait écrit secrètement aux ministres des finances d'Irlande, puis d'Espagne et d'Italie, pour leur enjoindre de prendre des mesures précises, non seulement financières, mais aussi budgétaires et sociales.

Quelques exemples parmi tant d'autres du fonctionnement ordinaire de la

* Eurodéputé belge, coprésident du Groupe des Verts-ALE au Parlement européen.

« troïka ». Certes, au niveau purement formel, les mesures d'austérité sont finalement votées par le Parlement du pays sous assistance et agréées par les ministres des finances des pays créanciers, lesquels sont responsables devant leurs Parlements respectifs. Les apparences sont sauves. Mais qui peut prétendre qu'il s'agit encore de démocratie lorsque le Parlement du pays emprunteur n'a aucune faculté de discuter, encore moins de modifier les mesures « proposées », lesquelles ne sont à aucun moment débattues, ni par les ministres des finances siégeant à l'Eurogroupe, ni a fortiori par leurs Parlements respectifs ?

Le FMI n'est pas une institution de l'Union européenne; il n'a donc pas de comptes à rendre au Parlement européen ni à ceux des Etats membres. La BCE se retranche derrière son indépendance. Au demeurant, elle a constamment prétendu ne jouer qu'un rôle technique au sein de la « troïka ». Quant à la Commission européenne, en principe comptable de ses actes devant le Parlement européen, elle opère ici comme agent de l'Eurogroupe, la réunion des ministres des finances de la zone euro, une instance sans existence légale. Elle peut donc se mettre à l'abri de cette construction particulière pour refuser un véritable contrôle parlementaire.

Fondamentalement, l'opacité du processus et la distance à laquelle sont tenues les instances démocratiques permettent que des choix politiques soient imposés par des fonctionnaires, par orthodoxie néolibérale – dans laquelle s'inscrivent une écrasante majorité d'entre eux ou par volonté de protéger des intérêts particuliers : par exemple ceux des plus riches contribuables grecs, ceux des forces armées helléniques et bien entendu de leurs fournisseurs français, allemands, américains, etc.

À cet égard, un épisode particulier m'a marqué en 2011. Nous étions en train de négocier entre Parlement et Conseil le premier texte donnant une base légale aux programmes d'assistance macroéconomiques de l'Union européenne (1); les Verts avaient déposé un amendement obligeant la consultation des partenaires sociaux (qu'on se rassure, on ne parlait pas ici d'obtenir leur accord préalable !) lorsque des mesures étaient envisagées dans le domaine du marché du travail et de la sécurité sociale. L'amendement fut combattu avec énergie par le fonctionnaire

représentant la Commission européenne, au motif que la simple consultation des interlocuteurs sociaux rendrait impossible toute réforme en ces domaines. En réagissant de la sorte, ce fonctionnaire admettait que la thérapie de choc exige l'opacité.

L'accord du 13 juillet 2015 fait tomber toute précaution oratoire et inscrit noir sur blanc la logique coloniale de la « troïka » en Grèce. Il précise en effet que « le gouvernement [grec] doit consulter et obtenir l'accord des Institutions [nouvelle appellation officielle de la « troïka »] sur tout projet législatif dans les domaines relevant de l'accord, avec un délai adéquat, avant de le soumettre à consultation publique ou au Parlement ». Il est donc explicité que la souveraineté démocratique des élus grecs est bornée par celle des institutions, qui ont tout au plus une légitimité démocratique formelle, pas réelle.

ALIGNEMENT SUR UNE IDÉOLOGIE

Une deuxième dimension du déni démocratique matérialisé par l'accord du 13 juillet 2015 relève de la volonté d'imposer une hégémonie idéologique, d'humilier – un fonctionnaire européen cité par le *Financial Times* parlera de « crucifier » – un gouvernement élu, et cela de manière d'autant plus brutale qu'il a voulu s'inscrire en dehors du cercle de la pensée unique. Qu'il s'agisse d'une humiliation ne fait guère de doute (2) : les conditions imposées par les créanciers à M. Alexis Tsipras le 13 juillet vont non seulement à l'encontre de celles refusées une semaine plus tôt par 61 % des citoyens grecs à son instigation, mais sont encore bien plus draconiennes. Certes, on peut à juste titre opposer la légitimité démocratique des gouvernements des Etats créanciers de la Grèce à celle exprimée par le vote référendaire du 5 juillet dernier. Mais l'Union européenne relève-t-elle d'un partage consenti de la souveraineté démocratique par ses Etats membres ou bien de l'écrasement de celle d'un Etat par les autres ? On penche pour la deuxième réponse lorsque l'on observe ce qui se passe en Grèce, en particulier depuis le 13 juillet.

Quant à la motivation profonde de cette humiliation, je suis convaincu qu'elle relève avant tout de la volonté d'hégémonie des partis de ce qu'on appelle la « grande coalition » – conservateurs/chrétiens-démocrates (PPE), sociaux-démocrates (PSE) et libéraux (ALDE) – face à l'émergence de toute alternative à la pensée unique. Comment interpréter autrement la rhétorique de la « confiance perdue » à l'égard du gouvernement grec, exprimée dès la première ligne de l'accord politique du 13 juillet ? « Confiance perdue » en moins de cinq mois par un gouvernement de gauche radicale au motif qu'il n'avait pas su réformer dans cet infime laps de temps un pays gangrené par plus de quarante ans de clientélisme établi par le duopole Nouvelle Démocratie/Pasok, c'est-à-dire précisément par les chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates grecs. Que ceux-ci aient maquillé les comptes de

la Grèce pour lui permettre d'accéder à l'euro, et maintenu en place l'essentiel du système clientéliste, non seulement avant 2010, mais pendant les cinq premières années des programmes d'assistance à la Grèce, n'avait pas suffi à ce que leurs amis politiques européens leur retirent leur confiance.

Mais arrive Syriza, une force politique étrangère – et concurrente – au club, voici que la confiance s'évapore et que, usant de leur force de frappe financière, les compères de la « grande coalition » s'entendent pour l'écraser. Ce faisant, ils exécutent Syriza pour l'exemple, espérant – comme s'en cache à peine le président du gouvernement conservateur espagnol Mariano Rajoy – dissuader les citoyens de s'aventurer hors des sentiers battus. Lorsqu'une partie, fût-elle dominante, des forces politiques s'entendent pour écraser et humilier un adversaire politique afin de l'éliminer, la démocratie est en danger.

L'ART D'IGNORER LE PEUPLE

Si mon évaluation de l'action persistante du camp de l'orthodoxie néolibérale est sévère, je ne peux pas pour autant ignorer ici l'impact démocratique des actions du gouvernement Tsipras. Elu en janvier sur un programme de rupture avec la « troïka », il convoque pour le 5 juillet un référendum par lequel il obtient du peuple grec un mandat rejetant les dernières propositions de la « troïka »; tout cela pour faire volte-face une semaine plus tard en acceptant des conditions plus drastiques encore. Bien entendu, on ne peut pas toujours attendre d'un parti une cohérence absolue entre son programme et l'action qu'il mène une fois à l'épreuve du pouvoir; la confrontation au réel et notamment la nécessité de former une coalition obligent souvent au compromis. Toutefois, on assiste en l'espèce à un tel degré de contradiction qu'un des fondements de la démocratie, le respect des engagements pris, est en cause.

On peut légitimement s'interroger sur les moyens que s'est donnés le gouvernement Tsipras au moment d'aller au bras de fer avec les créanciers. En particulier, si Syriza refusait la logique de la « troïka » tout en voulant garder le pays au sein de l'union monétaire, elle ne pouvait ignorer qu'il lui faudrait trouver un accord avec eux. La question qui se posait alors était bien celle des limites acceptables en termes de conditionnalités, et donc de l'alternative au cas où ces limites seraient dépassées. Or la capitulation apparentement incompréhensible de M. Tsipras le 13 juillet devient intelligible lorsqu'il apparaît que l'alternative n'avait pas été sérieusement envisagée ni a fortiori préparée. C'est ce qui ressort des déclarations de M. Yanis Varoufakis, l'ancien ministre des finances grec, dont le projet de préparer une éventuelle sortie de l'euro et la mise en circulation d'une monnaie parallèle fut mis de côté par M. Tsipras.

Pour respecter la volonté du peuple grec de rester dans l'union monétaire, mais uniquement à des conditions acceptables (dont l'inéluctable restructuration de la dette publique grecque), il fallait qu'Athènes soit capable d'établir une dissuasion du faible au fort. Selon ce concept, familier à la France, il fallait que, face à ses créanciers disposant de l'arme ultime – le Grexit –, la Grèce s'en dote également et soit perçue comme prête à s'en servir. La question n'était donc pas de savoir si le gouvernement hellénique souhaitait y avoir recours, mais bien s'il était prêt à le faire au cas où la négociation irait au-delà de l'acceptable.

Ce choix douloureux à court terme pour la Grèce aurait aussi signifié pour les créanciers le risque d'un défaut de paiement complet, assorti de la perte de crédibilité de la monnaie unique réduite à dix-huit membres. Du côté des créanciers, le papier déposé par le ministre des finances Wolfgang Schäuble (ses fameux « Commentaires sur les dernières propositions grecques »), sans aucun doute avec l'assentiment de la chancelière Angela Merkel, démontrait à la fois l'existence de l'arme ultime à leur arsenal ainsi que la volonté de s'en servir. Rien de tel du côté de M. Tsipras, qui vint à Bruxelles sans autre solution que d'accepter de payer n'importe quel prix pour le maintien de la Grèce dans l'euro, sachant ainsi qu'il ne pourrait que trahir la confiance réitérée par une large majorité de ses concitoyens une semaine plus tôt. Les créanciers ont exploité leur avantage sans vergogne.

Ce triple déni démocratique s'inscrit dans le cadre d'une « gouvernance » économique et sociale de la zone euro qui vise à graduellement s'affranchir de toute légitimation démocratique sérieuse, au prétexte que les délibérations parlementaires et les éventuelles consultations des partenaires sociaux ne pourraient que retarder leurs indispensables réformes.

Ainsi, sous couvert de rendre la législation européenne plus lisible et plus efficace, l'initiative « Mieux légiférer » vise non seulement à déréguler massivement, mais également à brider toute initiative législative future en la soumettant à un marathon d'études d'impact et de consultations préalables. Par ailleurs, la négociation en cours du traité de libre-échange transatlantique, dont l'objectif est de soumettre les régimes législatifs fiscaux, sociaux, environnementaux, etc., des Etats à une compétition permanente arbitrée par les multinationales, offrirait à celles-ci la faculté, au nom de leur supposé droit au profit, d'attaquer toute mesure législative actuelle ou envisagée par une autorité élue.

Dans les deux cas, on comprend bien que, sous couvert de promouvoir « la croissance et l'emploi », il s'agit bien d'affaiblir encore les instances démocratiques face aux acteurs financiers. La priorité donnée au respect de l'orthodoxie économique sur celui des règles démocratiques se manifeste également dans l'attitude du Conseil européen, qui n'hésite pas à agiter la menace de sanctions à l'égard des Etats membres qui ne respecteraient pas leurs objectifs budgétaires, tout en laissant en paix ceux qui, comme la Hongrie – gouvernée par M. Viktor Orban, dont le parti reste envers et contre tout membre du PPE –, foulent aux pieds les valeurs démocratiques de l'Union européenne. Dans le cénacle des chefs d'Etat et de gouvernement européens, on ménage Orban et on écrase Tsipras.

Les « élites » ne comprennent pas qu'en assénant de plus en plus brutalement leurs politiques néolibérales, ils se font les agents de ceux qui plaident le repli anti-européen, nationaliste et identitaire, et ce à un moment où les Européens ont intérêt à agir ensemble pour faire face aux défis sociaux, environnementaux et stratégiques de ce siècle. Plus que jamais, le combat contre leur orthodoxie devient celui de reconquête de la souveraineté démocratique, une souveraineté désormais partagée, pour défendre l'intérêt général.

(1) Il s'agissait du rapport Gauzès, l'un des deux textes de ce que l'on a appelé le « two-pack ».

(2) Lire Yanis Varoufakis, « Leur seul objectif était de nous humilier », *Le Monde diplomatique*, août 2015.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 octobre 2015

1 ^{er}	CHINE	Fête nationale	12	ESPAGNE	Fête nationale
	CHYPRE	Fête nationale		GUINÉE-ÉQUAT.	Fête nationale
	NIGERIA	Fête nationale	24	ZAMBIE	Fête nationale
	PALAU	Fête de l'indépend.	25	KAZAKHSTAN	Fête de l'indépend.
	TUVALU	Fête de l'indépend.	26	AUTRICHE	Fête nationale
2	GUINÉE	Fête nationale	27	SAINT-VINCENT-ET-LES-	
3	ALLEMAGNE	Fête nationale		GRENADINES	Fête de l'indépend.
	CORÉE DU SUD	Fête nationale		TURKMÉNISTAN	Fête de l'indépend.
4	LESOTHO	Fête nationale		GRÈCE	Fête nationale
9	OUGANDA	Fête nationale	28	RÉP. TCHÈQUE	Fête nationale
10	FIDJI	Fête nationale	29	TURQUIE	Fête nationale
	TAÏWAN	Fête nationale			

LE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE CONTRARIÉ PAR LES MOBILISATIONS CITOYENNES

Ces Européens qui défient le libre-échange

Avalisées par le Parlement de Strasbourg le 8 mai 2015, les tractations secrètes en vue d'établir un grand marché transatlantique (GMT) se poursuivent entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Mais, face aux dangers de ce traité de libre-échange, une résistance s'organise des deux côtés de l'Atlantique, jusqu'au cœur des collectivités territoriales.

PAR AMÉLIE CANONNE*
ET JOHAN TYSZLER**

« LE CONSEIL RÉGIONAL d'Ile-de-France (...) demande l'arrêt des négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), dit grand marché transatlantique (GMT), du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les négociations en cours. » La région Ile-de-France fut la première dans l'Hexagone à se déclarer « zone hors TTIP » (ou « hors Tafta », pour reprendre l'acronyme du premier nom anglais du projet, Transatlantic Free Trade Agreement). Depuis le vote de cette délibération le 14 février 2014, près de 500 collectivités territoriales françaises de toute taille ont voté une motion similaire, représentant 54 % de la population du pays.

L'adoption d'un tel texte par une instance politique territoriale demeure un acte essentiellement symbolique. Toutefois, les assemblées délibératives mobilisées posent ainsi les jalons d'une contestation contre les traités de libre-échange et d'investissement qui s'étend désormais à travers la France et l'Europe (voir carte ci-contre). Outre les partis politiques, les citoyens sont nombreux à proposer à leurs élus locaux (région, département, municipalité) de voter une motion. C'est dans cet esprit que le collectif Stop Tafta, qui fédère de nombreuses associations, syndicats et partis politiques, propose un modèle de délibération et invite tout un chacun à l'adresser à ses représentants. Le vote d'une telle résolution par une collectivité ne protégera pas son territoire des dangers du GMT, puisque les accords internationaux engagent juridiquement

tous les échelons institutionnels des Etats membres. Plusieurs préfets français n'ont pas manqué de le rappeler aux instances frondeuses. Mais la motion « zone hors Tafta » permet de sensibiliser les élus et d'amorcer la mobilisation autour de questions très sensibles pour les municipalités : la préservation de l'emploi, la protection des services publics ou de l'environnement, l'irruption d'entreprises américaines sur les marchés publics locaux...

Les militants espèrent que le débat enclenché dans un contexte de proximité pourra percoler dans les appareils politiques nationaux. « Le fait que la motion ait été adoptée dans une ville comme Tulle, dont l'actuel président de la République a été le maire de 2001 à 2008 est pour moi symbolique et d'une importance stratégique, précise M. Samuel Désaguillier, conseiller municipal de la ville. Plusieurs communes de couleurs politiques variées ont adopté une motion similaire en Corrèze. »

L'Allemagne compte 228 zones « hors Tafta », dont les villes de Cologne, Leipzig ou Munich ; l'Autriche affiche 260 municipalités en dissidence ; la Belgique 82 communes, dont Bruxelles ; le Royaume-Uni, 21 villes et comtés, dont Edimbourg (Ecosse) et Bristol. Les villes de Milan et Ancône rejoignent le mouvement en Italie, et la victoire de Podemos aux élections locales espagnoles, en mai dernier, stimule déjà la dynamique de l'autre côté des Pyrénées. Des militants tchèques souhaitent également encourager des initiatives locales dès l'automne 2015.

« Comme un troll des contes norvégiens »

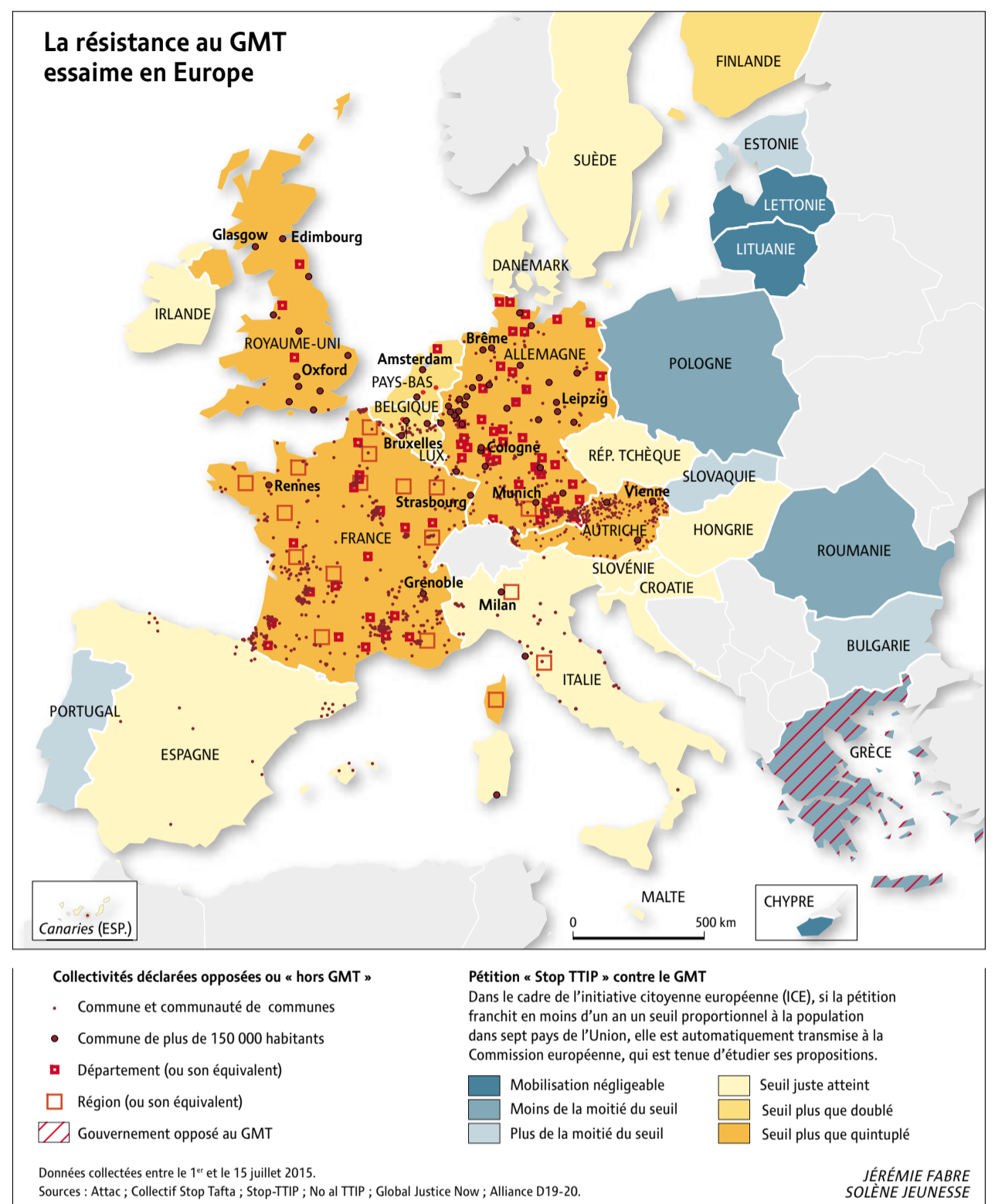
BIEN SÛR le projet de GMT n'est pas le premier accord de commerce et d'investissement représentant une menace de cette ampleur. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) fut préalablement discuté pendant plusieurs années dans la plus grande opacité (1). Mais sa mise au jour provoqua la colère des citoyens européens et la structuration d'une résistance autour des « zones hors AGCS », au début des années 2000. « Nous sommes confrontés à quelque chose qui avance rapidement et qui est inatteignable pour les mobilisations ordinaires, l'idée est de changer le rapport de forces à la base, et d'alerter les élus locaux », explique M. Frédéric Viale, qui participa à la mobilisation anti-AGCS au sein du mouvement Attac. La campagne avait alors pris une ampleur inattendue : 816 collectivités locales et 20 des 22 régions de France métropolitaine l'avaient rejointe en quatre ans. Face aux sceptiques vis-à-vis de ce type de démarche symbolique, M. Viale rétorque : « Ce fut une épine très douloureuse dans le pied de l'OMC ! »

Dès 2013, la coopération entre les différents mouvements européens s'est organisée, et les « zones hors Tafta » ne représentent aujourd'hui qu'une facette de la mobilisation paneuropéenne. Contrairement à la campagne anti-AGCS, la résistance actuelle dépasse très largement le cercle des militants engagés. Elle s'appuie également sur l'Initiative collective

européenne (ICE) présentée à la Commission européenne en juin 2014 : 230 organisations d'une vingtaine de pays lançaient une pétition demandant au Conseil européen d'abroger le mandat de négociation et de ne pas conclure l'autre traité de libre-échange en cours avec le seul Canada. Nouveauté du traité de Lisbonne, depuis 2011, l'ICE permet à de simples citoyens d'inviter la Commission à soumettre au Conseil et au Parlement européens une proposition d'acte juridique sur un sujet à condition de réunir un million de signatures dans au moins sept pays.

Le 10 septembre 2014, la Commission a rejeté l'initiative en estimant que l'ouverture des négociations n'était qu'un acte préparatoire, et non un acte juridique entrant dans le champ légal d'une ICE. Contestant cette décision devant la Cour de justice de l'Union européenne, les promoteurs de l'initiative entendent bien la poursuivre de manière « auto-organisée » grâce à un regroupement de plus de 480 organisations. L'objectif : réunir 3 millions de signataires en un an, et lancer la plus importante pétition européenne jamais enregistrée à ce jour. La collecte s'opère de façon décentralisée dans chaque Etat membre, où un seuil, nombre minimal de signatures requises pour qu'une ICE soit valide, est défini en fonction du nombre d'habitants – il est par exemple fixé à 55 500 signatures pour la France (2).

Plus le débat et les inquiétudes publiques sont dédaignés par les institutions, plus la contestation s'amplifie. En septembre 2015, déjà plus de 2,6 millions de signatures ont été rassemblées, et l'objectif d'une clôture de l'initiative le 6 octobre semblait atteignable. Au même titre qu'une motion « hors Tafta », l'utilité première de cette pétition



reste sa portée mobilisatrice et éducative. La coalition européenne rassemblée autour de cette initiative a traversé l'Europe durant l'été à la rencontre des citoyens, afin de renforcer l'effort de sensibilisation et de rendre audible une question formulée dans un langage technico-légal sibyllin. « Ce traité est comme un troll des contes norvégiens : il se transforme en pierre lorsqu'il est exposé à la lumière du jour, explique M^{me} Laura Gintalaitė, militante lituanienne de la coalition. C'est l'objectif de la campagne : pays par pays, signature par signature, mettre les traités de libre-échange en lumière parce qu'ils n'y survivront pas. » Car, lorsque les citoyens découvrent les conséquences potentielles de ces accords commerciaux sur les modèles de santé, d'éducation, d'agriculture ou encore sur l'environnement, ces traités perdent toute légitimité.

Comme dans le cas de l'AGCS, nombre d'élus des Parlements nationaux et européen ne s'intéressent guère aux questions liées au commerce et à l'investissement. Beaucoup se satisfont d'une position théorique, sans connaissance des implications véritables des traités dans lesquelles ils engagent leurs concitoyens. Le 8 juillet dernier, le Parlement européen était invité à prendre position sur les négociations, lors du vote d'une résolution d'initiative, procédure courante à Strasbourg. Les parlementaires devaient notamment se prononcer sur l'inclusion ou non d'un mécanisme de règlement des différends permettant à des entreprises étrangères d'attaquer les Etats devant des tribunaux arbitraux (3). Déjà, lors de la consultation lancée par la direction générale du commerce à la fin de 2014, 97 % des avis exprimés par le public étaient hostiles à un tel mécanisme.

Alors que, parmi les députés allemands à Strasbourg, seuls les élus écologistes et de Die Linke ont émis un vote défavorable, les socialistes français élus à Strasbourg ont choisi de rejeter ce dispositif et unanimement voté contre la résolution. La

division du groupe social-démocrate peut être interprétée comme le résultat de la pression populaire exercée via les zones hors Tafta et l'ICE, mais aussi par des dizaines de milliers de courriels et d'appels téléphoniques directement adressés aux eurodéputés avant le vote. De l'aveu même de ces derniers, cette pression a forcé les élus européens à prendre position sur ce qui est devenu la question politique clé des derniers mois à Strasbourg. Après avoir dû reporter le vote d'un mois faute de majorité, le président social-démocrate du Parlement, M. Martin Schulz, a pu obtenir l'aide des libéraux et des conservateurs en maintenant un mécanisme d'arbitrage, mais avec des juges professionnels, désignés par les pouvoirs publics, et une possibilité de faire appel de leurs décisions.

Les Allemands, les Britanniques, les Autrichiens et les Français mènent des campagnes particulièrement actives et pugnaces. Le nombre de signatures requis pour qu'une pétition soit valide dans le cadre des ICE a été atteint en quelques semaines. La résistance se construit également à l'Est : des pays comme la République tchèque, la Croatie et la Hongrie ont récemment atteint leurs seuils respectifs de recevabilité de l'initiative citoyenne – ce qui apparaît remarquable dans ces pays où les questions européennes captivent rarement les citoyens ou les responsables politiques. De fait, dans cette partie de l'Europe, la mobilisation se heurte souvent à d'autres difficultés, géopolitiques et sociales, confie M^{me} Madalina Enache, une militante roumaine : « C'est très difficile de sensibiliser sur un sujet aussi compliqué que le GMT. Ici, si vous n'êtes pas avec les Américains, vous êtes d'emblée prorusse. Il y a aussi une forme de blocage. Les gens pensent que cet accord permettra d'atteindre un meilleur niveau de développement basé sur le rêve américain. »

Depuis le lancement des négociations, une multitude de débats, de rencontres, de conférences décryptant les dangers du

GMT s'organisent dans toute l'Europe. Le 11 octobre 2014, pas moins de 1 100 actions de protestation (marches, réunions, collectes de signatures, etc.) ont eu lieu, dans 22 pays ! Mais que faire une fois les millions d'Européens et d'Européennes sensibilisés ? L'entrée en vigueur des traités n'étant pas prévue avant plusieurs années, la campagne s'inscrit dans la durée, d'autant plus que les négociations enregistrent peu d'avancées significatives susceptibles de canaliser la protestation.

Sourde aux critiques et aux demandes des citoyens, mais largement perméable aux revendications des multinationales des secteurs de l'énergie, de la finance ou de l'agro-business, la Commission européenne s'obstine à négocier, et dans le plus grand secret (4). Seul le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement a les moyens politiques de l'arrêter. Mais, même dans les pays où les citoyens et leurs représentants locaux se sont massivement prononcés contre le projet de GMT (en Allemagne ou en Autriche par exemple), aucun gouvernement ne veut prendre la responsabilité d'opposer son veto à la poursuite des négociations. La campagne de mobilisation et le travail d'éducation populaire pour donner les outils de compréhension nécessaires aux élus et aux citoyens ne font que commencer.

(1) Lire Susan George et Ellen Gould, « Libéraliser, sans avoir l'air d'y toucher », *Le Monde diplomatique*, juillet 2000.

(2) Pour calculer le nombre minimum de signatures à recueillir par pays, il faut multiplier le nombre de députés européens de ce pays par 750. En juillet 2015, un an après son lancement, ce seuil avait été dépassé dans 18 pays de l'Union.

(3) Lire Benoît Bréville et Martine Bulard, « Des tribunaux pour détrousser les Etats », et le dossier sur le grand marché transatlantique, *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(4) Le secret est tel que le réseau WikiLeaks a lancé une souscription pour offrir une prime de 100 000 euros à toute personne qui rendra public le texte du traité en cours de négociation.

Consulter notre dossier en ligne,
www.monde-diplomatique.fr/dossier/GMT

* Présidente de l'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (Aitec), spécialiste des questions liées aux politiques de commerce et d'investissement, animatrice de la campagne contre le Tafta en France et en Europe.

** Chargé de campagne contre le Tafta en France au sein des associations Aitec et Attac, animateur du collectif national Stop Tafta.



LES DÉSORDRES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

En Louisiane, l'avenir au ras de l'eau

Lors d'une visite en Alaska début septembre 2015, M. Barack Obama a souligné la nécessité de lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Le cas de la Louisiane, dont le quotidien des habitants se trouve profondément affecté par la disparition des bayous, montre pourtant que cette solution ne suffira pas : pour limiter la montée des eaux, c'est l'ensemble du modèle américain de développement qu'il faut revoir.

PAR ELIZABETH RUSH*

DANS LE SUD DE LA LOUISIANE, à la tombée de la nuit, souvent le ciel d'août se colore d'un bleu intense. Mais ce jour-là, la menace d'un orage assombrit l'horizon. Des muets s'élançant hors de l'eau, avant d'y replonger à plat ventre en faisant de petits clapotis. M. Jake Billiot pousse doucement Sitting Bull, son crevette, le long du quai qui mène à la rampe de mise à l'eau de Pointe-aux-Chênes. Ce village se situe à l'extrémité d'une langue de terre reliée au continent nord-américain par une voie étroite. A mesure que l'on se rapproche de la fin de la route 665, l'eau devient omniprésente, jusqu'à ce que la terre disparaisse complètement.

Derrière le bateau de M. Billiot, le paysage se résume à deux couleurs : le vert des spartines à feuilles alternes (1) et le noir des bayous, ces innombrables méandres abandonnés du Mississippi. Autrefois, cette étendue formait un estuaire marécageux qui abritait diverses espèces animales : des crevettes venaient y pondre leurs œufs au printemps et des oiseaux, comme les parulines rayées, s'y reposaient au cours de leur migration transcontinentale. Mais, ces cinquante dernières années, l'avancée des eaux a submergé près de 90 % de Pointe-aux-Chênes et de la presqu'île voisine de Jean Charles. Une comparaison d'images aériennes atteste ce changement considérable : le bleu remplace le vert. Ce qui constituait autrefois l'une des zones humides côtières les plus fertiles de la planète se réduit au rythme alarmant d'un terrain de football par heure (2).

Plusieurs facteurs expliquent la disparition des bayous de Louisiane : l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, les glissements de terrain, les seize mille kilomètres de canaux creusés par l'industrie pétrolière (3), etc. Agé de 70 ans, M. Billiot a vu le jour et grandi dans les bayous. « *Je pêche seul depuis cinquante-cinq ans. Au début, j'attrapais des crabes et des crevettes en été et il restait assez de terre pour tendre des pièges en hiver*, explique cet homme aux origines françaises et amérindiennes, comme la plupart des habitants de la paroisse de Terrebonne. *Nous ne manquions de rien. Maintenant il n'y a plus de rats musqués, et je*

dois parfois tourner pendant des heures avant de faire la moindre prise. »

La montée des eaux apparaît aujourd'hui liée au réchauffement climatique, mais autour du delta du Mississippi, les terres s'effacent depuis les années 1930, quand le corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis a commencé à construire des barrages autour du fleuve.

Pendant plus de dix mille ans, le Mississippi a drainé un vaste bassin hydrographique, s'étendant du Wyoming à la Pennsylvanie et de la frontière canadienne au golfe du Mexique. Troisième fleuve mondial en longueur, il a façonné la côte louisianaise en y déposant le limon et les sédiments charriés depuis les confins du continent. Les sociétés amérindiennes précolombiennes comprenaient alors qu'un fleuve sain connaît des périodes de crue et de sécheresse, et que ces cycles contribuent à donner forme au cours d'eau et aux civilisations s'établissant à proximité. Les Amérindiens construisaient leurs villages non pas sur les berges du fleuve, mais à une distance suffisante pour laisser de la marge aux eaux changeantes. De surcroît, aux établissements permanents ils préféraient des campements capables d'être déplacés en cas de crue.

En 1543, l'expédition du conquistador espagnol Hernando de Soto dans le Tennessee fut interrompue par le débordement du Mississippi. Le chroniqueur Garcilaso de la Vega consacra de nombreuses pages à cet épisode (4) : pour la première fois, la montée des eaux du fleuve et l'excès de dépôts d'alluvions sont dépeints comme des obstacles au progrès. Le deuxième cas de courroux fluvial rapporté date de 1734, année où le Mississippi inonda pendant plusieurs mois La Nouvelle-Orléans – une ville bâtie par des colons inexpérimentés dans une zone inondable. Deux siècles plus tard, en 1927, le fleuve engloutit à nouveau des dizaines de villages, sur une zone aussi vaste que l'ensemble des Etats du Massachusetts, du Connecticut, du New Hampshire et du Vermont.

Pour éviter une nouvelle catastrophe, le corps d'ingénieurs de l'armée entreprend d'endiguer le fleuve. Mais ces travaux ont les conséquences inverses de l'effet désiré. « *Une fois le limon accumulé derrière ces digues, les crues se sont amplifiées. Elles ne charriaient plus de sédiments, et c'est là*



que la terre a commencé à disparaître», explique M^{me} Lora Ann Chaisson, vice-présidente de la tribu indienne United Houma Nation. Depuis cette époque, les grandes langues de terres alluvionnaires que le Mississippi a mis dix mille ans à former s'effacent inexorablement.

M^{me} Chaisson ne vit plus sur la presqu'île de Jean Charles, siège de la communauté indienne locale. Comme beaucoup d'autres, elle a déménagé quelques kilomètres plus loin, à Pointe-aux-Chênes. « *Quand je suis arrivée ici, tout ce que je voulais savoir, c'était : est-ce que c'est inondable ? On m'a répondu que non. Mais vous savez quoi ? Rien n'arrête l'eau, elle vient jusqu'ici à présent. Bien sûr, la faute en revient en grande partie à l'industrie pétrolière* », assure-t-elle en tapant du pied.

Le premier appareil de forage des bayous louisianais fut installé en 1948, à huit kilomètres de la maison d'enfance de M^{me} Chaisson. Puis des canalisations et des routes furent construites à travers les marécages pour faciliter l'accès aux plates-formes. Les exploitants avaient promis de solidifier leurs canaux, c'est-à-dire de les remblayer une fois le puits de pétrole terminé, afin de limiter les mouvements d'eau du fragile marais. « *Mais ils n'ont pas tenu parole, s'indigne M. Billiot. Ils n'ont pas cherché à préserver les bayous comme ils l'avaient dit, et maintenant la mer frappe à notre porte.* » Aujourd'hui, les marécages abritent la moitié des raffineries des Etats-Unis ; leur réseau de pipelines transporte 20 % du pétrole brut et 33 % du gaz naturel du pays.

Depuis la marée noire, des crevettes naissent sans yeux

Vue du ciel, la dentelle que dessinent les marécages de Louisiane semble déchiquetée par des coups de rasoir. Ces milliers de lacérations correspondent aux canaux, nécessaires aux appareils de forage. Bien souvent creusés, pour le compte de l'industrie pétrolière, par des habitants de la région (dont le père de M. Billiot), ces canaux laissent entrer l'eau salée de la mer dans les marécages, puis l'eau salée élargit la passe, accroissant la pénétration de l'eau et la disparition des marécages (5)...

Chaque année, la zone des bayous se réduit de soixante-dix-sept kilomètres carrés. Ce chiffre est d'autant plus alarmant que la Louisiane abrite la moitié des zones humides américaines et que ces zones constituent le meilleur rempart contre les ouragans. En effet, les marécages fonctionnent

comme des éponges géantes : au lieu de laisser la houle submerger la côte soudainement, ils absorbent l'eau apportée par les cyclones, puis la libèrent progressivement, évitant ainsi l'inondation de l'intérieur des terres.

Avant de partir, M. Billiot lance des messages radio pour savoir si les autres pêcheurs ont des prises. Les résultats ne semblent guère prometteurs, mais il décide de tenter sa chance quand même. Après tout, il a les moyens de faire tourner le moteur : en 2010, M. Billiot a loué deux de ses bateaux à British Petroleum (BP) pour le nettoyage de la marée noire causée par l'explosion de la plate-forme Deepwater. Ironie du sort : la marée noire lui a donné de quoi remplir son réservoir, mais a vidé son terrain de pêche.

Pendant les quatre-vingt-sept jours qu'il fallut pour contenir la marée noire, l'agence américaine du médicament et de l'alimentation (Food and Drug Administration) a ordonné l'arrêt de la pêche dans la région, mettant au chômage des milliers de personnes et affectant le mode de vie des populations locales. Troisième activité de la région après l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, la pêche à la crevette relève moins du travail que de lointaines traditions sur les côtes louisianaises : les habitants associent fréquemment la quantité de prises à la volonté divine ou au destin.



* Post-doctorante au Bates College (Etats-Unis) et auteure de *Still Lives From a Vanishing City*, Global Directions/ThingsAsian Press, San Francisco, 2015.

Parmi les quelques crevettes qui ont survécu à la pollution pétrolière, certaines ont de petites tumeurs et d'autres naissent sans yeux (6). L'explosion de la plate-forme avait libéré 4,9 millions de barils de pétrole dans le golfe du Mexique, que BP a cherché à disperser en y déversant 45238 barils de Corexit. Ce produit émulsionne le pétrole pour qu'il reste en suspension sous l'eau afin d'éviter la formation de nappes en surface. Mais, du fait de sa densité, ce dispersant se dépose au fond de l'océan ; chargé de pétrole, il pollue la boue où se reproduisent les crevettes. Les œufs ou larves de poisson sont particulièrement vulnérables aux effets nocifs des toxines contenues dans le Corexit. Même de faibles doses peuvent causer des malformations, voire la mort (7). « Pas la peine de tuer toutes les poules, il suffit de casser tous les œufs », ironise tristement M. Burt Knight, crevettier dans la région depuis sa jeunesse. Selon lui, à la suite de la marée noire, les scientifiques ont fortement conseillé à la population de Pointe-aux-Chênes de réduire leur consommation de crustacés. « Je pêche un dixième de la quantité habituelle et devinez ce qu'ils veulent que j'en fasse : les regarder ! », nous lance-t-il en secouant la tête.

A Pointe-aux-Chênes, des maisons déjà ensevelies par les flots

M. Billiot remonte doucement le canal couleur thé derrière Pointe-aux-Chênes. Heureusement, ce soir, la marée monte vite, les crevettes prises dans ses filets auront donc du mal à s'échapper. Il enclenche un interrupteur et le chalut commence à déployer des câbles métalliques. Son petit bateau ressemble alors à un cormoran qui déploie ses ailes pour les sécher. A l'approche du bayou, il déroule

des mètres de filet et les jette à l'eau de chaque côté du bateau. « Quand j'étais petit, on aurait dit que les arbres de part et d'autre du bayou pouvaient se serrer la main », se souvient-il. On a du mal à le croire : une trentaine de mètres sépare désormais le bateau de chaque rive, et les seuls arbres qui subsistent ont l'air morts avec leurs branches nues. La cause de ces décès prématurés se trouve sous terre, là où s'étendent les racines, là où, depuis une cinquantaine d'années, les arbres du bayou s'abreuvent d'eau salée et non plus d'eau douce.

A Pointe-aux-Chênes, l'eau a désormais recouvert la chênaie, de nombreux marécages, mais aussi une épicerie, une poissonnerie, des maisons. Tous les vieux habitants du village ont des souvenirs associés à un endroit désormais disparu. M. Billiot trace une carte des environs au dos d'une enveloppe. « Avant, tout cela, c'était des eaux saumâtres. Les crevettes blanches venaient dans les herbes marines pour y pondre leurs œufs. Quand la lune se levait, elles partaient et on pouvait être sûr d'avoir une bonne prise, explique-t-il en montrant du doigt le treillage de bayous et de lacs qu'il a dessiné. Whiskey Pass, Cat Island Pass, Wine Island Pass, tous ces petits canaux allant vers le golfe se sont élargis et l'eau salée a commencé à entrer. »

Les Etats-Unis figurent à la onzième place des pays les plus exposés à la montée des eaux, après les Pays-Bas, le Bangladesh ou encore l'archipel des Philippines. Dix-huit millions d'Américains vivent aujourd'hui dans une zone à haut risque, soit 6 % de la population. Ce nombre devrait doubler d'ici à la fin du siècle (8). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit que la fonte des glaciers (et notamment de la calotte du Groenland), conjuguée à la dilatation des océans due au réchauffement, entraînera une augmentation du niveau moyen des mers de 19 centimètres entre 1901 et 2020 et pourrait augmenter encore de 26 à 98 centimètres selon les scénarios (9).

Sur les dix ouragans les plus ravageurs enregistrés aux Etats-Unis depuis cent soixante ans, neuf ont frappé la côte du golfe du Mexique et six d'entre eux se sont produits durant la dernière décennie (10).

Les images qui accompagnent ce texte sont d'Isabelle Hayeur.

Extraites de la série photographique « Underworlds » et de la vidéo « Aftermaths », elles ont été réalisées lors d'une résidence d'artiste à La Nouvelle-Orléans, en 2013.



Pâtissant encore du coût élevé des reconstructions, la Louisiane a approuvé à l'unanimité, en 2012, un plan de protection de cinquante ans, afin d'adapter l'Etat à la montée des eaux et de pallier l'absence de réponse au niveau fédéral. Scientifiques, experts de l'industrie pétrolière et gazière, décideurs politiques et représentants de groupes indigènes locaux ont participé à l'élaboration de ce programme inédit dans le pays.

Le Master Plan, comme on l'appelle communément, devrait coûter 50 milliards de dollars. Mais, d'après M. Jordan Fischbach, codirecteur du RAND Water and Climate Resilience Center, les conséquences de l'inaction seraient bien plus lourdes : « La mise en place du plan est censée faire baisser le coût annuel des dommages causés par les inondations côtières. Sans le Master Plan, et si le scénario de montée des eaux le moins optimiste se confirme, ce coût pourrait dépasser 20 milliards de dollars en 2050. Avec ce plan, on estime qu'il sera de 4,8 milliards de dollars, contre 2,2 à 2,8 milliards aujourd'hui. »

Les habitants doivent déménager à leurs frais

D'après ce texte, les pouvoirs publics louisianais doivent renforcer les protections côtières (développement du système de digues, élévation de la structure des bâtiments, etc.) et procéder à des opérations de restauration des zones humides. Sur la liste des tâches à accomplir figurent même des projets inédits, comme le détournement à grande échelle de sédiments, qui consiste à pomper et répartir le limon à travers les bayous.

Mais ce plan ne prévoit nullement de s'attaquer à l'emprise de l'industrie pétrolière et gazière dans la région. Bien que le département de l'intérieur – qui administre les terres possédées par l'Etat américain – ait proposé de renforcer les normes concernant le développement de l'extraction pétrolière en mer, les législateurs n'ont pas encore donné leur aval. Sans des mesures de ce genre, les milliards de dollars dépensés dans la redistribution des sédiments ne serviront à rien. Il ne peut y avoir de débat sérieux sur la résilience côtière sans prise en compte des facteurs aggravants.

M. Albert Naquin, le chef de la communauté amérindienne de la presqu'île de Jean Charles, s'échine à convaincre tous les habitants de quitter ce petit bout de terre : c'est la condition sine qua non pour bénéficier des indemnités de relogement du corps des ingénieurs de l'armée. En attendant, ceux qui n'en peuvent plus des inondations à répétition déménagent à leurs frais. « Les Blancs nous ont contraints à nous installer ici, déclare-t-il en référence à la longue histoire de la persécution des Amérindiens. Et maintenant Mère Nature nous repousse dans les terres. Mais certains ne veulent pas partir. » M. Edison Dadar fait partie de ceux-là. « Mon père a vécu ici quatre-vingt-onze ans ; son père est né et mort ici », se justifie-t-il. Comme beaucoup d'habitants de la région, M. Dadar se plaint du manque de ressources dans sa zone de pêche. En guise de démonstration, il sort de son réfrigérateur un seau de dix-huit litres qui ne contient qu'une cinquantaine de crevettes : tout juste de quoi nourrir sa famille. Puis il nous montre le potager qu'il a installé dans une baignoire et sur des lits surélevés pour préserver les racines de l'eau saumâtre envahissante et dans lequel il cultive trois melons cantaloups et quelques concombres. A l'entrée, le vent joue dans les arbres à kakis plantés après l'ouragan. « Chaque arbre sert de protection, se réjouit-il. En plus, ceux-là portent de bons fruits ! »

Et si la solution consistait non pas à concevoir, construire et maintenir un plan de protection côtière au coût exorbitant, mais à vivre comme M. Dadar, en se contentant de moins ? Selon l'essayiste Naomi Klein, pour vivre dans le respect des ressources naturelles, il n'est pas nécessaire d'en revenir à la préhistoire, comme le prétendent certains « climato-sceptiques » : « En vérité, pour respecter les limites écologiques, il nous faudrait plutôt revenir à un mode de vie comparable à celui qui avait cours dans les années 1970, avant l'explosion de la consommation (11). »

M. Billiot et moi passons des heures à naviguer dans les bayous à bord du *Sitting Bull*. Nous rentrons presque bredouilles, quelques dizaines de litres d'essence en moins. « Avec un peu de chance, ça ira peut-être mieux demain », dit M. Billiot en me regardant. Puis son sourire s'estompe. Il sait pertinemment que ce n'est pas une question de chance.

ELIZABETH RUSH.

(1) Plante invasive qui pousse dans les zones vaseuses et peut atteindre jusqu'à un mètre de hauteur.

(2) Brady R. Couvillion *et al.*, « Land area change in coastal Louisiana from 1932 to 2010 - Scientific Investigations Map 3164 », US Geological Survey 2011.

(3) Denise Reed et Wilson Lee Lee Wilson, « Coast 2050 : A new approach to restoration of Louisiana coastal wetlands », *Physical Geography*, vol. 25, n° 1, Belmont (Californie), 2004.

(4) Garcilaso de la Vega, *The Florida of the Inca. The Fabulous De Soto Story*, University of Texas Press, Austin, 1951.

(5) Ricardo A. Olea et James L. Coleman Jr., « A synoptic examination of causes of land loss in Southern Louisiana as related to the exploitation of subsurface geologic resources », *Journal of Coastal Research*, vol. 30, n° 5, Fort Lauderdale (Floride), 2014.

(6) Dahr Jamail, « Gulf seafood deformities alarm scientists », Al Jazeera, www.aljazeera.com, 20 avril 2012.

(7) Julia Whitty, « Why is the toxic dispersant after BP's Gulf disaster still the cleanup agent of choice in the US? », Mother Jones, www.motherjones.com, 19 avril 2013.

(8) Mark Crowell *et al.*, « An estimate of the US population living in the 100-year coastal flood hazard areas », *Journal of Coastal Research*, vol. 26, n° 2, mars 2010.

(9) GIEC, *Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques*, contribution du groupe de travail I au cinquième rapport d'évaluation, OMM, PNUE, 2013.

(10) Eric S. Blake, Christopher W. Landsea, Ethan J. Gibney, « The deadliest, costliest and most intense United States tropical cyclones from 1851 to 2010 (and other frequently requested hurricane facts) », National Oceanic and Atmospheric Administration, Technical Memorandum NWS NHC-6. Miami, août 2011.

(11) Naomi Klein, *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*, Actes Sud, Arles, 2015.



UN ROUAGE-CLÉ DE LA VIE POLITIQUE URUGUAYENNE

Au pays des conquêtes syndicales

Il existe mille et une façons d'améliorer les conditions de vie des salariés. Souvent délaissée par les pouvoirs politiques (y compris progressistes), l'une d'entre elles consiste à leur permettre de se défendre eux-mêmes, à travers leurs syndicats. C'est la voie qu'a choisie un petit pays latino-américain, l'Uruguay. Avec un succès qui rayonne désormais bien au-delà des lieux de travail.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
CHRISTOPHE VENTURA*

EN CETTE SOIRÉE du 27 février 2015, la place de l'Indépendance de Montevideo bouillonne. Moins de deux jours avant la prise de fonctions du nouveau président Tabaré Vázquez, des milliers de personnes se massent autour du bronze imposant de José Gervasio Artigas, le « libérateur » de l'Uruguay, à cheval, qui domine l'espace et délimite la frontière entre la vieille ville et le centre. Tous les regards sont tournés vers la Torre Ejecutiva, le siège de la présidence de la République, qui borde la place au sud. M. Vázquez a déjà dirigé le pays entre 2005, date de la première victoire électorale de la coalition de centre gauche Frente Amplio (Front élargi [1]), et 2010. En 2014, il a défilé, avec 53 % des voix, le candidat du Parti national (conservateur), M. Luis Lacalle Pou.

Mais pour l'heure, au pied de cette tour vitrée habillée d'un parement de pierres blanches, le président sortant José Mujica, issu du Front comme M. Vázquez, va prononcer l'un de ses derniers discours publics avant que ne démarrent les célébrations de sa *despedida* (fête d'adieu) (2). Bientôt englouti par la foule, un kiosque laisse encore entrapercevoir les « unes » des journaux, dont les titres se font écho. Ils se résument à cette question : quel bilan laissera le plus populaire des présidents de ce discret pays de 3,5 millions d'habitants (dont la moitié environ se concentre dans la nonchalante Montevideo) ?

Depuis quelques années, l'Uruguay a acquis une notoriété internationale en raison d'avancées uniques dans la région, voire dans le monde, sur des questions de société : légalisation de la production et de la vente de cannabis sous contrôle de l'Etat (3), autorisation du mariage homosexuel, dépénalisation de l'avortement (4), etc. Le pays a également décidé d'accueillir, en décembre 2014, six anciens prisonniers du bagne de Guantánamo avec le statut de réfugiés humanitaires. Mais l'un des progrès majeurs qu'il a connus depuis l'arrivée aux respon-

sabilités du Frente Amplio enthousiasme moins la presse internationale : la possibilité nouvelle pour les travailleurs de mieux négocier « *le prix de leurs mains* », selon l'expression de M. Mujica. Comment ? En promouvant le syndicalisme comme un rouage-clé de la vie politique du pays. Y compris lorsque cela complique la vie du gouvernement...

Au dépôt de fibre optique de l'entreprise Ebital, situé au cœur du quartier Reducto de Montevideo, M. Bruno Bertolio se montre catégorique, en cette matinée de février 2015 : « *Il y a dix ans, nous n'aurions jamais pu gagner une bataille comme celle-ci.* » Une semaine plus tôt, un conflit a éclaté entre l'entreprise publique de télécommunications, l'Administration nationale des télécommunications (Antel), et ses sous-traitants, dont Ebital. Des assemblées générales de salariés viennent de se tenir simultanément dans tous les lieux de travail



JAVIER CALVELO. – M. José Mujica lors de son dernier meeting de campagne, Montevideo 2009

Rafale législative

LA LOI 17940 dite « de protection et de promotion de la liberté syndicale » (2006) généralise l'expression du droit syndical sur le lieu de travail. Elle sanctionne toute pression ou discrimination à l'encontre de travailleurs syndiqués ou des représentants syndicaux dans l'entreprise. Elle interdit également de soumettre une décision d'embauche à la question de savoir si le candidat est syndiqué.

Les lois 18099 (2007) et 18251 (2008) renforcent la législation contre le travail au noir dans les entreprises sous-traitantes.

La loi 18065 (2006) est considérée comme fondamentale. Elle régleme pour la première fois dans l'histoire du pays le secteur informel du travail domestique. Ces cent vingt mille femmes, employées dans des conditions parfois proches du servage, bénéficient désormais du même socle de droits sociaux et collectifs que tous les autres travailleurs du pays. L'Uruguay est le premier pays au monde à avoir ratifié, en 2012, la Convention sur les travailleuses et les travailleurs domestiques de l'Organisation internationale du travail (OIT).

La loi 18566 (2009) refond le système de négociation collective nationale. Elle prévoit notamment la création du Conseil supérieur tripartite Etat-employeurs-syndicats (un « organe de coordination et de gouvernance des relations du travail » qui détermine et classe les branches d'activité) et muscle les prérogatives du conseil de salaires. Outre qu'il fixe le salaire minimum par branches, ce dernier voit son périmètre de compétences élargi. Désormais, la rémunération des salariés du secteur privé comme de ceux du secteur public et rural se négocie dans ce cadre. C'est également en son sein que s'organisent les négociations relatives aux conventions collectives, dans un pays où gouvernement et syndicats s'appuient sur les mêmes bases sociales et sont conjointement comptables de leurs actions. Cinq cycles de négociations se sont déjà tenus. Ils ont abouti à une augmentation des salaires réels, entre 2004 et 2013, de 50,5 % dans le secteur privé et de 40,2 % dans le secteur public. Un sixième cycle démarre cette année et se prolongera jusqu'à l'automne 2016.

CH. V.



JAVIER CALVELO. – Préparation de l'inauguration du X^e congrès de la PIT-CNT, 2008

concernés. Ce jeune cadre du Syndicat unique national de la construction (Sunca), aux lointaines origines italiennes, animait l'une d'elles, et a pu s'appuyer sur l'existence de nouvelles lois favorables aux travailleurs pour obtenir satisfaction (lire l'encadré ci-dessous).

L'opérateur exécute un projet phare du gouvernement : l'équipement de l'ensemble du territoire national en fibre optique, une priorité industrielle et technologique. En annonçant, à la surprise générale, son intention de redéployer ses investissements au-delà du calendrier initialement prévu en 2015 et 2016 – et donc de réduire son activité immédiate –, la direction d'Antel a suscité la panique au sein des entreprises qui travaillent pour elle. Quelques heures après avoir reçu notification de la décision, ces dernières annonçaient à leur tour qu'un tiers des salariés censés prendre part aux travaux, soit environ un millier de personnes, seraient licenciés. La réaction en chaîne a conduit à un conflit dur entre le Sunca, Antel et la centrale unique Plénière intersyndicale des travailleurs - Convention nationale des travailleurs (PIT-CNT). Dur, car les syndicats n'étaient plus aussi démunis qu'avant l'accession au pouvoir du Frente Amplio.

dustrialisation, pression sur les salaires par le biais du chômage, essor du travail informel, etc. Spécificité uruguayenne, toutefois : l'intensité de l'offensive gouvernementale et patronale pour saper un marché du travail plus structuré que dans d'autres pays de la région. Pour ce faire, l'Etat avait notamment suspendu la convocation des conseils de salaires dans la plupart des secteurs d'activité. Ces instances de négociation collective tripartite Etat-employeurs-syndicats constituent la pierre angulaire des relations sociales et du travail en Uruguay depuis 1943. Leur mise en sommeil visait à entamer l'influence et l'unité de la PIT-CNT, acculée à négocier entreprise par entreprise dans un contexte de baisse continue des effectifs.

Cela n'a toutefois pas empêché la centrale de prendre toute sa part dans de puissantes mobilisations sociales contre les projets de privatisation de l'eau et de démantèlement du système de santé publique. Ces mouvements ont préparé la victoire électorale de la gauche à l'élection présidentielle de 2004, tandis que, « *fait rare dans l'histoire de la gauche au pouvoir* », souligne M^{me} Xavier, débutait un cycle économique porteur qui favorisait les pays exportateurs de matières premières et de ressources naturelles comme l'Uruguay. Dans ces conditions, le Front était en mesure de redistribuer une partie importante du revenu national aux couches populaires (5) – la part des dépenses sociales dans le total des dépenses publiques est passée de 60,9 % à 75,5 % entre 2004 et 2013. Et il y est parvenu sans attenter aux intérêts des investisseurs étrangers et des élites autochtones, notamment des grands propriétaires fonciers.

Entre 2003 et 2015, le nombre de syndiqués a quadruplé

Les gouvernements du Front – notamment le premier, conduit par M. Vázquez – se sont montrés audacieux en termes de démocratie sociale. Entre 2005 et 2014, ils ont adopté près d'une cinquantaine de lois renforçant le droit du travail, la négociation collective, la liberté syndicale, la protection sociale, la prise en charge en cas de chômage ou de maladie, etc. Du jamais-vu depuis soixante ans. Le mouvement syndical s'est renforcé dans ses secteurs traditionnels et élargi à ceux où il n'avait pas encore d'implantation : commerce, supermarchés, services, police. Dans le secteur du travail domestique, les effectifs sont passés de 50 en 2008 à 3500 en 2014. Plus généralement, le nombre de syndiqués a quadruplé entre 2003 et 2015, passant de 110 000 à plus de 400 000 aujourd'hui, pour une population active d'environ 1,5 million de personnes.

Pour la Confédération syndicale internationale (CSI), l'Uruguay est désormais le pays le plus avancé d'Amérique latine en matière de respect, « *dans la loi comme dans la pratique* », des « *droits fondamentaux du travail, en particulier la liberté syndicale, le droit à la négociation collective et le droit de grève* ». Et la performance ne s'arrête pas aux frontières régionales : l'institution, qui représente

(1) Le Front élargi regroupe 27 formations politiques, dont le Mouvement de participation populaire (MPP), le parti de M. José Mujica fondé par les anciens guérilleros Tupamaros, et des comités de base implantés sur tout le territoire.

(2) Depuis le 1^{er} mars 2015, M. Mujica est membre de la Chambre des sénateurs.

(3) Lire Johann Hari, « Pourquoi l'Uruguay légalise le cannabis », *Le Monde diplomatique*, février 2014.

(4) Cuba, la Guyane, Porto Rico et la ville de Mexico autorisent également l'avortement au cours des douze premières semaines de gestation (voir carte page 19).

(5) « Las relaciones laborales en Uruguay. Diez años de cambios », Instituto Cuesta Darte, Montevideo, 2015.

La période a marqué le point culminant d'un processus qui, comme ailleurs, visait à une réorganisation néolibérale de l'économie du pays : désin-

près de 330 organisations de salariés issues de 162 pays, place à égalité l'Uruguay et le Danemark au rang de numéro un mondial dans un classement qui compte 139 pays (6).

Le Sunca, lié au Parti communiste uruguayen, est devenu l'un des principaux moteurs de la PIT-CNT. Il produit une émission de radio hebdomadaire, « La Voz del Sunca », et finance directement une chaîne de télévision autonome et professionnelle sur Internet, Replanteo TV, qui propose des analyses politiques et sociales, des entretiens, des reportages sur la classe ouvrière, etc. Ses effectifs ont décuplé en dix ans, passant de 4000 en 2004 à 42000 en 2014. Cela explique sans doute pourquoi, lorsque les salariés d'Ebital ont élevé la voix, Antel a tendu l'oreille, puis fait preuve de souplesse. Comme le souligne malicieusement M. Bertolio, « sans mobilisation, la loi n'est rien. Ou plutôt elle s'applique lorsque les syndicats la défendent ».

Pouce levé, plusieurs salariés saluent le syndicaliste sur le court chemin qui les mène à leur poste de travail : « Avec la puissance dont nous disposons désormais, nous sommes de nouveau en mesure de renforcer l'influence des salariés dans les décisions économiques. » Illustration de ce pouvoir de négociation ? « Ce matin, poursuit le jeune homme, nous avons décidé, ici comme dans toutes les entreprises concernées, l'arrêt du conflit. » Il explique les raisons de cette décision non sans une certaine fierté : « En quelques jours, nous avons mobilisé toutes nos forces et montré, par des actions sectorielles et coordonnées, que nous étions prêts pour une grève nationale illimitée. Devant l'ampleur de notre réaction, Antel a reculé. » Pour lui, cela ne fait aucun doute : « Le gouvernement a compris le message. »

Le libre-échange divise la coalition gouvernementale

Quelques jours plus tard, un soir à la fin de l'été austral 2015, le long des platanes qui ombragent le quartier du Cordón, dans la capitale. Le 1283 de l'avenue Jackson est le théâtre d'une effervescence inhabituelle. M. Mujica et son homologue bolivien Evo Morales vont prononcer conjointement une conférence intitulée « L'Amérique latine en transformation ». Ils ont choisi pour l'événement le siège de la PIT-CNT.

C'est également ici que nous a donné rendez-vous M. Milton Castellano, directeur de l'Institut de recherche et de formation de la PIT-CNT. « Lorsque le Front est arrivé au gouvernement, son programme s'inspirait directement de nombreuses propositions du syndicat. Traditionnellement, un grand nombre de ses militants et de ses cadres viennent du syndicalisme. Aujourd'hui, près de la moitié de ses députés en sont issus, ainsi que plusieurs ministres. » Pour le journaliste Raúl Zibechi, figure de l'hebdomadaire de gauche Brecha, « le mouvement syndical est aujourd'hui présent de manière renforcée dans toute la société, aussi bien dans le monde de la production que dans l'appareil d'Etat. Sa capacité de pression n'a jamais été aussi forte. Aucun gouvernement ne saurait l'ignorer, qu'il soit de gauche ou de droite ».

Toutefois, une proximité entre les organisations syndicales et le pouvoir ne garantit pas toujours la défense des intérêts des salariés. Il

arrive en effet que le dialogue tripartite organise surtout la soumission du monde du travail aux exigences du patronat. Solidarité ou duplicité ? Proximité ou complicité ? Sur cette ligne de crête, la PIT-CNT chemine en tentant d'identifier les chausse-trapes : « Nous sommes indépendants, mais pas indifférents », affirment en chœur tous nos interlocuteurs, qu'ils soient du Front, du syndicat ou du gouvernement. Pour Zibechi, cette définition restitue fidèlement la situation : « Chacun connaît son rôle et le défend. » Comme l'illustre le conflit lié à Antel...

Si la PIT-CNT n'a pas hésité à démontrer ponctuellement son autonomie face à M. Mujica, elle l'a toujours fait avec plus d'ardeur face à son prédécesseur, issu de l'aile libérale de la coalition. En 2006, la PIT-CNT s'était mobilisée contre le gouvernement lorsque celui-ci cherchait à conclure la signature d'un traité de libre-échange intégral avec les Etats-Unis, après avoir déjà signé un accord de protection des investissements. A l'époque, M. Vázquez avait dû renoncer à son projet. Aujourd'hui, des événements similaires révèlent de nouvelles tensions entre les syndicats, l'aile gauche du Front (notamment le Parti communiste et le Mouvement de participation populaire, MPP) et le gouvernement Vázquez II, au cœur duquel les secteurs les plus libéraux de la coalition se regroupent autour de l'influent ministre de l'économie Danilo Astori. Ce dernier espérait obtenir du nouveau président qu'il engage définitivement le pays dans l'Accord sur le commerce des services (ACS) (7), à l'instar du Paraguay, autre pays du Marché commun du Sud (Mercosur).

L'enjeu de ces négociations, desquelles l'Uruguay s'est rapproché durant le mandat de M. Mujica, concerne l'avenir de toute la région. Selon Zibechi, « la crise des gouvernements progressistes renforce les franges plus conservatrices du pouvoir et une partie de l'oligarchie dans leur traditionnel projet de faire de l'Uruguay un point d'appui des Etats-Unis en Amérique du Sud ». Il s'agirait d'éloigner Montevideo du Mercosur – réunissant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, le Venezuela et l'Uruguay –, jugé trop à gauche depuis l'arrivée de Caracas, et de favoriser plutôt son rapprochement avec l'Alliance du Pacifique, une zone de libre-échange créée en 2011 par le Chili, le Pérou, la Colombie et le Mexique.

Mais, craignant la montée en puissance de la campagne de mobilisation lancée par les syndicats dès le printemps 2015 contre l'ACS – et de facto soutenue par les partis de la gauche du Front –, M. Vázquez a décidé de consulter son parti sur le sujet. Et la direction de la coalition s'est massivement prononcée (8), le 5 septembre 2015, contre le maintien de l'Uruguay dans les négociations. Une nouvelle fois, le gouvernement Vázquez a dû reculer, tandis qu'il affronte dans le même temps le plus puissant mouvement social que le pays ait connu depuis vingt ans en faveur de l'éducation, un service public jugé délaissé ces dernières années. Les syndicats exigent du gouvernement actuel qu'il respecte pleinement, dans son projet de programmation budgétaire quinquennal, les engagements de campagne du Front en la matière. Ces derniers prévoyaient de consacrer l'équivalent de 6 % du PIB à l'éducation et à l'amélioration des salaires des enseignants d'ici à 2020. Or, selon la PIT-CNT, la proposition budgétaire actuelle permettrait d'atteindre 4,7 % du PIB en 2016 et 2017, pour ne parvenir qu'à 5 % en 2020.

« Les tensions entre le syndicat et le nouveau gouvernement augmenteront certainement à l'avenir », poursuit Zibechi. « Elles traverseront le Front lui-même » – ce que confirment les débats budgétaires où, au sein du pouvoir étatique, s'exprime le souhait d'une orientation financière plus conforme aux exigences de l'austérité en période de décelération économique régionale. Toutefois, « il n'y aura pas de rupture, précise-t-il. La PIT-CNT, grâce à sa nouvelle place dans la société, peut devenir aujourd'hui la principale force d'opposition. Plus que la droite ».

Vivre mieux ne conduit pas toujours à vouloir vivre autrement

Au-delà de la combativité sur les questions salariales, « la prospérité acquise ces dernières années n'a pas donné à tout le monde l'envie d'aller plus loin dans la transformation de la société », observe Zibechi. En d'autres termes, vivre mieux ne conduirait pas nécessairement à vouloir vivre autrement. Mais alors, au service de quel projet négocier « le prix de ses mains » ? Faut-il voir poindre le risque d'un horizon revendicatif qui se bornerait à l'augmentation du pouvoir d'achat et à l'intégration de chacun au système capitaliste ? Celui-ci ne sait que trop bien entretenir chez ceux qu'il domine un rêve de mobilité sociale. Si tel était le cas, cela remettrait en question toute la capacité de la gauche à transformer la société.

Retour au siège du Parlement, dans le salon de la présidence, le soir de la despedida du président Mujica. « Le projet des syndicats ne peut plus se limiter à la question des salaires », tranche le nouveau président de la Chambre des représentants, M. Alejandro Sánchez. A 35 ans, celui que l'on surnomme « Pacha » est devenu l'un des animateurs du MPP, le parti de M. Mujica. Ce fils de maçon a défrayé la chronique en condamnant le « corporatisme » de certains syndicats publics. « Oui, j'ai bien dit cela, nous

confirme-t-il, amusé. Ce que j'ai voulu faire comprendre à mes frères de lutte, c'est que l'on peut tout à fait être salarié mais rester pauvre et dominé, s'endetter pour consommer, dans un système qui vous reprend par les prix ce qu'il vous concède par le salaire. »

Et l'enfant du département de Lavalleja, dans le sud-est du pays, de développer : « Nous devons engager une nouvelle phase. L'alliance entre le gouvernement, le Front et le mouvement syndical doit porter sur le changement de notre modèle de développement et sur la démocratisation de l'économie. Il faut également tout faire pour démarcher les rapports sociaux. »

« Si nous n'engageons pas ces processus, la droite nous renversera, comme cela arrive toujours lorsque la gauche n'approfondit pas les changements qu'elle impulse, poursuit-il en partageant son maté. Jusqu'ici, nous n'avons fait qu'administrer le capitalisme. »

Jean-Paul Sartre suggérait à ses lecteurs de ne pas avoir honte de demander la lune. Quand nous le rencontrons enfin, le président Mujica se montre tout aussi ambitieux : « Avec le gouvernement et le Front, nous avons bien travaillé, même si nous ne sommes qu'au milieu du chemin. Ce qui reste à accomplir est immense : dépasser le capitalisme. Sa culture consumériste nous anesthésie tous, individuellement et collectivement, et conduit à accepter le système. » Le principal outil pour mener à bien ce combat, selon lui ? « A n'en pas douter, les syndicats auront un rôle majeur à jouer. Il faudra qu'ils se montrent à la hauteur. »

CHRISTOPHE VENTURA.

(6) « Nouvel indice CSI des droits dans le monde. Les pires pays au monde pour les travailleurs et les travailleuses », Confédération syndicale internationale, 19 mai 2014, www.ituc-csi.org

(7) Lire Raoul Marc Jennar, « Cinquante Etats négocient en secret la libéralisation des services », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

(8) Par 117 voix contre 22. Outre le Parti communiste et le MPP, le Parti socialiste et la « Lista 711 » du vice-président Raúl Sendic se sont également prononcés dans ce sens.



JAVIER CALVELO. – Partisan de M. Mujica au dernier meeting de la campagne électorale de 2014

Proximité ou complicité ?

LA FORMATION de la seule centrale syndicale unique d'Amérique latine s'est effectuée en trois temps. En 1964, tandis que le pays connaît une effervescence sociale que le gouvernement du Parti national s'emploie à réprimer, les syndicats créent la Convention nationale des travailleurs (CNT). Cet « organisme permanent de coordination et de lutte » se place au service des syndicats désunis et des mouvements populaires. La grève générale massive que la Convention organise en 1965 lui apporte la légitimité nécessaire à la convocation d'un « congrès du peuple » ouvert à tous les secteurs de la société. Syndicats, mouvements sociaux ou de jeunesse, petits producteurs, etc., se réunissent pour élaborer un projet économique, politique et social pour la nation. Ce creuset permet aux mouvements syndicaux de préparer leur unification définitive au sein de la CNT, dans un contexte marqué par un renforcement des luttes et des tensions politiques. L'unification intervient en 1966 et le mouvement syndical uruguayen s'inscrit dans un rapport d'indépendance de classe par rapport à l'Etat et aux partis.

Ce double processus Congrès du peuple - CNT offre un cadre historique, une base sociale et programmatique, ainsi que de nombreux dirigeants au futur Frente Amplio (Front élargi). La crise économique, politique et sociale s'aggrave durant le mandat du président conservateur Jorge Pacheco Areco (1967-1972). Face à la montée des revendications sociales et au développement des actions de guérilla – dont les cibles ne sont jamais civiles – menées par le Mouvement de libération nationale-Tupamaros (MLN-T), le gouvernement accroît la

répression et permet la multiplication des mesures d'exception militaires. C'est dans ce contexte que naît le Front, pour concourir aux élections générales de 1971 et tenter de renverser par les urnes un pouvoir oligarchique et autoritaire.

Regroupant démocrates-chrétiens progressistes, socialistes (dont est issu l'actuel président Tabaré Vázquez), communistes, indépendants de gauche, guérilleros Tupamaros (dont la direction politique comptait parmi ses membres le président sortant, M. José Mujica), militants et responsables syndicaux, etc., il doit s'incliner devant la victoire de Juan María Bordaberry (Parti Colorado), élu grâce à une fraude importante. Peu à peu, le nouveau président contesté, coraqué par l'armée, se voit imposer par ses maîtres d'organiser lui-même un coup d'Etat, le 27 juin 1973 – il conserve cependant son poste. Le nouveau régime dissout la CNT et le Front, dont il persécute les militants onze années durant. Les militaires destituent le pantin Bordaberry le 12 juin 1976.

Au début des années 1980, la dictature, affaiblie par des convulsions économiques et financières qui déclenchent une période de troubles sociaux, concède aux travailleurs la possibilité de s'organiser à l'échelle de leur entreprise au sein d'« associations professionnelles ». Cet espace permet, entre 1981 et 1983, la création d'une coordination nationale, la Plénière intersyndicale des travailleurs (PIT). Lancée par les dirigeants et les militants de la CNT clandestine, elle devient le principal instrument de résistance de la société face à la dictature.

De manifestations en grèves générales, la PIT pousse les autorités à lâcher du lest, jusqu'à l'organisation d'élections libres, le 25 novembre 1984. Dès le 1^{er} mai de cette année charnière, la PIT devient PIT-CNT et maintient l'unification de tous les syndicats en son sein. Elle s'affirme comme l'acteur sociopolitique dépositaire de l'esprit démocratique national. Par la suite, elle conserve ce rôle indépendamment des conjonctures gouvernementales.

La PIT-CNT regroupe aujourd'hui soixante-dix organisations de branche, dont les délégués se répartissent au sein de trois principales sensibilités : *Tendencia* (Mouvement de participation populaire, le parti de M. Mujica, et non-affiliés), *Articulación* (tradition socialiste et sociale-démocrate) et le courant communiste. Lors de son XII^e congrès, en juin 2015, la centrale a rappelé ses principales revendications et orientations pour les années à venir. Outre la question des négociations salariales, elle souhaite « diversifier la matrice productive [du pays], promouvoir l'augmentation des contenus technologiques dans la production nationale, renforcer la part du travail et du peuple dans la richesse nationale, améliorer les droits à tous les niveaux : salaires, conditions de travail, santé, logement, sécurité sociale, etc. (1) ». Le syndicat exige enfin que 6 % du budget national soient alloués à l'éducation.

CH. V.

(1) « Abdala : « XII^e Congreso del PIT-CNT será estratégico », déclarations de M. Marcelo Abdala, secrétaire général du PIT-CNT, 3 juin 2015, www.republica.com

Bataille pour le droit

Le droit à l'interruption de grossesse résulte d'une lutte âpre et de l'engagement d'une avant-garde éclairée, comme en témoigne le parcours de Sylvie Rosenberg-Reiner en France. Au Chili, la présidente socialiste Michelle Bachelet s'apprête à dépénaliser l'avortement pour certaines situations dramatiques (viol, malformation, etc.). Mais la loi en préparation renvoie toujours à la clandestinité des dizaines de milliers de femmes.

PAR JULIA PASCUAL
ET LEILA MIÑANO *

« J'AVAIS 14 ans et c'était un amour d'été. Je n'avais pas conscience que je pouvais tomber enceinte. » Installée dans son salon à l'heure de la once, la collation de fin de journée au Chili, Camila – qui a requis l'anonymat, comme sa mère, présente – se plonge dans ses souvenirs autour d'un thé. « Un matin, ma mère m'a tendu un test de grossesse », raconte la jeune Santiaguina de 24 ans. Le résultat est positif. « Elle m'a dit : "N'en parle à personne. Va au collège tranquillement." Le soir, elle m'a demandé ce que je voulais faire. » L'adolescente décide d'interrompre sa grossesse. La mère de Camila, Cynthia, poursuit : « Je l'ai prévenue que ça devait rester entre nous parce que je risquais d'aller en prison. J'ai beaucoup travaillé dans la clandestinité », ajoute cette ancienne militante du Front patriotique Manuel Rodriguez, l'aile armée du Parti communiste chilien durant la dictature. « Pour moi, ce n'est pas un problème. Mais émotionnellement, ça a été dur. »

« Un homme d'une quarantaine d'années est venu à la maison, reprend Camila. Je

* Journalistes.

ne sais pas s'il était médecin. Il m'a donné quatre pilules et a attendu que j'expulse le fœtus dans la salle de bains. J'ai eu des contractions, j'ai saigné... Ça a été rapide, mais traumatisant. J'ai été en dépression pendant deux ans. Je culpabilisais. » Auparavant, Camila était d'ailleurs opposée à l'avortement : « Je trouvais que c'était horrible. J'étudiais dans un établissement catholique et on nous avait montré des images de curetages, de bébés qui hurlent. Depuis, j'ai changé de position. » Tout en observant son fils Ariel, âgé d'un an et demi, qui s'amuse dans un coin du salon, la jeune femme poursuit : « Maintenant que je suis mère, je sais que désirer son enfant est ce qu'il y a de plus important dans une grossesse. » Sa mère, elle, l'a toujours soutenue, convaincue que l'on « doit être libre de décider. Mais, dans notre pays, c'est à peine si l'on parle d'éducation sexuelle... »

En 2013, l'histoire de la petite Belén, enceinte à l'âge de 11 ans après avoir subi les viols répétés de son beau-père, a relancé le débat. L'année suivante, une fille de 13 ans, victime d'un viol, a été contrainte de mener sa grossesse à terme



PÉNÉLOPE. – « Stéréotype I, l'épouse et la mère. Hommage à Picasso », 2013

alors que le fœtus souffrait d'une pathologie grave. Le bébé n'a survécu que quelques heures après sa naissance. Au rythme de ces faits divers dramatiques, le Chili est rappelé à sa condition de pays doté d'une législation particulièrement rétrograde depuis l'interdiction totale décrétée dans les derniers mois de la dictature du général Augusto Pinochet.

Seuls une poignée d'autres Etats montrent aussi répressifs : le Vatican, Malte, le Salvador, le Nicaragua, le Honduras, Haïti et le Surinam. Des voisins comme Cuba, Porto Rico, la ville de Mexico depuis 2007 ou l'Uruguay depuis 2012 autorisent l'avortement sans condition pendant les douze premières semaines de grossesse. D'autres pays de la région permettent quant à eux l'interruption de

grossesse thérapeutique, dans une acception plus ou moins large. « L'avortement thérapeutique a existé au Chili pendant près de cinquante ans, rappelle la Dr Maria Isabel Matamala Vivaldi, médecin et figure du mouvement féministe chilien. Il était autorisé lorsque la grossesse présentait des risques pour la santé de la mère. Pendant mon internat, j'en ai même pratiqué. Mais nous avons régressé... »

Depuis le retour de la démocratie, malgré une dizaine de tentatives parlementaires, la loi est restée en l'état, menaçant toute femme qui avorte de trois ans d'emprisonnement. Elles seraient pourtant entre 70 000 et 120 000 à courir ce risque tous les ans. Ce qui fait du Chili, assure la Dr Matamala Vivaldi, le pays « au taux d'avortement le plus élevé d'Amérique latine », aux côtés de la République dominicaine. L'absence de politique publique en matière de contraception induit des taux de grossesse non désirée particulièrement élevés. La République dominicaine ayant dépénalisé, en décembre 2014, l'avortement en cas de viol, d'inceste, de malformation fœtale ou de danger pour la vie de la femme, le statu quo chilien est devenu intenable.

Lors de sa campagne présidentielle de 2013, la candidate de la coalition de gauche Michelle Bachelet, médecin de formation, avait promis la dépénalisation dans trois situations : en cas de viol, de fœtus non viable ou de mise en danger de la vie de la mère. Mais il a fallu les faits divers et les manifestations pour que le gouvernement dépose un projet de loi au Congrès, début 2015. Une première étape a été franchie début août avec l'adoption du texte en commission.

La discussion a toutefois débuté sous des auspices peu favorables : « Nous sommes en faveur de la vie. Par conséquent,

En France, du « crime contre l'Etat » à la

PAR SYLVIE
ROSENBERG-REINER *

C'EST QUE JE VAIS vous exposer est une expérience militante que j'ai vécue avec un engagement très fort, et donc avec toute ma subjectivité. On entend souvent dire que la libéralisation de la contraception puis de l'avortement allait dans le sens de l'histoire. Mais parler d'une victoire quasi certaine de nos idées occulte la violence des luttes idéologiques qui ont opposé les partisans de la contraception et de l'avortement libre et gratuit à leurs adversaires. On ne rappellera jamais assez l'attitude inqualifiable de nombre de médecins hospitaliers : à leur arrivée à l'hôpital, les femmes qui avaient tenté de mettre fin à une grossesse étaient insultées, humiliées ; des curetages étaient pratiqués sans anesthésie...

En 1964, j'étais en troisième année de médecine. Il n'y avait pas d'éducation sexuelle. L'amphithéâtre de la nouvelle faculté de la rue des Saints-Pères, à Paris, était bondé d'étudiants venus écouter le cours du Pr Christian Cabrol – auteur plus tard, le 27 avril 1968, de la première greffe cardiaque en France. Cabrol dessinait au tableau l'anatomie du petit bassin de l'homme et de la femme, commentait, expliquait les organes internes et externes, émaillant son exposé de sous-entendus grivois dans le plus pur style des chansonniers de carabins. Ce cours avait une solide réputation et il constituait l'unique information sexuelle, limitée à l'anatomie, des futurs médecins. En revanche, les compli-

cations possibles de chaque méthode d'avortement étaient, elles, largement détaillées : la redoutable septicémie à perfringens, souvent mortelle (qui a aujourd'hui totalement disparu), les séquelles pouvant aboutir à une stérilité...

Le Planning familial a été créé en 1960. Avec mon amie Elisabeth Barthod-Michaut, nous avons décidé de nous y inscrire en 1965 et avons demandé à suivre une formation d'hôtesse. Notre statut d'étudiantes en médecine a certainement joué en notre faveur dans un premier temps. La formation d'hôtesse du Planning était très classique et entièrement soumise aux points de vue et aux exigences du collège des médecins. Nous apprenions les méthodes de contraception mécaniques : diaphragmes,

avec l'appui de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) [liée à l'Union nationale des étudiants français (UNEF)], le principal syndicat étudiant], nous avons alors décidé de créer un Planning en milieu étudiant. En février 1966, une permanence a été inaugurée au 22, boulevard Saint-Michel sous le nom de Centre d'études sociologiques et démographiques universitaires (Cesdu). (...)

Notre pratique a été assez différente de celle des permanences du Planning. Dès l'ouverture, nous avons pris contact avec les généralistes et les gynécologues du quartier. Nous leur avons exposé le projet et leur avons demandé s'ils seraient disposés à recevoir les étudiants à la recherche d'une contraception. Après des discussions longues et difficiles, nous avons obtenu une liste des médecins. Nous n'avons jamais refusé d'informer les personnes que nous recevions, dont beaucoup étaient encore mineures, et nous avons répondu – dans la mesure du possible – aux demandes d'avortement.

capés, crèmes spermicides. Les dispositifs intra-utérins (stérilets) étaient alors peu utilisés et réservés aux femmes ayant déjà des enfants. Nous étions obligées d'apprendre par nous-mêmes la façon d'utiliser le diaphragme. Quant à la pilule, interdite en France, on n'en parlait pas. Très rapidement, nous avons senti que nous n'avions pas notre place dans cette structure, qui, à l'époque, avait son siège rue Vivienne. Notre situation de femmes non mariées posait problème non seulement aux mères de famille qui venaient demander des conseils, mais aussi aux responsables du Planning (1). Nous nous sentions contraintes par les rigidités qu'imposait le collège des médecins. Enfin, seules les femmes majeures pouvaient s'inscrire, et la majorité en France était encore fixée à 21 ans (2).

« Le vice des riches »

A partir de 1971, les luttes se sont intensifiées. Manifestes et contre-manifestes se succédaient. Le premier a été celui des 343 femmes déclarant avoir avorté, publié par *Le Nouvel Observateur* le 5 avril 1971, qui a marqué la véritable entrée en lutte des femmes pour la libre disposition de leur corps. Le prestige de certaines signataires (3) lui a donné un retentissement international. L'Ordre des médecins, par la plume de son président Jean-Louis Lortat-Jacob, à l'avant-garde de la réaction, a alors écrit à la Confédération nationale des familles chrétiennes : « En observant la qualité nominale des 343 délinquantes en question, l'orthographe et la résonance de leur nom patronymique, je me suis rendu à l'évidence qu'elles n'apparaissent pas trop catholiques. »

Ces propos ont suscité quelques réactions outrées publiées dans *Le Monde*, mais nous n'en étions encore qu'au début de l'escalade de la violence verbale. Le Planning, dont la direction demeurait réticente à l'avortement libre

et gratuit, a néanmoins émis un communiqué pour s'opposer à toute mesure répressive. Il n'y a pas eu de poursuites judiciaires à l'encontre des « vedettes » signataires du manifeste, mais d'autres, moins illustres, ont subi des mesures de rétorsion dans leur travail (4). C'est pour défendre gratuitement les femmes inquiétées par la justice que, en juillet 1971, l'avocate Gisèle Halimi a créé avec Simone de Beauvoir l'association Choisir la cause des femmes.

Puis, en 1972, M^{me} Marie-Claire Chevalier, une jeune fille de 17 ans qui avait été violée et qui avait avorté, fut inculpée sur la base de la loi de 1920 (*lire la chronologie page 19*), de même que sa mère, Michelle, et la femme qui avait posé la sonde. Gisèle Halimi, qui les défendait, choisit une stratégie très politique. Elle appela à la barre des signataires du Manifeste des 343 et des personnalités comme [l'écrivain et biologiste] Jean Rostand, [le Prix Nobel de médecine] Jacques Monod ou M. Paul Milliez. Le témoignage de ce dernier retint toute l'attention. Professeur d'université, grand patron de médecine respecté, considéré comme un humaniste, il était aussi catholique pratiquant, père de six enfants et opposé à l'avortement. Il raconta ce qu'il avait vu des conséquences de l'avortement clandestin et déclara que si sa propre fille, à 17 ans, avait voulu interrompre une grossesse, oui, il l'aurait aidée. L'Ordre des médecins critiqua violemment son intervention dans la presse. M. Milliez fut convoqué par le ministre de la santé publique, M. Jean Foyer, qui aurait déclaré à cette occasion : « Il ne faut pas que le vice des riches devienne celui des pauvres. »

Nous formons alors, le 14 mai 1972, le Groupe information santé (GIS), sur le modèle du Groupe d'information sur les prisons créé un an plus tôt par Michel Foucault, Jean-Marie Domenach et Pierre

Vidal-Naquet. Les membres du GIS sont médecins, étudiants en médecine ou exercent des professions de santé – quelques non-médecins nous rejoignent par amitié. Ils affirment que les altérations de la santé sont en grande partie provoquées par les conditions de travail et de vie, et mettent leur expertise au service des syndicats.

La découverte de la méthode Karman, ou méthode par aspiration, conduit le GIS à s'engager publiquement en faveur de l'avortement libre et gratuit. Une patiente de la gynécologue Joëlle Brunerie [formée au Planning familial et membre du GIS] a vu M. Harvey Karman pratiquer des avortements avec sa canule au Bangladesh ; une séance de démonstration doit avoir lieu à Paris, dans l'appartement de l'actrice Delphine Seyrig. Militant du Cesdu dès la première heure, puis membre du GIS, l'obstétricien Pierre Jouannet s'y rend. Il apprend la technique, découvre qu'elle est simple et revient avec les instruments pour convaincre les membres du groupe.

Nous commençons donc à pratiquer des avortements, soit au domicile des femmes, soit dans des chambres de garde des hôpitaux. Dépassé par la demande, le GIS veut le faire savoir par un manifeste et recherche le soutien de figures inattaquables du monde médical. Je me rappelle avoir essayé de convaincre le pédiatre Alexandre Minkowski – j'avais été externe dans son service –, mais il trouvait le texte

(1) Sur les hésitations tactiques et l'approche légaliste du Planning familial, cf. Marie-Françoise Lévy, « Le Mouvement français pour le planning familial et les jeunes », *Vingtième Siècle*, n° 75, Presses de Sciences Po, Paris, 2002.

(2) Elle est passée à 18 ans en 1974.

(3) Notamment Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Françoise Fabian, Delphine Seyrig, Catherine Deneuve, Ariane Mnouchkine...

(4) Maud Gelly, « Le MLAC et la lutte pour le droit à l'avortement », Fondation Copernic, 2005, www.fondation-copernic.org

* Médecin, militante pour le droit à l'avortement et pour les droits de l'enfant, décédée en juillet 2014. Gabrielle Balazs et Monique Pinçon-Charlot ont permis la publication de ce témoignage posthume en rassemblant les éléments les plus significatifs d'une présentation faite dans le cadre d'un séminaire au centre Alexandre-Koyré à Paris le 14 février 2008.

UNE DIFFICILE CONQUÊTE

d'avorter au Chili

notre réseau de centres de santé sera un lieu où la vie est protégée, nous n'y réaliserons pas d'avortements», a prévenu le recteur de l'Université pontificale catholique du Chili, M. Ignacio Sanchez, devant les députés. Son institution dispose du réseau de santé privé le plus important du Chili, UC Christus. Si la loi est adoptée, les plus de 1 200 médecins qui y officient ne l'appliqueront donc pas.

Dans un pays où le divorce n'a été autorisé qu'en 2004 et où 57 % de la population se dit catholique, cette prise de position n'est pas anodine. «L'Eglise fait pression sur le gouvernement, comme toujours, enrage la Dr Matamala Vivaldi.

Et si le pouvoir se rebiffe, elle menace d'exercer une pression sociale, comme les évangélistes au Brésil.»

L'offensive est d'autant plus efficace qu'elle bénéficie de relais tant dans les partis de droite qu'au sein de la Démocratie chrétienne (DC), qui participe à la coalition gouvernementale. Fin juillet, la DC, qui a pourtant adhéré au programme présidentiel de la candidate Bachelet en 2013, a fait savoir que moins du tiers de ses vingt et un députés soutenaient le texte. Son vice-président, M. Matias Walker, a rappelé que les membres de son parti étaient majoritairement opposés à la dépénalisation de l'avortement en cas de viol.

Quid de celles qui n'en ont pas les moyens ? «Il y a une grande iniquité dans l'accès à l'IVG sans risques, et cela ne sera pas résolu avec le projet de loi», reconnaît la Dr Soledad Diaz, membre de l'Institut chilien de médecine reproductive.

«Les situations dans lesquelles la loi prévoit une dépénalisation ne concernent que 2 % des IVG», souligne quant à elle Carolina, qui requiert l'anonymat. Elle appartient à Linea Aborto Chile («Ligne avortement Chili»), dont les militantes ont été formées à l'origine par l'association néerlandaise pro-choix Women on Waves (2). Tous les soirs de la semaine, de 20 heures à 23 heures, elles assurent une permanence téléphonique afin de fournir les informations nécessaires à un avortement médicamenteux sans danger.

En attendant, des milliers de femmes continuent d'être livrées aux revendeurs du marché noir. Importée clandestinement des pays voisins, la pilule abortive Misoprostol se négocie au prix fort (entre 40 000 et 120 000 pesos chiliens, soit entre 55 et 164 euros), et parfois à un mauvais dosage ou hors délai : elle n'est efficace que jusqu'à la douzième semaine de grossesse. Comme l'explique un rapport

de l'université Diego Portales (3), lorsque celles qui avortent souffrent de complications (des hémorragies et des infections, principalement), elles ne s'exposent pas qu'à des risques sanitaires. Quand elles se rendent à l'hôpital, elles subissent souvent «des interrogatoires et un traitement brutal, et elles peuvent être dénoncées». «Je vois arriver des femmes très angoissées et sans ressources», reconnaît la présidente du syndicat national des sages-femmes, M^{me} Anita Román, qui travaille à l'hôpital Luis Tisné Brousse de Santiago. «Elles ont attendu d'être dans un état grave pour se rendre à l'hôpital.» Mais elle l'assure : «Nous ne les dénonçons pas.» Un principe que partage le Dr Mauricio Besio, de l'Université pontificale catholique du Chili.

En 2013, 166 femmes ont tout de même fait l'objet de dénonciations. «Parmi elles, 22 ont été condamnées», indique le procureur Félix Inostroza, directeur de l'unité spécialisée en délits violents, dont l'IVG fait partie. «La majorité d'entre elles ne vont pas en prison et bénéficient de peines alternatives», précise M^{me} Ana Piquer, avocate et directrice d'Amnesty International Chili. En 2015, six hommes purgeaient une peine d'emprisonnement. Le dernier, un infirmier de 76 ans, a été condamné en 2013 à 818 jours de détention pour avoir pratiqué des IVG de façon réitérée.

La criminalisation serait donc en recul. «La situation est bien plus grave au Salvador, tient à souligner M^{me} Piquer. Là-bas, les femmes sont effectivement jetées en prison.» Amnesty International a lancé en avril 2015 la campagne dite «des 17», en référence aux dix-sept femmes qui, entre 1999 et 2011, ont été condamnées au Salvador à des peines allant jusqu'à quarante ans d'emprisonnement, la plupart pour homicide avec circonstances aggravées. Leurs avocats ont demandé une grâce présidentielle quand l'une d'elles, M^{me} Guadalupe Vásquez, a été libérée en janvier. Certains veulent y voir un signe. Le Salvador sera-t-il le prochain Etat à revoir sa législation ?

Partout dans la région, des groupes d'action directe travaillent depuis plusieurs années à tisser des liens de solidarité. Linea Aborto Chile a mis au point un manuel pratique de l'avortement médicamenteux, distribué et téléchargé à plusieurs milliers d'exemplaires. «Nous nous sommes inspirés du premier manuel d'Amérique latine, publié en Argentine», explique Carolina. Des Bolivienues ont à leur tour repris l'ouvrage, posant ainsi les jalons de ce qui deviendra peut-être un véritable réseau panaméricain.

JULIA PASCUAL
ET LEILA MIÑANO.

(1) «Encuesta nacional del instituto de investigación en ciencias sociales», université Diego Portales, Santiago, 2014.

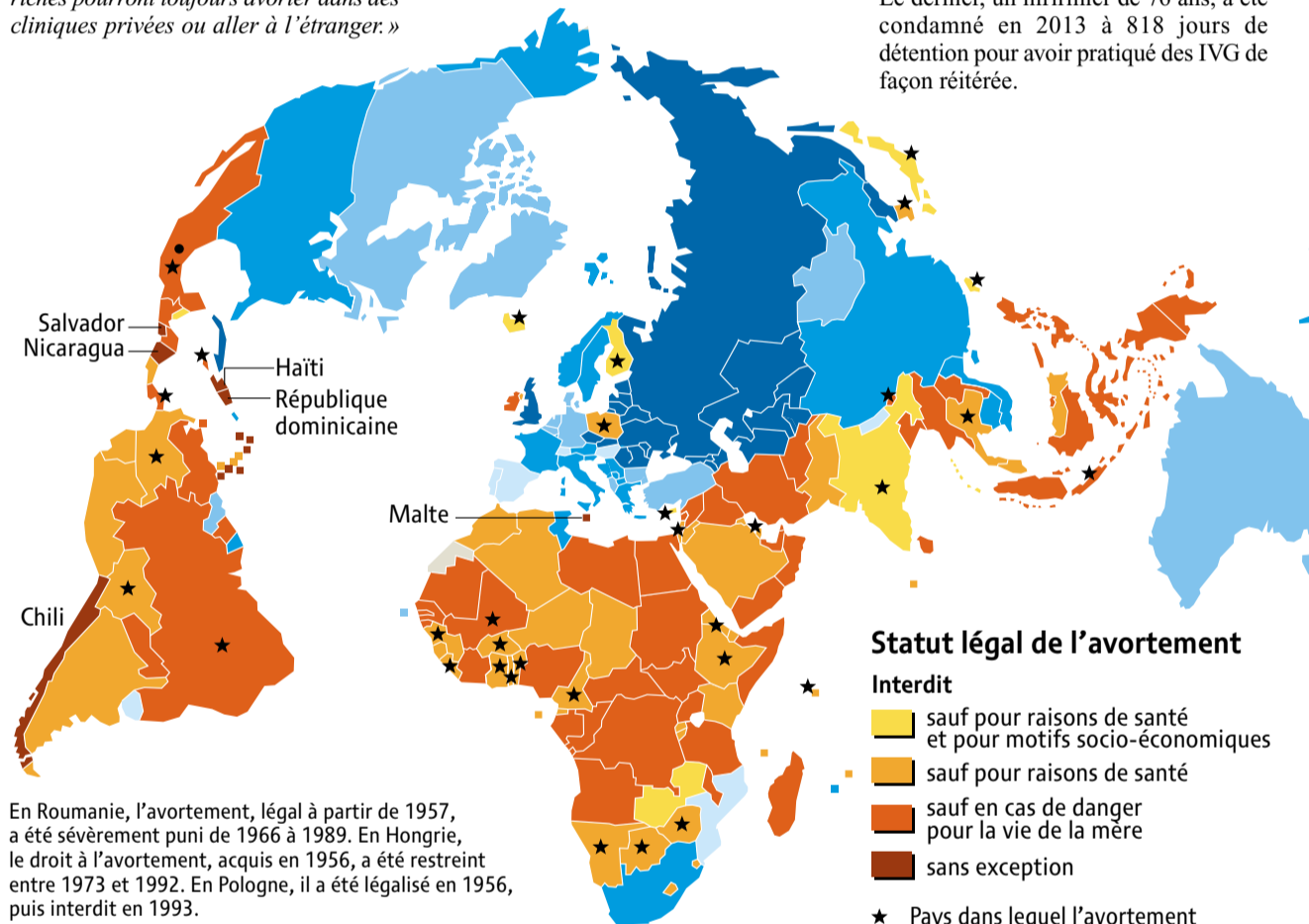
(2) «Femmes sur les vagues». Cette association fondée en 1999 pratique des avortements sur un bateau-clinique au large des pays où l'IVG est interdite, dans les eaux internationales.

(3) Lidia Casas et Lieta Vivaldi, «La penalización del aborto como una violación a los derechos humanos de las mujeres», rapport sur les droits de l'homme, université Diego Portales, 2013.

Un manuel pratique circule sur Internet

Alors qu'une affaire de spéculation immobilière impliquant son fils et sa belle-fille entache son image, M^{me} Bachelet ménage ses partenaires pour préserver sa majorité au Congrès, tout en se conformant à minima aux recommandations des organisations internationales. Fin 2014, un groupe d'experts de l'Organisation des Nations unies (ONU), où la présidente a officié en tant que première dirigeante de l'organisation ONU Femmes, pressait le Chili de dépasser «les entraves d'une société patriarcale conservatrice». Depuis peu, des organisations féministes ont également structuré leur discours sur l'avortement en s'invitant dans le débat. C'est le cas de Mises, une association de défense des droits sexuels et reproductifs fondée en 2010, qui concentre ses revendications sur la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) thérapeutique; une idée à laquelle adhèreraient entre 60 et 70 % des Chiliens, d'après de récents sondages (1).

D'autres organisations voudraient pousser le gouvernement à aller plus loin. Si elle ne compte qu'une centaine de militants actifs, la coordination Féministes en lutte, créée en 2014, a réussi à organiser trois marches en faveur du droit à l'IVG à Santiago. «Le texte de Bachelet ne tient pas compte de la problématique de classe», explique Hillary Hiner, professeure d'histoire à l'université Diego Portales. Les riches pourront toujours avorter dans des cliniques privées ou aller à l'étranger.»



En Roumanie, l'avortement, légal à partir de 1957, a été sévèrement puni de 1966 à 1989. En Hongrie, le droit à l'avortement, acquis en 1956, a été restreint entre 1973 et 1992. En Pologne, il a été légalisé en 1956, puis interdit en 1993.

Sources : Center for Reproductive Rights, «The world's abortion laws 2015»; Nations unies, «World abortion policies 2013» et «Abortion policies, a global review», 2002.

ment de convenance ne devrait pas être opéré par un médecin»; nous sommes devenus des «avorteurs», une «association de malfaiteurs». L'expression «massacre des innocents» apparaît même dans la presse religieuse. Mais le GIS reçoit aussi de nombreuses lettres de soutien. Quelques jours plus tard, nous atteignons près de huit cents signataires.

nous fournissons des certificats d'arrêt de travail. Les membres du MLAC assurent l'organisation et l'accompagnement des voyages aux Pays-Bas; chaque semaine, des autocars bardés de calicots traversent la France. Pour les avortements plus tardifs, il faut se rendre en Angleterre. Jouannet négocie les meilleurs prix avec des responsables de cliniques britanniques.

Les permanences de la rue Buffon sont rapidement submergées; une longue queue de femmes s'étire dans la rue. Nous décidons alors de nous installer sur les pelouses du Jardin des plantes, rendant ainsi les permanences publiques. Plus discrets sur le lieu où se déroulent les avortements, nous louons sous un nom d'emprunt un appartement rue Ollier, dans le 15^e arrondissement. Les femmes rencontrent d'abord une «intermédiaire», une militante qui leur explique comment se passe l'intervention, les soutient psychologiquement, les rassure pendant l'aspiration et leur donne des informations sur la contraception. Presque tous les médecins du GIS travaillent en binôme avec des intermédiaires du MLAC.

L'opposition ne reste pas inactive. En juin 1973 paraît un manifeste de douze mille médecins et trois mille juristes s'opposant résolument à l'avortement au nom de leurs principes moraux et religieux. Ces notables suivent le généticien Jérôme Lejeune dans sa croisade. La direction et le collège médical du Planning restent très prudents. Proches

Statut légal de l'avortement

Interdit

- sauf pour raisons de santé et pour motifs socio-économiques
- sauf pour raisons de santé
- sauf en cas de danger pour la vie de la mère
- sans exception

★ Pays dans lequel l'avortement est autorisé en cas de viol

Autorisé

- avant 1968
- entre 1973 et 1980
- entre 1981 et 1998
- depuis 2002

CÉCILE MARIN

de Choisir, ils désirent conserver aux médecins le pouvoir de décider – ou, tout au moins, d'aider les femmes à décider. Mais, en juin 1973, un changement d'orientation l'emporte lors de l'assemblée générale du Planning familial national : la motion radicale l'emporte. Les médecins dits réformateurs quittent le Planning, qui s'engage alors résolument dans la pratique des avortements dans ses centres d'orthogénie (5).

La jeune génération de médecins «gauchistes» l'a emporté. Mais il faut se souvenir que c'est la génération précédente, celle des «réformateurs», qui a eu l'audace d'introduire l'idée de planification familiale. A l'issue de ces luttes, la loi Veil [du nom de la ministre qui la porte, M^{me} Simone Veil] autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour cinq ans est finalement promulguée en janvier 1975. Elle deviendra définitive en 1979.

SYLVIE ROSENBERG-REINER.

(5) Mouvement français pour le planning familial, Liberté, sexualités, féminisme. 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes, La Découverte, Paris, 2006.

loi Veil

trop radical. Nous avons tout de même obtenu la signature de quelques médecins réputés, chefs de service ou agrégés. Des psychiatres, des généralistes, mais très peu de gynécologues.

Le 3 février 1973, le GIS publie dans *Le Nouvel Observateur* le Manifeste des 331, qui affirme que la femme, et elle seule, est en droit de décider. Il refuse de considérer la position de l'Ordre comme représentative de celle des médecins. Les signataires déclarent pratiquer ou aider à pratiquer des avortements sans en tirer aucun bénéfice financier et s'engagent à répondre collectivement de leurs actions devant l'autorité judiciaire ou médicale, ainsi que devant l'opinion publique.

Les réactions sont très violentes. L'Ordre des médecins considère qu'«un avorte-

Des autocars vers les Pays-Bas

QUATRE jours après la publication de notre manifeste, l'Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA), qui travaille en collaboration avec un groupe de théologiens catholiques de la revue *Etudes*, fait paraître une charte signée par plus de deux cents personnalités (dont MM. Milliez et Minkowski) qui déclarent pratiquer des avortements. Ils réclament l'abolition de la loi de 1920, mais considèrent qu'une commission doit décider si la demande d'avortement d'une femme est légitime ou pas. La notoriété professionnelle, le capital social et symbolique sont de leur côté. La plupart résident à Neuilly, dans le 16^e ou le 7^e arrondissement de Paris; ils défendent le rôle moral du médecin et s'opposent à l'avortement totalement libre.

En avril 1973, les médecins du GIS décident de travailler en collaboration avec les militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), même si certaines

d'entre elles préféreraient pratiquer les avortements sans les médecins. Les praticiens se tiennent à leur disposition en cas de besoin, redoutant un accident qui serait surexploité par nos adversaires. Je me souviens de mon soulagement lorsque le Pr Pierre Huguenard, chef de service d'anesthésie-réanimation au centre hospitalier universitaire (CHU) de Créteil, a fait savoir qu'en cas d'accident nous pouvions transférer la patiente dans son service.

Les militantes du MLAC et quelques médecins tiennent régulièrement une permanence où la technique Karman est expliquée aux femmes. Sachant qu'elles ne peuvent pas toutes en bénéficier à Paris, puisque les médecins disponibles ne peuvent pratiquer des avortements que le week-end, les militantes discutent avec elles pour identifier celles qui ne peuvent absolument pas quitter la capitale – parce qu'elles sont mineures, étrangères, qu'elles ont des enfants en bas âge... Aux autres

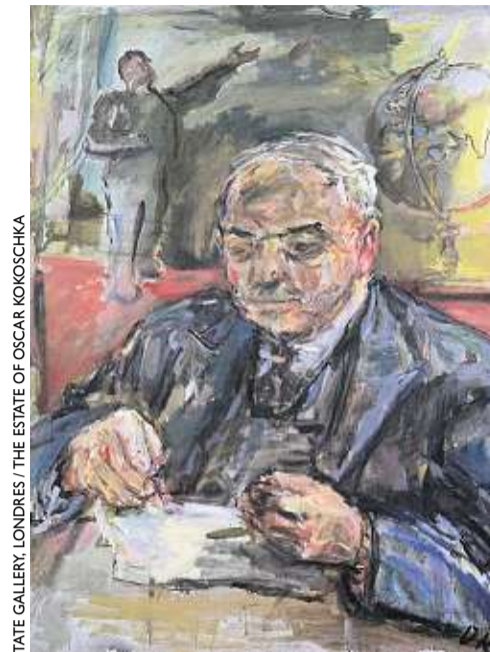
Des décennies de lutte

- 1920. Interdiction de l'avortement et de la contraception.
- 1942. L'avortement devient un «crime contre l'Etat» passible de la peine de mort.
- 1943. Marie-Louise Giraud est guillotinée pour avoir pratiqué plusieurs avortements.
- 1967. La loi Neuwirth autorise la vente de contraceptifs sur ordonnance en pharmacie, avec autorisation parentale obligatoire pour les mineures.
- 1971. Marche internationale des femmes, à l'initiative du Mouvement de libération des femmes (MLF), «pour une contraception et un avortement libres et gratuits».
- Avril 1973. Création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC).
- 1974. Remboursement de la contraception et suppression de l'autorisation parentale pour les mineures.
- 1975. Promulgation de la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) jusqu'à dix semaines de grossesse.
- 1982. La loi Roudy autorise le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.
- 1990. Autorisation de la délivrance de la pilule abortive à l'hôpital.
- 1991. Loi autorisant la publicité pour les préservatifs et la contraception.
- 1993. La loi Neiertz instaure un délit d'entrave à l'IVG.
- 2000. Autorisation de la contraception d'urgence (pilule du lendemain).
- 2001. Loi Aubry portant à douze semaines de grossesse le délai légal pour une IVG et abrogeant la nécessité de l'autorisation parentale pour les mineures.

Carnets d'un ambassadeur soviétique à Londres

On imagine l'allégresse de l'historien Gabriel Gorodetsky quand il eut accès aux 1 500 pages de notes manuscrites rédigées par Ivan Maïsky, ambassadeur d'Union soviétique à Londres de 1932 à 1943. Tout concourait à rendre un tel document exceptionnel : l'importance de la mission diplomatique de Maïsky, entamée alors que la probable accession de Hitler au pouvoir annonçait la guerre en Europe ; le contexte soviétique marqué par des purges qui décimeraient le corps des officiers et des diplomates ; le personnage de l'ambassadeur, enfin : homme de culture et de caractère, ce militant révolutionnaire n'hésitait pas à prendre du temps pour rédiger une pièce en vers.

Au départ, en 1932, Moscou attend de Maïsky qu'il se montre « un diplomate plus accompli et un communiste moins ardent » que son prédécesseur. De fait, il va jouer un rôle d'acteur de premier plan dans la tragédie européenne qui se noue, suggérant ses idées et ses projets diplomatiques à ses interlocuteurs britanniques afin de pouvoir ensuite les leur attribuer quand il les relaie à Moscou... En multipliant les contacts, y compris avec la famille royale et les milieux financiers, Maïsky espère dissiper la méfiance entre les deux capitales, dont chacune soupçonne l'autre de vouloir la précipiter dans un conflit avec l'Allemagne. La scène évoquant



OSCAR KOKOSCHKA. – « Ambassador Ivan Maïsky », 1942-1943

la complicité « scandaleuse » qui se noue le 16 novembre 1937 entre Winston Churchill et l'ambassadeur de l'URSS rappelle assez par contraste que le choix de l'establishment britannique penche alors nettement du côté de l'Allemagne. L'année suivante, les accords de Munich, conclus lors d'une conférence européenne à laquelle l'Union soviétique ne fut pas même conviée, sembleront confirmer les soupçons de Moscou. Le retournement stratégique de l'URSS et le coup de tonnerre du pacte germano-soviétique en découlent.

Dans ses commentaires, rédigés avec la clarté qui distingue encore quelques-uns des meilleurs historiens, Gorodetsky rappelle que la terreur stalinienne décourageait tout responsable de trop écrire, à plus forte raison de rédiger un journal. Les carnets de Maïsky, qui viennent de paraître en anglais et sur lesquels il a travaillé pendant quinze ans, nous offrent un document d'autant plus précieux, à vrai dire unique. Celui d'un ambassadeur qui, même lorsqu'il redoutait d'être rappelé pour consultation, au risque d'être exécuté ou interné comme bon nombre de ses collègues (62 % des diplomates furent victimes de purges), chercha obstinément à concilier les intérêts de son pays et ceux d'une des principales capitales occidentales. En lisant son journal, on mesure que ce ne fut pas facile tous les jours...

Churchill : « Une Russie affaiblie constitue un immense danger »

16 NOVEMBRE 1937

AUJOURD'HUI, Agniya [son épouse] et moi sommes allés au « banquet d'Etat » donné par George VI en l'honneur du roi Léopold de Belgique, qui a débarqué pour une visite de quatre jours. C'était un banquet comme les autres. Cent quatre-vingts invités, la famille royale au grand complet, les membres du gouvernement, les ambassadeurs (mais pas les émissaires) et des notables britanniques à foison. Nous mangeâmes dans des assiettes en or avec des couverts en or. Le dîner, différent de la plupart des dîners anglais, était délicieux (il paraît que le roi a un cuisinier français). Deux douzaines de joueurs de cornemuse écossais ont fait irruption dans la salle pendant le repas et marché lentement et à plusieurs reprises autour des tables, remplissant les voûtes du palais de leur musique semi-barbare. J'aime cette musique. Il y a en elle quelque chose des montagnes et des forêts d'Ecosse, de l'écho des siècles passés et de l'histoire primitive des hommes. (...)

Léopold conversa avec Chamberlain, Hoare (1), Montagu Norman (gouverneur de la Banque d'Angleterre) et, parmi les ambassadeurs, avec Grandi, Ribbentrop et Corbin (2). Il portait de toute évidence un vif intérêt à l'« agresseur » et au collaborateur de ce dernier.

Fort logiquement, on évita de m'accabler d'honneurs : l'URSS n'est guère à la mode ces temps-ci, surtout dans les hautes sphères du Parti conservateur. L'ambassadeur japonais Yoshida, qui rôdait dans un coin, n'était pas convié non plus à présenter ses respects aux rois. Rien d'étonnant à cela : les canons japonais sont en train en ce moment même de pilonner le capital et le prestige britanniques en Chine !

Lassé de ce spectacle soporifique, je m'apprêtais à m'éclipser vers les salons alentour, certain d'y retrouver nombre de personnes intéressantes de ma connaissance, lorsqu'une brusque agitation parcourut la salle d'honneur. Je levai les yeux et vis ce qui se passait. Lord Cromer, qui émergeait d'une salle voisine, accompagnait Churchill (3) pour le présenter à Léopold. George les rejoignit sans tarder. Une conversation longue et animée s'engagea entre les trois hommes, rythmée par les gesticulations impétueuses de Churchill et les éclats de rire tonitruants des deux monarques. Puis l'audience prit fin. Churchill s'éloigna du royal duo et tomba nez à nez avec Ribbentrop, qui ne se fit pas prier pour faire un brin de causette avec le « mangeur d'Allemands ». Un groupe vint s'agglutiner immédiatement autour d'eux. Je ne pouvais entendre de quoi ils parlaient, mais de loin je voyais Ribbentrop pontifier d'un air sombre, comme à son habitude, tandis que Churchill lui donnait la réplique à coups de plaisanteries, déclenchant l'hilarité de son public. Churchill parut finalement se désintéresser de la discussion, tourna les talons et croisa mon regard. Il se passa alors la chose suivante : au vu et au su de l'assistance et sous les yeux des deux rois, Churchill traversa la salle dans ma direction et me gratifia d'une vigoureuse poignée de main. S'ensuivit entre nous une discussion pleine d'entrain, au milieu de laquelle le roi George s'approcha pour faire un commentaire à Churchill. On avait l'impression que George, troublé sans doute par l' inexplicable proximité de Churchill avec l'« ambassadeur bolchevique », se portait à son secours pour le tirer des griffes du « diable de Moscou ». Je fis un pas de côté et attendis de voir ce qui allait se produire. A l'issue de son conciliabule avec George, Churchill revint vers moi et reprit la conversation là où nous l'avions interrompue. Les aristocrates dorés qui nous environnaient paraissaient un tantinet choqués.

Qu'est-ce que Churchill avait donc à me dire ?

Il m'annonça de but en blanc qu'il considérait le « pacte anticommuniste » [le pacte anti-Komintern conclu en novembre 1936 entre l'Allemagne et le Japon] comme une manœuvre dirigée en premier lieu contre l'Empire britannique, et en second lieu seulement contre l'Union soviétique. Il attache une importance cruciale à cet accord entre agresseurs, moins pour les temps présents que pour l'avenir. L'Allemagne est à ses yeux l'ennemi prioritaire. « La principale tâche pour nous tous qui défendons la paix, poursuivit Churchill, c'est de se serrer les coudes. Sans quoi nous sommes perdus. Une Russie affaiblie constitue un immense danger pour la cause de la paix et

pour l'inviolabilité de notre empire. Nous avons besoin d'une Russie forte, très forte. » Puis, baissant la voix comme pour me confier un secret, Churchill entreprit de m'interroger : que se passe-t-il en URSS ? Les récents événements n'avaient-ils pas affaibli notre armée ? N'avaient-ils pas affecté notre capacité à tenir tête aux pressions du Japon et de l'Allemagne ?

« Puis-je vous répondre par une question ? », répliquai-je avant de poursuivre : « Si un général félon commandant un corps d'armée est remplacé par un général honnête et fiable, est-ce que cela affaiblit ou renforce notre armée ? Si le directeur d'une grande usine d'armements convaincu de sabotage est remplacé par un directeur honnête et fiable, est-ce que cela affaiblit ou renforce notre industrie militaire ? » Je continuai encore un temps dans la même veine, ridiculisant le conte pour enfants, si populaire ici, à propos de l'impact des « purges » sur la condition générale de l'URSS.

Churchill m'écouta avec la plus grande attention, en secouant de temps en temps la tête avec méfiance. Quand j'eus fini, il me dit : « C'est très réconfortant d'entendre tout cela. Si la Russie se renforce au lieu de s'affaiblir, alors tout va bien. Je le répète : nous avons tous besoin d'une Russie forte, nous en avons terriblement besoin ! » Il marqua une pause et reprit : « Ce Trotski, c'est un parfait diable. C'est une force destructrice, et non créatrice. Je suis complètement pour Staline. »

Je lui demandai ce qu'il pensait de la prochaine visite à Berlin de Halifax [le ministre britannique des affaires étrangères]. Il fit une moue ironique et répondit qu'il considérait ce voyage comme une erreur. Rien de bon n'en sortirait ; les Allemands vont seulement froncer le nez un peu plus encore en interprétant cette initiative comme un signe de faiblesse de l'Angleterre. Mais, au moins, Halifax est un honnête homme qui ne succombera jamais à des plans « honteux », comme de trahir la Tchécoslovaquie ou de donner carte blanche à l'Allemagne sur son flanc est. Il n'empêche, jamais ils n'auraient dû se compromettre dans cette visite !

Churchill me secoua la main et m'assura qu'on devait se rencontrer plus souvent.

La capitulation de Munich et ses suites

30 SEPTEMBRE 1938

LES SINISTRES PRESENTIMENTS des dirigeants travaillistes se sont concrétisés. Hier, je ne suis pas allé au lit avant 4 heures du matin, restant assis à écouter la radio. A 2 h 45, on annonça qu'un accord avait été trouvé à Munich et que la paix avait été sauvée. Mais quel accord ! Et quelle paix !

Chamberlain et [le président du Conseil français] Daladier ont totalement capitulé. La conférence des Quatre accepta pour l'essentiel l'ultimatum de Bad Godesberg, assorti de quelques ajustements mineurs et négligeables. La « victoire » arrachée par les Britanniques et les Français tenait au fait que le transfert des Sudètes à l'Allemagne aurait lieu non le 1^{er} octobre mais le 10. Quelle splendide réussite ! (...)

Je me suis réveillé le matin avec un mal de crâne et la première chose à laquelle j'ai pensé, c'était que je devais rendre visite à Masaryk [ambassadeur de Tchécoslovaquie à Londres de 1925 à 1938].

Quand je suis entré dans sa salle de réception, il n'y avait personne. Une minute plus tard, j'entendis des pas dévaler l'escalier et mon hôte fit son apparition. Il y avait quelque chose d'étrange et de non naturel dans sa silhouette filiforme et musculeuse. Comme s'il avait brusquement gelé sur place et perdu son agilité habituelle, Masaryk me balaya du regard et tenta d'engager poliment la conversation, à la manière d'une causerie entre voisins.

« Quel beau temps nous avons aujourd'hui, n'est-ce pas ? »

« Oubliez le beau temps, répondis-je avec un geste d'irritation involontaire de la main. Je ne suis pas venu ici pour ça. Je suis venu pour dire ma compassion profonde pour votre peuple en ces moments exceptionnellement difficiles ainsi que ma vive indignation pour le comportement honteux de la Grande-Bretagne et de la France ! »

On aurait dit que le courant se remettait brusquement à circuler dans les circuits du corps dégingandé de Masaryk. La glace fondit d'un seul coup. A l'immobilité succédait le frémissement. Il se secoua les hanches de façon plutôt comique et, sans crier gare, me tomba dans les bras en sanglotant amèrement. J'étais interloqué par son comportement. Tout en m'embrassant, Masaryk balbutia à travers ses larmes :

« Ils m'ont réduit en esclavage et vendu aux Allemands, comme on vendait les nègres pour qu'ils deviennent esclaves en Amérique. »

Il parvint à se calmer petit à petit et finit même par présenter ses excuses pour sa faiblesse. Je lui serrai chaleureusement la main.

[Après avoir occupé la Tchécoslovaquie, Hitler menace la Pologne. Londres, Paris et Moscou multiplient les rencontres et les projets pour s'opposer à ceux de Berlin. Sans résultat.]

4 AOÛT 1939

Les membres de la délégation militaire [britannique] qui doit être envoyée à Moscou – l'amiral Drax (chef de mission), le maréchal de l'armée de l'air Burnett et le major général Heywood – sont venus déjeuner avec moi. Mes invités se montrèrent d'une discrétion consommée, préférant discuter de sujets aussi cruciaux que la chasse aux perdrix, pour laquelle un séjour à Moscou est assurément des plus indiqués.

Au cours de notre déjeuner, j'appris cependant une chose qui m'alarma sérieusement. Quand je demandai à Drax, qui était assis à ma droite, pourquoi la délégation ne ferait pas le voyage par avion pour gagner du temps, il se pinça les lèvres et répondit : « Eh bien, nous sommes une vingtaine avec beaucoup de bagages, alors l'avion ne serait pas confortable... » Ne trouvant pas son explication très convaincante, j'insistai : « Dans ce cas, pourquoi ne pas voyager à bord d'un navire de guerre, un croiseur rapide par exemple ? Cela aurait de l'allure et vous arriveriez plus vite à Leningrad. »

Drax suçota à nouveau ses lèvres, comme perdu dans ses pensées, et dit : « Cela impliquerait de virer vingt officiers de leurs cabines... Ce serait bizarre. » Je n'en croyais pas mes oreilles. Que de sentiments courtois et de manières délicates !

L'amiral prit cependant la peine de me faire plaisir en m'indiquant que la délégation militaire avait affrété un navire spécial, le *City of Exeter*, qui embarquerait ses hommes ainsi que la mission française jusqu'à Leningrad. Korzh [premier secrétaire de l'ambassade] intervint alors dans la conversation en faisant remarquer à brûle-pourpoint que le propriétaire du bateau lui avait confié le matin même que celui-ci se traînait à la vitesse maximale de 13 nœuds. Je jetai un regard étonné à Drax et m'exclamai : « Est-ce possible ? » Embarrassé, il marmonna : « C'est le Bureau du commerce qui a affrété ce navire, je ne connais pas les détails. »

Ainsi donc, des militaires anglais et français partent en mission pour Moscou à bord d'un vieux rafiot ! Un bateau de marchandises, à en juger par sa vitesse. Et cela à un moment de l'histoire de l'Europe où le sol commence à nous brûler la plante des pieds. Incroyable ! Le gouvernement britannique désire-t-il vraiment parvenir à un accord ? Je suis de plus en plus convaincu que Chamberlain est en train de jouer double jeu : ce n'est pas un pacte tripartite qu'il recherche, mais des pourparlers en vue d'un pacte, de manière à disposer d'un atout permettant de mieux négocier un arrangement avec Hitler. (...)

Le déclenchement de la guerre à l'ouest

1^{ER} SEPTEMBRE 1939

TÔT CE MATIN, l'Allemagne a attaqué la Pologne sans le moindre avertissement et commencé à bombarder des villes polonaises. L'armée et l'aviation polonaises livrent une résistance acharnée. La guerre a donc commencé. (...)

Le Parlement s'est réuni à 18 heures. (...) Chamberlain, qui paraissait terriblement déprimé, confessa d'une voix blanche que, dix-huit mois plus tôt, il avait prié pour ne pas avoir à prendre la responsabilité d'une déclaration

de guerre, mais qu'il craignait à présent ne plus pouvoir l'éviter. Toutefois, la vraie responsabilité de cette entrée en guerre ne pesait pas sur le Premier ministre, mais « sur les épaules d'un homme – le chancelier allemand », qui n'a pas hésité à jeter l'humanité dans l'abîme d'une souffrance immense à seule fin de « servir ses intérêts aveugles ». De temps en temps, Chamberlain tentait même de frapper du poing sur la fameuse « boîte » du pupitre de l'orateur. Mais chaque effet de manche semblait lui coûter tant d'efforts et s'accompagnait d'un tel désespoir dans ses yeux, dans sa voix et dans ses gestes qu'on ne pouvait le regarder sans se sentir mal. Et dire que c'est cet homme qui dirige l'Empire britannique au moment le plus critique de son histoire ! Ce n'est pas le chef de l'Empire britannique, mais son fossoyeur ! (...)

A moins d'un miracle au tout dernier moment, la Grande-Bretagne sera en guerre avec l'Allemagne dans les quarante-huit heures qui viennent.

3 SEPTEMBRE 1939

Le dénouement a eu lieu aujourd'hui : le Premier ministre s'est exprimé à la radio à 11 h 15 pour déclarer qu'à partir de cet instant la Grande-Bretagne était en guerre avec l'Allemagne. (...)

Je me suis rendu au Parlement à la mi-journée, Chamberlain avait déjà entamé son discours. Un visage assombri, émacié. Une voix éplorée, brisée. Des gestes d'amertume et de désespoir. Un homme anéanti, à bout de force. A sa décharge, il n'a pas caché que la catastrophe l'avait pris au dépourvu. « C'est un jour triste pour nous tous, dit-il, et pour personne ce n'est un jour plus triste que pour moi. Tout ce pour quoi j'ai œuvré, tout ce en quoi j'ai placé mon espoir, tout ce en quoi j'ai cru au cours de ma vie politique est tombé en ruine. »

L'écouter depuis mon siège, je pensais : « Voici le dirigeant d'un grand empire au jour crucial de son existence ! Un vieux parapluie délavé qui fuit de partout ! Qui peut-il sauver ? Si Chamberlain reste premier ministre encore longtemps, l'empire est fini. »

17 JUIN 1940

La France a capitulé. (...) Que va faire maintenant l'Angleterre ?

Clairement, elle va se battre toute seule. Il n'y a rien d'autre à faire pour elle. Je me souviens de ce que me disait Randolph Churchill [journaliste, militaire, homme politique, fils de Winston Churchill] il y a une quinzaine de jours : « Même si le pire du pire se produit, la France peut survivre sans son empire. Son économie est telle que même si elle perd ses colonies, elle sera capable de s'en tirer comme puissance de deuxième rang, un peu comme une Suède à plus grande échelle. L'Angleterre a une position différente : si nous perdons notre empire, nous deviendrons une puissance non pas de deuxième, mais de dixième rang. Nous n'avons rien. Nous mourrons tous de faim. Il n'y a donc rien d'autre à faire pour elle que de se battre jusqu'au bout. »

5 JUILLET 1940

Visite de Pierre Cot [ministre de l'air sous le Front populaire], déposé sur les côtes britanniques par le cours des événements. (...) Il va s'installer à Londres et créer un comité français de gauche informel qui publiera son journal ici et maintiendra des contacts avec la France. (...) Cot a un point de vue assez définitif sur la défaite française : les hauts gradés (qui sont étroitement liés à l'élite politique dégénérée) ne voulaient tout simplement pas se battre pour de vrai. En outre, si la guerre avait été conduite selon des modalités plus ou moins « normales » – c'est-à-dire sous la protection de la ligne Maginot, qui a littéralement hypnotisé les mentalités militaires françaises –, Weygand et les autres généraux auraient peut-être fait leur travail. Mais lorsque à l'issue de la percée allemande il apparut sans l'ombre d'un doute que seule une « guerre du peuple » sauverait la France, les hauts gradés perdirent toute motivation pour se battre. Ce n'est guère surprenant. Qui est ce Weygand, après tout ? C'est essentiellement un fasciste, mais un fasciste produit par la France – autrement dit, avec un coloris catholique. Beaucoup qualifient Weygand de traître. Cot ne les contredit pas, mais ne possède pas assez de preuves pour être pleinement convaincu de cette accusation. De toute façon, quand bien même Weygand ne serait pas un

traître, mais seulement un fasciste, comment attendre de sa part le moindre enthousiasme à l'égard d'une « guerre du peuple » ? La plupart des grands généraux sont des réactionnaires, souvent fascistes ou sympathisants des fascistes. Pour Cot, il est probable que Weygand était guidé par une seule « idée générale » après la percée allemande à Sedan : cesser le combat contre l'Allemagne et mettre à profit la nouvelle situation pour abolir la III^e République et établir un régime fasciste.

De fait, après Dunkerque, l'armée française n'a plus jamais vraiment livré bataille où que ce fût. Une timide tentative de résistance a bien eu lieu dans la Somme, mais à peine s'était-elle effondrée que s'amorçait la retraite des troupes en rase campagne, à peine masquée par des contre-attaques factices. On ne fit sauter ni les ponts, ni les usines, ni les voies ferrées, etc. On s'abstint de creuser des tranchées et de construire des fortifications, même aux endroits les plus stratégiques (sur la Seine, la Marne, la Loire, etc.). On abandonna aux Allemands d'énormes quantités d'armes et de munitions, avec lesquelles l'armée française aurait pu résister pendant des mois. Rien fut entrepris à la frontière italienne, qui offrait pourtant d'excellentes opportunités. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'après la percée allemande les « deux cents familles » et les hauts gradés n'avaient pas la moindre intention de livrer bataille. Ils ont juste manœuvré, en attendant le moment opportun d'entamer des négociations avec l'Allemagne.

L'Union soviétique réclame l'ouverture d'un second front

[Le 21 juin 1941, l'Allemagne attaque l'Union soviétique. Les premiers succès des armées nazies sont foudroyants. La France étant vaincue et les Etats-Unis pas encore en guerre, Staline se tourne vers Churchill et lui demande de façon pressante l'ouverture d'un second front en Europe. C'est la mission de Maïsky.]

4 SEPTEMBRE 1941

JE SUIS SORTI DE LA MAISON un quart d'heure avant le rendez-vous. La lune brillait avec éclat. Des nuages aux formes irréelles se pressaient de l'ouest vers l'est. Quand ils mâchuraient la lune et que leurs bords se teintaient de rouge et de noir, la scène tout entière prenait une allure funèbre et menaçante. Comme si le monde était à la veille de sa destruction. Circulant dans ces rues qui m'étaient familières, je pensais : « Dans quelques minutes nous nous trouverons à un moment important de l'histoire, peut-être même décisif, lourd de conséquences gravissimes. Serai-je à la hauteur ? Suis-je en possession d'assez de force, d'énergie, de ruse, d'agilité et de vivacité d'esprit pour tenir mon rôle avec les meilleures chances de succès pour l'URSS et l'humanité tout entière ? »

Avec gravité je pénétraï le vestibule de la célèbre demeure, l'humeur tendue comme un ressort. Les petits détails prosaïques de l'existence se chargèrent cependant de me faire bien vite redescendre sur terre. Le portier, un Anglais en livrée parfaitement ordinaire, se fendit d'une révérence et me délésta de mon chapeau. Un deuxième portier, impossible à distinguer du premier, me guida dans un corridor mal éclairé, le long duquel allaient et venaient des jeunes gens pressés, probablement les secrétaires et collaborateurs du premier ministre. On m'invita à m'asseoir à une petite table avant d'aller annoncer mon arrivée. Cette routine, qu'une expérience de plusieurs années m'avait rendue si familière, me fit l'effet d'un seau d'eau froide sur mon âme bouillante.

On m'escorta dans le bureau du premier ministre ou, pour être plus précis, dans la salle de réunion du gouvernement. Churchill, en smoking, son habituel cigare entre les dents, était assis au milieu d'une longue rangée de chaises vides à une grande table couverte d'une nappe verte. A côté de lui, en costume gris sombre taillé dans un tissu léger, se tenait Anthony Eden [le ministre des affaires étrangères]. Churchill leva sur moi un regard méfiant, tira sur son cigare et aboya comme un bouledogue : « Vous apportez de bonnes nouvelles ? »

« Je crains que non », répondis-je en lui tendant le message de Staline. Il sortit la lettre de l'enveloppe, enfila ses lunettes et commença attentivement sa lecture. Ayant déchiffré une page, il la passa à Eden. Assis à côté du premier ministre, je gardai le silence et observai son expression. Quand Churchill eut fini sa lecture, il n'y avait plus de doute sur le fait que le message de Staline lui avait fait forte impression.

Je pris la parole : « Maintenant, monsieur Churchill, vous et le gouvernement britannique savez ce qu'il en est. Depuis maintenant onze semaines, nous avons résisté seuls à la terrible attaque de la machine de guerre allemande. Les Allemands ont massé jusqu'à trois cents divisions sur notre front. Personne ne nous aide dans ce combat. La situation est devenue difficile et dangereuse. Il n'est pas trop tard encore pour la changer. Mais pour y parvenir il est essentiel de faire rapidement et résolument ce que dit Staline. Si les bonnes mesures ne sont pas prises immédiatement, l'occasion pourrait être perdue. Soit vous prenez les décisions fermes et décisives qui s'imposent pour apporter à l'URSS l'aide dont elle a besoin, auquel cas la guerre sera finie, l'hitlérisme anéanti et l'opportunité ouverte pour un développement libre et progressiste de l'humanité. Soit vous ne nous fournissez pas l'aide dont nous avons besoin, et l'URSS s'exposera au risque d'une défaite, avec toutes les conséquences qui en découlent. »

Le premier ministre écouta mon discours en suçant son cigare, ponctuait ici et là mes paroles d'un geste ou d'une mimique, pendant qu'Eden restait plongé dans la missive de Staline et griffonnait des notes dans les marges.

Puis Churchill fit tomber sa réponse : « Je n'ai aucun doute, s'exclama-t-il, que Hitler poursuit sa vieille politique consistant à battre ses ennemis un par un... Je serais prêt à sacrifier la vie de cinquante mille Anglais si je pouvais de cette manière éliminer ne serait-ce que vingt divisions de votre front ! » Hélas, ajouta-t-il, l'Angleterre manque de force actuellement pour établir un front en France : « Le canal de la Manche, qui empêche l'Allemagne de sauter sur l'Angleterre, empêche tout autant l'Angleterre de sauter sur la France occupée. »



Ivan Maïsky lors de son départ pour Genève, juillet 1940

Churchill considère que l'ouverture d'un second front dans les Balkans n'est pas envisageable pour l'instant. Les Britanniques manquent à la fois des troupes, de l'aviation et du tonnage nécessaires. « Imaginez, rugit Churchill, qu'il nous a fallu sept semaines au printemps pour transférer trois ou quatre divisions depuis l'Égypte jusqu'à la Grèce. Et cela alors que la Grèce est censée être non pas notre ennemie, mais notre alliée ! Non, non ! Nous ne pouvons pas nous jeter dans une défaite certaine, ni en France ni dans les Balkans ! »

Voyant qu'il était inutile d'argumenter plus avant en faveur d'un second front, je me repliai sur mon « lot de consolation », insistant avec emphase sur l'importance d'une aide matérielle. Cette fois, le premier ministre se montra plus amène, ainsi que je l'avais escompté. Il promit de considérer avec la meilleure volonté du monde la requête de Staline concernant les chars et les avions et de me donner plus tard une réponse définitive. « Mais n'attendez pas trop de nous !, avertit Churchill. Nous aussi sommes à court d'armes. Plus d'un million de soldats britanniques sont toujours désarmés. » (...)

« Je ne veux pas vous induire en erreur, dit encore Churchill. Je vais être franc. Nous ne serons pas en mesure de vous apporter quelque aide essentielle que ce soit avant l'hiver, soit en ouvrant un second front, soit en vous fournissant du matériel en abondance. Tout ce que nous sommes capables de vous fournir pour le moment – chars, avions, etc. –, c'est de la petite bière au regard de vos besoins. Il m'est douloureux de vous le dire, mais c'est la vérité. Demain, ce sera une autre affaire. En 1942, la situation aura changé. Les Américains et nous-mêmes, nous pourrions vous donner beaucoup en 1942. Mais pour l'instant... » Et Churchill de conclure dans un demi-sourire : « Seul Dieu, en lequel vous ne croyez pas, peut vous aider au cours des six ou sept prochaines semaines. De toute façon, quand bien même nous vous enverrions des chars et des avions maintenant, ils n'arriveraient pas à destination avant l'hiver. » (...)

Il était midi moins le quart quand je pris congé du premier ministre. Notre entretien avait duré presque deux heures. La lune s'était couchée et les rues de Londres, plongées dans le noir, résonnaient d'un silence inquiétant.

Au lendemain de Stalingrad

5 FÉVRIER 1943

COMMENT LA GRANDE-BRETAGNE réagit-elle à nos victoires ? Impossible de répondre à cette question en un mot ou deux, tant la réaction anglaise aux succès de l'Armée rouge paraît complexe et contradictoire. Je vais tenter de résumer mes impressions.

Après les épreuves de l'été dernier, notre capacité à sauvegarder notre force de combat a pris tout le monde au dépourvu. C'est pourquoi la première et principale réaction provoquée par nos victoires en Angleterre est un sentiment de stupéfaction. Vient ensuite un sentiment d'admiration pour le peuple soviétique, l'Armée rouge et le camarade Staline personnellement. (...) Son apparition à l'écran suscite toujours des acclamations, bien plus bruyantes que celles réservées à Churchill ou au roi. Frank Owen (4) m'a dit l'autre jour (il est dans l'armée maintenant) que Staline est l'idole et l'espoir de ses soldats. Quand un soldat est en colère contre quelque chose, qu'un gradé l'a offensé ou qu'il renâcle contre un ordre ou autre chose venant d'en haut, sa réaction peut être haute en couleur en même temps que révélatrice. Levant une main menaçante, il s'exclame : « Attendez seulement qu'oncle Jo se pointe ! On règlera nos comptes ce jour-là ! »

Plus on grimpe les marches de la pyramide sociale, et plus cette admiration se mêle à d'autres sentiments, de nature plus corrosive. Les classes dirigeantes sont mécontentes, ou plutôt inquiètes : les bolcheviques ne vont-ils pas devenir trop forts ? Le prestige de l'URSS et celui de l'Armée rouge trop encombrants ? Les risques d'une « bolchevisation de l'Europe » trop élevés ? Plus les militaires soviétiques recueillent de succès, et plus les craintes se font sentir dans le cœur des élites dirigeantes.

Ces sentiments contradictoires qui animent côte à côte la classe dirigeante britannique trouvent un écho particulier au sein des deux principaux groupes qui la représentent, que l'on pourrait, en résumé, appeler les churchilliens et les chamberlainiens.

[En février 1953, peu avant la mort de Staline, Maïsky est arrêté et accusé d'espionnage ; ses carnets sont confisqués. Libéré puis amnistié deux ans plus tard, il rédige ses Mémoires et meurt en 1975 à l'âge de 91 ans.]

(1) Neville Chamberlain est à l'époque premier ministre, Samuel Hoare ministre de l'intérieur.
(2) Respectivement ambassadeurs d'Italie, d'Allemagne et de France à Londres. Quelques mois plus tard, Ribbentrop deviendra ministre des affaires étrangères du régime hitlérien.
(3) Farouche opposant à la politique d'apaisement avec l'Allemagne au sein du Parti conservateur, Winston Churchill est alors à l'écart du pouvoir.
(4) Directeur du *Evening Standard* de 1938 à 1941, lieutenant-colonel dans le Royal Armoured Corps entre 1942 et 1943.



Ivan Maïsky à l'ambassade russe à Londres, juillet 1940

DU « MONDE DIPLOMATIQUE »

médiatique

et dans l'opposition ont tissé avec la presse des liens incestueux qui ne répondent guère à l'intérêt général. (...) Les actionnaires, directeurs et rédacteurs en chef des journaux britanniques ont appris dans les meilleures écoles à exercer un lobbying subtil dans le lacis des amitiés personnelles et professionnelles (10). » Novice sur ce terrain et peu enclin à s'y risquer, M. Corbyn sait ce qui l'attend. Sa victoire a d'ailleurs été saluée par le *Sunday Times* (dont M. Murdoch est également propriétaire) par ce titre ruisselant d'entrain : « Corbyn déclenche la guerre civile au Labour ».

Dans de telles conditions d'adversité idéologique et médiatique, comment espérer faire connaître des analyses dissidentes au-delà de ceux qui sont déjà attirés, voire convaincus par elles ? Il est tentant de répondre en invoquant les cas spectaculaires où le tir de barrage de la propagande a échoué, par exemple les référendums français de mai 2005 et grec de juillet 2015. Lors de ces scrutins, l'indignation suscitée par l'unanimité des médias dominants a même constitué un instrument de mobilisation populaire important, s'ajoutant au simple refus du traité européen de 2005 ou du diktat de la « troïka » dix ans plus tard. M. Stathis Kouvelakis, un des dirigeants de la gauche grecque, estime par exemple que « le fait que le camp du "oui" ait mobilisé des politiciens détestés, des commentateurs, des chefs d'entreprise et des célébrités des médias n'a fait qu'enflammer une réaction de classe » favorable au « non » (11). C'est dire que ne pas engager de combat contre le système de l'information dominante constitue une erreur de calcul autant qu'une faute intellectuelle. D'autant que la critique des médias sert souvent de point d'entrée en politique à de nouvelles générations, aussi saturées de nouvelles et de commentaires que défiantes envers le journalisme professionnel.

A la longue, la traque de propos sulfureux devient un exercice vain

TOUTEFOIS, d'éventuelles victoires resteront sans lendemain et l'indignation impuissante, sans une refonte radicale du système d'information. En décembre dernier, *Le Monde diplomatique* a proposé un projet allant dans ce sens (12). A présent, il faut avancer; nous nous y emploierons, forts de notre indépendance (13). Les problèmes du journalisme traditionnel se poseront bientôt – se posent déjà – au journalisme numérique. Imaginer que les

promesses de la Toile vont enfanter un autre type d'information de masse, dégagé des logiques de rentabilité et de domination qui se déploient ailleurs, constitue par conséquent un pari perdu d'avance. L'existence d'un site marginal qui nous plaît et que nos amis aussi apprécient ne confère à celui-ci aucune puissance particulière, aucun impact supplémentaire dès lors que nous ne sommes que quelques-uns à le consulter, à le consommer. Vraisemblablement les mêmes qu'avant, mais derrière un clavier. Doit-on alors se scandaliser et abreuver tous ses contacts de tweets rageurs ? A la longue, la traque de propos sulfureux dont on va pouvoir s'indigner de concert avec ses amis devient un exercice lassant et vain.

Pour armer ses combats, mieux vaut chercher à comprendre. Au risque de ne jamais être compris soi-même par les professionnels des « unes » racoleuses, des intellectuels à la mode et des campagnes de dénonciation ronflantes – *Le Point* qui inlassablement aimerait associer notre critique de l'Europe libérale à l'extrême droite, *Marianne* qui semble imaginer que la menace djihadiste, dont les journalistes de *Charlie Hebdo* ont éprouvé la terrible réalité le

7 janvier dernier, sera conjurée par ses coups de trompette contre l'Etat islamique et par les puissantes analyses de Pascal Bruckner (14).

Heureusement, notre singularité semble rencontrer quelques échos. Depuis 2009, nous faisons chaque année appel à nos lecteurs pour que leurs dons et leurs abonnements consolident notre indépendance. En 2014, les deux ont progressé de concert. Avec 296 000 euros (contre 242 000 euros l'année précédente), les dons que nous avons reçus via l'association Presse et pluralisme (*bulletin page 22*) ont représenté près du triple de nos recettes publicitaires. Le nombre de nos abonnés a quant à lui enregistré une hausse de 8,7 % entre août 2014 et août 2015. Enfin, nos ventes au numéro sont également en progression depuis quinze mois de suite.

Il est donc probable que 2015 marquera le premier rebond de notre diffusion depuis 2008 (*voir le graphique page 22*). Ces résultats, s'ils se confirment, seraient d'autant plus encourageants qu'ils s'inscrivent à rebours d'une tendance

générale (15). Nous publierons nos comptes le mois prochain, mais disons-le d'emblée : grâce à votre mobilisation et à vos dons, notre situation financière s'est améliorée. La constance de votre soutien nous permettra à la fois d'engager de nouveaux projets – dès ce mois-ci, notre site fait peau neuve; bientôt, nous disposerons d'une base d'archives multilingue – et d'espérer maintenir en 2016 notre tarif au niveau qui était le sien trois ans plus tôt. Votre appui nous procurera aussi les ressources grâce auxquelles nous pourrions amplifier notre effort éditorial, y compris à une période où le terrain tremble autour de nous.

Le règne des émotions destinées à être avalées, digérées, oubliées

Nous disposons de petits moyens, mais nous nourrissons de grandes ambitions. Quand toutes sortes de colères s'expriment, la culture de la vitesse, du ragot, du coup de gueule médiatisé, de l'à-peu-près peut répondre à des raisons commerciales et servir des intérêts industriels, mais elle comporte des risques immenses, politiques et sociaux. Le démantèlement du code du travail au prétexte de favoriser l'emploi, des murs contre les migrants au prétexte de maintenir la cohésion nationale, une nouvelle expédition militaire au prétexte de contenir la guerre... Dans un climat idéologique aussi lourd, un journal indépendant n'est pas de trop. Il s'adresse à des lecteurs qui réclament du recul, qui en ont assez d'être bombardés d'informations sans importance, d'anecdotes personnalisées, de « débats » confectionnés par les médias, d'émotions destinées à être avalées, digérées, oubliées. Il encourage les résistances là où tant d'autres s'emploient à les écraser.

SERGE HALIMI.

(10) *Le Monde diplomatique* a publié de larges extraits de ce rapport dans son édition de janvier 2013 (« Ce rapport qui accable les médias britanniques »).

(11) Entretien avec Stathis Kouvelakis, « Greece: The struggle continues », Jacobin, 14 juillet 2015, www.jacobinmag.com

(12) Pierre Rimbart, « Projet pour une presse libre », *Le Monde diplomatique*, décembre 2014.

(13) Lire Serge Halimi, « "Le Monde" et nous », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.

(14) Le 27 novembre 2013, *Le Point* a placé *Le Monde diplomatique* dans le camp des « néoconservateurs à la française » (titre du dossier), puis le 30 octobre 2014, dans celui de « la gauche Zemmour ». Le 28 août 2015, *Marianne* a plutôt estimé que *Le Monde diplomatique* s'était donné pour mission d'« anoblir Daech »...

(15) Entre juillet 2014 et juin 2015, la presse payante grand public a enregistré un recul de 5,4% de sa diffusion.



Les Amis du MONDE diplomatique

« Les Rendez-vous de l'histoire » de Blois

Le Monde diplomatique et les Amis seront présents les 9, 10 et 11 octobre à la Halle aux Grains.

RÉGIONS

AURILLAC. Le 23 octobre, à 18 heures, à la Maison des associations, place de la Paix, salle 2 : réunion des AMD15. Le 30 octobre, à 21 heures, diffusion de l'émission « Les vendredis du Diplo » sur RPA (107.4). (René Burle : burliot15@gmail.com)

BELFORT. Le 14 octobre, à 20 h 30, à la Maison du peuple : « Faut-il en finir avec cette Europe-là ? Est-ce possible ? », avec Cédric Durand. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

COLMAR. Le 23 octobre, à 20 heures, au cinéma Le Colisée, 21, rue du Rempart : projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (matthias.herrgott@online.fr)

CARCASSONNE. Le 19 octobre, à 20 h 30, au cinéma Le Colisée : projection-débat de *Laurette 1942*, en présence du réalisateur Francis Fourcrou. En partenariat avec les Amis du Cinoch'. Le 23 octobre, à 20h45, salle de la Tour à Pennautier, et le 24 octobre, à 20 h 30, salle de la Cigale à Quillan : conférence-débat avec Benoît Borrits pour son livre *Coopératives contre capitalisme* (Syllepse). En partenariat avec les Amis de la Fabrique du Sud, la mairie de Pennautier et l'association AIRE. (Bernard Dauphiné : amd11@free.fr)

GIROUDE. Le 13 octobre, à 18 h 30, à la bibliothèque Flora-Tristan, 1, place d'Armagnac à Bordeaux : « Les enjeux de la poussée djihadiste en Afrique », avec Philippe Leymarie. Le 14 octobre, à 17 h 30, à l'école Kedge, 680, cours de la Libération à Talence : « Les dérives de la presse », avec Pierre Rimbart. Le 15 octobre, à

19 heures, à la médiathèque de Mérignac, place du Général-de-Gaulle : « La crise grecque, origines et implications », avec Michel Cabannes. « Café-Diplo », le 21 octobre, à 20 h 30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand à Libourne, et le 28 octobre, à 19 h 30, au Poulailleur, place du 14-Juillet à Bègles. (Dominique Peyrebrune : 06-85-74-96-62 et amis.diplo33@gmail.com)

GUADELOUPE. Le 9 octobre, à 19 h 30, à la Médiathèque de Port-Louis : projection du film *Du pain et des roses*, premier volet de la trilogie d'Olivier Azam et Daniel Mermet Howard Zinn, une histoire populaire américaine. (Daniel Matias : danimaginaire@yahoo.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 10 octobre, à 10 h 15, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau, « café-Diplo » autour de l'article d'Evgeny Morozov « Résister à l'ubérisation du monde », paru dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2015. (michelmerel54@laposte.net)

LAVAL. Le 16 octobre, à 19 heures, au Méridional, « café-Diplo » : « Migrants, réfugiés. De l'exil à l'asile ». (Marion Le Guillou : lg_marion@hotmail.fr)

LILLE. Le 7 octobre, à 20 heures, au cinéma Le Méliés, centre commercial du Triolo, rue Traversière : à Villeneuve-d'Ascq projection du film *Opération Correa*, en présence du réalisateur Pierre Carles. Le 13 octobre, à 20 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), 23, rue Gosselet à Lille : « Tournons la page des dictatures en Afrique », avec Jean Merckaert et Survie. (Philippe Cécille : amdndord@yahoo.fr)

LYON. Le 20 octobre, à 18 h 30, à la Bourse du travail, salle Moissonnier, place Guichard : « Que faire de la dette en Grèce et en Europe ? », avec Michel Husson. Rencontre organisée avec Attac Rhône et Collectif 69 pour l'audit de la dette publique. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

MARSEILLE. Le 8 octobre, à 19 heures, à la librairie du MuCEM, esplanade du J4, quai de

la Joliette : présentation du *Manière de voir* n° 143, « Afrique, enfer et eldorado », avec Anne-Cécile Robert. En partenariat avec la librairie du MuCEM. (Gérald Ollivier : g.ollivier1@free.fr)

METZ. Le 8 octobre, à 18 h 30, à la petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « Le marathon de Metz, entre fête populaire et fuite en avant ». Le 22 octobre, à 20 heures, au Caméo-Ariel, 24, rue du Palais : projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (Christopher Pollmann : pollmann@univ-metz.fr)

MONTARGIS. Le 5 octobre, à 20 h 30, au cinéma Alticiné : projection du film *Du pain et des roses*, premier volet de la trilogie Howard Zinn. Une histoire populaire américaine, suivie d'un débat avec Olivier Azam, coréalisateur. En partenariat avec les Cramés de la bobine. (Pierre Henry : piherry@orange.fr)

MONTPELLIER. Le 8 octobre, à 20 heures, à la salle Guillaume-de-Nogaret, espace Pitot, rue Pitot : « Un néocolonialisme efficace : les Accords de partenariat économique (APE) et le libre-échange », avec Jacques Berthelot et Christian Fauliau. (Janine Robert : amis-diplo34@orange.fr)

NANCY. Le 21 octobre, à 20 heures, au centre culturel André-Malraux, rue de Parme à Vandœuvre-lès-Nancy : projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (Franck Déprez : 06-84-92-12-91)

ORLÉANS. Le 1^{er} octobre, à 20 heures, à la Maison des associations, rue Sainte-Catherine, « Les débats du Diplo » : discussion de l'article de Jean-Michel Dumay « Le pape contre le "fumier du diable" », paru dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2015. Le 13 octobre, de 19 à 20 heures : présentation du *Monde diplomatique* du mois dans l'émission « A bâtons rompus », sur Radio Campus Orléans 88.3. (André Chassaing : 06-74-15-57-33 et lessamdorleans@laposte.net)

STRASBOURG. Le 5 octobre à 20 heures, au cinéma Le Star, 27, rue du Jeu-des-

Enfants : projection-débat du film *Du pain et des roses*, premier volet de la trilogie d'Olivier Azam et Daniel Mermet Howard Zinn, une histoire populaire américaine, en présence de José Bové (sous réserve). (Michel Flament : 06-11-11-55-88 et flament@evc.net)

TARN. Du 9 au 11 octobre, à Labastide-Rouairoux, 8^e édition du festival du film documentaire « Echos d'ici, échos d'ailleurs ». (programme complet sur echosdudoc.free.fr)

TOULOUSE. Le 6 octobre, à 20 h 30, à la salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat : « La société nucléaire », avec Jean-Jacques Delfour. Le 13 octobre, à 20 h 30, au même endroit, conférence-débat avec Nils Andersson autour de l'ouvrage collectif *Une autre ONU pour un autre monde* (Tribord). Le 15 octobre, à 20 heures, au cinéma Utopia de Tournefeuille : projection-débat avec Yanniss Youlountas autour de son film *Je lutte donc je suis*. Le 22 octobre, à 20 h 30, à la Bourse du travail, conférence-débat avec Benoît Borrits pour son livre *Coopératives contre capitalisme* (Syllepse). (Jean-Pierre Crémoux : 05-34-52-24-02 et amd-toul@gmail.com)

TOURS. Le 23 octobre, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « L'enseignement de l'économie en France : vers un monopole de la pensée unique ? », avec Philippe Connil. Le 14 octobre, à 13 heures, le 15 octobre à 20 heures et le 19 octobre à 11 heures, sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. (Philippe Arnaud : 02-47-27-67-25 et pjc.arnaud@orange.fr)

PARIS ET BANLIEUE

PARIS. Le 15 octobre, 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier : « café-Diplo » autour du *Manière de voir* n° 143, « Afrique, enfer et eldorado », avec Anne-Cécile Robert, coordinatrice du numéro, et Sabine Cessou. (amis.diplo.75@gmail.com)

ESSONNE. Le 12 octobre, à 20 h 30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses à Evry : réunion mensuelle des Amis autour d'un article du journal. Le 14 octobre, à 20 h 30, au centre culturel Sydney-Bechet, 10, rue Henri-Barbusse à Grigny, projection du film de Claus Drexel *Au bord du monde*, suivie d'un débat. (Jacques Simon : 06-84-11-63-02 et amd91.evry@gmail.com)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 8 octobre, à 19 heures, à La Belle Etoile/Compagnie Jolie Môme, 14, rue Saint-Just : « Le spectre du grand marché transatlantique », réunion-débat avec Pierre Rimbart, coordinateur du *Manière de voir* « Libre-échange : la déferlante ». (amis.diplo.75@gmail.com)

YVELINES. Le 10 octobre, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Thierry Hocquet pour son livre *Sexus nullus, ou l'égalité* (éd. iXe). (Evelyne Lévêque : 06-07-54-77-35 et eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 13 octobre, à 18 h 30, au café Jules-Verne, 20, rue Jean-Violette : « café-Diplo » autour de l'article de Farid Benhammou et Rémy Marion « L'ours polaire, animal géopolitique » et de celui de Florent Detroy « La course à l'Arctique passe par Reykjavik », parus dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2015. (claude.sumi@gmail.com)

LUXEMBOURG. Le 15 octobre, à 18 h 30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : « La Grèce, l'Europe, la démocratie », débat basé sur l'article de Baptiste Dericquebourg « Syriza et les chausse-trapes du pouvoir », paru dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2015. (Michel Decker : deckertr@pt.lu)

TURIN. Le 27 octobre, à 21 heures, via Montova, 34, rencontre sur le thème « Médias et mouvements sociaux : le nouveau mur de Berlin ? », avec notamment Philippe Descamps. (stefano.risso@gmail.com)



AMÉRIQUES

BELIEVER. My Forty Years in Politics. – David Axelrod

Penguin Press, New York, 2015, 509 pages, 35 dollars.

Stratège politique étroitement associé à l'ascension de M. Barack Obama, qu'il suivit à la Maison Blanche, David Axelrod doit sa notoriété initiale à l'élection de Harold Washington, le premier maire noir de Chicago. Dans cet ouvrage qui lève le voile sur le monde des conseillers de l'ombre, l'auteur raconte quarante années de militantisme et quelque cent cinquante campagnes électorales. Passé maître dans l'art de former des coalitions gagnantes (principalement de minorités et de Blancs progressistes), Axelrod est l'auteur de la formule « Yes, we can ! », que le candidat Obama jugea d'abord naïve. Lors de la primaire démocrate de 2008, face à M^{me} Hillary Clinton, M. Obama se posa en insurgé et ne cessa de rappeler que sa concurrente avait soutenu la guerre en Irak. Il réussit ensuite à faire endosser à son adversaire républicain John McCain l'héritage calamiteux de M. George W. Bush. Dans l'univers mercenaire des communicants, sondeurs, gestionnaires d'image et autres *spin doctors*, Axelrod revendique sa différence en affichant un idéalisme (relatif) qu'il prétend inspiré par les frères Kennedy.

IBRAHIM WARDE

BETWEEN THE WORLD AND ME. – Ta-Nehisi Coates

Spiegel and Grau, New York, 2015, 176 pages, 15 dollars.

Parmi les nombreux livres sur la question raciale publiés aux États-Unis depuis les événements de Ferguson (émeutes en 2014 après l'assassinat d'un jeune Noir, par un policier), *Between the World and Me* fera certainement date. L'auteur, journaliste pour le mensuel *The Atlantic*, y a publié cette année plusieurs articles qui ont fait polémique, notamment à propos des enjeux des réparations de l'esclavage. Cet essai, sous forme d'une lettre adressée par Coates à son fils de 15 ans, propose une réflexion provocante sur les contours de la négritude. A la faveur d'un récit autobiographique où il retranscrit son parcours, il analyse les évolutions de la « pensée raciale » aux États-Unis et décrit les effets du racisme sur les corps. Entre humiliations, confrontations avec la police, adoptions de codes comportementaux permettant la survie, et rares instants de quiétude où le corps noir se retrouve parmi les siens, le livre de Coates souligne comment selon lui le racisme relève avant tout d'une série d'agressions physiques : la peur de ces violences resterait au cœur des relations sociales et raciales en Amérique.

PAULINE GUEDJ

PROCHE-ORIENT

LA QUESTION KURDE À L'HEURE DE DAËCH. – Gérard Chaliand, avec la collaboration de Sophie Moussef

Seuil, Paris, 2015, 160 pages, 18 euros.

Les images de la victoire des peshmergas kurdes reprenant la ville de Kobané, en Irak, en janvier 2015, resteront comme l'un des symboles de la résistance contre l'Organisation de l'État islamique (OEI, aussi désignée par l'acronyme arabe Daech). Gérard Chaliand, spécialiste des « guerres irrégulières », replace ce face-à-face dans l'histoire des Kurdes et dans l'écheveau d'intérêts géostratégiques où elle s'inscrit. L'ouvrage revient sur le combat de ce peuple sans État, à cheval entre Turquie, Syrie, Irak et Iran, et dont l'OEI s'affirme comme le dernier adversaire en date. Il détaille avec clarté les courants et mouvements politiques et la complexité de leurs relations : Parti démocratique du Kurdistan de M. Massoud Barzani (PDK), Union patriotique du Kurdistan dirigée par M. Jalal Talabani (UPK), Parti des travailleurs du Kurdistan fondé par M. Abdullah Ocalan (PKK), Parti de l'union démocratique regroupant des Kurdes de Syrie (PYD). L'analyse, nourrie par de nombreux séjours au Kurdistan irakien, aide à appréhender l'importance et la portée du combat des Kurdes contre l'OEI.

MARIE ROY

BOUTROS BOUTROS-GHALI. Une histoire égyptienne. – Alain Dejammet

Erick Bonnier, coll. « Encre d'Orient », Paris, 2015, 469 pages, 23 euros.

Juriste, diplomate, ministre puis secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) de 1992 à 1996, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali est un témoin de l'histoire du XX^e siècle. Celle de son pays, notamment, passé de la domination anglaise au règne figé du « pharaon » Hosni Moubarak après avoir connu l'incandescence des années nassériennes puis la présidence controversée d'Anouar El-Sadate, l'homme qui fit la paix avec Israël (les accords de Camp David, en 1978). L'ancien diplomate français Alain Dejammet restitue l'itinéraire exceptionnel de cet homme qui, pendant la plus grande partie de sa vie, a sillonné la planète, à l'occasion par exemple de la longue bataille qu'il mena pour restaurer le prestige d'une Égypte honnie par le reste du monde arabe. On lira aussi avec attention les pages consacrées à son passage à l'ONU, où il ne cessa de défendre l'autonomie de sa fonction vis-à-vis du Conseil de sécurité, et plus particulièrement des États-Unis. Une volonté d'indépendance qui le priva d'un second mandat, mais qui compense dans son bilan nombre d'erreurs d'appréciation – comme sa conviction que les accords de Camp David fragiliseraient la cause palestinienne.

AKRAM BELKAÏD

AFRIQUE

PRENDRE SOIN DE LA POPULATION. L'exception botswanaise face au sida. – Fanny Chabrol

IRD/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2014, 230 pages, 23 euros.

Le débat sur l'accès aux médicaments en Afrique revêt une dimension particulière au Botswana. Contrairement à son grand voisin sud-africain, ce petit pays a très tôt pris la mesure de la pandémie de sida et mis en place des politiques sanitaires. La chercheuse française Fanny Chabrol s'y est rendue pour étudier les actions entreprises et interroger les acteurs sur leurs pratiques. Il ressort de sa méticuleuse étude que les succès obtenus reposent sur un partenariat avec des fondations privées, notamment américaines, et sur un lien très étroit avec la recherche biomédicale. Cela explique le soutien apporté par les laboratoires aux initiatives des autorités botswanaises.

La chercheuse s'interroge alors sur les conséquences à long terme de la pression – politique, économique, symbolique – exercée par les laboratoires sur les politiques publiques de santé. Son étude est d'autant plus intéressante que la pandémie de sida a reculé fortement dans le pays et que le régime en place est démocratique.

ANNE FRINTZ

THE OXFORD HANDBOOK OF AFRICA AND ECONOMICS. Vol.1 : Context and Concepts. – Sous la direction de Célestin Monga et Justin Yifu Lin

Oxford University Press, 2015, 830 pages, 141 euros.

Respectivement directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et doyen honoraire de l'École nationale de développement de l'université de Pékin, les auteurs proposent une analyse des structures, en pleine mutation, de l'économie du continent noir. L'originalité de leur démarche réside dans la recherche constante d'un point de vue spécifiquement africain sur les évolutions en cours. Il en est ainsi de la notion même de développement dans le contexte culturel spécifique d'une solidarité familiale toujours très forte, y compris dans les zones très urbanisées.

Comment mesurer le progrès économique selon les règles internationales tout en tenant compte d'irréductibles spécificités locales, à commencer par les difficultés de la collecte d'informations dans des États sous-administrés ? Sans chercher à donner des réponses définitives, les auteurs – venus du monde entier – s'attachent avant tout à bien formuler les questions. Ce premier des deux volumes prévus s'accompagne de cartes, de graphiques et d'une abondante bibliographie.

ANNE-CÉCILE ROBERT

L'AFRIQUE. TABLE RONDE AUTOUR D'ERIK ORSENA (Actes des colloques de la Fondation Res Publica, n°15, avril 2015, 10 euros, www.fondation-res-publica.org). Amoureux de toujours du continent africain auquel il a consacré plusieurs ouvrages, l'écrivain Erik Orsenna s'est livré à l'exercice des questions-réponses devant la Fondation événementiste Res Publica en avril 2015. Délaissant les mondanités dont il est coutumier, l'académicien en a profité pour critiquer la politique « imbécile » des visés en France et l'optimisme mal placé de certains défenseurs de la francophonie : en l'absence de politiques éducatives, la démographie très dynamique du continent ne favorisera pas nécessairement l'expansion de la langue française. Lors de ses voyages sur le continent, Orsenna a également constaté un regain des langues vernaculaires.

ASIE

LA GOUVERNANCE DE LA CHINE. – Xi Jinping

Mille Fleurs, Pékin, 552 pages, 14,90 euros.

Cinq cent cinquante-deux pages, soixante-neuf discours et réflexions : un gros pavé blanc pour rassembler la pensée du président chinois Xi Jinping depuis son accession au poste de secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC), en novembre 2012, et sa prise de fonctions comme président, en mars 2013. On y trouve sa définition du « socialisme à la chinoise », ses préconisations pour le « renforcement culturel » du pays... Le président balaise une foule de sujets : la réforme économique, l'« Etat de droit aux caractéristiques chinoises », la défense nationale, l'écologie, etc. Evidemment, ce n'est pas de la poésie, mais il est toujours intéressant de pouvoir accéder directement à la pensée de celui qui préside aux destinées de la deuxième puissance économique mondiale et qui dispose des pleins pouvoirs, sans rival ou presque.

MARTINE BULARD

L'AVOCAT AUX PIEDS NUS. – Chen Guangcheng

Globe, Paris, 2015, 374 pages, 24,50 euros.

Aveugle depuis son enfance, le Chinois Chen Guangcheng apprend le métier d'avocat en autodidacte. Il commence avec la défense des personnes handicapées. Puis il s'oppose à la politique de l'enfant unique, aux stérilisations et aux avortements forcés dont il a été témoin dans son village natal. Perçu comme un fauteur de troubles, il se heurte aux forces de l'ordre et affronte la corruption de son pays. Il est emprisonné quatre ans durant avant d'être placé en résidence surveillée en 2010. Lui que l'on aurait pu croire fragile, du fait de sa cécité et de son manque de formation académique, est parvenu à dénoncer avec force les abus du gouvernement. Guangcheng témoigne des persécutions dont lui et sa famille ont été victimes et livre le récit de son incroyable évasion, le 20 avril 2012. Grâce à l'aide de ses proches, ainsi qu'à l'appui de l'ambassade américaine, il parvient à s'enfuir et à s'installer aux États-Unis.

OPHÉLIE YOLAL

GÉOPOLITIQUE

2030. LE MONDE QUE LA CIA N'IMAGINE PAS. – Thomas Flichy de La Neuville et Gregor Mathias

Bernard Giovanangeli éditeur, Paris, 2015, 206 pages, 14 euros.

« Caricatural » : les auteurs de cet ouvrage, chercheurs en géopolitique, ne sont pas tendres avec le rapport « Global Trends 2030 » du National Intelligence Council, la cellule de veille de la Central Intelligence Agency (CIA). A la vision de l'avenir que propose ce document, celle d'un monde ouvert, apaisé et américano-centré, induite par le tandem « démocratie-économie de marché », ils opposent celle d'un globe constitué de blocs plus hermétiques, où la puissance des États reposerait en particulier sur leur capacité à affirmer leur culture. La Russie, attachée à la consolidation de son identité et forte de l'ouverture de voies maritimes en Arctique, se verrait ainsi renforcée. Le continent africain constituerait le creuset d'un islam nourri de l'affaiblissement des cultures locales. L'Iran deviendrait la nouvelle puissance stabilisatrice du Proche-Orient, alliée à l'Inde, dont l'identité serait structurée par le nationalisme hindou... Dans ce livre qui fait contraste avec la prospective américaine, on regrettera l'absence d'une analyse des bouleversements induits par les nouvelles technologies.

GUILLAUME PITRON

HISTOIRE

Arméniens, un siècle après le génocide

DANS LE COMBAT pour la justice mené par les survivants du génocide arménien de 1915, l'écriture a joué un rôle essentiel. Difficile, en effet, de représenter l'événement par la photographie ou le documentaire : non seulement les images manquent, mais surtout, comme le génocide a fait l'objet d'un déni, les tentatives visant à en rendre compte dans la culture populaire – au cinéma, par exemple – ont été censurées. Un siècle plus tard, les livres demeurent le principal moyen de se souvenir, et surtout d'essayer de comprendre les conditions dans lesquelles s'exerce la destructivité humaine. Les publications en langue française y contribuent fortement.

Hamit Bozarslan, Vincent Duclert et Raymond H. Kévorkian proposent un ouvrage unique, qui parcourt le cycle entier du débat historiographique (1). Kévorkian en signe la première partie, où le récit se place dans la perspective des victimes : la déchéance du statut de la communauté arménienne ottomane, les massacres commis sous le sultan Abdul Hamid II en 1894-1896, les nouvelles tueries perpétrées à Adana en 1909, après la révolution des Jeunes-Turcs, jusqu'à la radicalisation de ces derniers après les guerres des Balkans, la décision d'annihiler les Arméniens ottomans, puis les étapes du génocide lui-même. La deuxième partie, sous la plume de Bozarslan, passe du côté des auteurs du crime. Elle montre comment les Jeunes-Turcs

mettent fin à la tradition ottomane qui, tout en accordant aux minorités un statut de citoyens de seconde zone, s'engageait néanmoins à les protéger. Enfin, Duclert propose un récit approfondi du génocide du point de vue de l'histoire globale, qui rappelle que, si les grandes puissances promirent bien souvent aux civils de les défendre, elles se montrèrent systématiquement incapables d'arrêter les crimes contre l'humanité – quand elles n'en furent pas à l'origine.

Kévorkian signe également un autre essai, en collaboration avec Yves Ternon (2). Tous deux y rassemblent des documents historiques – échanges diplomatiques, témoignages de première main et même photographies – qui contextualisent les événements. On a ainsi l'impression de détenir une réponse indirecte aux autorités turques, qui réclament des preuves que les déportations et les massacres ont bien été planifiés. Le lecteur dispose des éléments nécessaires pour parvenir à ses propres conclusions. L'après-combat mené par les militants de la diaspora pour que le génocide soit reconnu a toutefois eu un prix : l'histoire et l'identité contemporaines arméniennes subissent un réductionnisme de plus en plus prononcé. Ainsi, Gaïdz Minassian (3), qui part du débat de 2012 sur les lois dites mémorielles en France, invite à redécouvrir l'histoire et l'héritage culturel d'avant le génocide, dans le cadre d'un projet émancipateur pour l'avenir.

C'est enfin un récit à la première personne que livre Pinar Seleç, apportant le point de vue d'une intellectuelle turque qui « découvre » la question arménienne dans son pays (4). Elle entreprend un voyage au fil de sa propre biographie, où les souffrances d'une communauté entrent en résonance avec les siennes. Militante de gauche, cette sociologue représente la génération de l'après-coup d'État militaire de 1980, à la suite duquel jusqu'à cinq cent mille personnes furent emprisonnées. Elle explique les raisons de l'absence des Arméniens dans la sphère publique turque : leur stigmatisation par les autorités, qui les désignent comme l'ennemi, l'incapacité idéologique de la gauche à prendre leur cause en considération... Ce voyage, d'autres penseurs turcs l'ont entrepris ces dernières années, permettant l'ouverture d'un débat interne.

VICKEN CHETERIAN.

(1) Hamit Bozarslan, Vincent Duclert et Raymond H. Kévorkian, *Comprendre le génocide des Arméniens. 1915 à nos jours*, Tallandier, Paris, 2015, 496 pages, 21,50 euros.

(2) Raymond H. Kévorkian et Yves Ternon, *Mémorial du génocide des Arméniens*, Seuil, Paris, 2014, 498 pages, 30 euros.

(3) Gaïdz Minassian, *Arméniens. Le temps de la délivrance*, CNRS Éditions, Paris, 2015, 530 pages, 25 euros.

(4) Pinar Seleç, *Parce qu'ils sont arméniens*, Liana Levi, Paris, 2015, 96 pages, 10 euros.

Flamboiemment de l'insoumission

Le Pain
de Toufic Youssef Aouad

Traduit de l'arabe (Liban) par Fifi Abou Dib,
L'Orient des livres - Sindbad-Actes Sud,
Beyrouth-Arles, 2015, 266 pages, 22 euros.

L'ACTE DE NAISSANCE d'une nation, l'éveil du nationalisme arabe : aujourd'hui, *Le Pain*, publié initialement en 1939, est considéré comme un roman majeur de la littérature libanaise pour avoir déployé magistralement un moment déterminant de l'histoire du pays. Il s'ouvre à la veille de la révolte arabe contre la domination ottomane, sur les vexations infligées aux Libanais par les troupes de la Sublime Porte, en 1916, tandis que ce qui restera connu sous le nom de « grande famine » tue plus d'une centaine de milliers de personnes – certains parlent du tiers de la population.

Le roman de Toufic Youssef Aouad (1911-1989) narre l'humiliation, mais aussi la fierté retrouvée par le combat contre la sujétion et contre le malheur social. Sami Assem, jeune rebelle chrétien, monte des opérations de résistance dans un pays cassé : « *Les conflits confessionnels l'avaient embrasé, ses terres s'étaient morcelées et son peuple s'était dispersé.* » Naguère, la ville d'Aley accueillait la « *retraite estivale des notables* (...), scène le jour et fête la nuit » ; elle est devenue un lieu de torture et d'incarcération pour tous ceux qui s'opposent aux Turcs.

Au Mont-Liban, désormais, on brise même les âmes. Celle des prisonniers sombrant dans la démence, des femmes poussées à la prostitution pour survivre, des mères dont les enfants meurent, et même des collaborateurs qui s'enivrent d'arak. Sami prend les armes ; Zeina, sa bien-aimée, se joint à lui et ira, telle une nouvelle Judith, jusqu'à décider de tuer le gouverneur turc...

Au fil des pages, Aouad dresse une fresque d'un réalisme rigoureux et, pour évoquer ce combat, saisit avec minutie un pays et une époque : les chemins escarpés du Mont-Liban qu'emprunte Sami passé à la clandestinité, les codes secrets des groupes résistants, la culture populaire des villages, les corps ravagés par la faim... et un héros que ni la prison ni la clandestinité ne parviennent à briser.

Écrit dix ans avant *Le Christ recrucifié* de Nikos Kazantzaki, avec lequel il n'est pas sans parenté, *Le Pain* célèbre la fraternité au-delà des confessions. « *Non, la guerre entre les Turcs et les Arabes n'est pas un djihad. Ce n'est pas une guerre de religion. La plupart des Turcs sont musulmans, et la plupart des Arabes le sont aussi. Mais cette cause n'a rien à voir avec l'islam. Il s'agit d'Arabes qui se battent pour recouvrer leur liberté, et de Turcs qui combattent les Arabes pour continuer à les soumettre.* », affirme Sami. Ou encore : « *Nous assistons à la naissance du véritable nationalisme arabe, dont la mère est la révolution. Cette révolution dans laquelle je suis engagé, moi, chrétien arabe, à vos côtés, vous, musulmans arabes.* »

Ces thèmes sont présents dans un autre roman-phare de l'auteur, *Dans les meules de Beyrouth* (mêmes traductrice et éditeurs, 2012), tout comme ils ont animé l'action d'Aouad, écrivain, journaliste et diplomate engagé. Mais le roman célèbre aussi la présence féminine dans les luttes et magnifie l'amour qui lie Sami à Zeina. En dehors de la présence turque, ce dernier n'a qu'un souci : « *Zeina, m'aimes-tu ?* » L'insoumission, la nation et l'amour, sous la plume réaliste d'Aouad, deviennent romantiques.

JULES CRÉTOIS.



DU MONDE

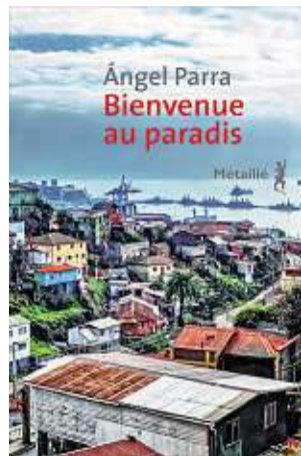
Revenir, c'est mourir un peu

Bienvenue au paradis
d'Ángel Parra

Traduit de l'espagnol (Chili)
par Bertille Hausberg, Métailié, Paris,
2015, 155 pages, 16 euros.

ARRACHÉ sans ménagement aux siens et au Chili par la dictature militaire, Andrés, la soixantaine, n'a jamais oublié Salvador Allende et ses discours adressés au peuple, « *simples comme du pain tout juste sorti du four* ». Toutefois, exilé dans la capitale française depuis trente ans, il a dû apprendre à vivre une nouvelle réalité, fort heureusement aidé par une quantité non négligeable de rencontres libertines. Puis il y a eu Madeleine la gauchiste, qui a rempli sa vie un certain temps. Mais soudain elle est passée de León Trotski à Carlos Gardel et l'a licencié : elle venait de découvrir l'univers maléfique du tango, « *dans toutes ses dimensions* », avec Norberto le bandonéoniste – un Argentin ! « *Garde ton abonnement au Monde diplomatique, qui t'intéresse tant* », écrit-elle à Andrés dans son courrier d'adieu, *Norberto m'a offert le Kamasutra. Tu piges la différence ?* » Avant de lui suggérer d'aller faire un tour à Santiago, histoire de se changer les idées. Ce que, dans son désarroi, il décide de faire...

« *Bienvenue, camarade. Le pays a changé, je te préviens.* » La Moneda en flammes toujours présente à son esprit, Andrés s'est mentalement préparé. Il n'empêche que le choc est rude : « *Je peux voir la cordillère des Andes et sa beauté de carte postale. Je me sens angoissé, j'ai soudain l'impression d'être enfermé.* » Andrés observe tout, comme s'il avait une caméra à la place des yeux – plan général d'ensemble, premiers plans, ralenti. Un désastre. Le Chili s'est transformé en vitrine du capitalisme universel. Mais



pas question de la ramener. « *Remballe tes critiques ! Celui qui arrive en faisant des reproches, en regardant de haut, est perdu, disqualifié sur-le-champ.* » Ceux de l'intérieur et ceux de l'extérieur ont des souvenirs différents. « *Nous, on est restés au Chili, et c'est nous qui avons vraiment souffert de la dictature !* » La réflexion, souvent sournoise, mérite un commentaire : « *Je ne dis pas que les exilés ont connu l'enfer mais, putain, on était loin du paradis !* » Va leur faire comprendre ça...

Le *retornado* n'a pas le droit de s'exprimer ni de voter. Il peut seulement prendre part à des barbecues, faire des repas de fruits de mer, se promener à Valparaíso, visiter les maisons de Pablo Neruda. Et retrouver la parentèle – des gens qu'il ne connaît pas, même si ce sont ses cousins. Qu'on ne se méprenne pas, Andrés sait faire la part des choses : « *Toutes mes critiques ne sont pas négatives. Le système de grillades en famille a un bon côté* » (réflexion non étrangère à l'absorption d'un premier *pisco sour* bien tassé). Certains, d'ailleurs, sont toujours de gauche – « *Oui, monsieur, mais de quelle gauche ?* ». Andrés se sent hors contexte ; rien ne sera de nouveau comme avant. D'autant qu'il croise les funestes personnages d'hier, en pleine activité. Ceux qui ont fusillé, torturé, kidnappé, devenus aujourd'hui de paisibles vieillards, jardiniers ou agents municipaux. « *Ces salauds, bien vivants, à l'aise comme des poissons dans l'eau.* »

C'est d'évidence en pensant à eux qu'Ángel Parra, chanteur et compositeur, militant emprisonné par la dictature en 1973 et contraint à l'exil en France, a concocté, loin du thème classique de la nostalgie, la fin de son quatrième roman. A la lire, on aimerait assez que la réalité rattrape la fiction.

MAURICE LEMOINE.

SANTÉ

Les laboratoires pharmaceutiques en accusation

CES DERNIERS MOIS, deux livres d'exception ont secoué le monde de la santé. Le professeur Peter C. Gotzsche, spécialiste de médecine interne, directeur du centre Cochrane nordique, un groupe d'experts indépendants, décrit minutieusement l'influence systémique et particulièrement efficace de l'industrie pharmaceutique (1). Selon lui, celle-ci serait à l'origine de centaines de milliers de morts dans le monde chaque année, ce qui en ferait la troisième cause de décès après le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Il estime que les connaissances accumulées sur les stratégies d'influence de ce lobby – le « Big Pharma » – pour augmenter ses profits permettent de le comparer au crime organisé et à la Mafia. Dans leurs préfaces, Richard Smith, ancien rédacteur en chef du *British Medical Journal*, et Drummond Rennie, éditeur de *Journal of the American Medical Association*, deux

publications où l'on trouve la fine fleur de la recherche médicale mondiale, confirmer la gravité des faits. Ce soutien de poids constitue sans doute une première, à la hauteur des enjeux et des dénonciations du livre.

Le second ouvrage est celui de John Virapen, ancien président-directeur général pour la Suède d'Éli Lilly, l'un des plus grands laboratoires pharmaceutiques (2). Un rare et précieux témoignage, devenu un best-seller outre-Atlantique. Virapen dit avoir rédigé cette confession pour dénoncer l'usage injustifié d'antidépresseurs encouragé par « Big Pharma », notamment pour les enfants. Il tente cependant aussi par là de racheter les morts qu'il a sur la conscience. On lui doit en effet la mise sur le marché du Prozac, obtenue grâce à un dossier frauduleux et à la corruption d'un psychiatre. On apprend au passage que cette pratique, racontée en

détails, est courante. Des révélations récentes laissent penser que la France n'est pas épargnée (3).

Ces deux livres font aussi apparaître la complexité active de certains médecins, et notamment des « KOL », ou *key opinion leaders*, engagés pour conseiller l'industrie ou pour « éduquer » leurs confrères. La carrière de nombre d'entre eux est littéralement dopée par l'industrie pharmaceutique, celle-ci rédigeant pour eux des articles scientifiques qu'ils n'ont plus qu'à signer. Cette pratique répandue, appelée *ghostwriting*, récompense les moins vertueux, appelés à donner des conférences et, pour certains, à devenir responsables de sociétés savantes, de comités d'agence, ou même auteurs de guides de bonnes pratiques médicales...

Face à cette situation, c'est l'ensemble de la chaîne du médicament qu'il faut changer – de la recherche à la prescription en passant par la régulation –, mais également la formation des médecins. Le professeur de droit Marc A. Rodwin, spécialiste des conflits d'intérêts et des pratiques de corruption dans l'industrie pharmaceutique, souligne que, depuis 2002, plusieurs facultés de médecine américaines ont mis en place des cours pour apprendre à leurs étudiants à faire face à la promotion de l'industrie du médicament (4). Il rappelle également qu'il existe divers organismes favorisant la pratique d'une médecine plus indépendante, comme *Healthy Skepticism*, *No Free Lunch* ou, en France, la revue *Prescrire* et l'association *Formindép*. Des universitaires avancent quant à eux des propositions originales, telles que la nationalisation de l'industrie pharmaceutique française, ainsi que la réduction du rôle du ministère de l'industrie dans le Comité économique des produits de santé (CEPS), responsable du prix des médicaments (5).

PAUL SCHEFFER.

(1) Peter C. Gotzsche, *Remèdes mortels et crime organisé. Comment l'industrie pharmaceutique a corrompu les services de santé*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2015, 457 pages, 39,95 dollars.

(2) John Virapen, *Médicaments effets secondaires : la mort*, Le Cherche-Midi, Paris, 2014, 365 pages, 18,50 euros.

(3) Michaël Hadjenberg et Pascale Pascariello, « Les gendarmes du médicament faisaient affaire avec les laboratoires », *Mediapart*, 24 mars 2015.

(4) Marc A. Rodwin, *Les Conflits d'intérêts en médecine : quel avenir pour la santé ? France, États-Unis, Japon*, Presses de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Rennes, 2014, 346 pages, 30 euros.

(5) Marie Béllis-Bergouignan, Matthieu Montalban, Mustafa Erdem Sakiç et Andy Smith, *L'Industrie pharmaceutique. Règles, acteurs et pouvoir*, La Documentation française, Paris, 2014, 248 pages, 19,90 euros.



l'auteur de cette affirmation « *Tout art est un mensonge mais un véritable artiste n'est pas un menteur* ».

GÉRARD NOIRET.

(1) Max Jacob, *La Vérité du poète*. Édition établie et présentée par Antonio Rodriguez, La Table ronde, Paris, 2015, 240 pages, 30 euros.

POÉSIE

Visions et prières

ON LIMITE souvent l'histoire de la poésie française du début du XX^e siècle à Guillaume Apollinaire, avant de mettre l'accent sur Dada et le surréalisme. Or, avant la guerre, Blaise Cendrars, Jean Cocteau, Victor Segalen et Valéry Larbaud... ont inventé une autre modernité. Il en va de même pour Max Jacob. Né en 1876, mort au camp de Drancy en 1944, il est surtout connu pour *Le Cornet à dés* (1916) et *Le Laboratoire central* (1921), qui ont fait de lui un des maîtres du poème en prose. Mais, en 1909, il s'est converti au catholicisme, et *La Vérité du poète* (1) permet de mesurer l'importance de la foi dans une vie placée sous le signe de la bohème, marquée par les liens avec Picasso, hantée par une homosexualité douloureuse. Ce volume, enrichi d'une belle iconographie donnant à voir le Max Jacob peintre et illustrateur, rassemble des textes jusqu'alors réservés aux spécialistes : un recueil de poèmes rimés qui chamboulent ce que l'on entend par poésie religieuse, *L'Homme de cristal*, une sélection de *Méditations religieuses* écrites en prose et *La Vérité du poète*, une conférence inédite prononcée en 1937. Autant de textes qui feront regarder différemment

ÉCOLOGIE

LE GRAND PILLAGE. Comment nous épuisons les ressources de la planète. Le nouveau rapport choc du Club de Rome. – Ugo Bardi
Les Petits Matins, Paris, 427 pages, 19 euros.

C'est seulement en l'espace de quelques générations que le pétrole a connu une fantastique montée en puissance, relatée dans cette passionnante fresque géologique. A coups de dynamite, les hommes démolissent des montagnes et accèdent aux minéraux qu'elles renferment. Or la « croissance verte » est gourmande en substances minérales, ce qui implique une colossale consommation d'énergie et engendre, outre des monceaux de déchets, des gaz à effet de serre. Nous transformons la Terre en une autre planète. Pas de pierre philosophale pour nous sauver de la pénurie de minerais à venir, pas de miracles du côté du recyclage non plus. Reste la possibilité de décider politiquement d'un autre monde : réinventer l'ensemble du système industriel, laisser les fossiles sous terre, plafonner l'exploitation des ressources minérales non renouvelables par un protocole international.

AGNÈS SINAÏ

LES ILLUSIONS RENOUVELABLES. – José Ardillo

L'Échappée, Montreuil, 2015,
304 pages, 16 euros.

La dépendance énergétique de nos sociétés et la très forte concentration de la production et de la distribution de l'énergie permettent aux classes dominantes de contrôler les populations. Telle est la thèse que développe l'auteur libertaire espagnol José Ardillo. Pour lui, le déploiement des énergies « nouvelles » comme l'hydrogène, la fusion nucléaire ou l'éolien ne sont qu'une adaptation technologique du capitalisme, qui ne modifiera rien l'asservissement des classes dominées. Il défend au contraire le principe d'autolimitation cher à Ivan Illich et voit dans le développement de petites communautés locales autonomes et sobres le seul moyen de libérer des individus aliénés. Le propos est convaincant lorsqu'il dénonce l'addiction à l'énergie du monde moderne et le contrôle du système énergétique par les grandes puissances économiques. Il ne l'est plus lorsqu'il verse dans le rejet viscéral de l'État, jusqu'à considérer que « *l'affrontement entre le public et le privé, entre l'État et le marché, entre la planification et la concurrence* » n'est qu'un « *rideau de fumée* ».

AURÉLIEN BERNIER

TECHNOLOGIE

L'HOMME POST-NUMÉRIQUE. Face à la société de surveillance générale. – François de Bernard

Éditions Yves Michel, Paris, 2015,
110 pages, 11,80 euros.

Alors que partout les autorités projettent de s'engager dans une « ère du numérique » parée de toutes les vertus, François de Bernard lance un pavé dans la mare en décrivant ce qui est en train de se passer : non pas une simple mutation technologique et économique, mais une révolution anthropologique et sociologique dans laquelle l'homme « humain » (le citoyen, dûment domestiqué et placé sous une surveillance le plus souvent volontaire, laissera place à l'homme « numérisé » (le consommateur-contribuable). Se met ainsi en place à l'échelle planétaire un pouvoir oligarchique alliant « élites » publiques et grands groupes privés, comme Google ou Apple.

L'auteur en appelle à une insurrection civique pour limiter les ravages de cette course à la numérisation généralisée sur la culture, le tissu social et les libertés publiques, d'abord par la création d'outils pédagogiques. Une étape vers l'avènement d'un homme « post-numérique » qui (re)découvrira les mérites de la lenteur, de la dévirtualisation des rapports humains, etc. Au service de l'habitabilité de la Terre.

BERNARD CASSEN

ÉCONOMIE

LA PLANÈTE FINANCIÈRE. Capital, pouvoirs, espace et territoires. – Laurent Carroué

Armand Colin, Paris, 2015,
254 pages, 25 euros

Directeur de recherches à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris-VIII, Laurent Carroué avait déjà décrypté de manière magistrale les « mutations du système productif » (Armand Colin, 2013). Avec la même pertinence, il démontre que « *loin d'uniformiser l'espace mondial, la logique du capital financier est de survaloriser systématiquement les différenciations entre territoires* ». Cartes et tableaux à l'appui, il pointe les grands acteurs (banques, fonds souverains, *shadow banking*, assurances...) et démonte les mécanismes de la financiarisation. Mais le propos le plus inédit porte sur l'ancrage national des « *territoires de la planète finance* », qui n'a certes pas disparu. Ces territoires comportent aussi leurs « *places* » spécifiques, leurs paradis fiscaux, etc. L'ouvrage s'achève sur les recompositions géostratégiques actuelles et les défis que cela suppose. La mondialisation financière est (aussi) « *un phénomène d'essence éminemment géographique* ».

M. B.

L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ, UNE QUESTION POLITIQUE. – Michel Capron et Françoise Quairel-Lanoizelée

La Découverte, Paris, 2015,
271 pages, 23,50 euros.

Le célèbre hiatus entre l'entreprise et la société incite Michel Capron et Françoise Quairel-Lanoizelée à s'interroger sur la responsabilité sociale et écologique de la première. Spécialistes en sciences de gestion, ils proposent un large et intéressant détour historique : regard aigu sur les résistances à s'interroger, rappel des arrangements pour maintenir une bonne image de marque et de quelques rares expériences volontaristes, prisonnières, dans un contexte de concurrence débridée, de la recherche du profit. Un chapitre éclaire les nouvelles interactions entre les entreprises et la société à travers le lobbying des associations. Au-delà du concept de responsabilité, les auteurs pointent ce qu'ils appellent la « *redevabilité* » (l'obligation de rendre compte). En l'absence d'intervention publique nationale et internationale efficace, son développement pourrait combattre des pratiques de dissimulation nombreuses et pernicieuses, sans cesse renouvelées.

MARC MANGENOT

SOCIÉTÉ

PASSER LES FRONTIÈRES SOCIALES. Comment les « filières d'élite » entrouvrent leurs portes. – Paul Pasquali

Fayard, Paris, 2014, 459 pages, 24 euros.

Le sociologue Paul Pasquali livre une enquête éclairante sur la mobilité sociale des jeunes insérés dans des dispositifs d'« égalité des chances », en s'intéressant moins aux établissements qu'aux déplacements vécus par les élèves. En étudiant une classe préparatoire d'un lycée de province, il saisit le sensible de l'expérience scolaire en évitant le double écueil de l'angélisme méritocratique républicain et du déterminisme statistique. Sa démarche ethnographique repère la mobilité sociale à travers une sélection scolaire faite d'identification, d'incitation, de composition, de reniement et d'ajustement. Le franchissement des frontières sociales est fait d'allers-retours, de doutes et de choix. L'ouvrage permet d'identifier la nature des obstacles autant que la variété des chemins empruntés par les élèves pour les contourner. Si la « *prépa* » conforme, elle ne reproduit pas les individus à l'identique, et la prise au sérieux des trajectoires individuelles (dans, pendant et après) dans l'environnement d'une classe préparatoire interroge utilement l'objectif proclamé par l'ancien président Nicolas Sarkozy de « *30 % de boursiers dans les grandes écoles* ».

EMMANUEL PORTE



HISTOIRE

FEU LE COMINTERN. – Boris Souvarine

Le Passager clandestin, Neuilly-en-Champagne, 2015, 108 pages, 7 euros.

A 25 ans, Boris Souvarine (1895-1984) a joué un rôle de premier plan dans le ralliement de la majorité du Parti socialiste à la III^e Internationale – également connue sous le nom de Comintern – lors du congrès de Tours, en 1920. Son parcours de militant révolutionnaire autodidacte, nourri d'une culture politique à la fois libertaire et socialiste, n'est pas sans rappeler celui de Victor Serge. Lors du III^e congrès du Comintern à Moscou, en juillet 1921, il est coopté à la direction sur décision de Vladimir Ilitch Lénine. Ce récit inachevé, écrit au soir de sa vie, était resté inédit. Il est bien replacé dans son contexte historique par la présentation de Charles Jacquier. Souvarine y expose les raisons de son adhésion à un système mis en place pour « défendre la cause du peuple travailleur », mais dont il dénoncera les dérives. Cela entraînera son exclusion en 1924, la « dictature du prolétariat » s'étant révélée la dictature des bolcheviks et de leur chef Lénine. Les aspirations émancipatrices qui avaient amené socialistes révolutionnaires, communistes et anarchistes à œuvrer ensemble tournèrent rapidement au cauchemar, avec le contrôle du Parti-Etat sur une société asservie.

JEAN-JACQUES GANDINI

LA DÉFENSE DE MADRID. – Manuel Chaves Nogales

Quai Voltaire - La Table ronde, Paris, 2014, 173 pages, 18 euros.

Ce livre du journaliste espagnol Manuel Chaves Nogales (1897-1944) se présente comme un récit romanesque de la bataille de Madrid, dont l'artisan militaire pour le gouvernement républicain fut le général José Miaja. Il s'agit en fait d'une série d'articles publiés dans une revue mexicaine en novembre 1938, puis dans l'*Evening Standard* en janvier 1939. Si ce récit au jour le jour sait manier le suspense et la psychologie, tout en s'appuyant sur la réalité historique, les commentaires de l'auteur sont à tout le moins contestables : « Les glorieuses armées qui ont lutté à la Cité universitaire rassemblaient la racaille du monde entier. » Ainsi en serait-il, donc, des Brigades internationales... Parmi les arguments similaires : « L'origine de la guerre n'est pas espagnole et ne peut être imputée aux Espagnols. » Balayé, le coup d'Etat... Certains passages font écho aux trente et une *Chroniques de la guerre civile* (Quai Voltaire), du même auteur, parues entre août 1936 et septembre 1939, dont l'intérêt est moindre et la lecture assez rébarbative. Affirmer, comme le fait le romancier Antonio Muñoz Molina dans sa préface, que ce journaliste est « à la hauteur de George Orwell » est à la fois outré et saugrenu.

ANNE MATHIEU

HUIT QUARTIERS DE ROTURE. – Henri Calet

Le Dilettante, Paris, 2015, 221 pages, 20 euros.

Grâce au travail de Jean-Pierre Baril, spécialiste de l'œuvre d'Henri Calet (1904-1956), nous avons enfin accès à ces textes de 1949, jusqu'ici inédits en volume. Chiffonnier de son passé – il est officiellement né passage Julien-Lacroix –, Calet a toujours aimé mêler la grande histoire – parfois approximative – et les petites (*De ma lucarne, La Belle Lurette, Le Tout sur le tout...*), désespoir et ironie douce. Des abattoirs de la Villette aux Buttes-Chaumont en passant par Belleville, il découpe les 19^e et 20^e arrondissements de Paris en huit quartiers ignorés par les touristes – il n'y a rien à voir, on y survit plus qu'on n'y vit –, hantés par la Commune et tous visités par les guerres, les révoltes et les révolutions. De son écriture discrète, nostalgique et fragile, il nous entraîne parmi les décors d'un imaginaire déjà révolu, résistant à notre vision actuelle de quartiers en grande partie gentrifiés. Constatant la prédominance d'une certaine tristesse dans son texte – seuls des draps suspendus aux fenêtres apportent parfois une couleur, un ton différent, affirme-t-il –, Calet regrette de s'être montré injuste, de n'avoir rien dit de ce qui se passait derrière ces murs. Tout le reste de son œuvre s'en charge.

CARLOS PARDO

MUSIQUE

PAT THOMAS & KWASHIBU AREA BAND

Strut Records, Royaume-Uni - Ghana, 2015, 8 titres, 45 minutes, 32 euros.

A l'aube du XX^e siècle, le royaume ashanti du sud du Ghana, alors surnommé Gold Cotas par les colons britanniques, vibrait déjà au rythme du *highlife*, un style musical qui connut son âge d'or dans les clubs d'Accra après l'indépendance, en 1957, notamment grâce aux divers groupes du guitariste virtuose Ebo Taylor. C'est sous la tutelle de Taylor, au sein du Stargazers Dance Band, que Pat Thomas débute en 1966. Le jeune chanteur devient une vedette dans les années 1970 – « *the Golden Voice of Africa* », la voix d'or de l'Afrique. Si son rayonnement international a ensuite été un peu étouffé par le charisme du Nigérian Fela Kuti, Thomas n'en reste pas moins une vraie star de la musique africaine. Sur ce nouvel album, il est accompagné de ses vieux complices. Taylor arrange les cuivres et les coups de baguettes magiques de Tony Allen, ancien batteur de Fela, transformant le morceau *Odoe Be Ba* en émanation afro-funk. Enregistrés entre Accra et Berlin, ces huit titres acoustiques évitent l'écueil des claviers cliquants et des boîtes à rythmes balourdées, subis naguère sur des disques prétendument modernes de Thomas.

DAVID COMMEILLAS

CINÉMA

Les épopées de Werner Herzog

« **Q**UAND je regarde ici, tout est encombré. Il ne reste presque plus d'images possibles. On doit creuser comme un archéologue. Et essayer de tirer encore quelque chose de ce paysage blessé. Très souvent, bien sûr, cela entraîne des risques, et jamais je n'esquiverai ces risques. » Werner Herzog dresse ce constat dans le documentaire de Wim Wenders *Tokyo-Ga* (1985). Les deux hommes appartiennent à ce « nouveau cinéma allemand » qui, au début des années 1970, a réveillé une cinématographie moribonde depuis l'ère nazie. Habitué des tournages épiques, Herzog convoque les romantiques allemands, poètes comme Friedrich Hölderlin, peintres comme David Caspar Friedrich, pour dessiner avec sa caméra des paysages intérieurs. Car, affirme-t-il (toujours dans *Tokyo-Ga*), « il nous faut absolument des images qui correspondent à l'état de notre civilisation et à ce qu'il y a au plus profond de nous ».

Avec ce double objectif : pénétrer l'âme humaine et montrer ce qu'est devenu l'homme après la seconde guerre mondiale, il va devoir parcourir la Terre, non seulement pour témoigner, mais aussi pour transmettre une vision du monde. En plus de cinquante ans et soixante-dix films, Herzog n'aura cessé de s'inscrire dans ce cahier des charges (1).

Il filme des mirages au Sahara (*Fata Morgana*, 1971), saisit le visage extatique d'un champion de saut à ski pendant son envol (*La Grande Extase du sculpteur sur bois Steiner*, 1974), retrouve des hommes qui n'ont pas voulu quitter une zone menacée par l'éruption d'un volcan en Guadeloupe (*La Soufrière*, 1977) ou transfigure à l'aide de la 3D les peintures rupestres de la grotte Chauvet (*La Grotte des rêves perdus*, 2010).

Cette quête d'images inédites, il la met aussi en scène. Qui peut oublier Klaus Kinski, dans son armure de conquistador, dérivant sur un radeau grouillant de singes (*Aguirre, la colère de Dieu*, 1972), ou le bateau franchissant une montagne amazonienne dans *Fitzcarraldo* (1982) ? En contrepoint de cette puissance poétique, Herzog, visionnaire pessimiste, décrit les exploits dérisoires et les folles entreprises des hommes dits civilisés. Pour lui, marqué par la catastrophe hitlérienne, il n'est plus temps de stopper le « mal » et, à la différence de celui de Friedrich Wilhelm Murnau, son *Nosferatu* (1979) annonce le triomphe à venir du vampire.

Dès lors, qu'il retrace le parcours de l'« empereur » centrafricain Jean-Bedel Bokassa (*Echo d'un sombre empire*, 1990), les circonstances qui conduisirent le jeune Michael Perry dans le couloir de la mort (*Into the Abyss*,

2011), ou qu'il analyse ses démêlés homériques avec Klaus Kinski (*Ennemis intimes*, 1999), Herzog fait sienne cette citation de Georg Büchner qu'il utilise dans son propre *Woyzeck* (1979) : « Chaque homme est un abîme. On a le vertige quand on se penche dessus. »

Gilles Deleuze, dans *L'Image-Temps*, distingue deux types de héros herzogiens : les « conquérants de l'inutile » et les « inutilisables » (2). « Inutilisables », les nains du controversé *Les nains aussi ont commencé petits* (1970), ou Bruno Schleinstein, acteur et musicien passé par l'asile psychiatrique qu'illumine de sa belle figure naïve *L'Enigme de Kaspar Hauser* (1974) et *La Ballade de Bruno* (1977). « Conquérants de l'inutile », les Aguirre, les Fitzcarraldo, qui rêvent d'empires dans des jungles qu'ils ne contribuent qu'à violer ou à livrer à cette exploitation occidentale de la nature que Herzog traquera partout, jusque dans l'Australie des derniers Aborigènes, dont le territoire sacré est convoité par une compagnie minière (*Le Pays où rêvent les fourmis vertes*, 1984).

Si Herzog a pu construire cette œuvre à la fois cohérente et foisonnante, c'est qu'il a toujours été son propre producteur, depuis ses premiers courts-métrages, qu'il a financés en travaillant la nuit à l'usine. Réinvestissant ses gains dans ses films, et donc tributaire de leur succès, il est devenu au fil du temps essentiellement un « documentariste ». Mais, pour cet ennemi d'un « cinéma vérité » dévoyé, qui se refuse à être « comptable du réalisme » et n'hésite pas à introduire des éléments de fiction dans ses documentaires, la distinction entre les deux genres n'existe pas.

A bientôt 75 ans, Herzog demeure un filmeur infatigable, tout en prétendant que son œuvre majeure est *Conquête de l'inutile* (Capricci, 2009), son journal où il relate la préparation harassante de *Fitzcarraldo*. Ce Bavarois désormais installé à Los Angeles, qui s'est refusé à tout cinéma politique (3), aura pourtant réveillé, avec *L'Enigme de Kaspar Hauser* ou *Cœur de verre* (1976), cette grande culture romantique allemande que les barbares pensaient avoir détruite.

PHILIPPE PERSON.

(1) L'intégrale de l'œuvre de Werner Herzog en coffrets DVD est en cours de réalisation aux éditions Potemkine. Le troisième coffret, réunissant ses films de 1984 à 2000, est disponible depuis le 15 septembre 2015 (59,90 euros).

(2) Gilles Deleuze, *L'Image-Temps. Cinéma 2*, Minuit, coll. « Critique », Paris, 1985.

(3) Il a néanmoins produit *The Act of Killing* (2012) et *The Look of Silence* (2014), les deux impressionnants films de Joshua Oppenheimer sur le massacre des paysans « communistes » en Indonésie en 1965.

ARTS

De la peinture comme guérilla

AU COURS des années 1960, alors que, du land art au minimalisme, s'imposait un art sans image, un nouveau mouvement nommé « figuration narrative » invitait le spectateur à arpenter un territoire rassurant : celui d'une peinture qui montrerait et qui raconterait. Mais celle-ci s'avéra bien plus retorse que son nom ne le laissait prévoir, résolument impure, ambiguë et kitsch, mêlant mythologies collectives et obsessions personnelles, le héros de bande dessinée Captain America et le Grand Timonier Mao Zedong... Après la rétrospective qui lui fut consacrée en 2008 au Grand Palais à Paris, plusieurs expositions éclairent les trajectoires d'artistes qui ont participé à ce mouvement : Erró, Jacques Monory ou Hervé Télémaque, en attendant celle de Gérard Fromanger, en 2016 au Centre Pompidou (1). Parallèlement, l'École nationale supérieure des beaux-arts publie deux anthologies des écrits et entretiens de Monory et de Télémaque.

L'histoire de la figuration narrative est celle d'une peinture qui s'exerce au plus près de la société de consommation, de ses images et de ses fantasmes. La surface de la toile est envahie par les héros de comics, l'imagerie des loisirs, le rêve américain. Les artistes peignent de l'intérieur un monde déjà saturé d'images, déserté par le réel. « *Toute notre information passe à travers les images de la télé, des magazines, du cinéma*, écrivait Monory en 1977. *Quand on va à la campagne et quand on regarde un arbre en direct, on a l'impression qu'on n'est plus tout à fait adapté pour le regarder vraiment* (2). » Souvent considérée comme une branche française du pop art américain, la figuration narrative s'en distingue pourtant. Car ce qui fascinait Andy Warhol, l'abolition de la subjectivité par le contact incessant avec la réalité capitaliste, ne suscita pas, de ce côté-ci de l'Atlantique, la même acceptation et déclencha au contraire une crise intérieure que la peinture mit en scène avec humour, rage ou mélancolie. Les philosophes des années 1970 qui se sont intéressés à la mise à mal du sujet par le capitalisme ont d'ailleurs regardé avec attention Fromanger (Michel Foucault et Gilles Deleuze) ou Monory (Jean-François Lyotard).

Car si la peinture se trouve colonisée par la société du spectacle, elle la dérègle et la sabote en retour, la mime et la mine tout à la fois. Quelle logique se cache derrière le

voisinage de la hache brisée, de la seringue et des tasses réunies par Télémaque sous le titre peu rassurant de *Par le sang* (1973) ? Dans ces assortiments de signaux douteux, catalogue commercial en débandade, l'objet quitte l'échange marchand et entre dans un champ mouvant de significations incertaines. Chez Erró, la réalité semble au contraire obéir à un principe délirant de prolifération : sa série *Scapes* montre des paysages obsessionnellement constitués d'un seul et même objet, poisson, voiture ou avion, dont l'artiste a collectionné les images pour fabriquer ses panoramas étouffants (3).

Le retour à la figure, qui a donné son nom au mouvement, ne laisse ainsi jamais espérer un surcroît de réel. Bien au contraire, la peinture ne cesse de buter sur l'étalage des clichés et des faux-semblants, matière première qu'elle manipule, ressassé ou accumulé. Quant à la narration, il faut suivre Jean-François Lyotard : « *Il n'y a pas d'histoire chez Monory* (4) », mais des fragments figés. Ensermée dans la société de consommation, la figuration narrative ne propose aucune porte de sortie vers un ailleurs plus pur, mais, en dérégulant les ressorts, en brouillant ses fictions, peut se comprendre comme une guérilla visuelle contre les facilités du spectacle. « *Le vrai rôle de l'artiste*, écrit Télémaque en 1966, *n'est pas d'organiser les loisirs* (...). *Il doit servir à rendre la vie plus difficile. Il peut aussi exalter, porter les gens à saisir le monde poétiquement* (5). »

JOHAN POPELARD.

(1) « Rétrospective Erró », Musée d'art contemporain, Lyon, 3 octobre 2014 - 22 février 2015 ; « Jacques Monory », Fonds Hélène & Edouard Leclerc pour la culture, Landerneau, 14 décembre 2014 - 17 mai 2015 ; « Hervé Télémaque », Centre Pompidou, Musée national d'art moderne, Paris, 25 février 2015 - 18 mai 2015.

(2) Jacques Monory, *Ecrits, entretiens, récits*, édition établie par Pascale Le Thorel, Beaux-Arts de Paris éditions, coll. « Ecrits d'artistes », 2014, 384 pages, 25 euros.

(3) Lire Guy Scarpetta, « Erró, la guerre des images », *Le Monde diplomatique*, août 2009.

(4) Jean-François Lyotard, *L'Assassinat de l'expérience par la peinture, Monory*, Le Castor Astral, Bègles, 1984.

(5) Hervé Télémaque, *Ecrits, entretiens*, édition établie par Pascale Le Thorel, Beaux-Arts de Paris éditions, coll. « Ecrits d'artistes », Paris, 2015, 440 pages, 22 euros.

DANS LES REVUES

❑ **FOREIGN AFFAIRS.** Un dossier dresse, région par région, le bilan de la politique étrangère de M. Barack Obama. Egalement au sommaire, une analyse de la pensée géopolitique de Henry Kissinger et une réflexion critique sur la dernière épidémie causée par le virus Ebola. (Vol. 94, n° 5, septembre-octobre, bimestriel, abonnement un an : 89,95 euros. – 58 E 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

❑ **THE AMERICAN INTEREST.** Pourquoi les dirigeants politiques américains ne cessent d'étaler leur vie privée ? Le président russe Vladimir Poutine compense-t-il une « faiblesse sur le plan intérieur » par une politique étrangère agressive ? Dans une contribution quelque peu paranoïaque, un journaliste israélien s'inquiète des « projets iraniens pour détruire Israël ». (Vol. 11, n° 1, septembre, bimestriel, 39 dollars par an. – PO Box 15115, North Hollywood, CA 91615, Etats-Unis.)

❑ **COUNTERPUNCH.** En visite en Amérique latine, le pape François s'est transformé en pourfendeur du capitalisme ; la progression silencieuse de l'énergie nucléaire aux Etats-Unis ; les médicaments génériques, un marché comme un autre ? (Vol. 22, n° 6, mensuel, 5 dollars. – PO Box 228, Petrolia, CA 9558, Etats-Unis.)

❑ **NOUVELLES D'ARMÉNIE.** Un reportage sur la jeunesse arménienne en révolte contre le pillage des ressources naturelles et la dégradation de la situation sociale et politique. Les semaines de manifestations de juin marqueront le réveil d'une jeunesse qui veut croire en son pays, mais plus en ceux qui le dirigent. (N° 221, septembre, mensuel, 6,50 euros. – 20, rue de Patay, 75013 Paris.)

❑ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** Dossier consacré à la place de l'Algérie, nouvelle force régionale en Méditerranée de l'Ouest dans un contexte de crise économique permanente. (Vol. 80, n° 3, automne, trimestriel, 23 euros. – 27, rue de la Procession, 75740 Paris Cedex 15.)

❑ **MÉDÉNERGIE.** Un entretien avec M. Sid Ahmed Ghozali, ancien chef du gouvernement algérien, à propos du contrôle du marché pétrolier mondial par les Etats-Unis. (N° 48, septembre, quadrimestriel, disponible sur www.medenergie.com, abonnement à la demande. – 20, boulevard de la République, 92000 Boulogne-Billancourt.)

❑ **AFRIQUE-ASIE.** La revue panafricaine fait le point sur le retour de l'Iran dans le jeu régional au Proche-Orient et sur la dégradation de la situation politique et sécuritaire en Irak. (Septembre, mensuel, 4 euros. – 3, rue de l'Atlas, 75019 Paris.)

❑ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** Dossier sur la répression en cours en Egypte contre l'opposition et la société civile. Un point sur une jeunesse réduite au silence. (N° 346, septembre, mensuel, 3,50 euros. – 76 boulevard de la Villette, 75940 Paris Cedex 19.)

❑ **HORIZONS.** La revue consacre son dossier au « retour de la Chine » avec des textes de représentants du gouvernement chinois, mais aussi de l'ex-ministre japonais des affaires étrangères ou de l'ancien diplomate singapourien Kishore Mahbubani sur les conséquences pour les Etats-Unis de l'émergence de la Chine. (N° 4, été, trimestriel, 8,50 euros. – Aleksandra Stamboliskog 1, 110 000 Belgrade, Serbie.)

❑ **MONDE CHINOIS.** « Le Japon entre deux eaux », selon le titre du dossier, apporte divers éclairages : les enseignements que la Chine pourrait tirer de la crise japonaise ; la montée du nationalisme religieux, etc. (N° 42, été, trimestriel, 20 euros. – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris.)

❑ **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE.** La place de l'environnement dans les programmes des grands partis de gouvernement en France ; qui sont les eurosceptiques au Parlement européen ? (Vol. 65, n° 3, bimestriel, 24 euros. – 27, rue Saint-Guillaume, 75337 Paris Cedex 07.)

❑ **POLITIQUE AFRICAINE.** Un dossier démolit quelques clichés quant au rôle des juristes dans l'Afrique contemporaine. Loin de reproduire purement et simplement les ordres juridiques des anciennes puissances coloniales, ils inventent de nouveaux espaces de liberté et de droit. (N° 138, juin, trimestriel, 19 euros. – Khartala, 22, boulevard Arago, 75013 Paris.)

❑ **AUJOURD'HUI L'AFRIQUE.** Les mystères entourant l'assassinat à Paris, en 1988, de la militante sud-africaine anti-apartheid Dulcie September ; retour sur l'internationalisme cubain en Afrique. (N° 137, septembre, trimestriel, 7 euros. – 13, rue Pierre-et-Marie-Curie, 93170 Bagnolet.)

❑ **BRETTON WOODS UPDATE.** Mené par un réseau d'associations anglaises, le projet Bretton Woods publie une lettre trimestrielle qui propose un regard critique sur les institutions financières internationales (IFI). Ce numéro souligne l'échec des IFI en matière d'éducation et d'accès à l'eau. (Été, trimestriel, gratuit. – 33-39 Bowling Green Lane, Londres EC1R 0BJ, Royaume-Uni.)

❑ **MONTHLY REVIEW.** Un article sur les enjeux politiques qui sous-tendent les débats des géologues internationaux sur la datation de l'anthropocène, cette éventuelle nouvelle époque géologique qui aurait succédé, selon certains experts, à l'holocène (Vol. 67, n° 4, septembre, mensuel, 6 dollars. – 146 West, 29th Street, suite 6 W, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

Ben Barka, un mort
à la vie longue

PAR OMAR BENJELLOUN *

LDÉOLOGUE prolifique, travailleur acharné, rassembleur charismatique, Mehdi Ben Barka ne pouvait pas disparaître si facilement. En tout cas pas dans les consciences de générations de militants. La mort de l'opposant marocain ne pouvait pas effacer la vie d'une figure de proue, et sans tache, du mouvement anti-impérialiste, victime de l'un des crimes politiques les plus marquants du XX^e siècle.

L'homme enlevé à Paris le 29 octobre 1965, celui que le pouvoir colonial français qualifiait de « *redoutable agitateur* », continue, aujourd'hui encore, de peser sur l'échiquier politique du royaume chérifien. Seule force d'opposition jusqu'au milieu des années 1980, la gauche marocaine a longtemps été divisée entre les tenants d'une « révolution démocratique » et ceux de l'« option révolutionnaire ». La mémoire de Ben Barka dessinait un trait d'union entre ces deux tendances, mais fit aussi l'objet d'une querelle d'appropriation. L'accueil des membres de sa famille ou de leur avocat Maurice Butin, les messages de son fils Bachir, tout cela constitue toujours un enjeu symbolique pour les socialistes marocains qui se définissent comme les « ayants droit » de l'héritage politique et intellectuel de celui qui fut l'interlocuteur de Gamal Abdel Nasser, Mao Zedong, Ahmed Ben Bella, Kenneth Kaunda ou Ernesto « Che » Guevara (1).

On peut comprendre la fascination qu'exerce encore cette personnalité en relisant son discours appelant à l'union des forces progressistes et de tous les mouvements de libération. Cette interpellation subjugua les participants à la I^{re} Conférence des peuples africains, à Accra en 1957, point de départ d'une carrière fulgurante de tribun et de locomotive internationaliste. Né en 1920 dans la médina de Rabat, élève brillant, diplômé en mathématiques et féru d'économie, l'homme fut d'abord un important leader nationaliste, véritable meneur de l'Istiqlal, le parti indépendantiste, dès 1944. Déporté dans le sud de l'Atlas par les autorités coloniales en 1951, il est libéré en 1954 et devient dans le combat de l'indépendance le défenseur du petit peuple et des campagnes, en ardent promoteur d'une réforme agraire. Mais, après 1956, il refuse de siéger au gouvernement et s'oppose à une dérive aristocratique du régime depuis la présidence de l'Assemblée consultative. S'éloignant du parti, il fonde le néo-Istiqlal, qui devient l'Union nationale des forces populaires (UNFP) en 1959. Accusé de complot, il choisit l'exil une première fois, avant un

retour triomphal en mai 1962, sur la demande du nouveau roi Hassan II. Mais victime d'un attentat six mois plus tard, il doit reprendre le chemin de l'étranger et se voit condamné à mort par contumace en octobre 1964 pour ses positions jugées trop favorables à l'Algérie suite à la guerre des Sables (2).

Les deux policiers français, épaulés par des truands et un membre des services secrets français, qui l'enlèvent en plein jour devant la brasserie Lipp, à Paris, ne s'attaquent pas uniquement à un opposant que les courtisans du Makhzen qualifient de « *cauchemar du Palais* ». La cible de ce coup tordu est alors le pivot d'une dynamique qui œuvre au rassemblement du tiers-monde en répétant inlassablement le triptyque « mobilisation, union, libération ». Ben Barka veut sortir du cadre nationaliste et élargir le combat marocain en l'incluant dans une vision universelle. Sillonant la planète tel un infatigable commis voyageur de la révolution, il passe d'un continent à l'autre, échappant à plusieurs tentatives d'assassinat. Un jour, il est au Caire pour prononcer un discours définissant et fustigeant le néocolonialisme. Le lendemain, il va à Moscou puis à Pékin pour s'ingénier à apaiser le différend sino-soviétique, avant de s'en retourner à Damas afin de concilier nassériens égyptiens et baathistes syriens. L'une de ses tâches essentielles consiste à convaincre ses interlocuteurs du Sud d'élargir l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA) à l'Amérique latine. Après de longs entretiens à Alger en 1965, Ernesto « Che » Guevara l'impose comme président du comité préparatoire de la Tricontinentale, la conférence de solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui doit avoir lieu à Cuba en janvier 1966 (3). Cette réunion anti-impérialiste qui se tient en pleine guerre froide reste un jalon emblématique dans l'histoire du tiers-mondisme, même si l'absence de son principal organisateur en a limité la portée.

Les disparitions ultérieures du général Mohamed Oufkir, chef des services secrets marocains en 1965, condamné en France pour l'assassinat de Ben Barka, puis de son adjoint de l'époque, Ahmed Dlimi (qui vraisemblablement l'exécuta après sa tentative de coup d'Etat de 1972), ont donné de l'épaisseur à l'intrigue. L'enlèvement de Ben Barka, réalisé sur le sol français, suivi d'une mort probable sous la torture, renforce son image de martyr. L'implication de plusieurs services secrets – en particulier celle du Mossad israélien, avérée dès 1966 – lui confère l'aura d'un adversaire des puissances dominantes et colonisatrices. La défense des victimes d'un pouvoir arbitraire a constitué un leitmotiv mobilisateur à de



JACK BENG-THI. – « Au fil de la mémoire », 1991

nombreux moments de la vie politique marocaine, notamment lors de l'arrestation ou de la liquidation brutale de militants. Par opportunisme, la mouvance religieuse cherche, à son tour, à s'approprier la mémoire de l'ancien précepteur du roi Hassan II, alors que, comble de l'ironie, nombre d'islamistes n'ont cessé de l'accuser d'athéisme. Dans un contexte marocain où la contestation de l'ordre établi est devenue plus sensible aux discours de l'intégrisme qu'aux références progressistes, la figure du célèbre disparu reste un symbole majeur qui fédère le monde « anti-système », sans distinctions idéologiques. Pendant les manifestations populaires du premier trimestre 2011, ses portraits ont été brandis par l'ensemble des courants politiques descendus dans la rue à la suite des révoltes tunisienne et égyptienne. Ses formules telles que « *la seule politique est la politique de la vérité* » inspirent encore les orateurs. Le souvenir de cet iconoclaste opère la difficile jonction entre plusieurs générations : celle de la résistance au fait colonial, celle du « faux départ » de l'indépendance, celle des « années de plomb » et, pour finir, celle du « printemps arabe ».

S I LA DISPARITION de Ben Barka n'a pas effacé sa mémoire, celle-ci ne désarme pas ses éternels ennemis. D'une part, l'affaiblissement de la gauche du fait de sa participation à différents gouvernements et donc de son assimilation à la corruption et, d'autre part, la montée de l'intégrisme et la diffusion des idées néolibérales au sein des élites locales ont permis aux conservateurs de promouvoir un révisionnisme méthodique. Par une propagande récurrente et multiforme, l'ancien leader incontesté de l'opposition marocaine se voit accusé d'avoir été l'architecte de

« *L'épuration du mouvement national* » ou d'avoir travaillé pour les services secrets tour à tour tchécoslovaques ou israéliens. Il est également traité de « *républicain communiste* », une double disqualification majeure dans une monarchie à la fois millénaire et musulmane...

Pour autant, l'aura de Ben Barka résiste à ces ragots, car l'homme incarne encore ce Maroc qui aurait pu voir le jour « *dans l'indépendance et le socialisme plutôt que dans la marocanisation de la colonisation* (4) ». Il n'est d'ailleurs plus tabou pour le pouvoir. Le souverain Mohammed VI a même déclaré que « *l'affaire Ben Barka l'intéressait autant que sa famille* » et mis en place l'instance Equité et réconciliation pour enquêter sur les exactions commises sous le régime de son père. Dans ce processus de réhabilitation des victimes et de justice transitionnelle, le pouvoir a baptisé les artères de grandes villes du nom de Ben Barka et n'interdit plus aux médias d'évoquer son œuvre ou de diffuser des travaux à sa gloire. Mais cette ouverture reste bien encadrée. Le parcours autorisé de l'icône s'arrête en 1961. Les quatre ans d'opposition farouche qui précèdent son enlèvement n'ont pas droit de cité. Si sa stature de résistant au colonialisme et d'homme d'Etat en tant que président de l'Assemblée consultative de 1956 à 1959 sont mises en exergue, les conditions de sa disparition demeurent un secret d'Etat.

De même, malgré le passage au pouvoir de plusieurs gouvernements dirigés par les socialistes, est-il absent des programmes scolaires, alors que des références à des penseurs intégristes, tel Ibn Taymya, sont omniprésentes.

« *Mehdi Ben Barka, ce mort aura la vie longue, ce mort aura le dernier mot* », avait noté Daniel Guérin, écrivain anticolonialiste et acteur engagé dans ce dossier (5). Cinquante ans après, ceux qui attendent la vérité sur son enlèvement s'accrochent encore à la plus ancienne instruction pénale de la justice française, toujours pas close. « *L'abominable secret* » évoqué par François Mitterrand reste bien gardé dans cette affaire que le général de Gaulle jugeait « *inadmissible, insoutenable, inacceptable* » (6), et qui entraîna une brouille de plusieurs années entre les deux pays. Aujourd'hui encore, il ne fait nul doute que Ben Barka demeure la source morale qui dynamise la capacité de régénérescence des idées progressistes dans une nation minée par ces deux idéologies mortifères que sont le fondamentalisme et le néolibéralisme.

(1) Dirigeants respectifs, au début des années 1960, de l'Égypte, de la Chine, de l'Algérie et de la Zambie, et révolutionnaire d'origine argentine devenu ministre du gouvernement cubain.

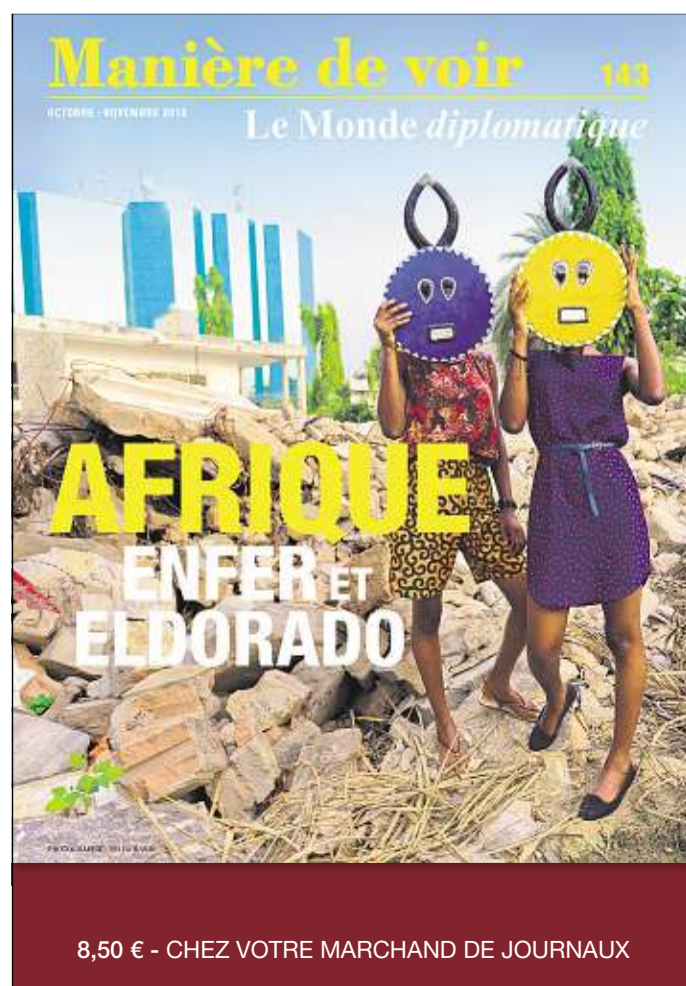
(2) Entre le 15 octobre et le 5 novembre 1963, les armées marocaine et algérienne se sont affrontées pour la souveraineté des régions de Tindouf et de Colomb-Béchar. Le cessez-le-feu conduisit au statu quo sur le tracé issu de la colonisation.

(3) Lire René Gallissot, « Mehdi Ben Barka et la Tricontinentale », *Le Monde diplomatique*, octobre 2005.

(4) Mehdi Ben Barka, « L'option révolutionnaire au Maroc », rapport présenté au congrès de l'UNFP de 1962.

(5) Daniel Guérin, *Ben Barka, ses assassins*, Plon, Paris, 1989.

(6) Discours à la Mutualité, 25 janvier 1966, et déclaration au conseil des ministres, 19 janvier 1966.



8,50 € - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
Le dégel africain. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
Même la guerre a ses lois, par **OLIVIER BAILLY**.
- PAGES 4 ET 5 :**
Le président chinois le plus puissant depuis Mao Zedong, par **EMILIE FRENKIEL**. – Ce que cachent les soubresauts financiers, par **MICHEL AGLIETTA**.
- PAGES 6 ET 7 :**
Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire, par **VLADIMIR CAGNOLARI**.
- PAGES 8 ET 9 :**
Qui accueille vraiment les réfugiés ?, suite de l'article de **HANA JABER**. – Dans le Golfe, l'argent plutôt que l'accueil, par **AKRAM BELKAÏD**.
- PAGE 10 :**
Course au gaz en Méditerranée, par **BACHIR EL-KHOURY**.
- PAGE 11 :**
Jeremy Corbyn, l'homme à abattre, suite de l'article d'**ALEX NUNNS**.
- PAGE 12 :**
« La thérapie de choc exige l'opacité », par **PHILIPPE LAMBERTS**.
- PAGE 13 :**
Ces Européens qui défient le libre-échange, par **AMÉLIE CANONNE** et **JOHAN TYSZLER**.

Octobre 2015

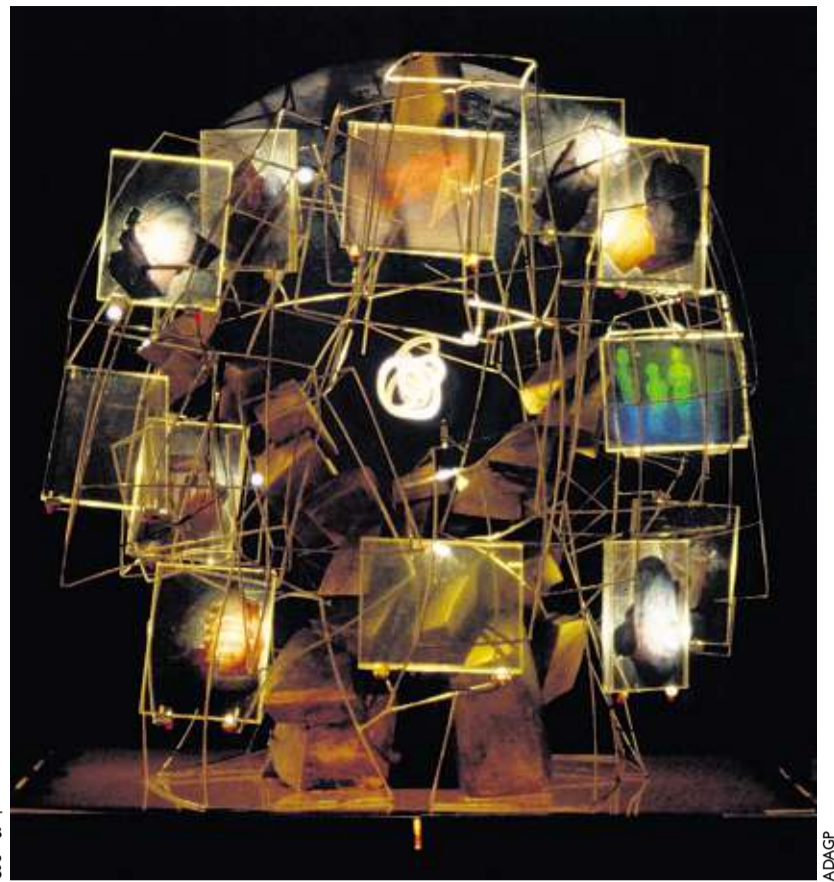
- PAGES 14 ET 15 :**
En Louisiane, l'avenir au ras de l'eau, par **ELIZABETH RUSH**.
- PAGES 16 ET 17 :**
Au pays des conquêtes syndicales, par **CHRISTOPHE VENTURA**. – Rafale législative (**CH. V.**). – Proximité ou complicité ? (**CH. V.**).
- PAGES 18 ET 19 :**
Bataille pour le droit d'avorter au Chili, par **JULIA PASCUAL ET LEILA MIÑANO**. – En France, du « crime contre l'Etat » à la loi Veil, par **SYLVIE ROSENBERG-REINER**.
- PAGES 20 ET 21 :**
Carnets d'un ambassadeur soviétique à Londres.
- PAGES 22 ET 23 :**
Faire sauter le verrou médiatique, suite de l'article de **SERGE HALIMI**.
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « Le Pain », de Toufic Youssef Aouad, par **JULES CRÉTOIS**. – « Bienvenue au paradis », d'Angel Parra, par **MAURICE LEMOINE**. – Arméniens, un siècle après le génocide, par **VICKEN CHETERIAN**. – Les laboratoires pharmaceutiques en accusation, par **PAUL SCHEFFER**. – Visions et prières, par **GÉRARD NOIRET**. – Les épopées de Werner Herzog, par **PHILIPPE PERSON**. – De la peinture comme guérilla, par **JOHAN POPELARD**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
Saltimbanques, fauteurs de troubles, par **EVELYNE PIELLER**.
- Supplément « Réflexions sur le progrès », pages I à IV.

www.monde-diplomatique.fr

Le Monde diplomatique du mois de septembre 2015 a été tiré à 224 235 exemplaires.

Réflexions sur le progrès

« Si on regarde le programme de travail de l'Assemblée générale des Nations unies, on peut raisonnablement dire que tous les sujets ont, d'une manière ou d'une autre, un lien avec le concept complexe de progrès », déclare M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies, en ouverture de la conférence « La notion de progrès dans la diversité des cultures » (New York, 31 mai 2015). Venu du monde entier, des chercheurs de toutes disciplines (lire page IV) ont échangé leurs réflexions. Ce supplément réunit quelques-unes de leurs interventions.



JEAN GILLES. – « Le Temps des civilisations », 1998

ADAGP

Un si long silence

PAR ASHIS NANDY *

PROGRÈS : le mot est à coup sûr l'un des plus décriés et ambigus de notre vocabulaire. Compte tenu de son parcours, on devrait avoir appris à baisser la tête lorsqu'on se surprend à le prononcer. Nous persistons pourtant à en faire usage. A une époque où l'habileté politique commande d'abjurer toute pudeur ou repentance, où le capitalisme mondialisé a jeté aux orties la vieille éthique protestante pour arborer des couleurs festives, ni les puissants ni leurs opposants n'ont de temps à perdre en examens de conscience. Nous vivons sous la contrainte du bonheur perpétuel, tant dans le monde réel que dans le monde virtuel.

Manquer à son devoir de bonheur est considéré soit comme une marque d'échec social, soit comme un symptôme de maladie psychiatrique. Aussi l'idée de progrès, bien que dévalorisée sur le plan intellectuel et moral, continue-t-elle de hanter les coulisses du pouvoir à la manière d'un fantôme. Elle survit au cœur de la culture d'impunité qui caractérise la vie politique

* Sociologue et politiste indien, ancien directeur du Centre d'études des sociétés en développement, New Delhi.

contemporaine et continue de servir de légitimation à la violence, institutionnelle ou insurrectionnelle.

Le progrès en tant que théorie politique diffère sensiblement du progrès synonyme d'amélioration ou d'avancement. Si la seconde signification du terme a perdu du terrain ces dernières années, la première en revanche a gardé toute sa puissance idéologique. Investi du sens que véhiculait autrefois la notion d'évolution sociale, ce progrès-là est forcément linéaire et irréversible, une référence normative se manifestant notamment lorsque nous qualifions une personne ou une idée de « progressiste ».

Une idée qui n'est pas innocente

Dans ce sens, le progrès a servi de justification à quelques-unes des formes de violence ou d'ethnocide les plus obscènes des siècles passés – de l'esclavage à la colonisation en passant par les terreurs stalinienne et maoïste. Il n'est pas de catastrophe écologique sans qu'un groupe d'influence – élites politiques, scientifiques ou écono-

miques – brandisse l'argument du progrès pour absoudre les responsables des destructions qu'ils ont causées. De Three Mile Island à Tchernobyl (1) en passant par Minamata (2), Bhopal (3) ou Fukushima (4), c'est à chaque fois la même histoire.

Le progrès n'est plus une idée innocente, mais une idéologie pour laquelle des hommes sont prêts à tuer ou à mourir. Il a acquis une signification qui implique une manière particulière de concevoir le temps et l'espace, l'histoire et la géographie, une vision dans laquelle les différentes cultures et sociétés cessent d'apparaître lointaines, mystérieuses ou intrigantes pour devenir des entités familières situées à un point déterminé sur l'échelle de l'histoire – un point par lequel les plus civilisés sont déjà passés et vers lequel les moins civilisés avancent inexorablement.

Une vaste partie de l'hémisphère Sud est volontiers perçue comme une sorte de réplique de l'Europe de l'Ouest et de l'Amé-

rique du Nord, mais prise à un stade moins évolué, à une étape que la marche de l'histoire a laissée derrière nous. Inutile de s'intéresser au passé de ces mondes arriérés, à moins d'être un spécialiste particulièrement tatillon. L'histoire de l'Occident doit suffire à les guider, en vertu de quoi des pays tels que la Chine ou l'Inde voguent vers un avenir tout tracé, qui ressemble à l'état actuel des sociétés occidentales. Le progrès, en somme, désigne l'infailible processus par lequel la destinée humaine est appelée à s'accomplir. Il consiste à dépouiller chaque culture de ses possibilités d'évolution pour les dissoudre dans une vision monolithique. Le scénario d'un monde unique forgé à la veille de la seconde guerre mondiale a fait son retour, mais sous forme de cauchemar.

La nature désacralisée

Par conséquent, le temps est venu de réexaminer le rapport entre l'idée de progrès et la ques-

tion de la diversité culturelle. Depuis le XIX^e siècle, l'Europe et le monde anglo-saxon ne sont pas les seuls à avoir fait l'expérience de la démythification qui domine jusqu'à ce jour le champ des sciences sociales. Impressionnés par la capacité des sciences modernes à séculariser le monde, nombre de penseurs se sont ralliés au postulat selon lequel tout fait social dissimule une réalité plus profonde, conforme à la conception baconnienne de la science et de la rationalité. Ensuite, ils optèrent pour une forme d'objectivité qui nous oblige à séparer nos facultés cognitives de notre vie émotionnelle et de notre moi éthique. Si ces deux stratégies ont sans doute permis de construire le grand édifice de la science et de la rationalité, ils ont également désacralisé non seulement la nature et la vie humaine mais ce qui permettra la survie des générations futures.

Il importe de souligner que chacun des épisodes les plus marquants et traumatisants de l'âge moderne – génocide des Amérindiens, traite des esclaves, colonisation et guerres mondiales – s'est produit *ultérieurement* à la diffusion de la philosophie des Lumières au sein des classes

moyennes européennes. Le changement des mentalités qui s'est opéré à la faveur de ces derniers a eu pour effet de rendre moins persuasives les justifications théologiques apportées jadis à la conquête de l'Amérique, à l'esclavage et à la colonisation. Comme il n'était pas question pour autant de renoncer aux colossales richesses tirées de ces mises à sac, il fallut donc leur trouver d'autres alibis, non plus religieux mais séculiers : on se reporta alors sur les sciences modernes comme principale source de légitimation pour les pillages et les massacres perpétrés par les puissances européennes.

(Lire la suite page IV)

(1) Incident sur un réacteur nucléaire à Three Mile Island (Etats-Unis) le 28 mars 1979 et catastrophe nucléaire à Tchernobyl (Ukraine), le 26 avril 1986, contaminant des centaines de milliers de personnes.

(2) Minamata est une ville du Japon où les rejets industriels de l'entreprise Chisso ont provoqué un empoisonnement de l'eau au mercure entre 1932 et 1968.

(3) Explosion d'une usine chimique de la société américaine Union Carbide à Bhopal (Inde), le 3 décembre 1984, faisant entre 20 000 et 25 000 morts.

(4) Après le séisme qui a secoué le Japon le 11 mars 2011, le cœur d'un des réacteurs nucléaires de Fukushima a explosé entraînant la mort de plus de 15 000 personnes et irradiant toute la région.

Les deux humanismes

PAR EDGAR MORIN *

DANS la civilisation occidentale, l'humanisme a pris deux visages antinomiques. Le premier est celui de la quasi-divinisation de l'humain, voué à la maîtrise de la nature. C'est en fait une religion de l'homme se substituant au dieu déchu. Il est l'expression des vertus d'*Homo sapiens/faber/œconomicus*. L'homme, dans ce sens, est mesure de toute chose, source de toute valeur, but de l'évolution. Il se pose comme sujet du monde et, comme celui-ci est pour lui un monde-objet constitué d'objets, il se veut souverain de l'univers, doté d'un droit illimité à la manipulation. C'est dans le mythe de sa raison (*Homo sapiens*), dans les pou-

* Sociologue et philosophe. Dernier ouvrage paru : *Penser global. L'humain et son univers*, Robert Laffont, coll. « Le monde comme il va », Paris, 2015.

voirs de sa technique et dans le monopole de la subjectivité qu'il fonde la légitimité absolue de son anthropocentrisme. C'est cette face de l'humanisme qui doit disparaître. Il faut cesser d'exalter l'image barbare, mutilante, imbecile, de l'homme autarcique sur-naturel, centre du monde, but de l'évolution, maître de la Nature.

Une sève de fraternité

L'autre humanisme a été formulé par Montaigne en deux phrases : « Je reconnais en tout homme mon compatriote » ; « On appelle barbares les peuples d'autres civilisations ». Montaigne a pratiqué son humanisme dans la reconnaissance de la pleine humanité des indigènes d'Amérique cruellement conquis et asservis et dans la critique de leurs asservisseurs.

Cet humanisme s'est enrichi chez Montesquieu d'une composante éthique, dans le principe que, s'il faut décider entre sa patrie et l'humanité, il faut choisir l'humanité. Enfin, cet humanisme devient militant chez les philosophes du XVIII^e siècle et il trouve son expression universaliste dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cet humanisme reconnaît dans son principe la pleine qualité humaine à chaque être de notre espèce ; il reconnaît dans tout être humain une identité commune au-delà des différences ; il sous-entend le principe défini par Emmanuel Kant : appliquer à autrui ce que nous souhaitons pour nous-mêmes. Il sous-entend le principe posé par Friedrich Hegel : tout être humain a besoin d'être reconnu dans sa pleine humanité par autrui. Il demande le respect pour ce qu'on appelle la « dignité » de chaque humain, c'est-à-dire de ne pas lui faire subir de traitement indigne. Cet humanisme sera plus tard nourri par une sève de fraternité

et d'amour, vertu évangélique laïcisée.

Bien que concernant en principe tous les êtres humains, cet humanisme a été monopolisé par l'homme blanc, adulte, occidental. Ont été exclus primitifs, arriérés, infantiles, qui n'ont pas accédé à la dignité d'*Homo sapiens*. Ceux-là furent traités en objets et asservis, jusqu'à l'époque récente des décolonisations.

Des impératifs anthropo-éthiques

Nous n'avons pas besoin d'un nouvel humanisme, nous avons besoin d'un humanisme ressourcé et régénéré.

L'humanisme portait en lui l'idée de progrès et était porté par elle. Le progrès, depuis Condorcet, était considéré comme Loi à laquelle obéirait l'histoire humaine. Il semblait que raison, démocratie, progrès scientifique, progrès technique, progrès économique, progrès moral étaient

inséparables. Cette croyance, née en Occident, s'y était maintenue et s'était même propagée dans le monde en dépit des terribles démentis apportés par les totalitarismes et les guerres mondiales du XX^e siècle. En 1960, l'Ouest promettait un futur harmonieux, l'Est un futur radieux. Ces deux futurs se sont effondrés peu avant la fin du XX^e siècle, remplacés par incertitudes et angoisses, et la foi en le progrès doit être non plus dans un futur de promesses, mais dans un futur de possibilités. Dans ce sens, l'humanisme régénéré se propose la poursuite de l'humanisation en y introduisant les impératifs anthropo-éthiques. *Let us make man* (« Faisons l'homme »).

L'humanisme régénéré est essentiellement un humanisme planétaire. L'humanisme antérieur portait en lui un universalisme potentiel. Mais il n'y avait pas cette interdépendance concrète entre tous les humains, devenue communauté de destin, qu'a créée et qu'accroît sans cesse la mondialisation.

Comme l'humanité est désormais menacée de périls mortels (multiplication des armes nucléaires et des guerres civiles internationalisées, déchaînement de fanatismes, dégradation accélérée de la biosphère, crises et dérèglements d'une économie dominée par une spéculation financière incontrôlée), la vie de l'espèce humaine et, inséparablement, celle de la biosphère deviennent une valeur primaire, un impératif prioritaire. Nous devons comprendre alors que si nous voulons que l'humanité puisse survivre, elle doit se métamorphoser. Karl Jaspers (1) l'avait dit peu après la seconde guerre mondiale : « Si l'humanité veut continuer à vivre, elle doit changer. » Or, aujourd'hui, le problème primaire de la vie est devenu la priorité d'une nouvelle conscience, qui appelle une métamorphose.

(Lire la suite pages II et III.)

(1) Philosophe allemand (1883-1969).

Les voies latino-américaines

Comment améliorer concrètement les conditions de vie de la majorité de la population ? L'expérience des dernières décennies en Amérique latine permet d'élaborer un paradigme économique impliquant l'Etat et la société.

PAR ENRIQUE V. IGLESIAS *

LA MEILLEURE société n'est pas celle qui accumule le plus de biens, mais celle qui obtient plus de bonheur pour ses membres. En 2008, les deux Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz et Amartya Sen prenaient la tête de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Remis l'année suivante, leur rapport conclut que le bien-être des personnes dépend des revenus, de la consommation, de la richesse, mais aussi de l'éducation et de la santé, de la place dans la vie sociale et politique, de la qualité de l'environnement et des

*Ancien président de la Banque inter-américaine de développement et ancien secrétaire exécutif de la Cepal (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), président de la fondation Astur (Montevideo, Uruguay).

possibilités de vivre en paix : l'objectif et le subjectif.

Il est possible de bâtir une société meilleure, plus juste et plus sûre. Les nations latino-américaines se sont construites à partir de révolutions libératrices, de combats pour l'indépendance et contre l'oppression coloniale. L'histoire se construit par des ruptures, du sang, de la douleur et des larmes. Mais pour les gens, le moteur de l'histoire reste le désir d'obtenir plus de liberté, de meilleures conditions de vie, de dignité, de justice et d'équité.

Nous pouvons élaborer un paradigme économique à partir de six leçons de base tirées de l'expérience.

La première consiste à dire que le chemin menant au développement est ardu ; il

n'existe pas de solutions miracles. Cela exige des efforts soutenus dans le temps, un grand pragmatisme dans le choix des instruments. Comme l'a dit l'économiste et historien brésilien Celso Furtado en 2004 (1) : « Quand le projet social donne la priorité à l'amélioration effective des conditions de vie de la majorité de la population, la croissance devient développement. Mais ce changement n'est pas spontané. Il est le fruit de l'expression d'une volonté politique (2). »

Redistribution et équité sociale

La deuxième leçon se réfère à la stabilité macroéconomique. Il est nécessaire que la solution aux problèmes monétaires ou budgétaires soit toujours liée à la poursuite d'une amélioration des conditions sociales.

La troisième exige un environnement politique et juridique propice à l'épargne et à l'investissement. Un Etat de droit démocratique garantit la stabilité et la sécurité indispensables à l'investissement et à la croissance, mais permet également une action publique efficace pour la redistribution et l'équité sociale.

Le quatrième enseignement commande d'écartier l'illusion



JEAN GILLES. - « Le Temps des civilisations » (détail), 1998

d'un marché qui s'autorégule. La grande crise de 2008 a prouvé, si besoin était, la nécessité de créer de nouveaux mécanismes de régulation financière, tant à l'échelle internationale que dans chaque pays, avec la participation de l'Etat. Les ten-

dances à la hausse des inégalités conjuguée à la fragmentation croissante du monde appellent l'Etat à plus de responsabilités.

La cinquième leçon, essentielle, est l'incorporation crois-

sante des sciences et des technologies dans les processus productifs, grâce à la promotion de la recherche et de l'innovation à travers des politiques publiques actives. La matière grise prime la matière première. Les innovations technologiques et l'ingé-

Les deux humanismes

(Suite de la page 1.)

L'humanisme régénéré puise consciemment aux sources anthropologiques de l'éthique. Ces sources, présentes dans toute société humaine, sont la solidarité et la responsabilité. La solidarité à l'égard de sa communauté suscite la responsabilité, et la responsabilité suscite la solidarité. Ces sources demeurent présentes, mais en partie tariées et asséchées dans notre civilisation, sous l'effet de l'individualisme, de la domination du profit, de la bureaucratisme généralisée. L'humanisme doit montrer la nécessité de revitaliser solidarité et responsabilité pour la poursuite de l'humanisation en humanisation, c'est-à-dire pour tout progrès humain.

Mais alors que le couple solidarité-responsabilité demeure limité à des communautés restreintes ou closes (famille, patrie), déjà l'humanisme d'un Montaigne et d'un Montesquieu leur donnait un sens humain universel. Toutefois, cet universalisme n'a pu devenir concret qu'avec la communauté de destin planétaire. L'humanisme devenu planétaire demande donc que le couple solidarité-responsabilité, sans cesser de s'exercer dans les communautés existantes, soit amplifié à la communauté de destin planétaire.

Plus encore : l'humanisme doit prendre consciemment en charge la grande aspiration qui traverse toute l'histoire humaine, d'autant plus que les communautés tendent à étouffer les individus, que l'individualisme tend à désintégrer les communautés : épanouir sa personne au sein d'une communauté ; épanouir le Je dans l'épanouissement du Nous.

Enfin, la conscience planétaire arrive d'elle-même à l'idée de Terre-patrie, comme je l'ai écrit dans le livre du même nom (2) : « Nous voici, humains minus-

cules, sur la minuscule pellicule de vie entourant la minuscule planète perdue dans le gigantesque univers. Cette planète est pourtant un monde, le nôtre. Cette planète est en même temps notre maison et notre jardin. Nous découvrons les secrets de notre arbre généalogique et de notre carte d'identité terrienne, qui nous font reconnaître notre matrice terrestre au moment où les sociétés éparses sur le globe sont devenues interdépendantes et où se joue collectivement le destin de l'humanité. » La prise de conscience de la communauté de destin terrestre doit être l'événement clé de notre siècle. Nous sommes solidaires dans et de cette planète. Nous sommes des êtres anthropo-bio-physiques, fils de cette planète. C'est notre Terre-patrie.

L'accomplissement de l'humanité en Humanité, la nouvelle communauté englobante de la Terre-patrie, la métamorphose de l'humanité sont les faces de la nouvelle aventure humaine

souhaitable et possible. Certes l'accumulation des périls, la course du vaisseau spatial Terre, dont les moteurs sont les développements incontrôlés de la science, de la technique, de l'économie, rendent l'issue improbable. Mais l'improbabilité n'est pas impossibilité. Certes, il semble impossible de changer de voie. Mais toutes les voies nouvelles qu'a connues l'histoire humaine ont été inattendues, filles de déviations qui ont pu s'enraciner, devenir tendances et forces historiques. Tant de transformations semblent nécessaires simultanément, tant de réformes économiques, sociales, personnelles, éthiques (3).

Mais un peu partout dans le monde apparaissent des myriades de germinations, ruissellent des myriades de petits courants qui, s'ils se joignent, formeront des ruisseaux qui pourraient confluer en rivières, lesquelles pourraient se réunir en un grand fleuve. Là est l'espoir, fragile

mais espoir, et nous devons comprendre que le pari et l'espoir doivent prendre la place des certitudes.

Une symbiose plus intime

Notre devenir actuel porte en lui les germes de deux métamorphoses. La première, nous l'avons indiqué, actuellement improbable, déboucherait sur une société-monde devenant Terre-patrie. La seconde est celle du transhumanisme, qui se fonde sur des probabilités fortes, encore inconnues il y a vingt ans : la prolongation de la vie humaine sans vieillissement grâce aux cellules souches présentes dans l'organisme de chacun de nous ; le développement d'une symbiose de plus en plus intime entre l'homme, les produits de sa technique, notamment les machines informatiques ; la capacité de plus en plus grande des machines à acquérir des caractères humains, y compris peut-être la conscience. Tout cela

ouvre un univers de science-fiction où effectivement se métamorphoserait la condition humaine en une surhumanité. Le transhumanisme a même pu se transformer en mythe dans la prédiction que l'homme allait acquérir l'immortalité (4).

Mais ces progrès scientifiques et techniques n'auront de caractère positif que s'ils coïncident avec un progrès humain à la fois intellectuel, éthique, politique, social. La métamorphose de la condition biologique et technique de l'homme, si elle n'est pas accompagnée du progrès humain, aggravera les problèmes, déjà gravissimes. Croissance des inégalités entre riches et pauvres, d'une part, pauvres et exclus, d'autre part, les premiers bénéficiant seuls de la prolongation de la vie. Problème de la reconnaissance des droits humains aux robots pensants dès lors que ceux-ci seraient dotés de conscience. La possibilité de la métamorphose technoscientifique transhumaniste appelle

nécessairement et instamment la métamorphose psychologique, culturelle et sociale qui naîtrait d'une voie nouvelle nourrie par un humanisme régénéré.

Je conclurai sur un dernier composant de la conscience humaniste telle qu'elle doit à mon avis être présente en chacun de nous. Etre humaniste, ce n'est pas seulement penser que nous faisons partie de cette communauté de destin, que nous sommes tous humains tout en étant tous différents, ce n'est pas seulement vouloir échapper à la catastrophe et aspirer à un monde meilleur ; c'est aussi ressentir au plus profond de soi que chacun d'entre nous est un moment minuscule, une partie minuscule d'une extraordinaire aventure, une aventure incroyable qui, tout en continuant l'aventure de la vie, commence une aventure hominisante il y a sept millions d'années, avec une multiplicité d'espèces se croisant et se succédant jusqu'à l'arrivée de l'*Homo sapiens*. A l'époque de Cro-

Basculements

ON NE PEUT PAS ignorer que les évolutions géopolitiques et la croissance démographique déterminent les politiques économiques à venir. La population de notre planète a dépassé 7,2 milliards d'habitants l'année dernière, alors qu'elle était encore inférieure à 1 milliard en 1930. En 2050, elle aura sans doute atteint les 9,4 milliards de personnes. Que se passera-t-il alors ?

J'ai grandi dans un monde dont le centre était l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Au sortir de la seconde guerre mondiale, la Chine et l'Inde représentaient à elles deux moins de 5 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'Europe, les Etats-Unis et le Japon en totalisaient encore 80 %, c'est-à-dire l'essentiel des richesses produites par les 6 milliards d'habitants que comptait alors la planète. Mais c'est en train de changer. La balance entre pays « développés » et pays « moins développés » n'est plus tout à fait aussi déséquilibrée. Même si les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) connaissent de graves difficultés sur les marchés mondiaux, à long

terme, on assiste bel et bien à l'émergence d'un nouvel ordre économique mondial, lié aux nouveaux rapports de forces démographiques.

On estime ainsi que l'Afrique, qui représentait aujourd'hui 16 % de la population mondiale, abritera un habitant de la planète sur quatre en 2050. Dans le même temps, l'Asie poursuit son inexorable croissance, tant sur le plan démographique qu'économique, selon une courbe inversement proportionnelle à celle de l'Europe, décidément sur le déclin (15 % de la population mondiale il y a encore quelques années, 10 % aujourd'hui, 7,4 % en 2100). Sur les 9,4 milliards d'êtres humains prévus d'ici à 2050, 1,3 milliard seulement vivront sur le sol des anciennes puissances occidentales, tandis que la population des pays jadis considérés comme « moins développés » s'élèvera à 8,1 milliards. Ce monde-là n'aura plus grand-chose en commun avec celui que nous connaissions hier.

Il est révélateur que le dernier sommet des BRICS, présidé le 7 juillet 2015 par le président russe

Vladimir Poutine, ait mis en valeur la création de la Nouvelle Banque de développement des BRICS, localisée à Shanghai. De plus la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, lancée par Pékin, a vu le jour cette année ; elle est présentée comme un outil d'investissement capable de rivaliser avec le Fonds monétaire international (FMI).

LA CRÉATION de ces deux géants marque un tournant dans une histoire dominée jusqu'alors par une Banque mondiale sous présidence américaine et un FMI sous présidence européenne. Compte tenu des évolutions démographiques, il ne fait guère de doute que le centre de gravité de la finance internationale continuera de s'éloigner de ses anciennes places fortes. Ni la Banque mondiale ni le FMI n'ont encore pris la mesure de ce changement historique. Il existe actuellement environ 130 institutions bancaires locales, régionales ou internationales qui financent le développement économique aux quatre coins du monde. Les Etats-Unis et les grandes puissances européennes n'ont plus guère d'autre choix que d'entrer dans les

capitales de ces nouvelles par souci de réalisme asiatiques, notant président américain et à l'éducation. C'est important de comprendre d'action à l'œuvre monde. On n'échoue de forger de nouvelles développements quantitatifs comme

On peut regretter échiquier géopolitique meilleure justice s'y a eu des avancées. C'est important de comprendre d'action à l'œuvre monde. On n'échoue de forger de nouvelles développements quantitatifs comme

aines du développement



matière d'accès à l'enseignement et faire un saut qualitatif, car l'éducation est l'instrument fondamental de la croissance économique et de la mobilité sociale.

Je crois nécessaire la réflexion sur le concept même de croissance. Déjà dans les années 1970, la « croissance zéro » était perçue comme une option possible, mais c'est l'idée d'harmoniser le développement économique et la protection de l'environnement qui a prédominé. Quatre décennies plus tard, on doit admettre que cette démarche n'a pas été couronnée de succès.

A ce jour, il est incontestable que la planète ne supportera pas que tous ses habitants aient le même niveau de consommation, objectif ultime de toute idée d'équité. Opposer la « frugalité » à la « consommation » peut être envisageable. Mais cela passe inévitablement par la réalisation d'un certain niveau d'égalité, aujourd'hui ou à l'avenir.

Certains pays d'Amérique latine manient un concept, nouveau pour nous mais ancestral pour les communautés indigènes andines, le *buen vivir* ou la *vida plena* (« vie pleine », bien-être, *sumak kawsay* en langue quichua et *sumak qamana* en aymara), que l'on nomme autrement dans d'autres traditions

niosité des personnes ouvrent le futur au progrès et à la prospérité, pour en finir avec la pauvreté, les inégalités, l'exclusion.

En sixième lieu, il faut exiger une révolution éducative : compléter ce qui a déjà été fait en

Magnon et de ses magnifiques peintures rupestres, celui-ci a déjà le cerveau d'Albert Einstein, de Leonard de Vinci, d'Adolf Hitler, de tous les grands artistes, philosophes et criminels, un cerveau en avance sur son esprit, un cerveau en avance sur ses besoins. Aujourd'hui encore notre cerveau possède sans doute des capacités que nous sommes encore incapables de reconnaître et d'utiliser.

« Je participe à cet infini »

Nous sommes dans une aventure incroyable, avec ses possibilités scientifiques à la fois les plus merveilleuses et les plus terrifiantes. L'humanisme, à mon sens, ne porte pas seulement en lui le sentiment de solidarité humaine, c'est aussi le sentiment d'être à l'intérieur d'une aventure inconnue et incroyable, et de vouloir qu'elle continue vers une métamorphose, d'où naîtrait un devenir nouveau.

Je suis individu, sujet, c'est-à-dire presque tout pour moi et presque rien pour l'univers, fragment infime et infirme de l'anthroposphère et de la noosphère, auxquelles je participe, et quelque chose de fort comme un instinct unit ce qu'il y a de plus intime dans ma subjectivité à cette anthroposphère et à cette noosphère, c'est-à-dire au destin de l'humanité. Je participe à cet infini, à cet inachèvement, à cette réalité si fortement tissée de rêve, à cet être de douleur, de joie et d'incertitude qui est en nous comme nous sommes en lui...

Au sein de cette aventure inconnue, je fais partie d'un grand être avec les sept milliards d'autres humains, comme une cellule fait partie d'un corps parmi des centaines de milliards de cellules, mille fois plus de cellules chez un humain que d'être humains sur Terre.

Je fais partie de cette aventure inouïe, insérée au sein de l'aventure elle-même stupéfiante de l'univers. Elle porte en elle son ignorance, son inconnu, son mystère, sa folie dans sa raison, son inconscience dans sa conscience, et je porte en moi l'ignorance, l'inconnu, le mystère, la folie, la raison de l'aventure.

L'aventure est plus que jamais incertaine, plus que jamais terrifiante, plus que jamais exaltante. « *Caminante, no hay camino, se hace camino al andar* (5) » : Marcheur, il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant.

EDGAR MORIN.

(2) *Terre-patrie*, Points, coll. « Essais », Paris, 2010.

(3) Edgar Morin, *La Voie*, Fayard, Paris, 2011.

(4) Lire Philippe Rivière, « Nous serons tous immortels... en 2100 », *Le Monde diplomatique*, décembre 2009.

(5) Extrait du poème *Caminante, no hay camino*, d'Antonio Machado.

– ce concept n'est pas éloigné de ce que soutenait il y a six décennies le père Lebrez (3) : l'être humain au centre de l'économie. Inscrit dans les Constitutions d'Equateur et de Bolivie, il interroge « *la traditionnelle notion de progrès dans sa dérive productiviste* », en suggérant une économie durable dans la solidarité et la soutenabilité, en abandonnant « *la logique d'efficacité entendue comme une accumulation matérielle chaque fois plus grande* » (4). Il est évident que les changements sont plus notables dans le discours que dans la pratique, mais il faut examiner avec attention les relations entre marchés, Etat et société.

Quel patrimoine souhaitons-nous transmettre aux générations futures ? Une première approche se concentre sur trois grands points : valeurs, ressources et institutions.

Promouvoir la solidarité

Première réflexion : l'histoire démontre qu'il n'existe pas de valeurs absolues à long terme, ni de formules absolues pour le bonheur. Cependant, il existe quelques valeurs intimement liées à la survie de notre espèce. C'est pourquoi la solidarité, en d'autres termes la générosité – donner ou se donner aux autres – produit de la satisfaction, du plaisir et parfois même du bonheur. L'histoire de la civilisation est l'histoire de la capacité des êtres humains à comprendre que nous sommes l'autre, ou au moins une partie de l'autre. C'est une valeur dont notre société doit avoir conscience.

Deuxième réflexion : le changement est permanent, inévitable et assez difficile à prévoir. Les réseaux permettent de se rencontrer, de travailler ou de

commettre des délits, mais également de s'organiser et de sortir réclamer la liberté. Toute technologie augmente notre pouvoir, mais ne détermine pas la manière de l'utiliser.

La troisième réflexion est que les valeurs qui nous importent, que nous aimons, sont celles qui nous permettent d'avancer vers une société plus juste, plus égalitaire, plus respectueuse des différences, de la vie en général et de l'environnement en particulier. L'éducation publique doit transmettre lucidement et délibérément ces valeurs qui nous sont nécessaires pour construire la société que nous souhaitons.

L'accélération de la mondialisation a de nombreuses conséquences bénéfiques pour l'humanité, mais elle entraîne également des dangers d'affrontement et de conflit par ses impacts pervers sur les personnes et les Etats. Seules nos valeurs, nos traditions et nos cultures peuvent nous permettre d'y faire face. Chaque personne construit son identité individuelle à partir des valeurs familiales et collectives, de la culture qui imprègne la société dans laquelle elle vit. Le manque d'identité entrave le développement personnel et conduit à des comportements primaires d'identification, comme le fanatisme.

Nous vivons dans une société où sont imposées les perspectives de profit et de bénéfice personnel, où les décisions sont adoptées de façon individualiste, égoïste et matérialiste, ce qui favorise de nouvelles formes de corruption. C'est pourquoi nous devons promouvoir la solidarité, le collectif, une culture où la créativité individuelle est toujours accompagnée du souci de l'autre. L'autre valeur qui doit émerger à l'avenir est le désir d'harmonie. La paix est construite sur le fondement

de la justice, la conscience d'un bien commun supérieur aux intérêts sectoriels, corporatifs ou de classe.

Mais la tâche de développer ces valeurs ne doit pas seulement revenir à l'Etat : la société tout entière doit s'impliquer dans ce processus.

Développement et environnement

En ce qui concerne les ressources, nous pouvons reprendre la définition du rapport Brundtland, approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) en 1987 : « *Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* (5). » Quinze ans auparavant, j'ai eu la chance de travailler à la préparation de la conférence mondiale sur l'environnement organisée par l'ONU en 1972 à Stockholm, dont le secrétaire général était M. Maurice Strong. Cela m'a permis de mettre en perspective le développement, les problèmes de la croissance démographique, l'urbanisation, les atteintes à l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles. Cette conférence fut centrale pour concilier développement économique et protection de la nature et pour rapprocher les points de vue des pays industrialisés de ceux des pays pauvres, par exemple du Mouvement des non-alignés. Cette vision du développement durable fut reprise dans le rapport élaboré en 1972 par les économistes Barbara Ward et René Dubos (6).

Entre 1972 et 1992, les crises économiques et les catastrophes environnementales, ainsi que les avertissements des scientifiques, ont permis de faire mûrir les consciences. Ensuite, d'autres instances se sont suc-

cédé, comme la conférence de Rio en 1992, et beaucoup d'espoirs ont été mis dans le décevant protocole de Kyoto (1997), témoin des limites qui persistaient encore pour aller jusqu'à la soutenabilité de la croissance et modérer l'élan de domination de la nature.

Enfin, pour que l'édifice de la démocratie soit chaque fois plus solide, il sera nécessaire de préserver l'Etat de droit, qui est un des grands catalyseurs pour que le développement économique se transforme en développement social. Ce même Etat est appelé aujourd'hui à jouer un rôle croissant dans l'économie et la société, il doit se transformer pour être efficace, en régulant les relations économiques et le fonctionnement des marchés, tout en prenant soin des secteurs sociaux négligés et des droits citoyens. Il faut transformer l'Etat des crises en Etat du développement.

ENRIQUE V. IGLESIAS.

(1) Celso Furtado (1920-2004), économiste brésilien qui fut plusieurs fois ministre, a également travaillé à la Cepal.

(2) Celso Furtado, « *Los desafíos de la nueva generación* » (Les défis de la nouvelle génération) lors de la troisième conférence internationale du Réseau Celso Furtado Repenser la théorie du développement dans la mondialisation (mai 2004).

(3) Louis Joseph Lebrez (1897-1966) est un religieux et un économiste français. Il a créé à Lyon en 1942 Economie et humanisme, un centre de recherches et d'action destiné à établir une « économie au service de l'homme ».

(4) Voir les écrits d'Alberto Acosta Espinosa, économiste et politique équatorien ; notamment en français : Alberto Acosta, *Le Buen Vivir. Pour imaginer d'autres mondes*, Utopia, Ivry-sur-Seine, 2014.

(5) Gro Harlem Brundtland, *Notre avenir à tous*, rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement de l'ONU, Editions du Fleuve, Montréal, 1988.

(6) Rapport préparatoire à la conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm sous la forme d'un livre paru, *Nous n'avons qu'une Terre*, Denoël, Paris, 1972.

Marché, morale et vie civique

PAR MICHAEL SANDEL *

COMMENT expliquer l'indigence du discours politique actuel ? A quoi pourrait ressembler un débat public moralement revitalisé ?

Sans même nous en apercevoir, nous sommes passés d'un monde où nous *avons* une économie de marché à un monde où nous *sommes* une société de marché. La différence tient à ceci : une économie de marché constitue un outil – à la fois coûteux et fonctionnel – pour organiser les activités productives, tandis qu'une société de marché est un lieu où presque tout est à vendre, un mode de vie dans lequel les valeurs de marché imprègnent les relations sociales et gouvernement tous les domaines de l'existence.

Pourquoi s'inquiéter d'une telle évolution ? Pour au moins deux raisons. Dans une société dominée par l'argent, son abondance ou sa pénurie revêtent une importance démesurée. Si la richesse n'offrait comme seul avantage que la capacité d'acheter des yachts et des villas, l'inégalité sociale serait moins insupportable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans la mesure cependant où la possession d'argent détermine aussi l'accès à l'éducation, à la santé, à l'influence politique et à un voisinage protégé, la vie devient plus difficile, sinon invivable, pour ceux qui en sont dépourvus. La conversion de toute chose en marchandise monnayable rend le venin de l'inégalité encore plus toxique.

En second lieu, mettre un prix sur toutes les activités humaines peut se révéler corrupteur. Prenons le vote comme exemple. Aucune démocratie ne permet officiellement de vendre et d'acheter des suffrages. Vendre mon vote reviendrait à le dégrader, à corrompre sa signification en tant

* Professeur de philosophie politique à l'université Harvard, auteur de *Ce que l'argent ne saurait acheter. Les limites morales du marché*, Seuil, Paris, 2014.

qu'expression d'un devoir civique. Si la voix d'un seul électeur ne saurait être achetée, comment accepter que le système de financement des campagnes électorales (comme celui actuellement en vigueur aux Etats-Unis) accorde aux donateurs milliardaires une influence déterminante sur le scrutin ? La raison au nom de laquelle on interdit l'achat d'un vote – préserver l'intégrité du choix démocratique – devrait tout aussi logiquement conduire à limiter drastiquement les dons d'argent aux candidats.

Bien entendu, la question de savoir ce qui est « corrupteur » ou « dégradant » peut souvent se discuter. Pour décider si nous autorisons ou non la vente et l'achat d'organes humains ou s'il faut recruter des mercenaires pour livrer des guerres en notre nom, nous devons réfléchir à toutes sortes de questions épineuses sur la dignité humaine et la responsabilité civique.

Les économistes classiques, depuis Adam Smith, ont toujours admis que leur discipline était partie intégrante du champ de la philosophie morale et politique. L'économie dans sa version aujourd'hui la plus courante s'affiche comme une discipline autonome, une science du chiffre et de l'argent qui n'a pas à se poser de questions sur le bien-fondé d'une redistribution des richesses ou sur la manière de mesurer la valeur de telle ou telle chose. L'idée selon laquelle l'économie serait une discipline neutre a toujours été discutable. A présent que les marchés étendent leur emprise sur les aspects non économiques de nos vies, elle peut de moins en moins se soustraire aux questions morales qui lui sont posées.

L'appréciation de la valeur d'un bien ou d'un service donne forcément lieu à des désaccords dans une société pluraliste ; pour les résoudre, la tentation est grande de jeter la morale par-dessus bord. Ce faisant, on contribue à vider la parole politique de son sens. Plutôt que d'attendre des citoyens qu'ils laissent leurs convictions morales au vestiaire lorsqu'ils pénètrent dans l'arène publique, il serait plus judicieux au contraire qu'ils les revendiquent haut et fort.

ouvelles banques, ne serait-ce que lisme face aux nouveaux marchés ment en Chine et en Inde. Le in Barack Obama ou la chancelière la Merkel paraissent avoir pris nouvel ordre économique mondial.

er que la mise en place de ce nouvel tique ne s'accompagne pas d'une sociale et économique – même s'il ées en matière d'accès aux soins C'est la raison pour laquelle il est s'prendre les logiques de pensée et e dans les différentes parties du appera pas non plus à la nécessité eux outils de mesure pour évaluer nt, pas seulement en termes me le PIB, mais aussi en termes e l'éducation ou les arts.

JAMES WOLFENSOHN
Ancien président de la Banque mondiale

Un dialogue planétaire des cultures

Aux formes agressives de l'anthropocentrisme doit succéder un humanisme spirituel fondé sur l'empathie et l'harmonie.

PAR
TU WEIMING *

POURQUOI se préoccuper d'écologie ? Parce que, pour le dire simplement, la viabilité de l'espèce humaine n'est plus assurée. L'humanisme spirituel comme nouvelle façon de penser, nouvelle cosmologie et nouvelle éthique ne pourrait-il pas fournir une réponse probante au risque de disparition prématurée qui pèse désormais sur nous ?

L'âge moderne se définissait par la primauté de l'humanisme séculier. Ce dernier est devenu si dominant qu'il a étouffé les discours religieux et idéologiques. En Chine, cela fait presque un siècle que la vie intellectuelle reste forclosée dans un périmètre étroitement formé par le scientisme, le matérialisme et le rationalisme. Aujourd'hui encore, elle peine à s'affranchir de l'économisme et du consu-

* Directeur de l'Institut d'études supérieures humanistes, Université de Pékin, et professeur associé au Centre pour l'Asie de l'université Harvard.

mérisme, si redoutables pour l'environnement. Un changement de fond est pourtant sur le point de s'opérer.

Nous avons désespérément besoin d'une remise en cause fondamentale des effets négatifs de la modernité, comme par exemple l'anthropocentrisme sous ses formes agressives et possessives. L'humanisme spirituel peut y aider en promouvant « l'unité du ciel et de l'humanité », dans un même respect du besoin de transcendance et des nécessités de la vie terrestre. Il n'est pas d'harmonie possible sans reconnaissance des différences.

L'émergence d'une conscience œcuménique et cosmopolite est un préalable à la formation d'une authentique culture de l'harmonie. Pour les grandes religions confrontées au double défi des dégradations environnementales et de l'incompétence des gouvernants, il est temps de dépasser leurs grammaires religieuses particulières et de cultiver un langage humaniste susceptible d'être entendu et partagé par tous les citoyens de la planète.

Nous choisissons d'être chrétiens, bouddhistes ou musulmans, mais inévitablement nous sommes aussi humains. Pour le dire autrement : nous pouvons choisir d'être humains à la façon chrétienne, bouddhiste ou musulmane, mais nous ne pouvons nous dérober à la

nécessité de nouer une relation harmonieuse avec la Terre. En conférant à notre conscience écologique une plus grande profondeur intellectuelle et morale, l'humanisme spirituel peut nous aider à survivre au XXI^e siècle, voire à y trouver une nouvelle forme de prospérité.

Faire cause commune

Si nous voulons redéfinir la politique internationale, le moment est venu d'engager un dialogue planétaire au sujet des valeurs communes à toutes les religions et à toutes les cultures. Les valeurs universelles portées par la philosophie occidentale des Lumières – telles que la liberté, la rationalité, l'Etat de droit, les droits humains, la dignité de l'individu gagneraient à faire cause commune avec d'autres valeurs, tout aussi universelles mais inscrites dans des cultures différentes, qu'elles soient passées ou actuelles – telles que la justice, l'équité, la civilité, la responsabilité, la solidarité. L'humanisme spirituel met l'accent sur l'empathie, la compassion, la commisération. Il nous encourage à cet exercice spirituel d'importance vitale qui consiste à étendre notre capacité d'empathie à la vaste parenté qui relie l'humain et le non-humain. L'idéal, comme disait au XI^e siècle déjà le penseur confucianiste Zhang Zai, est que « le ciel, la terre et toutes les choses dans le monde forment un seul corps ».



JEAN GILLES. - « Le Temps des civilisations » (détail), 1998

Les énormes progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ont considérablement accru la capacité de l'homme à apprendre, à réapprendre et à désapprendre. L'espace et le temps se sont comprimés en une réalité nouvelle qui nous ouvre un accès immédiat aux archives, aux informations et aux connaissances relatives au ciel là-haut, à la Terre ici-bas et à tout ce qui

existe entre les deux. Elle nous offre aussi la possibilité d'élargir le spectre et d'affiner la qualité de notre conscience. « Le ciel, c'est mon père ; la terre, c'est ma mère, est-il dit dans l'Inscription de l'Ouest, le recueil de Zhang Zai. Et moi, être insignifiant, je trouve ma place au milieu d'eux. Ce qui remplit le ciel-terre fait corps avec moi, ce qui régit le ciel-terre participe de la même nature que moi. Tout homme

est mon frère, tout être, mon compagnon. »

Cela implique que nous perceptions la nature comme partie intégrante de notre communion. A soi-même, à la communauté et à la nature s'ajoute cependant une quatrième dimension : le ciel. L'humanisme religieux se définit notamment par la conscience du respect que nous devons au ciel. Le ciel est omniprésent et omniscient, mais pas omnipotent. Nous sommes tenus d'assister au processus de transformation du ciel et de la Terre. Ce faisant, nous pouvons avec eux former une trinité.

Vers une Chine cosmopolite

Au cours des échanges interreligieux et interculturels que j'ai eu l'occasion de mener durant ces quarante dernières années, j'ai pu constater à maintes reprises que les hindous, les bouddhistes, les juifs, les chrétiens et les musulmans pouvaient adopter pleinement le point de vue de l'humanisme religieux sans rien perdre pour autant de leur identité propre. De fait, le groupe des croyants qui revendiquent l'appellation d'humanistes ne cesse de grandir.

L'humanisme spirituel réunit les quatre dimensions primaires de l'expérience humaine – soi-même, la communauté, la Terre (la nature) et le ciel – dans une combinaison qui porte à son point le plus haut l'épanouissement de l'homme : intégration du corps, du cœur, de la conscience, de l'esprit et de l'âme de soi-même ; interactions fructueuses entre soi-même et sa communauté (foyer, quartier, village, ville, province, nation, monde et au-delà) ; relations durables et harmonieuses entre, d'une part, l'espèce humaine et la nature (animaux, plantes, pierres, montagnes, rivières, air), et, d'autre part, entre le cœur de l'homme et le chemin du ciel.

La Chine est à la croisée des chemins. Elle doit poursuivre sur sa propre voie, si exceptionnelle à tous points de vue, sans s'égarer dans l'illusion d'un parcours exclusivement chinois. Elle doit être à la hauteur de son propre idéal culturel pour devenir cosmopolite et humaniste.

Un si long silence

(Suite de la page 1.)

Ce nouvel argumentaire en faveur du salut des victimes a généré une profusion de théories « scientifiques » fondées sur l'idée de progrès comme réagencement du monde au profit de l'homme blanc. Dans cette reconfiguration idéologique, le dieu chrétien, quoi qu'on en dise, ne jouait qu'un rôle secondaire.

C'est à des divinités laïques comme Galilée, Descartes ou Bacon que l'on doit la représentation d'un avenir fabriqué ex nihilo par la seule créativité humaine. Une vision confiante et satisfaite d'elle-même, parfaitement immunisée contre le poison du doute.

Dans la mesure où l'idée de progrès a conduit la « mission civilisatrice » des colonisateurs jusqu'à sa conclusion logique, le contenu émancipateur des Lumières s'est dégradé lui-même en principe de hiérarchisation et en marqueur de supériorité. Certaines cultures ont fait allégeance aux Lumières, d'autres non. Sans doute serait-il utile d'examiner le bagage culturel que ces derniers ont déposé dans maintes parties de la planète.

Pour beaucoup, les Lumières ont certes représenté une expérience libératrice, mais ni la non-violence ni l'empathie ne figuraient au répertoire de leurs grands penseurs. Au contraire,

pour la plupart d'entre eux, la violence est restée un moteur de l'histoire et un moyen nécessaire pour mettre en œuvre le projet d'une société désirable. Cet angle mort a déshumanisé les Lumières aux yeux d'une partie de l'humanité, conduisant celle-ci à interpréter les valeurs occidentales comme une forme de légitimation de la rapacité et de la violence organisées.

Hélas, tout le monde n'attend pas de s'aligner sur le programme des grandes universités et des think tanks occidentaux. Ces derniers temps, nombre de sociétés dans le monde ont vu se développer un scepticisme aigu quant à la fonction et à la moralité de l'idée de progrès.

Il est vrai que celle-ci a toujours eu le don de susciter des critiques, que ce soit chez les conservateurs, les transcendantalistes, les opposants à l'industrialisation, les luddites, les écologistes et les conservateurs.

Il est probable que le dialogue entre cultures et civilisations demeurera incomplet tant que nous ne ferons pas l'effort d'entendre le langage indocile, apparemment impénétrable, hautement irresponsable, irrationnel et mystérieux dans lequel s'expriment bien souvent ceux qui n'ont aucun pouvoir.

ASHIS NANDY.

Ce supplément est publié avec le soutien de Stiftung Mercator.

STIFTUNG
MERCATOR

Contre l'intolérance

PAR NASSIR ABDULAZIZ
AL-NASSER *

Du 31 mai au 2 juin 2015 s'est tenue à New York une conférence intitulée « La notion de progrès dans la diversité des cultures du monde », sous le patronage de l'Alliance des civilisations des Nations unies, représentée par son haut représentant, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, et son conseiller pour les questions académiques, le politologue et écrivain M. Mustapha Tlili. La direction scientifique de l'événement était assurée conjointement par M. Tlili et l'anthropologue Constantin von Barloewen, à l'origine du projet, assisté de M^{me} Sonia Zouari.

Le haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies a ouvert la conférence en ces termes :

J'ai décidé d'apporter mon soutien à ce projet de conférence pour deux raisons. La première est qu'il m'a semblé que, comme diplomates souvent obligés de réagir à des événements que nous ne maîtrisons pas – et formés à cette fin –, nous n'accordons pas assez d'attention aux racines des situations auxquelles nous voulons remédier.

Si l'on regarde le programme de travail de l'Assemblée générale des Nations unies, on peut dire avec raison que tous les sujets ont d'une manière ou d'une autre un lien avec le concept, complexe, de progrès. De la même manière la notion de diversité culturelle se trouve au cœur de nombreux projets de la communauté internationale, que ce soit dans les domaines politique, économique ou social.

Dans ces conditions, n'est-il pas important d'écouter ce que la paléontologie, l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, la littérature comparée, la poésie, la philosophie politique, l'histoire des idées, l'économie, la science politique et les autres disciplines, éminemment représentées ici, ont à dire sur « la notion de progrès dans la diversité des cultures du monde » ?

La seconde raison de mon soutien à cette conférence est plus particulièrement liée à l'institution que j'ai le privilège de conduire. Permettez-moi de rappeler brièvement la genèse de l'Alliance des civilisations des Nations unies (Unaoc). L'Unaoc est née [en 2005] dans des circonstances critiques, alors que le monde était confronté à un risque d'affrontement culturel. Le fanatisme

criminel d'une bande de terroristes, qui venait de détourner des avions de ligne pour en faire des armes de destruction massive, s'appropriait à prendre en otage une foi pacifique : l'islam, ma propre foi.

Confrontée à ce nouveau fanatisme qui risquait de dresser l'Occident contre le monde musulman, menant ainsi au « choc des civilisations » qu'avait prédit dix ans plus tôt Samuel Huntington, la communauté internationale entendit l'appel pressant de deux puissances européennes, l'Espagne et la Turquie – l'une chrétienne, l'autre musulmane – en faveur de la création d'une nouvelle organisation au sein des Nations unies dont l'objectif serait de contre le flot d'intolérance et de malentendus déchaîné par les événements du 11-Septembre.

L'Unaoc fut la réponse institutionnelle à la recommandation du Groupe de haut niveau composé d'éminentes personnalités partout reconnues pour leur sagesse et leur vision. M. Enrique Iglesias, l'un des membres de ce groupe exceptionnel, a travaillé très dur avec ses collègues pendant presque deux ans pour creuser les fondations de l'organisation que je suis fier de servir comme haut représentant.

La nouvelle institution avait pour but d'équiper les Nations unies d'un nouvel outil de diplomatie préventive adapté aux situations de tensions culturelles et identitaires dans un monde à la fois béni et maudit par le nouveau paradigme de la mondialisation.

L'immense défi était, et demeure, d'organiser la diversité de manière à ce qu'elle s'exprime au bénéfice de tous, au lieu de devenir la source de tensions et de conflits. De ce point de vue, l'Unaoc peut être considérée comme l'un de nos meilleurs espoirs de contrecarrer la polarisation qui affecte nos sociétés. (...) Nous nous enracinons tous dans le progrès. Mais quelle sorte de progrès ? Un progrès « taille unique », uniforme, sans égard pour la diversité au cœur de l'humanité ? Ou bien un progrès pluriel qui correspond à nos identités particulières, nos systèmes de croyances, nos histoires et tout ce qui nous est spécifique ?

L'autre question est de savoir quel est le prix de ce progrès, sachant que les ressources de la planète sont limitées. Le développement durable est devenu un impératif urgent, tant dans les relations internationales que pour les politiques nationales, grâce au travail d'éclaircissement de certaines disciplines.

Nous devons aussi approfondir notre connaissance de la diversité afin de nous assurer qu'elle ne serve pas de paravent à la violation des droits de l'homme comme cela se produit encore tragiquement.

* Haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies.